★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9355

32 PAGES

— MERCREDI 12 FÉVRIER 1975

DANS LA RÉGION PARISIENNE

Des émissions en couleurs sur TF1 à la fin de 1975 ?

LIRE PAGE 32



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

LORS DES ÉLECTIONS A LA CONSTITUANTE

Les partis politiques portugais vont mesurer leurs forces

UN AN APRÈS

Le programme du Mouvement des forces armées, rédigé par les jeunes officiers qui avaient résolument décidé d'abattre l'édifice vermoulu du salazarisme pour restaurer la démocratie et offrir l'indépendance aux peuples des territoires d'outre-mer, prévoyait que des élections libres auraient lieu moins d'un an après la victoire du soulèvement. La promesse sera tenue.

En annonçant solennellement, le lundi 10 février, à Lisbonne, que les élections à la Constituante se dérouleront le 12 avril prochain, le général Costa Gomes, président de la République, a dissipé les inquiétudes qui pouvaient subsister au Portugal, et surtout à l'étranger, sur l'aptitude du nouveau régime à poursuivre le processus démocratique engagé le 25 avril 1974 par le M.F.A.

Pour la première fois depuis quarante-huit ans, six millions d'électeurs vont faire leur choix entre des formations politiques qui se situent de l'extrême gauche au centre droit. Les élections organisées tous les quatre ans par Salazar, puis par Caetano, ne permettaient pas aux mouvements d'opposition se réclamant de l'esprit démocratique de se battre à armes égales. Les jeux étaient faits avant l'heure des scrutins et diverses mesures réduisaient singulièrement la participation électorale. Moins de deux millions de Portugais avaient voté en octobre 1973. En multipliant le nombre des électeurs par trois, en instituant une loi électorale minutieuse et rigoureuse, en réglementant *le financement* de la campagne des partis d'une manière dont bien des démocraties occidentales éprouvées pourraient s'inspirer, les nouveaux dirigeants espèrent donner des chances égales à tous.

On objectera peut-être que les notables et les hiérarques de l'ancien régime sont inéligibles. Mais leur nombre est faible, et ce serait vraiment beaucoup demander à un mouvement révolutionnaire, né de la contestation des principes maurrassiens du salazarisme, qu'il permette le retour des partisans de l'autocratie et de la *dictature par le* biais de l'exercice démocratique.

Au demeurant, il n'est pas aisé de secouer des habitudes de plusieurs décennies et un endoctrinement qui fut à la fois puissant et d'une rare subtilité. L'opinion étrangère oublie trop souvent que la grande majorité du peuple portugais n'a aucune expérience des jeux de la démocratie, et que le Portugal, où le taux d'analphabétisme demeure très élevé de ce point de vue appartient bien plus au tiers-monde qu'à l'Europe occidentale. Il n'est pas possible de juger la politique portugaise avec les critères en vigueur à Londres ou à Paris.

C'est donc aussi un message de concorde et de confiance en eux-mêmes que le général Costa Gomes a adressé à ses concitoyens, les incitant à « exercer leur esprit critique », à « écouter, lire, étudier les programmes », afin de faire un choix « conscient et véritable ». Pour le chef de l'Etat portugais, bien plus proche des « capitaines » du M.F.A. que ne l'était le général Spinola, « le Mouvement des forces armées, les forces authentiquement démocratiques et *le* peuple seront le moteur de la révolution et la garantie de la paix sociale ». Première étape décisive « sur le long chemin de la démocratie », le scrutin du 12 avril comporte de nombreuses incertitudes et quelques risques.

C'est parce qu'ils en ont conscience que les officiers les plus politisés réclament en même temps une institutionnalisation du M. F. A., destinée à lui permettre de « contrôler » la « pureté » d'un processus qu'ils entendent, à l'évidence, accompagner le plus longtemps possible.

Le général Costa Gomes, président de la République portugaise, a annoncé le lundi 10 février que les élections à la Constituante auront lieu le 12 avril. Ces élections, les premières qui soient réellement libres depuis quarante-huit ans, vont permettre aux partis politiques de mesurer leurs forces respectives.

De notre correspondant

Lisbonne. — Les élections à l'Assemblée constituante auront lieu le samedi 12 avril.

Ces élections représenteront « *un jalon fondamental sur le chemin de la démocratie* », a affirmé le président de la République, qui s'est montré fermement décidé à éviter « *les dictatures qui limitent la voie révolutionnaire que nous poursuivons* ».

Dressant le bilan des neuf premiers mois du régime, le chef de l'Etat a souligné les transformations opérées dans les domaines de l'économie, de la politique extérieure, de l'éducation, de la santé et de la sécurité sociale. Abordant les « *relations capital-travail* », il a opposé « *la lutte ordonnée mais ferme des travailleurs* » à la « *turbulence excessive* » et aux « *aventures pseudo-révolutionnaires* » qu'il faudra « limiter ».

Après avoir affirmé que « *le pouvoir autocratique et individuel ne reviendra plus* », le général Costa Gomès a lancé deux appels.

JOSÉ REBELO.

(Lire la suite page 2.)

LA GUERRE D'ÉRYTHRÉE

L'armée éthiopienne aurait rompu l'encerclement d'Asmara

Selon des informations concordantes, l'armée éthiopienne a rompu l'encerclement d'Asmara, en reprenant le contrôle de la route qui relie Addis-Abeba à la capitale de l'Erythrée. Les rebelles tiennent cependant les autres voies d'accès à la ville.

Le président Nemeiry, chef de l'Etat soudanais, qui a offert sa médiation dans le conflit, a déclaré que des négociations pourraient s'engager à Khartoum si les deux parties acceptent un cessez-le-feu et si le gouvernement éthiopien décrète une amnistie générale.

Les mouvements de libération paraissent divisés. Certains de leurs représentants sont déjà arrivés à Khartoum, mais d'autres se sont prononcés contre l'initiative du chef de l'Etat soudanais. Au Caire, M. Woldeab Wolde Mariam, porte-parole du Front de libération de l'Erythrée (FLE), a déclaré qu'aucune négociation ne serait engagée tant qu'Addis-Abeba ne reconnaîtrait pas le droit de l'Erythrée à l'indépendance.

De notre envoyé spécial J.-C. GUILLEBAUD

Addis-Abeba. — Après quatre jours de calme, de nouveaux combats ont opposé lundi 10 février les maquisards érythréens et l'armée éthiopienne à proximité immédiate d'Asmara. Plusieurs habitants joints par téléphone ont apporté les précisions suivantes : les premiers tirs de mortier ont commencé en fin d'après-midi à une dizaine de kilomètres au nord-est de la ville, près de la centrale électrique déjà partiellement détruite dix jours auparavant. Les échanges de tir de mortier et de mitrailleuse ont été « assez violents », et des colonnes de fumée noire étaient visibles depuis le centre de la ville. Vers *20 heures plusieurs groupes de* maquisards se sont à nouveau infiltrés dans le centre d'Asmara, et des échanges de coups de feu les ont opposés à la police militaire.

C'est, en effet, la police militaire érythréenne qui assure le maintien de l'ordre en ville. Elle s'efforce de temporiser, en évitant que les affrontements ne tournent au massacre. Si elle n'a pas pris fait et cause ouvertement pour la rébellion (comme son chef le général Goitom) elle n'en serait pas moins acquise à la rébellion et attendrait son heure. « *Lundi soir sous mes fenêtres*, a déclaré un habitant d'Asmara, *j'ai vu arriver un groupe de quatre Erythréens armés. Les policiers qui gardent la maison ont ouvert le feu, mais les autres ont crié en tigrinya : « Nous sommes des » frères », et les tirs ont aussitôt cessé.* »

D'autres affrontements se sont prolongés jusqu'à minuit à proximité de l'aéroport. Mardi matin, la ville était à nouveau déserte.

Une nouvelle offensive ?

Pour les habitants d'Asmara, que l'on peut joindre, et qui sont en général des sympathisants du Front, ces combats ne constituent pas encore l'offensive de grande ampleur contre les casernements éthiopiens, qui serait imminente, et devrait coïncider avec l'ouverture de la session de l'O.U.A. à Addis le 13 février.

(Lire la suite page 4.)

AVANT LA CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. MITTERRAND

Les socialistes s'indignent de l'« agression » de M. Marchais contre le P.S.

M. François Mitterrand tiendra jeudi après-midi, au siège de son parti, une conférence de presse qu'il avait l'intention de consacrer à un examen de la politique gouvernementale et aux propositions du parti socialiste, questions qui avaient été insuffisamment traitées lors du récent congrès de Pau.

Après les vives attaques personnelles que M. Marchais a portées contre lui, l'accusant notamment d'être « de plus en plus sûr de lui et dominateur », *le premier secrétaire du parti sera contraint de revenir une fois de plus sur l'offensive dont son parti est l'objet depuis plus de quatre mois de la part du P.C.F.*

M. Pierre Mauroy, qui est considéré comme le « numéro deux » du parti, s'est indigné dès lundi de « l'agression » *du secrétaire général du parti communiste, et il n'a pas été le seul. M. Chevènement, leader du CERES, qui avait été écarté de la direction du P.S. à l'issue du congrès de Pau, proteste lui aussi.*

Feu l'union de la gauche ?

par RAYMOND BARRILLON

Les trois semaines d'hospitalisation qu'avait values à M. Georges Marchais son « accident coronarien » du 14 janvier n'ont eu pour effet ni de compromettre sa destinée politique ni d'amoindrir sa combativité. C'est la double démonstration que visait à administrer sa conférence de presse, riche en enseignements.

Etant bien entendu que le parti communiste « *demain comme hier assumera pleinement ses responsabilités* » et qu' « *il en sera de même pour son secrétaire général* », ledit secrétaire général a fait comprendre on ne peut plus clairement qu'il a désormais deux adversaires principaux : le pouvoir en place, son ennemi de toujours, et M. Mitterrand, son ami d'hier.

S'agissant du pouvoir, M. Marchais avait la partie belle, après les dernières et surprenantes prises de position du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, pour stigmatiser une fois encore, mais avec une indignation plus appuyée, « *les propos fascisants du dangereux ministre de la police, le prince Poniatowski* ». Ce dernier n'étant toutefois que « *le premier commis de M. Giscard d'Estaing* », il était logique que le patron, c'est-à-dire le président de la République, fût dénoncé à son tour comme un homme qui incarne un pouvoir « *plus autoritaire que jamais* », qui « *donne dans la comédie à grand spectacle* » et qui « *érige la démagogie en méthode de gouvernement* ».

Une telle âpreté de ton faisant apparaître assez cocasses les dénégations de M. Marchais, il n'est pas vrai, à l'en croire, que *les communistes se durcissent* ». Mais que penser de cette mise au point après l'escalade verbale dont l'ancien candidat commun de la gauche à la présidence de la République a été la victime ?

Tout ayant été dit depuis le début de l'offensive du P.C.F. (7 octobre) et notamment avant, pendant et après le récent congrès socialiste de Pau, par un parti-procureur qui ne voulait entendre aucun des arguments de la « défense », il faut bien constater que M. Marchais n'a apporté aucun élément nouveau au dossier. Il s'en est donné à cœur joie, en revanche, pour combler le retard qu'il avait pris sur les plus virulents des redresseurs de torts du parti communiste.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

JARDINAGE

M. Mitterrand compare le parti socialiste à un jardin anglais, c'est-à-dire à un lieu où on laisse libre cours aux inspirations de la nature.

M. Marchais, qui ne sort pas de la même pépinière, semble penser que l'inspiration naturelle de M. Mitterrand le pousse plutôt à viser la rectitude puissante et sûre d'elle-même des jardins à la française, en massifs expansifs.

Quant à M. Chaban-Delmas, il en est réduit à comparer l'U.D.R. à un jardin espagnol où chacun trouve le cactus qu'il apporte, comme dans les auberges du même nom, alors que les R.I. sont apparemment décidés à sortir de leur ghetto du bois de Boulogne.

Pour les électeurs cartésiens que nous sommes, une seule question se pose : dans tous ces jardins, où est... le nôtre ?

BERNARD CHAPUIS.

« DROLE DE CRISE » EN ANGLETERRE

Les informations en provenance de Grande-Bretagne incitent à quelque perplexité : avec un déficit commercial de plus de 400 millions de livres, un taux de chômage de 3,3 %, une inflation qui dépasse maintenant 19 % — les prix de gros ont encore augmenté de 2,7 % en janvier par rapport au mois précédent, — une monnaie qui ne cesse de se dégrader, le Royaume-Uni devrait être au bord de la ruine financière et peut-être de graves bouleversements politiques. Or, quiconque séjourne outre-Manche en rapporte l'image d'un pays inquiet, certes — d'autant que les moyens de communications de masse ne font rien pour ménager les nerfs de l'opinion, — mais dont les fondements ne sont pas ébranlés : les magasins sont bondés, la rénovation urbaine bat son plein et le système politique, bien que violemment attaqué d'un bout à l'autre de l'éventail des tendances, n'est pas sérieusement mis en question. Tandis que les conservateurs élisent un nouveau leader et que les mineurs du Yorkshire menacent une fois de plus de se mettre en grève, c'est tout au plus si la crise accentue, dans les milieux travaillistes, une certaine « gauchisation ».

Pour tenter de faire le point de cette étrange « dépression », notre envoyée spéciale a enquêté dans trois centres de la vie économique anglaise : Newcastle, le Sud-Yorkshire et Birmingham.

I. — Vivre à Newcastle avec le chômage

De notre envoyée spéciale NICOLE BERNHEIM

Newcastle-on-Tyne. — Newcastle est en train de sauter un siècle. Comme plusieurs grandes villes britanniques qui connurent leur heure de gloire sous la reine Victoria, elle est en proie aux *city planners*, des urbanistes qui voient grand. Un peu partout, on éventre la vieille cité de briques noircies, on creuse des tranchées d'autoroutes, on abat, au grand scandale de la bourgeoisie locale, les « *crescents* », ces placettes néo-classiques dont les maisons à perrons abritèrent des générations besogneuses et austères. La lourde architecture victorienne est peu à peu remplacée par des structures hardies où dominent les lignes horizontales : à Newcastle, comme dans la plupart des villes britanniques, on n'aime pas beaucoup les gratte-ciel.

Avec ses trois cent mille habitants, Newcastle a encore un long chemin à parcourir avant de devenir la grande métropole qu'elle ambitionne d'être. Elle traîne derrière elle un trop long passé de misère, lugubre capitale du charbon au siècle de Dickens, elle n'a cessé de décliner depuis la première guerre mondiale. Les puits de mine ont été fermés, les chantiers navals frappés de langueur. C'est le développement du vaste complexe sidérurgique et pétrolier de Teeside qui a commencé à revitaliser la région dans les années 60. Mais la nouvelle crise la frappe durement, et l'arrivée prochaine du pétrole du gisement norvégien d'Ekofisk sur les rives de la Tee ne suffira sans doute pas à la sortir du marasme. Avec une moyenne de 6 % de chômeurs dans la population active, la *poche* de Newcastle bat un peu enviable record national. Seule l'Irlande du Nord et Glasgow connaissent une situation plus dégradée de l'emploi. A Newcastle, le niveau scolaire et la qualification professionnelle sont inférieurs à la moyenne, le nombre des voitures par habitant est le plus bas du Royaume-Uni, et les belles autoroutes qui quadrillent la campagne vallonnée du Northumberland restent vierges d'embouteillages.

(Lire la suite page 3.)

Une brochure du « Monde »

Les « Petites France » d'outre-mer

Voir page 5

DE LA FERVEUR AU RÉQUISITOIRE

Six livres sur la Chine

Pétards et lampions de papier, en ce mardi qui est pour nous le Mardi-Gras et pour elle la fête du Printemps, la Chine dépouille son masque d'austérité et oublie la politique. Autre aspect d'une réalité qui n'a guère cessé, au cours des âges, de fasciner les esprits.

A la séduction qu'exerçait hier l'extrême raffinement d'une civilisation exotique, en tous points différente de la nôtre, a succédé aujourd'hui l'appel de la révolution la plus radicale de ce siècle, qui a réussi à faire triompher un type de société lui aussi aux antipodes du mode de vie occidental. Communiquant peu avec l'extérieur, délibérément fermé à son influence, ce monde nouveau propose des méthodes de développement économique et une conception des rapports humains qui nous interpellent tous : quoi d'étonnant à ce que la Chine soit l'objet de tant d'articles et de livres. Depuis que « le Monde des livres » lui a consacré une page le 27 décembre dernier, six ouvrages ont encore été publiés. On en trouvera page 6 les comptes rendus.

Le ton de plusieurs de ces livres tranche sur les éloges auxquels nous étions habitués. Jean Pasqualini, qu'on a pu voir il y a peu à la télévision, raconte avec sérénité les sept terribles années qu'il a passées dans un camp de travail d'où il n'est sorti que grâce à l'intervention du général de Gaulle. Simon Leys, dans ses « Ombres chinoises », dénonce sur le ton de la causticité allègre les tares d'un régime qu'il a jadis beaucoup admiré. « Révo. cul. dans la Chine pop. » donne dans le dénigrement systématique, sur un ton dont le titre laisse deviner la grossièreté délibérée.

C'est la loi du pendule qui veut que le rose appelle le noir, l'enthousiasme le réquisitoire. Mais ces attaques impressionnent peu ceux qui, comme Wilfred Burchett et Rémy Alley, se sont carrément engagés du côté de Mao ou qui croient, comme Alain Bouc, que ce qui se passe à Pékin, et qui comporte sa part d'erreur, a valeur universelle. Enfin, Mao Tse-toung lui-même intervient dans ce débat sur le registre modeste qu'il affectionne, avec un ensemble de trois inédits rassemblés par un chercheur du C.N.R.S., M. Hu Chi-hsi, et essentiellement consacrés à comparer deux « voies » : la soviétique et la chinoise.

A. F.

EUROPE

Portugal

Les partis politiques vont mesurer leurs forces

(Suite de la première page.)

Le premier appel est adressé aux *« partis authentiques »*, dont *« l'action pédagogique auprès des masses populaires » sera un facteur* déterminant *« de la concorde entre tous »* : *« Intensifiez*, a-t-il dit, *tout ce qui peut contribuer à l'unité dans le sens de la construction d'une démocratie pluraliste. »* Le second appel est adressé aux électeurs : *« Rejetez les partis ou les doctrines qui en échange d'un supposé paradis futur vous offrent la violence et la haine. »*

Les listes électorales, exposées dans toutes les circonscriptions, font état de six millions de recensés, c'est-à-dire plus du triple des Portugais appelés à voter en 1973. Cela est dû à l'élargissement du droit de vote aux analphabètes, à l'abaissement de l'âge électoral à dix-huit ans, à la publicité faite pendant la période de recensement et aussi au nouvel esprit qui anime les Portugais, fortement engagés dans le processus en cours.

Des restrictions limitent pourtant le droit de vote des émigrés, la justification officielle étant le manque de facilités techniques de certains consulats, où les opérations de vote devraient se dérouler, ainsi que des difficultés juridiques d'ordre international. Toutefois, la raison officielle cache une raison politique; on craint ici que les centaines de milliers d'émigrés, n'ayant pas participé au processus de démocratisation entrepris au Portugal, ne réagissent négativement. Ils seraient plutôt favorables aux partis de l'ordre et de la continuité, donc à la droite. Le problème serait plus délicat encore dans des pays comme l'Afrique du Sud, le Brésil et les Etats-Unis, où l'on voit mal la possibilité pour les partis de gauche de faire campagne. Aussi ne pourront voter que les émigrés répondant à l'une des trois conditions suivantes : avoir des enfants mineurs habitant le Portugal, se trouver sur le territoire national depuis au moins six mois, résider à l'étranger pour cause de mobilisation ou en mission officielle.

Pour des raisons bien différentes, quelque quatre mille personnes seront écartées du scrutin. Il s'agit des notables liés à l'ancien régime et dont les noms ont déjà été publiés, des dirigeants de l'Action nationale populaire (parti unique de Salazar et Caetano), de la police politique (PIDE), des forces civiles militarisées comme la Légion portugaise et des organisations de jeunesse.

Six partis ont déjà été officialisés après avoir déposé une liste d'au moins cinq mille signatures. Le dernier à le faire a été l'Union démocratique populaire, résultat de la fusion de trois organisations d'extrême gauche qui veulent dénoncer *« l'inefficacité de l'acte électoral »*. L'officialisation des partis est importante dans la mesure où ils deviennent les seules organisations ayant le droit de présenter des candidats aux élections. C'est la raison pour laquelle le Mouvement démocratique portugais (M.D.P.) s'est transformé en parti au cours de l'été 1974, provoquant une forte opposition des socialistes ainsi que des centristes du parti populaire démocratique, qui le considèrent comme une simple extension du parti communiste. D'ailleurs, les futurs députés élus à la proportionnelle resteront attachés aux formations qui les auront présentés. Ainsi, les députés qui quitteraient, pour quelque raison que ce soit, les partis auxquels ils appartenaient au moment des élections, abandonneront leur mandat, ce qui empêchera les regroupements politiques au sein de l'Assemblée. D'autre part, comme les postes laissés vacants ne seront pas pourvus, un député n'aura jamais la possibilité d'utiliser une élection partielle provoquée par son départ de l'Assemblée afin de se faire élire par un autre parti.

Dans le souci de moraliser les travaux législatifs, la loi impose aussi l'exclusion de tout élu absent à cinq séances consécutives. La même mesure d'exclusion étant appliquée au bout de la quinzième absence non justifiée.

La loi est très stricte quant au financement des campagnes électorales. La comptabilisation de toutes les recettes et de toutes les dépenses entraînées par la présentation de candidats est obligatoire et elle fera l'objet d'une vérification effectuée par l'autorité compétente qui pourra annuler le résultat du scrutin en cas d'irrégularités.

On a cherché à donner à tous les partis la possibilité de se présenter devant les électeurs dans des situations identiques, indépendamment de leurs ressources matérielles. Chaque candidat ne pourra jamais dépenser pour sa campagne plus de 16 000 F.

L'utilisation de la télévision, de la radio et de la presse ainsi que l'organisation de meetings dans des salles commerciales seront étroitement contrôlées. Le temps d'intervention à la télévision, à la radio d'Etat et aux radios privées couvrant tout le territoire national sera le même pour toutes les formations ayant présenté au moins cinquante candidats. Les postes régionaux doivent considérer sur un plan d'égalité tous les partis représentés dans leurs régions respectives. Les quotidiens et les publications hebdomadaires ou bimensuelles sont obligés de répartir leur surface destinée à la campagne suivant deux critères : une moitié sera divisée en partie égales, chacune correspondant à une organisation politique; l'autre moitié sera distribuée en fonction de l'importance de chaque formation quant au nombre de candidats qu'elle soutient.

L'utilisation des salles publiques, de la télévision, de la radio et de la presse sera gratuite, les indemnités dues aux radios commerciales étant à la charge de l'Etat. Le prix de location des salles privées de cinéma et de théâtre sera fixé uniformément pour tous les partis; il ne doit pas dépasser le quart de la recette globale pour un spectacle normal.

Tous les sondages seront interdits pendant la durée de la campagne.

Afin de réduire au maximum les infractions à la loi, le concept de propagande électorale a été défini très minutieusement. Les infractions à la loi seront appréciées par une commission nationale des élections qui sera nommée par le gouvernement provisoire dans quelques jours. Cette commission sera présidée par un juge du Suprême Tribunal de justice et constituée par les représentants des ministères de la coordination inter-territoriale, des affaires étrangères, de l'information et de l'intérieur. Feront encore partie de la commission un membre de chacun des partis présentant des candidats et cinq techniciens « indépendants » ou représentatifs des différents courants politiques qui, *« identifiés avec le programme du Mouvement des forces armées »*, seront librement choisis par le premier ministre. Sont prévues des peines allant, pour les cas les plus graves, jusqu'à 40 000 F d'amende et huit ans de prison.

Le non-exercice du droit de vote considéré comme un « devoir civique » implique l'inégibilité à l'Assemblée législative, à tous les organes administratifs et à toutes les directions de collectivités publiques pendant un an après la date des élections.

JOSÉ REBELO.

● *Le ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne*, M. James Callaghan, a effectué une visite de deux jours à Lisbonne, les 6 et 7 février, invité par son homologue portugais, M. Mario Suares. Le communiqué final fait état du *« processus de démocratisation en cours, dont l'objectif est la création d'une démocratie pluraliste »*. Le développement des liens entre le Portugal et les pays du Marché commun a été envisagé. Les deux ministres ont réaffirmé, en outre, l'adhésion de leurs pays aux principes de l'alliance atlantique.

Les relations gréco-turques

Athènes accepte la proposition d'Ankara d'entamer des conversations bilatérales sur la mer Égée

Athènes *(A.F.P., U.P.I.)*. — Le premier ministre grec, M. Constantin Caramanlis, a annoncé, lundi 10 février, devant la Chambre des députés, que le gouvernement grec avait répondu favorablement à la proposition turque du 6 février dernier concernant l'ouverture de conversations bilatérales sur le problème de la délimitation du plateau continental de la mer Egée.

M. Caramanlis a révélé que, lors de ses entretiens, à la fin de novembre, avec le président Makarios, la « ligne commune » adoptée avait été le rejet de toute solution débouchant sur un partage de Chypre et l'acceptation d'une solution fédérale.

Le « plan Makarios » pour un règlement à Chypre

Les grandes lignes de la solution préconisée par les Chypriotes grecs ont ensuite été exposées devant le Parlement par M. Georges Mavros, ancien ministre grec des affaires étrangères. Qualifiées de *« plan Makarios », ces propositions* peuvent se résumer ainsi : Chypre demeure un Etat indépendant et souverain ; la Constitution stipulera la coexistence des communautés grecque et turque de l'île dans des cantons distincts ; les cantons turcs seront au nombre de huit, le plus vaste s'étendant au nord de Nicosie ; globalement, les cantons turcs couvriront une surfercifie représentant 18,2 % de la superficie totale de Chypre, soit un pourcentage égal à celui de la population turque par rapport à la population totale ; le gouvernement central détiendra les pouvoirs essentiels ; un accord précisera le statut des Grecs résidant dans les cantons turcs et celui des Turcs résidant dans les cantons grecs ; tous les habitants de l'île pourront se déplacer librement et tous les réfugiés pourront renter chez eux. Un dernier point doit préciser les garanties qui seront données à chacune des communautés.

DIPLOMATIE

REPRISE DES NÉGOCIATIONS SOVIÉTO-AMÉRICAINES SUR LES EXPLOSIONS NUCLÉAIRES PACIFIQUES

Moscou (A.F.P.). — Les négociations soviéto-américaines sur les problèmes des explosions nucléaires à buts pacifiques ont repris lundi 10 février à Moscou. Ces conversations suivent celles qui avaient eu lieu à Moscou du 7 octobre au 6 novembre dernier.

Le traité du 3 juillet 1974, signé au cours du voyage de M. Nixon en Union soviétique, avait prévu la nécessité d'un accord soviéto-américain en ce domaine. Il prévoyait aussi l'interdiction des essais nucléaires à des fins militaires d'une puissance supérieure à 150 kilotonnes à partir du 31 mars 1976. Le Sénat américain n'a pas encore ratifié ce traité. Il ne serait décidé à le faire que lorsque les essais à des fins pacifiques seront également réglementés par un accord.

Au cours des entretiens de Vladivostok entre le président Ford et M. Brejnev, en novembre dernier, cette question avait été abordée, mais les entretiens auraient achoppé sur le problème de la définition exacte des explosions à buts pacifiques.

Espagne

Deux mille officiers ont signé la pétition de Justice et Paix en faveur de l'amnistie

Une certaine tension se manifeste, dans certaines régions, au sein de la hiérarchie de l'Eglise catholique. En particulier l'archevêque de Pampelune, Mgr Mendez Asensio, a célébré son office du 9 février à Estella, une paroisse dont le curé et les deux vicaires sont actuellement en prison. A Minorque (Baléares), le gouverneur civil a quitté l'église après un sermon de l'évêque qui faisait allusion aux appels en faveur de l'amnistie des prisonniers politiques.

Cinq cents fonctionnaires ont adressé une lettre ouverte au chef du gouvernement espagnol, M. Arias Navarro, pour lui demander que l'administration soit soustraite aux pressions politiques. La lettre souligne la nécessité d'adapter « le mode de vie aux principes qui régiront un avenir démocratique ». On annonce d'autre part l'arrestation à Madrid de trois personnes accusées de diriger les activités de propagande de l'ETA, mouvement révolutionnaire basque. Cinq facultés de l'université de Séville ont été fermées « sine die ». C'est la quatrième université touchée par une telle mesure en une semaine. Enfin, un porte-parole de la commission espagnole de Justice et Paix a précisé que deux mille officiers ont signé la pétition en faveur de l'amnistie.

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises à Madrid en prévision de l'ouverture, ce mardi 11 février, du procès en appel de dix ouvriers condamnés en décembre 1973 à de très lourdes peines de prison pour le délit d'« association illégale ». Ces dix personnes, parmi lesquelles figurent M. Marcelino Camacho, vétéran des luttes ouvrières espagnoles, et un prêtre, étaient accusées d'être des dirigeants des commissions ouvrières.

Cinquante-sept personnes ont été interrogées par la police le 10 février après avoir été arrêtées à proximité de la prison de Carabanchel, dans la banlieue de Madrid, où elles tentaient de manifester leur soutien aux dix militants incarcérés. Parmi les personnes arrêtées figurent entre autres deux journalistes de la télévision italienne, dont les pellicules et les bandes sonores ont été confisquées. La Confédération internationale des syndicats libres a adressé un télégramme à la Cour suprême de Madrid, lui demandant de révoquer la sentence prononcée en décembre 1973.

Quatre des acteurs arrêtés le 8 février à Madrid (« le Monde » du 11 février) ont, d'autre part, été écroués à Carabanchel. Il s'agit de MM. Antonio Malonda Sanchez et José Carlos Plaza Galan et de Mmes Yolanda Monreal Carton et Tina Sainz.

De notre correspondant

Madrid. — La tension monte entre le cardinal Tarancon, archevêque de Madrid et président de la conférence épiscopale espagnole, et les militants catholiques. Le cardinal se refuse, en effet, à transmettre au général Franco une pétition recueillie par la commission nationale de Justice et Paix. Appuyée par 160 000 signatures et divers organismes religieux et professionnels, elle demande une *« amnistie générale pour tous les exilés, les prisonniers ou les condamnés pour raison politique et pour les objecteurs de conscience »*. Le cardinal a décidé de présenter au Caudillo une simple demande « de grâce et d'indulgence » en faveur de tous les prisonniers politiques ou de droit commun. *(Le Monde* du 4 février.)

Le 1er février, 249 ecclésiastiques (171 prêtres et religieux et 78 religieuses) se sont réunis dans la banlieue de Madrid, à Alcorcon, pour rédiger un document qui déclare : *« Nous sommes déçus et scandalisés que la conférence épiscopale n'ait pas adopté la pétition d'amnistie »*. Ce point de vue est partagé par une dizaine de commissions nationales de mouvements apostoliques et soixante-dix-huit communautés de base de Madrid. Le document d'Alcorcon juge la situation de l'Eglise sous le régime franquiste : *« De 1939 à 1959, années de triomphe du national-catholicisme, l'Eglise a fait figure de vainqueur de la guerre civile, et le concordat de 1953 a représenté un retour à l'Eglise du dix-huitième siècle.*

» C'est le concile Vatican II qui a accéléré la crise théologique incitant les mouvements apostoliques à affronter le national-catholicisme soutenu par la hiérarchie. Les militants des mouvements catholiques, avec d'autres chrétiens, très influencés par la théologie de la libération, ont renforcé les communautés de base. »

Le document explique que beaucoup de ces militants optent pour des mouvements tels que Chrétiens pour le socialisme, ou Eglise populaire. Selon ce texte, l'Eglise est actuellement divisée en quatre tendances : 1) une réactionnaire, comprenant le national-catholicisme, l'aile politique de l'Opus Dei et les guérilleros du Christ-Roi ; 2) une conservatrice, qui défend la théologie scolastique ; 3) une progressiste, préoccupée par les problèmes sociaux, mais refusant les implications politiques, son chef de file étant le cardinal Tarancon ; 4) la dernière, qualifiée de « prophétique », très influencée par la théologie critique et d'orientation politique marxiste.

Le document affirme : *« Nous assistons à une escalade de la répression : sanctions et licenciements en masse dans les entreprises, refus systématique opposé aux plus élémentaires revendications, amendes gouvernementales qui maintiennent un état d'exception permanent, répression brutale des manifestations populaires qui a même souvent abouti à mort d'hommes, jugements et condamnations politiques, etc. »*

Face à cette situation, les mouvements apostoliques réclament ce qu'ils appellent une ouverture de l'Eglise : *« Nous croyons à la lutte des classes et nous pensons que les chrétiens doivent se situer aux côtés du prolétariat. »*

Un représentant de Justice et Paix a déclaré d'autre part que, si le cardinal-archevêque de Madrid (qui n'a pas autorisé une messe pour l'amnistie à laquelle devaient participer une militante ouvrière, le professeur Joaquin Ruiz-Gimenez, président de Justice et Paix, et Mgr Iniesta, évêque auxiliaire de Madrid) ne transmet pas la pétition, M. Ruiz-Gimenez le fera lui-même. Il a également précisé : *« Parmi les cent soixante mille signatures, deux mille sont celles d'officiers supérieurs et subalternes, ce qui semble prouver que, dans l'armée espagnole, il y a deux mille officiers de carrière qui ne sont pas d'accord avec le régime. Pour notre part, après avoir dressé acte devant notaire, nous brûlerons les listes afin que leurs signataires, dont le numéro de carte d'identité figure sous chacun de leurs noms, ne soient pas poursuivi. »*

J.-A. N.

● M. DONATO FUEJO A ETE LIBERE SOUS CAUTION, indique-t-on à Madrid de source officielle. Responsable de la junte démocratique de Madrid, M. Donato Fuejo était détenu depuis le 26 janvier sous l'inculpation de « création d'association illégale ». — *(A.F.P.)*

Italie

AU COURS DE SA VISITE A ROME

M. Ségard sera reçu par le pape

M. Norbert Ségard, ministre français du commerce extérieur, est arrivé à Rome dans la soirée du lundi 10 février pour une visite de trois jours à l'issue de laquelle il se rendra à Turin pour rencontrer M. Giovanni Agnelli, P.-D.G. de Fiat et président de la Confédération patronale (Confindustria). Le ministre doit s'entretenir notamment avec son homologue italien, M. De Mita, et prendre contact avec les représentants des grandes firmes françaises en Italie. Il sera reçu mercredi par Paul VI en audience privée.

De notre correspondant

Rome. — La visite que M. Ségard rendra au Vatican n'a rien d'exceptionnel. Il eût été inconvenant, au contraire, qu'un ministre français, de passage à Rome, ne demande pas audience au pape. On s'interroge cependant sur les raisons pour lesquelles M. Ségard rencontrera d'autres personnalités ecclésiastiques, comme on lui en prête l'intention. Le gouvernement français cherche-t-il à régler quelques problèmes en suspens avec le Saint-Siège, ou simplement à dissiper les tensions qui s'étaient manifestées lors de l'adoption du projet de loi sur l'avortement ? Mais il pourrait aussi bien s'agir d'une initiative personnelle de M. Ségard, qui a été pendant de longues années l'une des personnalités les plus en vue de l'enseignement catholique en France.

Pour ce qui est du commerce extérieur avec l'Italie, aucun résultat spectaculaire n'est attendu de cette visite. Le ministre français parlera certainement avec ses interlocuteurs de la télévision en couleurs : l'Italie n'a toujours pas choisi entre les systèmes PAL (allemand) et SECAM (français). L'adoption de ce dernier paraît difficile, mais le choix du bi-standard — solution moyenne — n'est pas exclu.

M. Ségard rappellera que les restrictions à l'importation maintenues par le gouvernement de Rome gênent énormément les exportateurs français, de viande et de textiles, notamment. Ils souhaiteraient, eux aussi, qu'on les informe de la date à laquelle ces mesures, prévoyant le dépôt d'une somme d'argent pour chaque commande, seront levées.

Parmi les autres thèmes qui seraient abordés au cours de la visite du ministre français, on peut citer le problème des voies de communication entre la France et l'Italie. Bien qu'étant respectivement le deuxième client l'un de l'autre, ces deux pays sont encore mal reliés par le fer et la route. Les marchandises mettent trop de temps pour arriver, ne serait-ce que de Lyon à Milan. Il y a aussi la question de l'Airbus. Favorables, en principe, à son adoption, les Italiens ne semblent pourtant pas disposés à y mettre le prix. Les interlocuteurs de M. Ségard lui feront remarquer qu'après une très sérieuse alerte au cours du printemps 1974, la balance commerciale italienne s'est fortement redressée. Dans ses échanges avec l'Italie, la France compte un actif de 6 milliards de francs, qui compense un peu les 10 milliards de déficit qu'elle enregistre avec l'Allemagne fédérale.

ROBERT SOLÉ.

● *M. Waldheim*, secrétaire général de l'ONU, s'est entretenu lundi 10 février à Rome, avec le président Leone, M. Moro, président du conseil, et M. Rumor, ministre des affaires étrangères. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUE

États-Unis

CONTRE LES CRITIQUES DU CONGRÈS

Washington *(A.F.P., A.P.)*. — *« Le président Ford a exprimé clairement à plusieurs reprises son appui au secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, ainsi que sa satisfaction de la manière dont fonctionnent actuellement le département d'Etat et le Conseil national de sécurité »*, a déclaré récemment M. Ronald Nessen, porte-parole de la Maison Blanche.

Cette déclaration vise en particulier les remarques faites par le sénateur Lloyd Bentjen, représentant démocrate du Texas et probable candidat à l'élection présidentielle de 1976, qui avait déclaré que M. Kissinger devrait cesser de porter *« trois casquettes à la fois »* — le secrétariat d'Etat, la direction du Conseil national de sécurité et les fonctions d'« ambassadeur itinérant » — et se consacrer à diriger le secrétariat d'Etat. D'autres membres du Congrès ont, depuis, vivement critiqué l'action diplomatique de M. Kissinger.

M. Nessen a, d'autre part, refusé de faire le moindre commentaire sur une déclaration de M. Charles Colson, ancien collaborateur de M. Richard Nixon, selon lequel l'ancien président lui aurait assuré, le 18 décembre 1973, que M. Kissinger était un homme *« parfois instable »* et que M. Gerald Ford serait incapable de le contrôler au cas où il accéderait à la présidence. Selon M. Colson, qui vient de purger une peine de sept mois de prison pour sa participation à l'affaire du Watergate, le commentaire de M. Nixon sur celui qui était alors le conseiller spécial de la Maison Blanche pour la question de sécurité était fondé sur un incident remontant à décembre 1972. A cette époque, M. Kissinger, qui venait de reprendre ses négociations secrètes avec les Nord-Vietnamiens dans la capitale française, aurait câblé à M. Nixon : *« Recommencez immédiatement les bombardements ; ces cinglés nous ont doublé. »* Le président aurait alors ordonné à M. Kissinger de continuer à négocier. *« Treize jours plus tard, toutefois,* a conclu M. Colson, *les bombardements reprenaient. »*

Chili

● A L'OCCASION DU VINGT-DEUXIEME ANNIVERSAIRE DE LA CENTRALE UNIQUE DES TRAVAILLEURS CHILIENS *(CUT)*, un meeting s'est tenu, le 10 février, à la Mutualité, à Paris. Au cours de cette manifestation — organisée par la C.G.T., la C.F.D.T., la Fédération de l'éducation nationale et le collectif de solidarité avec le Chili, qui regroupe les partis et mouvements de jeunesse de la gauche classique — M. Luis Figueroa, président en exil de la CUT, a appelé à la création d'un *« vaste front antifasciste »* pour lutter contre la junte militaire de Santiago.

A travers le monde

Cuba

● *L'IRAN ET CUBA* ont décidé d'établir des relations diplomatiques et procéderont à un échange d'ambassadeurs dans un proche avenir, a annoncé, le lundi 10 février, la radio de La Havane. — *(A.P.)*

Iran

● LE CHAH D'IRAN, qui réside actuellement à Saint-Moritz, s'est entretenu dimanche 9 février avec le roi Hussein de Jordanie, qu'il avait invité à lui rendre visite (le souverain hachémite séjourne trois ou quatre jours dans la station. L'empereur avait rencontré la veille le président Senghor, du Sénégal. — *(A.F.P., Reuter.)*

Pérou

● LES EMEUTES DE LIMA ONT FAIT 86 morts et 162 blessés, annonce un communiqué gouvernemental du 10 février. Seules 61 victimes ont été identifiées, et leurs corps ont été remis aux familles ; les 25 autres ont été enterrées dans des fosses communes. Aucun militaire et aucun policier n'aurait péri. En revanche, 7 policiers ont été blessés lors de l'assaut de la caserne La Victoria, assure le communiqué. Enfin, 1 012 personnes étaient détenues, le 10 février, pour avoir participé au pillage de magasins. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Libres opinions

A PROPOS DE LA C.S.C.E.

Quelle Europe ?

par RAYMOND GUYOT (*)

GEOGRAPHIQUEMENT, le général de Gaulle l'avait située « de l'Atlantique à l'Oural » voulant lui donner ainsi toute sa dimension géographique, politique, économique, mais aussi sa diversité.

Actuellement, elle est divisée, subdivisée selon les problèmes à résoudre : économiques, agricoles, financiers ou militaires. En dépit de cet état de fait, au printemps 1973 se produisit un événement considérable pour l'avenir de notre continent, la réunion de la C.S.C.E. (1). Les ministres des affaires étrangères de trente-trois pays d'Europe, auxquels s'étaient joints ceux des Etats-Unis et du Canada, se réunissaient à Helsinki à l'invitation du président Kekkonen.

Deux décisions capitales furent adoptées : d'une part, les principes fondamentaux pour l'ordre du jour de la conférence finale au plus haut niveau : non-recours à la menace ou à l'emploi de la force, inviolabilité des frontières, intégrité territoriale des Etats, règlement pacifique des différends, non-intervention dans les affaires intérieures (chacun respectant les fondements politiques, économiques et culturels des autres Etats), respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, coopération entre les Etats, exécution des obligations assumées conformément au droit international ; d'autre part, le « mécanisme » de la préparation de la convocation était décidé : réunion à Genève des représentants et d'experts de *tous les pays pour la rédaction des textes sur la base des principes* adoptés à Helsinki suivant la méthode de « consensus » ; ces travaux terminés devaient être suivis de la réunion de la phase finale pour adoption des textes, sorte de déclaration solennelle des peuples d'Europe.

***

Après cet accord plein de promesses, les diplomates et les experts ont travaillé à Genève sur ces bases à la rédaction du document final. Selon des informations de sources diverses, et celles fournies aux délégations venues de France, la rédaction des textes était, dans l'ensemble, avant la séparation de décembre, terminée pour les questions relatives à la sécurité en Europe y compris certains aspects militaires, à la coopération dans le domaine de l'économie, de la science et de la technique, de l'environnement, à la coopération dans le domaine humanitaire, de la culture, de l'éducation, des contacts entre les personnes. Sur les suites à donner à la conférence finale, des *difficultés demeurent. La France*, notamment, voudrait reporter à trois années après la fin de la conférence l'organisation de l'application des décisions prises. Cependant, là aussi, si l'opinion publique se manifeste, un consensus devrait être obtenu.

Ainsi des résultats substantiels sont obtenus, mais l'acte décisif reste à accomplir, et cet acte est politique comme l'écrivait M. René Maheu, ancien directeur de l'UNESCO : « *Les discussions techniques qui ont marqué cette phase sont arrivées à un point où le succès ou l'échec de la conférence ne dépendent plus que de décisions politiques globales* » (*le Monde* 4 décembre 1974).

Jusqu'ici cette décision politique n'a pas été prise par le gouvernement français et cela explique que la délégation française à Genève, à différentes reprises, a remis en question des points déjà rédigés, freinant ainsi les travaux de la deuxième phase. En sacrifiant l'indépendance de la France, lors des entretiens Pompidou-Nixon, puis de la rencontre Ford-Giscard d'Estaing à la Martinique, la politique française ne s'est jamais affirmée avec continuité et fermeté pour une réelle coopération avec tous les pays d'Europe.

Comment les diplomates et les experts français pourraient-ils trouver des solutions aux problèmes posés, quand les représentants les plus qualifiés de la politique française font des déclarations aussi contradictoires que celles-ci : tandis que Giscard d'Estaing reconnaissait dans le communiqué de la rencontre de Rambouillet avec Leonid Brejnev que « sont créées de bonnes prémices pour la conclusion, à bref délai, de la conférence, et pour la tenue de sa troisième phase et la signature des documents finals au niveau le plus élevé », quelques jours après, le ministre français des affaires étrangères, contresignait — et ce ne pouvait être une position personnelle — le communiqué du conseil ministériel de l'OTAN stipulant, au sujet des travaux de la C.S.C.E. : « *Des questions importantes doivent encore être résolues dont les solutions doivent être recherchées patiemment...* »

Ces positions ambiguës, contradictoires, ne sont pas le seul fait de la diplomatie française. Elles doivent être imputées à l'emprise grandissante, en Europe, de la politique américaine, à l'activité déployée pour renforcer l'OTAN, selon la formule de M. Kissinger à Los Angeles : « Le « leadership » américain est indispensable. »

En Allemagne fédérale aussi se développe une campagne contre la détente. Elle est, en général, dirigée contre la République démocratique allemande, mettant en cause la C.S.C.E. Tel ce magazine de Bonn, *Allemagne internationale*, de décembre 1974, qui sous la plume de Heinz Möller affirme que « *la R.F.A., en ce qui la concerne, verrait d'un mauvais œil que la Conférence européenne de sécurité — pour complaire à M. Brejnev — se termine sur un compromis plus ou moins « bricolé » qui omettrait de condamner les entraves mises par la R.D.A. à la libre circulation entre les deux Allemagnes* ». Il faut ajouter à cette pièce du dossier contre la détente l'affirmation récente du chancelier Schmidt choisissant l'empire américain avant l'Europe.

***

Alors que se manifeste de façon aussi précise l'activité des forces hostiles à la détente, au désarmement, à la coopération, objet des travaux de la C.S.C.E., on laisse à penser, dans la presse française en particulier, que les difficultés rencontrées pour obtenir un consensus sur les questions mineures restées en suspens seraient le fait soit de l'« état de santé » de Leonid Brejnev, soit de la dégradation des relations soviéto-américaines après le refus de l'U.R.S.S. d'accepter la loi discriminatoire sur le commerce extérieur U.R.S.S.-Etats-Unis. On tente ainsi d'imputer par avance un échec possible de cette deuxième phase à l'attitude de la diplomatie soviétique.

Le Comité international pour la sécurité et la coopération européenne, réuni à Bruxelles (30 janvier-2 février), a confirmé l'initiative qu'il avait prise en novembre de convoquer du 27 au 30 avril à Bruxelles une *assemblée des forces représentant* l'opinion publique européenne ayant pour objectif de discuter de la conclusion rapide de la C.S.C.E. et du développement ultérieur de la détente et de la coopération en Europe.

Le succès de la C.S.C.E. dans une période où les peuples d'Europe sont inquiets des difficultés de leur pays, de l'importance donnée à l'armement atomique, de l'accroissement des dépenses d'armements dont ils font les frais, ce succès ouvrirait des horizons nouveaux.

En effet, la voie serait ouverte sur notre continent à un essor sans précédent de la coopération dans tous les domaines entre tous les pays d'Europe et en même temps à la réduction des forces armées en Europe centrale qui fait l'objet des négociations de Vienne, à la diminution des budgets militaires, à des pas en avant dans la voie de la dissolution des blocs existant en Europe (OTAN-traité de Varsovie), étape vers le désarmement général et contrôlé.

Déjà *aujourd'hui le développement* des échanges, les premiers entretiens entre la C.E.E. et le Comecon, les résultats obtenus à Vienne pour la réduction des forces armées en Europe centrale, sont autant de facteurs qui concourent au succès de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe.

Pour bâtir la paix, plus que jamais l'intervention des peuples est indispensable. Nous agissons en commun avec toutes les forces pacifiques pour ce noble but.

(*) Sénateur communiste de Paris, membre de la présidence du Conseil mondial de la paix.

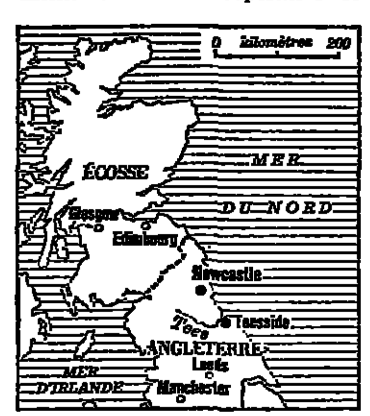
(1) Conférence pour la sécurité et la coopération européenne.

« Drôle de crise » en Angleterre

(Suite de la première page.)

Pourtant, à la Société coopérative du nord-est — 5 000 m2 de magasin en plein centre de Newcastle, sept mille employés, — les affaires sont, nous dit-on, tout à fait normales. On n'enregistre aucune baisse sensible des ventes de produits alimentaires ou de vêtements, pas plus que de gros équipement ménager. Les récepteurs de télévision en couleurs — 199 livres pour une marque japonaise connue — se sont aussi bien vendus qu'en 1973, année du mariage de la princesse Anne. « *Il est vrai*, nous précise le directeur, *qu'en 1974 Newcastle est arrivée en finale de la coupe nationale de football !* »

Il est vrai aussi que la moitié des ventes de produits non alimentaires de la coopérative se



fait à crédit, que les salaires britanniques sont payés tous les huit jours, ce qui accélère la rotation du budget familial, et que les allocations de chômage sont substantielles dans la métallurgie, au moins pendant les premières semaines. Il est vrai, encore, que les « geordies » — les « gueules noires » du Nord-Est — sont plus doués encore que les autres Britanniques pour le sport national qu'est devenu le *stretching the pound* (allonger le pouvoir d'achat de la livre). Les ménagères attendent patiemment les soldes semestriels pour équiper leur famille, et les magasins d'alimentation se livrent une féroce bataille des prix. On pouvait, en janvier, faire *d'étonnantes affaires dans* les boutiques de Newcastle : moquette en laine et fibre synthétique à 4 livres le yard carré (environ 40 F le m2), chaine de stéréophonie de bonne marque pour l'équivalent de 1 000 francs, un aller et retour pour Johannesburg pour 165 livres, etc., etc.

Non au référendum

« *Je n'aime pas me priver, mais j'en veux pour mon argent* », nous expliquait une habitante du quartier populaire de Byker qui vit d'une pension de maladie de 14 livres par semaine. Le loyer de son appartement neuf — un living-room, une grande cuisine, deux chambres — est de 36 livres par mois. Il est payé pour moitié par son dernier fils qui vit avec elle et qui gagne 40 livres par semaine comme ajusteur aux chantiers navals. Mme Anderson ne se plaint pas. Elle est née dans une famille de quinze enfants. Son père est descendu à la mine à l'âge de neuf ans, sa mère à onze ans. Pétulante malgré une santé précaire, elle s'occupe des « vieux » de son quartier et bombarde la municipalité de lettres de protestation pour les malfaçons de son nouveau logement.

M. Jeremy Beecham, conseiller municipal chargé des affaires sociales, estime que, dans certaines familles, la situation s'est dégradée depuis un an : la moitié, environ, des bénéficiaires de l'allocation logement ont demandé une aide supplémentaire à la municipalité. Le nombre des notes de mazout impayées augmente bien que l'hiver soit — pour l'instant du moins — exceptionnellement doux. Il semble, aussi, que les difficultés économiques aggravent l'instabilité de certains foyers : le nombre *des enfants pris en* charge par l'action sociale s'est accru ces derniers mois.

La bourgeoisie locale suit avec inquiétude la détérioration de la bourse. Elle commente avec acrimonie les décisions de la municipalité à majorité travailliste et raconte, non sans une amère satisfaction, que six des meilleurs médecins spécialistes de la ville s'apprêtent à émigrer au Canada, en Australie ou en Nouvelle-Zélande, « *pour échapper à la « médecine socialiste » et enfin gagner leur vie comme ils le méritent* ». Cela dit, elle admet que son niveau de vie n'a guère baissé depuis un an...

M. Tom Urwin, député travailliste de Houghton-le-Spring, près de Durham, est inquiet. Il estime que ses concitoyens ne se rendent pas compte de la gravité de la situation. Dans sa circonscription, qui compte pourtant sept puits de mine encore en activité, il y a déjà 12 % de chômeurs dans la population masculine.

Travailliste « du centre gauche » — il y tient — M. Urwin est déchiré entre son souhait de voir nationaliser le plus grand nombre de grosses industries et sa conviction que sa région ne peut se passer des investissements privés. Délégué au Conseil de l'Europe, il éprouve les mêmes hésitations devant la C.E.E. « *Si nous avions adhéré dès 1953 à la Communauté du charbon et de l'acier*, dit-il, *nous n'aurions plus de problèmes aujourd'hui. Mais le référendum promis par le Labour sur l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté européenne tombe mal. S'il y avait une alternative, je voterais sans doute « non », mais nous ne pouvons pas nous le permettre.* »

A Teeside, les « shopstewards » (délégués d'ateliers) de la British Steel Corporation n'ont pas ces crises de conscience. La situation de l'emploi est meilleure à Teeside qu'à Newcastle même et les responsables syndicaux de l'industrie sidérurgique ne veulent pas que leur région se transforme en un énorme dépôt de pétrole, comme certaines informations le laissent périodiquement entendre. Ils ne désirent pas, non plus, que la C.E.E. « *contrôle l'industrie sidérurgique britannique* ». Ce serait évidemment différent, disent-ils, si l'acier était nationalisé dans les autres pays de la Communauté comme il l'est en Grande-Bretagne depuis 1967, et si ces autres pays avaient tous des gouvernements socialistes. En attendant cet âge d'or, les « shopstewards » de la British Steel feront voter « non » au référendum de M. Wilson.

Pour ces hommes massifs, aux idées simples, fiers de leur travail et de leurs responsabilités, l'*Europe* est visiblement quelque chose d'étranger. A quelques kilomètres de là, on peut prendre le ferry-boat pour Oslo et Bergen. A Teeside comme à Newcastle, on cultive le souvenir des Vikings, et la zone de libre-échange est beaucoup plus proche par la géographie, l'histoire et la culture que la Communauté de Bruxelles et de Rome.

NICOLE BERNHEIM.

Prochain article :

CHEZ LES MINEURS « DURS » DU YORKSHIRE

LES ÉCONOMIES DE LA REINE...

De notre correspondant

Londres. — *La reine Elizabeth est victime de l'inflation et elle a résolu de donner à ses sujets l'exemple des restrictions. Invoquant les difficultés économiques du pays, la souveraine renonce provisoirement à rénover son château de Sandringham.*

Au lieu de résider quelques semaines par an dans sa demeure du nord de l'Angleterre, qui compte trois cent soixante-cinq pièces, la famille royale se contentera désormais d'occuper la ferme voisine et ses huit chambres à coucher. En décembre dernier, la reine avait, pour la première fois, reçu ses familiers dans ce qui était naguère une maison de métayer. Peut-être a-t-elle, après cette expérience, découvert qu'il est aussi agréable et parfaitement tolérable de vivre dans ce cadre plus intime que les salles immenses et les corridors réfrigérants du vieux manoir.

Le palais de Buckingham a annoncé que la modernisation de Sandringham ne s'imposait pas, alors que « beaucoup de gens doivent faire face à des difficultés économiques ». *La dépense, pourtant, n'incombait pas au Trésor public. La rénovation de Sandringham devait être financée par les ressources propres de la reine qui, en dépit de l'inflation, demeurent sans aucun doute substantielles.*

Les travaux avaient commencé l'année dernière, et neuf des chambres réservées au personnel de Sandringham avaient été démolies. La reconstruction du château devait, en principe, coûter entre 250 mille et 400 mille livres.

Buckingham Palace a aussi annoncé que la souveraine envisage d'ouvrir Sandringham aux visiteurs. Cette décision ne fera d'ailleurs que poursuivre une politique amorcée il y a vingt ans, lorsque le parc de la résidence royale — et sa cafétéria — est devenu accessible aux touristes, moyennant une modeste contribution financière. — J. W.

AFRIQUE

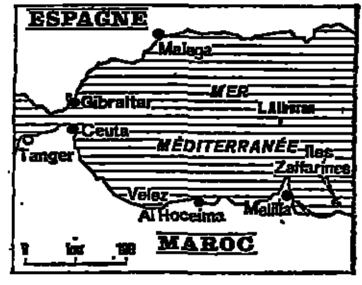
Maroc

La tension croît entre Madrid et Rabat à propos des « présides » espagnols

Une certaine tension se manifeste entre Madrid et Rabat à la suite de l'envoi, samedi dernier, par l'Espagne, d'une force navale à Ceuta et Melilla, enclaves espagnoles situées sur la côte méditerranéenne du Maroc. Le gouvernement de Rabat revendique ces territoires, et a saisi le 30 janvier dernier le comité de décolonisation des Nations unies. M. Ahmed Laraki, ministre marocain des affaires étrangères, a déclaré dimanche soir en arrivant à Ryad, capitale de l'Arabie Saoudite, que son pays avait envoyé de toute urgence aux Nations unies un mémorandum pour protester contre l'épreuve de force engagée « dans les eaux territoriales marocaines ». *A Madrid, l'agence de presse Europa a annoncé lundi que l'escadre espagnole envoyée à Ceuta et Melilla était prête à toute éventualité.*

De notre correspondant

Rabat. — Toute la presse marocaine a fait état le lundi 10 février, sous de larges titres, de l'envoi d'une force navale espagnole à Ceuta et Melilla. D'après des dépêches de Madrid, reproduites par les journaux



Les présides sont des « places de souveraineté » espagnoles situées sur la côte marocaine de la Méditerranée. On distingue les présides majeurs — les villes de Ceuta et de Melilla — et les présides mineurs, constitués par les penons (îlots rocheux proches de la côte) d'Al Hoceima et de Velez, et les îles Zaffarines. L'ensemble de ces places couvre une superficie de trente et un kilomètres carrés, sur laquelle vivent quelque cent soixante mille habitants, d'origine espagnole dans une proportion de plus de 90 %. En raison de leur situation géographique, les présides majeurs offrent un intérêt économique et stratégique incontestable. C'est de Ceuta que les troupes arabes de Tarik partirent en 710 pour envahir l'Espagne. Cette ville, conquise par les Portugais en 1415, devint préside espagnol en 1580. Mélilla, quant à elle, est espagnole depuis 1497, date de sa construction. Les présides mineurs abritent seulement de petites garnisons.

marocains, deux escorteurs et deux transporteurs (ayant à bord l'un un bataillon d'infanterie de marine, l'autre des chars) sont arrivés le 8 février à Melilla en même temps qu'un submersible et des hélicoptères armés. Une force moins importante aurait été dirigée sur Ceuta.

L'agence marocaine Maghreb Arabe Press, qui se réfère à des sources autorisées, indique que le gouvernement de Rabat *« suit de très près la situation »*. Des journaux comme *l'Opinion*, du parti de l'Istiqlal, et *Maghreb Informations*, de l'Union marocaine du travail, parlent de manœuvres d'intimidation. Tandis qu'ils s'interrogent sur ce que sera la réaction officielle, ils confirment la volonté des Marocains, fût-ce au prix d'une *« mobilisation populaire »*, de ne pas laisser subsister une souveraineté espagnole quelconque au Maroc. Pour les commentateurs, il est évident que ce déploiement de forces, qui vient renforcer les garnisons déjà importantes de Ceuta et Melilla, est une réponse inadmissible à la récente demande marocaine d'*inscription à l'ordre* du jour de la prochaine réunion du comité de décolonisation de l'ONU de la question des enclaves espagnoles du nord du royaume, en vue de leur restitution à l'Etat marocain (*le Monde* du 7 février).

Cette demande concerne les présides majeurs que sont Ceuta et Melilla et les présides mineurs constitués par les îles Zaffarines, le *penon* (îlot) de Velez et celui de Al Hoceima, proches de la côte marocaine de la Méditerranée. Le Maroc demande qu'un terme soit mis à la *« situation coloniale »* de ces territoires (qui furent à l'origine des lieux de détention), et que la souveraineté marocaine s'y exerce désormais. Cette démarche a provoqué ici un consensus national analogue à celui qui se manifesta l'année dernière au mois de juillet, lorsque le roi Hasan II, dans un message au général Franco, marqua sa volonté de donner un coup d'arrêt à la politique de Madrid au Sahara espagnol.

La visite de M. Kreisky

Ces questions ont été évoquées lundi lors d'une conférence de presse donnée par le chancelier autrichien, M. Kreisky, qui venait d'être reçu à Fès par le roi Hassan II. M. Kreisky conduit une délégation de l'Internationale socialiste, qui a commencé par le Maroc une tournée d'information dans les pays d'Afrique du Nord. Interrogé par un journaliste, le chancelier a estimé qu'il s'agissait de parvenir, en ce qui concerne le Sahara espagnol, à une décolonisation. *« L'Internationale socialiste*, a dit aussi M. Kreisky, à propos des « territoires occupés » par l'Espagne au Sahara, à Ceuta et Melilla, *a toujours eu une attitude ferme à l'égard des problèmes de décolonisation. »*

L'Internationale socialiste, en revanche, ne considère pas que l'occupation de la Palestine par Israël constitue *« un acte de colonialisme »*, avait précisé auparavant le chancelier. *« Nous ne faisons pas une concurrence déloyale à MM. Kissinger et Gromyko »*, avait-il déclaré au début de sa conférence de presse. Par cette boutade, il entendait signifier que l'Internationale socialiste avait pour seule ambition, en envoyant une délégation à Rabat, Alger, Tunis et Tripoli, de recueillir le point de vue des dirigeants à propos du conflit israélo-arabe.

Répondant, à titre personnel, à une question sur l'émigration des juifs soviétiques, M. Kreisky a déclaré :

« Cette émigration ne se fait plus par l'intermédiaire du camp de Schönau, qui a été fermé. Les juifs soviétiques se présentent à nos frontières non point en groupe, mais individuellement, comme de simples voyageurs. L'Autriche ne peut les refouler, car, en raison de sa situation géographique et de sa politique à l'égard des émigrés, elle est un pays d'accueil. Nous ne refusons personne. Il y a chez nous des réfugiés de toutes nationalités : 200 000 Hongrois, 50 000 Tchèques ou Slovaques, 2 000 Ougandais, une centaine de Chiliens... Une partie des juifs soviétiques vont ensuite en Israël, mais beaucoup se rendent aux Etats-Unis, au Canada ou en Australie. D'autres restent en Autriche, qui est et entend demeurer un pays ouvert. »

LOUIS GRAVIER.

Éthiopie

L'armée aurait rompu l'encerclement d'Asmara

(Suite de la première page.)

« L'armée est bloquée dans ses casernes, dit l'un d'eux. *Les forces du F.L.E. et du F.P.L.* (1) *sont concentrées autour de la ville, à 3 ou 4 kilomètres. Elles contrôlent deux routes d'accès, celles de Keren et de Massaoua. Le F.L.E. continue de recevoir des armes et des munitions en grande quantité. A la frontière du Soudan, le transport du ravitaillement se fait désormais par camions. »*

Qu'ils lancent ou non une offensive de plus grande ampleur dans les jours prochains, les Erythréens paraissent soucieux de démontrer leur puissance sur le terrain, au moment où des contacts ont été indirectement renoués avec Addis par l'intermédiaire du Soudan. Le ministre soudanais de l'éducation, M. Mansour Kaled, arrivé dimanche à Addis-Abeba en compagnie de la délégation éthiopienne conduite par M. Michael Imru, ministre de l'information, qui rentrait d'une tournée diplomatique dans les pays arabes, s'efforce de négocier une trêve permettant à la session de l'O.U.A. de se dérouler normalement. D'après des informations recueillies dans les milieux diplomatiques africains d'Addis, les Erythréens souhaitent obtenir, en échange d'une trêve, que le problème de l'Erythrée soit publiquement évoqué à l'O.U.A. et que, *« placée devant ce cas de conscience, l'Afrique prenne ses responsabilités »*.

Dans cette perspective, on craint à Addis que la minorité érythréenne n'organise des attentats dans la capitale, et les mesures de sécurité ont été renforcées autour des principaux édifices publics et du siège de l'O.U.A.

La presse éthiopienne ne fait pas état de la situation et se contente d'allusions au « banditisme ».

Calme à Addis-Abeba

« Allez-vous donc, vous aussi, écrire que l'Ethiopie tout entière sombre dans le chaos ? » Ce n'est pas un militaire, mais un intellectuel éthiopien, hier encore fort réticent à l'égard du « socialisme en uniforme », qui pose cette question. Tout serait-il donc *« mensonges et propagande »* ? *« L'Erythrée virtuellement perdue »*, les *« campagnes en révolte »*, *« Addis en proie à la panique »*. En évoquant cette question avec des Ethiopiens de la capitale, après une nouvelle randonnée dans les environs d'Addis, on en vient à se demander s'il est décidemment possible — s'il sera jamais possible — en Ethiopie de démêler le vrai du faux, la rumeur de l'information précise.

C'est vrai qu'il est abusif de parler de panique à Addis, inexact de décrire un aéroport « pris d'assaut » par les résidents étrangers, et qu'il n'y a pas de combats autour de la capitale. Pas la moindre queue devant les magasins, apparemment pas de difficultés de ravitaillement en essence (elle arrive d'Assab par une route que l'on disait coupée). Pas de couvre-feu avant minuit, ni de manifestation d'aucune sorte.

Des contingents d'étudiants continuent de partir normalement pour la « campagne d'alphabétisation » (quatre mille ont quitté la capitale la semaine dernière). D'autres ont entrepris de distribuer dans les rues d'Addis le premier « petit livre rouge » éthiopien, qui définit, en amarhique et en anglais, les principes de base du socialisme, en expliquant notamment le programme de nationalisations. Seules traces de panique ici : les récits épouvantés *qu'ont rapportés d'Asmara* les quinze cents Italiens évacués la semaine dernière par les avions des Ethiopian Airlines et dont certains attendent d'être rapatriés en Italie.

Les campagnes sont-elles livrées au chaos et à des jacqueries sanglantes ? Dans toutes les provinces éthiopiennes, l'Erythrée exceptée, les autobus, camions et avions circulent normalement. Des voyageurs reviennent aujourd'hui d'Axoum, de Gondar, de Makale, ou des confins soudanais. Que disent-ils ? En gros, que dans les vieux fiefs amahras (Godjam, Begemder, une partie du Wollo) les propriétaires terriens s'inquiètent d'une réforme agraire qui risque de les déposséder. Impressionnés par l'avalanche de mesures socialistes prises — et parfois improvisées — par le conseil militaire, ils s'alarment de voir s'approcher une échéance qu'ils croyaient plus lointaine. Ils s'efforcent donc de dresser les paysans analphabètes contre ces militaires « rouges » qui, disent-ils, *« ne respectent plus la religion ni la terre, s'apprêtent à confisquer les petites propriétés et à jeter tous les prêtres en prison »*.

La révolte du Menz

Seule se confirme la révolte des deux fils du Ras Birou (Mesfen et Merid), dans les montagnes du Menz, à 150 kilomètres d'Addis-Abeba. Ce ne sont pas des témoignages clandestins qui ont permis de révéler l'existence de cette affaire, mais un communiqué officiel, repris par une dépêche de l'ENA (agence éthiopienne d'information) en date du 30 janvier. L'ENA affirmait à cette occasion que les richissimes frères Birou avaient hérité de leur père quelque 900 000 hectares, et devaient au Trésor éthiopien 3 millions de dollars d'impôts. La police éthiopienne a essayé d'arrêter les deux hommes et s'est heurtée à la résistance armée de leurs métayers dans une région difficilement accessible (2). Plusieurs policiers ont été tués, et les frères Birou demeurent insaisissables. Il ne semble pas néanmoins que l'agitation du Menz ait fait tache d'huile.

La semaine dernière une délégation du conseil militaire s'est rendue dans le Menz pour convaincre les paysans qu'on leur mentait, que le régime socialiste respecterait la liberté des cultes, ne toucherait pas aux prêtres et ne confisquerait la terre qu'à ceux qui l'ont indûment accaparée. Une véritable tournée de contre-propagande Il en faudra d'autres.

Un jeune expert agricole d'Addis et un journaliste de Radio Voice of Gospel tirent séparément des leçons analogues de cet événement. L'application de la réforme agraire — encore différée, puisqu'elle devait commencer la semaine dernière — va effectivement *heurter de plein fouet* l'enchevêtrement d'intérêts mercantiles, de fidélités féodales, de traditionalisme et d'ignorance qui forme encore la trame du vieux monde agraire éthiopien. C'est à cette épreuve qu'on mesurera l'authenticité du socialisme.

Or *« il est évident*, pour reprendre les paroles d'un étudiant, *que les masses éthiopiennes ne sont pas encore prêtes à assimiler un socialisme qu'elles ne comprennent pas »*. Il n'est pas moins évident que le conseil militaire ne pourra indéfiniment ajourner une réforme aussi prioritaire sous peine de pratiquer *de facto* la même politique foncière que celle que l'on reprochait à l'ancien régime.

De l'avis unanime, toutefois, c'est essentiellement en pays *amahra que* la réforme agraire peut devenir dangereuse pour le régime. La minorité amahra bénéficie dans ces régions d'une situation quasi coloniale (terres conquises jadis sur les autres ethnies, et déjà partagées). Elle ne renoncera pas facilement à de vieux privilèges hérités de l'histoire.

S'ils affirment leur volonté d'aller de l'avant vers le socialisme agraire (on parle à mots couverts de nationaliser l'ensemble des terres), les militaires s'entourent néanmoins de précautions « tactiques ». Un grand séminaire, consacré à la réforme agraire, réunit depuis quelques jours plusieurs dizaines d'experts civils. Le conseil militaire se garde bien de toucher inconsidérément aux régions les plus explosives. Rien, par exemple, n'a encore été entrepris contre les spéculations « scandaleuses » (dans la vallée de l'Aouache) d'Ali Mirah, chef des nomades Danakils, qui, en échange de ce sursis, observe à l'égard d'Addis une prudente neutralité.

Parvenus au terme de ces *« explications révolutionnaires »*, nos interlocuteurs éthiopiens, sans minimiser les risques d'un *« dérapage à droite »* du pouvoir militaire, *« trop coupé des masses »*, affirment qu'ils *« croient encore au socialisme éthiopien »*. Les éditorialistes de la presse écrite expriment la même conviction sur un mode plus grandiloquent : *« De l'extérieur et de l'intérieur, les forces déchaînées du mal se donnent libre cours, mais le peuple de toute l'Ethiopie vaincra. »* (*Addis-Soir* du 5 février.) Cette autre façon de *« conjurer les calomnies »* n'est évidemment pas la plus convaincante.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(1) Front de libération de l'Erythrée et Front populaire de libération.

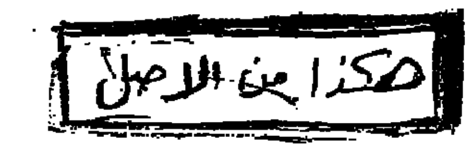
(2) Les frères Birou avaient redistribué voici quelques années, dans le Menz, une partie de leurs immenses propriétés. Cela expliquerait la popularité (relative) dont ils jouissent sur place parmi les paysans.

Rhodésie

LE MINISTRE SUD-AFRICAIN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A RENCONTRÉ LES DIRIGEANTS NATIONALISTES

Salisbury (A.F.P., Reuter). — M. Hilgard Muller, ministre sud-africain des affaires étrangères, s'est entretenu secrètement, le dimanche 9 février à Lusaka, avec des dirigeants nationalistes rhodésiens de l'A.N.C. (Conseil national africain). Les discussions ont principalement porté sur le maintien d'une force de police sud-africaine en Rhodésie, considéré par les nationalistes comme un obstacle à un règlement constitutionnel.





PROCHE-ORIENT

LA PREMIÈRE JOURNÉE DE M. KISSINGER EN ISRAËL

Le Likoud demande des élections générales au cas où le gouvernement accepterait de restituer les cols et les puits de pétrole

De notre correspondant

Jérusalem. — Le petit déjeuner de ce mardi matin et le dîner de lundi ont permis à MM. Rabin et Kissinger d'avoir des entretiens en tête à tête. Ce sont, selon des milieux informés, les entretiens les plus importants qu'aura eus en Israël le secrétaire d'Etat. Ils ont été suivis de réunions de travail avec l'ensemble des collaborateurs des deux hommes. Les déclarations faites par les porte-parole israélien et américain ne permettent pas, bien entendu, de se faire une idée précise de la teneur des conversations. Un collaborateur de M. Ygal Allon a insisté sur le caractère « *vraiment amical et très chaleureux* » de l'atmosphère qui a régné au cours des rencontres.

En débarquant sous la tempête à l'aéroport Ben-Gourion, M. Kissinger avait d'ailleurs tenu à exprimer sa satisfaction devant la réaffirmation, formulée la veille par le conseil des ministres israélien, de son approbation de la politique du « pas à pas ». Faisant allusion à la conférence de Genève, qui pourrait se réunir dès qu'un accord israélo-égyptien aura été conclu, il n'a pas exclu qu'une autre forme pourrait être donnée par la suite aux efforts de conciliation. De leur côté, les dirigeants israéliens multiplient eux aussi les allusions à Genève, en affirmant qu'on avait tort de croire qu'Israël y voyait un affreux guet-apens. Mais, pour Jérusalem, Genève ne serait utile qu'après un déblocage réel de la situation par la conclusion d'un accord avec Le Caire. C'est à cela que s'emploie M. Kissinger, qui sera mercredi l'hôte des Egyptiens et reviendra jeudi à Jérusalem.

Selon les journalistes américains qui accompagnent le secrétaire d'Etat — celui-ci s'entretient souvent avec eux durant ce voyage, — M. Kissinger s'efforcerait d'obtenir des Israéliens leur consentement à une formule selon laquelle l'Egypte s'engagerait *envers les Etats-Unis à observer la non-belligérance pour* une période de trois à cinq ans. En échange, Israël abandonnerait la ligne des cols et les puits de pétrole d'Abou-Rodeiss. De leur côté, les Egyptiens mettraient fin, durant cette période, à la guerre économique et diplomatique et permettraient le passage dans le canal de Suez de marchandises en provenance ou à destination d'Israël, mais sans pavillon israélien. Les Américains se porteraient garants de l'accord.

Ce schéma n'a été confirmé par aucun porte-parole, même à titre privé, mais il paraît bien être le seul concevable entre les positions des deux camps. Il offre à l'Egypte un repli substantiel des troupes israéliennes, sans l'amener à prendre le moindre engagement direct envers Israël. En revanche il ne sera pas très facile de faire admettre une telle solution à l'opinion israélienne, qui voit dans les cols et le pétrole d'Abou-Rodeiss un atout majeur pour la sécurité du pays.

Le groupe d'opposition nationaliste Likoud a annoncé lundi qu'il demanderait la dissolution du Parlement et de nouvelles élections si le gouvernement évacuait sans contrepartie valable les « lignes de défense » du Sinaï.

Dans un éditorial intitulé « Où nous mène-t-il ? », le *Haaretz* se demande ce mardi si M. Kissinger veut vraiment chercher un règlement convenable pour tous, ou s'il veut à tout prix un succès personnel. « *M. Kissinger devrait savoir*, écrit *Haaretz*, *qu'au gouvernement et à la Knesset la majorité est opposée à toute concession unilatérale.* »

ANDRÉ SCEMAMA.



(Dessin de PLANTU.)

Une excursion dans le golfe Persique

Sous le titre « Une excursion dans le golfe Persique », la revue américaine « Time » donne, dans son numéro du 10 février, de nouvelles précisions sur les plans d'intervention dans le golfe préparés par les experts du Pentagone.

Suivant ces plans, toute action serait concentrée en direction des pays arabes du golfe, qui extraient à eux seuls 34 % du pétrole de l'OPEP et possèdent 40 % des réserves mondiales connues. La cible principale serait l'Arabie Saoudite. Une force de frappe aéronavale serait en mesure de débarquer quatre divisions dans la zone de puits de Ghawar et sur les jetées de chargement du port construit par les Etats-Unis à Dhahran.

L'éventualité prévue est celle d'un arrêt des livraisons de pétrole à l'Occident à la suite d'une nouvelle guerre au Proche-Orient. Sur un ordre de la Maison Blanche, deux forces de frappe massives interviendraient. L'une se dirigerait, à travers le détroit de Malacca et l'océan Indien, vers le golfe Persique. Elle comprendrait des porte-avions, dont les appareils s'assureraient la maîtrise de l'air, et des navires transportant au moins une division de « marines » (quinze mille hommes). La deuxième force comprendrait deux brigades de la 82e division aéroportée (sept mille six cents hommes), actuellement stationnée à Fort-Bragg (Caroline du Nord). Ces brigades seraient acheminées vers la base aérienne d'Hatserim, en Israël, et y attendraient les ordres.

Plusieurs bataillons aéroportés seraient ensuite lancés sur Ghawar et Dhahran pour empêcher les Saoudiens de faire sauter les raffineries, les citernes et les puits de production. Après s'être emparés de l'aérodrome de Dhahran — construit par les Etats-Unis, donc familier, — ils attendraient le reste de la division. Une escadre de C-5-A, de C-141 et de C-130 débarquerait non seulement l'artillerie et l'infanterie de soutien, mais aussi des ingénieurs, qui remettraient en état, le cas échéant, les installations pétrolières. Trois jours après l'assaut aéroporté, les unités de « marines » débarqueraient par hélicoptères et dans des chalands.

ALGÉRIE-PRESSE-SERVICE : une tentative suspecte.

Alger (*A.F.P.*). — La tournée de M. Henry Kissinger au Proche-Orient, « *loin d'apporter quelque espoir d'évolution du conflit, en raison des dernières déclarations des dirigeants américains et israéliens, s'annonce plutôt vouée à l'impasse* », estime lundi l'agence Algérie Presse Service.

Selon l'agence algérienne, « *l'intransigeance du régime sioniste, marquée par le refus d'accorder une concession quelconque qui pourrait faire évoluer un tant soit peu la situation, en est la principale cause, d'ailleurs entretenue par Washington, qui ne veut en aucun cas forcer la main à celui qui demeure toujours son plus grand allié dans la région proche-orientale. En raison de ce parti pris, toute tentative de solution qui pourrait venir des dirigeants de la Maison Blanche ne peut être considérée* a priori *que comme suspecte par les pays arabes.* »

L'A.P.S. déclare, d'autre part, que « *la prochaine visite du secrétaire d'Etat Kissinger dans les pays arabes du Proche-Orient s'effectuera sans que celui-ci soit revenu sur les déclarations qu'il a faites récemment et qui laissaient planer une menace d'agression contre eux.* »

UN SOLDAT AVOUE ÊTRE L'AUTEUR DE L'ATTENTAT DE NATANYA

Natanya (*UPI*). — Un soldat israélien âgé de dix-neuf ans, Ezra Avraham, a reconnu lundi 10 février être l'auteur de l'attentat à la grenade commis la semaine dernière dans une discothèque de Natanya, qui avait fait six morts et vingt-six blessés.

Avraham a déclaré qu'il avait lancé la grenade parce que le directeur du club l'avait insulté et a regretté qu'il y ait eu des victimes.

Iran

NOUVEAUX ACHATS D'ARMEMENT AUX ÉTATS-UNIS

Washington (A.F.P.). — L'Iran a acheté aux Etats-Unis six escorteurs d'escadre dotés de missiles antiaériens plus modernes que ceux *équipant pour le moment les bâtiments* identiques dont dispose la marine américaine. Ces navires, dont le prix est de 110 millions de dollars (environ 480 millions de francs) par unité, viennent s'ajouter à l'arsenal que s'est constitué l'Iran, qui dépasse jusqu'à présent 7 milliards de dollars (environ 30 milliards de francs) de matériel militaire américain.

Selon les milieux proches du Pentagone, parmi les dernières commandes de l'Iran figurent quatre-vingts chasseurs F-14, pour un total de 2 milliards de dollars (environ 8 800 millions de francs). Le Chah souhaite aussi se procurer trois douzaines de chasseurs-bombardiers F-5 E, des missiles antichars Tow et un dizaine d'avions de transport géants Galaxie.

Le magazine « Business Week » croit savoir que l'Iran achèterait des quadriréacteurs Boeing-747 pour son armée de l'air. La chaîne de production du C-5 A Galaxie de Lockheed est arrêtée et sa remise en route serait, selon les experts, extrêmement coûteuse.

Six Boeing-747, pouvant emporter chacun quatre cents personnes et 45 tonnes de fret, ont déjà été vendus à la compagnie Air Iran. Six autres appareils seraient livrés bientôt à Téhéran.

ASIE

Corée du Sud

MALGRÉ LA MONTÉE DES OPPOSITIONS

L'organisation du référendum sur la Constitution assure le président Park d'une forte majorité

De notre envoyé spécial

Séoul. — C'est au lendemain du Nouvel An lunaire, fête traditionnelle du pays, que va se dérouler, le *mercredi 12 février*, le référendum ordonné par le président Park Chung Hee. Le gouvernement en a fait un jour supplémentaire de vacances, souhaitant entretenir autour de la consultation populaire une atmosphère de détente et de réjouissances.

Seize millions de Sud-Coréens sont appelés aux urnes. Ils doivent dire s'ils sont favorables au maintien de la Constitution actuelle *et à la poursuite des réformes* dites de « revitalisation ». La Constitution a donné depuis deux ans des pouvoirs quasi dictatoriaux au président et la « revitalisation » — c'est le programme et le slogan du régime — a transformé la démocratie sud-coréenne en un régime autoritaire.

L'issue du scrutin ne fait pas de doute, le président aura une très forte majorité, mais on peut penser que la résistance au régime n'en deviendra que plus résolue dans les semaines et les mois à venir.

Cinq jours avant le scrutin, les deux principaux chefs de l'opposition, MM. Kim Young Sam, nouveau président du parti néo-démocrate, et Kim Dae Jong, que rendit fameux son kidnapping il y a deux ans, ont publié une déclaration qui donne à la population des consignes détaillées sur la façon de boycotter le référendum. C'est un événement parce que ces deux personnalités font taire leur rivalité pour s'unir, et n'hésitent pas à braver ouvertement le gouvernement.

Le procureur général de Séoul a aussitôt convoqué une conférence des autorités chargées des poursuites judiciaires, et annoncé que des punitions sévères frapperont les coupables, mais seulement après le référendum, afin de ne pas exciter les passions.

La campagne de dix jours qui a précédé le référendum s'est déroulée sous l'empire d'un décret-loi présidentiel datant de 1973, qui règle les conditions d'un tel scrutin. En vertu de ce texte, toute campagne pour ou contre le référendum ou pour ou contre la Constitution était strictement interdite aux partis politiques, aussi bien le parti gouvernemental que l'opposition.

Il est nécessaire cependant que les électeurs soient informés sur la procédure et le but de la consultation. Ce fut la tâche, pendant ces dix jours, d'un « comité central de direction des élections » et de *comités de direction ou de « guidance », établis dans les villes* et villages, les usines et les ateliers. Utilisant les salles publiques, des « *officiers de guidance* » ont éclairé la population sur la façon de bien voter, sur les mérites du régime.

Au précédent référendum, en novembre 1972 — la campagne s'était alors déroulée sous l'empire de la loi martiale — les votes favorables au président et à la Constitution avaient dépassé le pourcentage de 90 %. On dit que cette fois-ci le gouvernement, pour plus de crédibilité, s'est assigné pour objectif de recueillir environ 80 % des suffrages.

Un plébiscite

Le référendum constitue une réplique du président Park au renforcement de l'opposition au régime depuis l'automne dernier. Cette opposition a été stimulée par l'affaire du *Donga Ilbo*, le grand journal libéral du pays. Ce quotidien, critique modéré, mais résolu du régime, qui était sur le point de périr sous l'effet du tarissement subit de la publicité, et dont les autorités espéraient la disparition, a été sauvé par ses lecteurs, par un afflux de contributions, d'abonnements et de publicité privée (*le Monde* du 29 janvier 1975).

L'opposition s'attaque avant tout à la Constitution, dont elle demande l'abolition. Le président Park, en annonçant le référendum il y a une quinzaine de jours, a affirmé son refus de changer de Constitution aussi longtemps que la Corée du Nord continuerait, a-t-il dit, sa politique de « communisation » de la Corée du Sud. Il a annoncé qu'il poursuivrait les réformes de « revitalisation », que le référendum serait en même temps un scrutin de confiance pour lui-même et qu'en cas d'échec il démissionnerait immédiatement.

Le référendum aura donc valeur de plébiscite. Le président a adressé aux autorités gouvernementales des consignes pour que le vote se passe de façon parfaitement régulière et « *propre* ». Au dernier moment, cependant, l'opposition ayant décidé de ne pas envoyer dans les bureaux de vote les observateurs auxquels elle avait droit — pour ne pas se prêter, dit-elle, à une comédie, — le parti gouvernemental a décidé d'en faire autant.

Les bureaux de vote seront donc sous le contrôle de notables *désignés par les autorités et les* « comités de guidance » et choisis, a-t-on annoncé, parmi les personnes « de savoir et de vertu ».

Enfin, deux observations peuvent être faites : le contrôle de la population est suffisamment assuré en bien des endroits, au moins dans les campagnes, pour qu'il ne soit pas besoin de beaucoup « améliorer » les résultats : les paysans voteront comme on leur aura dit. D'autre part, pour beaucoup de Sud-Coréens, même peu tendres pour le président, l'opposition s'est montrée dans le passé trop incertaine, divisée et flottante, pour qu'ils prennent le risque de lui confier les destinées du pays.

ROBERT GUILLAIN.

Chine

Peu de politique à Pékin pour les fêtes du nouvel an lunaire

De notre correspondant

Pékin. — *La Fête du Printemps, en Chine, c'est la grande fête non politique, la fête des familles, et trois ou quatre jours de congé d'affilée, dont on ne jouit qu'une fois par an. Ce 11 février, les réjouissances n'ont pas été moins bruyantes ni moins lumineuses que les années précédentes. Les lampions de papier, qui ressemblent à d'énormes citrouilles, rougeoyaient aux vitrines des magasins où, depuis plusieurs jours, se bousculait la clientèle. Le concert des pétards, déclenché il y a déjà une semaine, s'intensifiait à la tombée de la nuit de lundi et se poursuivait au petit jour le lendemain. L'enthousiasme avec lequel les gamins d'abord, puis à mesure que la nuit avance, les plus âgés, se livrent aux délices de la pyrotechnie a de quoi surprendre, comme le plaisir de ces citadins paisibles à répandre des gerbes d'étincelles entre les murettes et les toits du quartier.*

Le début de l'année lunaire est aussi l'occasion pour les familles de procéder à des achats de toutes sortes et, pour l'Etat, de lancer sur le marché quantité de nouveaux produits. Les fleurs artificielles, du cerisier à l'azalée, ont attiré beaucoup d'acheteurs. Les jeunes ménages se pressaient au grand magasin d'artisanat de Wangfujing, où l'on offrait des services de table aux coloris clairs et modernes, de la céramique bien peu traditionnelle venue pourtant de la vieille cité de Handan, et ces cerfs-volants en forme d'énormes insectes.

Pour l'étranger, le plaisir vient de la présence de la foule de ruraux des environs venus faire leurs achats dans la capitale. On les reconnaît aisément à leurs vêtements d'étoffe noire, plus rapiécés que ceux des citadins, à leurs pantalons molletonnés pincés à la cheville et surtout à leurs visages cuivrés par le vent et le soleil, dont les traits reflètent la surprise devant l'agitation de la cité. En cas de fatigue, ils s'asseoient, comme au coin d'un champ, à la sortie des grands magasins, au milieu de leur ballots, et roulent une cigarette d'âcre tabac.

Autre fraction importante de la foule : les permissionnaires. De tous grades, c'est-à-dire, puisque ceux-ci n'existent plus, à deux ou quatre poches sur la veste, sans autre ornement qu'un crayon à bille ou un stylo. Les femmes portent une petite toque verte. Les couples de militaires sont très nombreux.

Comme toujours, le spectacle de la rue le plus charmant est offert par les enfants, les plus jeunes aux bras de leurs parents et vêtus de grandes capes rouges qui leur donnent des allures de Père Noël, la moitié du visage couverte d'un masque sous les yeux étonnés. Ceux de trois ans et plus galopent comme ils peuvent dans l'ouate épaisse de leur pantalon. Celui-ci est d'ordinaire fendu aux fesses pour des raisons de commodité : le froid paraît laisser insensible le postérieur des gamins, dont, en revanche, on voile le visage d'une gaze transparente.

Il faut encore noter comme un signe d'évolution la coquetterie croissante des jeunes filles, qui s'exprime de bien des manières, parmi lesquelles le nœud ou le ruban changé chaque jour dans les nattes, les longs cache-col de cachemire aux vives couleurs passés autour du visage et retombant derrière l'épaule, et surtout les vestes à fleurs de plus en plus claires, de plus en plus gaies, dont la mode semble s'étendre lentement aux femmes d'âge mûr. Dans tout cela, il faut bien dire qu'il n'y a guère de politique, malgré l'importance des éditoriaux du week-end précédent. On se pressait bien mardi devant le Quotidien du peuple, *mais ce n'était pas pour lire les recommandations du parti. Ce qui intéressait les passants, c'était le détail des matches de Calcutta qui ont permis aux équipes chinoises de ping-pong masculine et féminine de remporter le championnat du monde.*

ALAIN BOUC.

● *Après l'attentat* qui a coûté samedi 8 février, la vie au ministre de l'intérieur de la province du Nord-Ouest, le gouvernement central pakistanais a fait arrêter une soixantaine de responsables du parti national Awami (NAP) et interdit cette formation. « *Nous ne cherchons pas à profiter de la mort d'un patriote et d'un éminent collègue, mais il est nécessaire d'envisager les moyens de protéger définitivement le Pakistan contre la menace de sécession et de mettre un terme à la politique de violence et d'effusion de sang* », a déclaré le premier ministre, M. Bhutto, rentré précipitamment de l'étranger.

SIX LIVRES SUR LA CHINE D'AUJOURD'HUI

DE LA FERVEUR...

Alain Bouc

« Mao Tsé-toung ou la révolution approfondie »

★ LE SEUIL, 266 pages, 35 F.

Parmi tant de livres sur la Chine et Mao Tse-toung, celui d'Alain Bouc frappe à la fois par son caractère personnel et par son honnêteté. Voilà deux traits qui ne se rencontrent pas simultanément chez tous les auteurs touchés par la fascination du monde chinois.

Que l'approche de son sujet comporte pour Alain Bouc un engagement personnel, lui-même s'en explique d'emblée très clairement. Il est de ces Français pour qui « *l'étude des idées de Mao Tse-toung peut apporter une conception plus riche de la vie politique* », aider à mieux distinguer ce qu'est « *l'essence du socialisme* ». Le titre de l'ouvrage est à cet égard éloquent : Mao Tse-toung, c'est « *la révolution approfondie* », non seulement en Chine mais partout où l'appellent l'injustice sociale, l'hypocrisie et le conformisme. De là de constantes références aux sociétés occidentales, un regret, par exemple, d'y voir détruit ce « *savoir populaire* » que la Chine s'efforce d'intégrer à son développement, quelques piques aussi pour les « *belles âmes, hors de Chine* », qui pourraient utilement relire les critiques du président chinois à l'adresse des « *mandarins et professionnels de la phrase* », une tentative même pour définir ce qu'est aujourd'hui le maoïsme en Occident.

Présenter Mao Tse-toung comme si son expérience, ses écrits, nous étaient destinés suffit déjà à nous faire sentir étonnamment proche ce personnage que l'histoire et l'engouement déforment déjà avant que sa vie s'achève. Mais Alain Bouc accentue encore cette impression en décrivant, dans toute la mesure du possible, le fondateur de la révolution chinoise comme un être humain, avec ses goûts, son caractère et sa manière de vivre. En insistant aussi sur le souci qu'a toujours eu Mao Tse-toung de rester à la portée de ceux à qui il s'adressait : « *Il écrit pour être lu, donc il est court ; pour être utilisé, donc il est clair.* » L'exemple a-t-il porté ses fruits pour le disciple ? On ne peut manquer de noter la limpide simplicité de style avec laquelle est ici transcrit l'enseignement maoïste. On ne peut douter non plus, lorsqu'il évoque « *la grande coalition des pauvres contre les nantis* » ou invite « *les vrais partisans* » à se passer de « *visions paradisiaques* », qu'Alain Bouc songe également à l'usage qui, ailleurs, pourra en être fait.

L'écueil dans cette approche eût été d'épouser le mythe d'un surhomme infaillible et sans taches. Alain Bouc a trop bien étudié les épisodes récents de la révolution chinoise pour se laisser prendre lui-même à la théorie du génie. Aussi bien, dit-il, « *n'est-il pas nécessaire d'ajouter de la peinture sur les pétales des fleurs* », de planter le personnage du président chinois sur un piédestal de peur qu'au naturel il ne paraisse pas assez grand. Et de dresser la liste des erreurs de Mao Tse-toung, qu'il s'agisse de celles de 1958 et du « bond en avant », des prévisions mal fondées en politique internationale ou des choix malencontreux mais répétés des collaborateurs promus aux plus hautes responsabilités — Chen Po-ta, Liu Shao-chi, Lin Piao — qu'il a fallu ensuite dénoncer comme traîtres à la révolution. « *Le passage de Mao Tse-toung dans l'histoire de la Chine n'est pas celui d'une comète politique dans un ciel sans étoiles ni nuages. Que ce soit aussi une aventure humaine n'en restreint pas les dimensions.* »

Est-ce à dire qu'Alain Bouc soit entièrement lucide à l'égard de son personnage ? S'il consent à en voir les faiblesses, on regrettera peut-être qu'il lui accorde trop souvent l'exclusivité de ses qualités. Est-il tout à fait exact, par exemple, d'affirmer que Mao Tse-toung est le seul dirigeant socialiste d'aujourd'hui à « *souligner l'importance de la morale du communiste* » ? Avec ou sans résultats, d'autres le tentent également.

En dépit de cette réserve, ce livre court, fourmillant de références et de citations, a le mérite supplémentaire d'être une utile introduction à la Chine. En examinant avec minutie ce rouage central que le président Mao a été et demeure pour la révolution chinoise, Alain Bouc fait entrevoir les mécanismes qui l'ont animée et constituent encore l'essentiel de la vie politique en Chine.

Combien de temps vaudra cette analyse ? Si influencé qu'il soit par le mode de pensée de son personnage, qu'il singularise notamment par son « *optimisme révolutionnaire* », Alain Bouc paraît, plus que d'autres auteurs, séduit par la Chine contemporaine, soucieux de l'avenir. C'est une impression générale qui se dégage de son livre, plus qu'une thèse précisément exposée, même si les propres craintes de Mao Tse-toung sont évoquées : « *Ainsi Mao Tse-toung lui-même estime possible, voire vraisemblable, le retour d'une ligne erronée à la direction du parti.* » Mais on retrouve le caractère très personnel des préoccupations de l'auteur lorsqu'il écrit : « *S'il existe une voie triomphale où l'on puisse avancer sans effort, on peut dire à la limite que c'est celle qui mène au révisionnisme.* » Pour la Chine comme pour la révolution dans le reste du monde, c'est le danger majeur auquel il nous invite à réfléchir.

ALAIN JACOB.

Wilfred Burchett en collaboration avec Rewy Alley

« La Chine, une autre qualité de vie »

★ MASPERO, 315 pages, 42 F.

Wilfred Burchett voyage régulièrement en Chine depuis plus de trente ans ; Rewy Alley y vit depuis 1927 et s'est trouvé associé, un peu par hasard d'abord, par conviction ensuite, à quelques-uns des épisodes les plus significatifs de la révolution chinoise.

Leur livre est pourtant un livre modeste — le second seulement, d'ailleurs, que Wilfred Burchett signe sur la Chine — qui veut se borner à raconter ce que l'un et l'autre ont vu, entendu au fil de ces longues années. Leur moisson est incomparablement plus riche que celles de voyageurs dont les séjours en Chine ont été beaucoup plus brefs et plus récents.

C'est d'ailleurs comme une aventure que ces deux auteurs relatent leur expérience. Celle de Rewy Alley — qui a été témoin des exécutions de masse opérées à Changhaï par le Kouomintang et n'a lui-même échappé que de justesse parfois à la répression — a la force d'un roman épique.

Mais le titre même de leur livre — la Chine, une autre qualité de vie — *montre que Wilfred Burchett et Rewy Alley ne se bornent pas aux souvenirs. Leur témoignage est avant tout contemporain.* « L'un des résultats les plus importants du Grand Bond en avant, *écrivent Burchett et Alley*, est d'avoir remodelé toute une infrastructure économique, mais aussi tout un mode de pensée. »

Dix ans plus tard, la fin de la révolution culturelle marquera « la défaite de l'idée d'un pouvoir d'État hypercentralisé ». *Et voici l'une des idées maîtresses de l'ouvrage : la grande innovation de la Chine communiste, c'est* « la décentralisation que Mao Tse-toung a réussi à faire descendre dans la rue ». *Invités à* « compter sur leurs propres forces ». *800 millions de Chinois apprennent, avec la force de conviction que donne l'expérience, à inventer, à créer de leurs mains un environnement nouveau. Montagnes transformées en jardins, ruines de porcherie en atelier d'usine, torrents en réseaux d'irrigation : Burchett et Alley s'émerveillent* « de la faculté d'adaptation des êtres humains quand ils sont motivés ».

Ce livre est sans réserves, ou presque. Tout au plus ses auteurs se demandent-ils, en visitant une commune populaire, si « la priorité accordée à l'intérêt collectif » *n'est pas excessive. Mais c'est pour constater peu après qu'en Chine* « l'esprit de groupe et les valeurs collectives s'épanouissent. »

Autant que les descriptions de la campagne chinoise collectivisée ou des usines de quartier construites par les ménagères, c'est l'esprit de cette révolution dans la vie de la rue et des champs que Burchett et Alley décrivent de la manière la plus convaincante — d'autant mieux sans doute qu'ils y participent eux-mêmes intimement. — A. J.

...AU RÉQUISITOIRE

Simon Leys

« Ombres chinoises »

★ UNION GENERALE D'EDITIONS. Collection « 10/18 », 372 pages, 10,50 F.

Dans un torrent de livres récents sur la Chine, voici de loin, et sans doute pour longtemps, le meilleur de son genre, le plus véridique, le plus sincère, le plus séduisant par le style, mais aussi le plus incomplet et, par certains côtés, le plus vulnérable. Un livre, dit l'auteur, aux antipodes de celui qu'il aurait voulu écrire. Après tant de Chine révolutionnaires, de Chine modèles, de Chine en construction, voici la Chine du désenchantement. Une Chine perçue avec une impitoyable acuité, ressentie comme un refus par un sinologue qui en a saisi l'âme et dont la sensibilité perce à chaque instant sous le sarcasme, l'érudition sous la légèreté d'un style qui doit aux plus grands écrivains l'équilibre et la sûreté de la phrase, le sens de l'épithète, une incomparable élégance. Un style qui fait de sa lecture un rare plaisir.

Simon Leys ne peut peindre que des « ombres », car la Chine, dit-il, n'est qu'un théâtre d'ombres mis en scène pour des étrangers livrés à un tourisme politique impeccablement organisé. Quant aux diplomates, professionnellement plus clairvoyants, ils s'habituent vite par lassitude à l'isolement qui les coupe de « la seule réalité qui compte — celle de la vie quotidienne du peuple chinois ». Qui oserait le contredire ?

Quelques très belles pages sur le meurtre du Pékin d'hier ne seront bien comprises que de ceux qui ont vécu autrefois dans la vieille cité. Pékin était à la fois un chef-d'œuvre d'architecture médiévale et un chef-d'œuvre d'urbanisme moderne pourtant vieux de six siècles. Simon Leys dit la tristesse des anciennes capitales abandonnées ou défigurées, l'hypocrisie d'une politique qui préserve des reliques pour détruire le passé encore vivant, et il est un admirable guide de ce qui en reste çà et là.

Intermèdes hagiographiques et philosophiques ramènent à l'endoctrinement élémentaire, mais que pourrait ajouter l'auteur d'*Ombres chinoises* au raccourci décisif de J.-P. Dieny, qu'il rappelle opportunément : « La Chine traite les enfants comme les hommes et les hommes comme les enfants. » Si la bureaucratie nous semble trop facilement tournée en dérision — la Chine est sur ce point doublement victime de sa tradition et du socialisme, et regimbe souvent. — la pauvreté culturelle du régime reste, hélas ! sans précédent historique. Dans ce domaine, Simon Leys décèle une volonté d'anéantissement qui, remontant aux « Interventions » de Mao Tsé-toung, à Yenan, en 1942, ne cesse d'opérer au nom d'une vérité de classe tout en restant soumise à des variations tactiques qui peuvent faire illusion. La grande misère de la culture chinoise et le sacrifice de quelques-uns de ses meilleurs représentants, ne sont que trop prouvés. Encore faut-il que les intellectuels d'Occident en prennent conscience et s'en indignent au lieu de se taire.

« Bâtons rompus », le dernier chapitre du livre, série de réflexions à partir de petites aventures semi-clandestines, conduit l'auteur à des extrapolations parfois justifiées, parfois hâtives, mais auxquelles notre pénurie d'informations nous oblige à donner le maximum de poids.

En dernière analyse, pour Simon Leys, le président Mao est le grand responsable de la tyrannie, de l'obscurantisme, de la réclusion qui éprouvent la Chine d'aujourd'hui. Déjà, les *Habits neufs du président Mao*, parus en 1971 (1), mettaient à son compte et à celui de sa faction les pathétiques désordres de la Révolution culturelle, ramenée — trop sommairement à notre avis — à une simple lutte pour le pouvoir. Loin d'être un authentique dirigeant révolutionnaire, capable de rénover le monde chinois sans détruire les valeurs humaines et culturelles du passé, Mao est un démiurge qui en conserve les vices tout en menant, au nom de la révolution, « une gigantesque entreprise de crétinisation du peuple le plus intelligent de la Terre » (p. 247).

On pensera ce que l'on voudra de ces propos impies, au moins Simon Leys ne croit-il pas qu'un totalitarisme intellectuel et politique, mauvais pour l'Occident, soit bon pour la Chine. Par réaction en chaîne, la théorie peut en effet mener loin. Ennemi de Mao Tse-toung, il refuse par avance d'être confondu avec ceux de la Chine : « Un amour véritable de la Chine ne saurait s'exprimer par le truchement du culte maoïste » (p. 300). Les vrais amis de la Chine sont au contraire ceux qui veulent la faire entrer dans le commerce des nations et rendre à chaque Chinois la dignité de penser par lui-même.

Simon Leys pense que cette restitution viendra parce que ce pays est « quintessentiellement » civilisé et que les humbles qui le composent assurent, malgré les dirigeants, la permanence de cette civilisation. Cependant, il nous semble que, même si une partie du vieil homme se prolonge dans l'homme nouveau, une partie de la société ancienne dans la société nouvelle, une longue tradition d'unité idéologique, un puissant encadrement politique, des siècles de patience vont contre cette espérance.

Ombres chinoises est-il un livre stérile ? Oui, si le lecteur en attend un inventaire des réalisations du régime (réalisations que l'auteur ne nie pas) ou de nouvelles solutions aux problèmes qui pressent et tyrannisent le continent chinois. Non, s'il peut aider les dirigeants de Pékin à comprendre les dangers de leur isolement intellectuel et s'il porte les Occidentaux à corriger des légèretés, naïvetés et imprudences de jugement trop communes. A ce prix, il restera encore beaucoup de bons livres à écrire sur la Chine.

JACQUES GUILLERMAZ.

(1) Editions Champ libre.

Jean Pasqualini avec la collaboration de Rudolf Chelminski

« Prisonnier de Mao. Sept ans dans un camp de travail en Chine »

★ GALLIMARD. Collection « Témoins », 338 pages, 45 F.

« *Un mélange bizarre* », écrit Jean Pasqualini de lui-même. « *Un serpent dans l'herbe* », disaient ses interrogateurs.

Rien dans son aspect ne distinguait, en effet, le jeune homme, né de père corse, de ses compagnons chinois. S'il possédait un passeport français, il n'avait jamais mis les pieds hors de Chine et parlait couramment le mandarin. On l'appelait Bao Ruo-wang, « *nom grossièrement dérivé du son « p » de Pasqualini et de l'équivalent chinois de saint Jean* ».

Voilà pour le camouflage dans l'herbe. Voici pour le serpent : élevé à l'école française de Pékin, puis par les maristes et les salésiens, il commença à travailler en 1945 — il avait dix-neuf ans, et ses parents étaient morts — pour le 5e régiment de « marines » américains, comme chauffeur d'abord, puis comme interprète et « *spécialiste civil des affaires locales* » auprès de la police militaire. Il entra ensuite à la division d'investigation criminelle, où sa tâche consistait « *à ne pas perdre de vue les Chinois que l'armée embauchait ou licenciait* ». La révolution victorieuse, et les « marines » partis, Pasqualini-Bao Ruo-wang trouva du travail dans une ambassade occidentale.

C'était plus qu'il n'en fallait pour que, un vendredi soir, deux jours après Noël 1957, les Sepos — membres de la police de sécurité — frappent à sa porte. Devant lui s'ouvrait désormais le dur chemin du *lao gai*, sur lequel il devait marcher sept ans, chancelant, affamé, épuisé, jusqu'à ce que la reconnaissance de la Chine populaire par la France l'arrache à son enfer.

Il ne faut pas confondre le *lao gai*, ou réforme par le travail, et le *lao jiao*, ou rééducation par le travail. Ceux qui subissent le premier sont des criminels, dont il convient de retourner l'esprit comme une charrue retourne le sol. Les seconds sont des citoyens. A vrai dire les uns et les autres connaissent exactement les mêmes conditions d'incarcération, de travail et de discipline. Mais les pensionnaires du *lao jiao* sont autorisés à sortir parfois et à visiter leurs parents.

La torture physique à proprement parler en est absente. Lorsque Bao Ruo-wang se montre, au début, récalcitrant, des hommes en uniforme bleu rembourré le conduisent devant des instruments dont la seule vue lui glace le sang. Mais c'est pour lui montrer comment les réactionnaires questionnaient leurs prisonniers et l'assurer qu'on ne le touchera pas de cette manière.

Une exception : le cachot. C'est un trou de 1,20 mètre de long, 1,35 mètre de haut et 90 centimètres de large. Il est impossible de s'y tenir debout ou couché.

Deuxième exception : la faim. Pendant la grande famine du début des années 60, le peuple n'était probablement guère mieux loti que les prisonniers. « *Le manque de nourriture était étudié : on nous donnait assez pour nous maintenir en vie, mais jamais assez pour nous laisser oublier notre faim* ».

Si l'on veut trouver des antécédents au système chinois, il faut le comparer non pas aux camps soviétiques décrits par Soljenitsyne, mais aux procès de Moscou au *Vertige* d'Evguenia Guinzbourg, à *l'Aveu* d'Artur London. La filiation est évidente. Il s'agit toujours d'amener le coupable à reconnaître sa participation, subjective ou objective, à un complot de classe et à « *plier le genou devant le parti* ». Mais alors que le procès soviétique, dans son expression publique, tend surtout à convaincre l'opinion, le système chinois poursuit un but plus ambitieux : convaincre le coupable lui-même.

Le prisonnier perd désormais son qualificatif générique pour prendre le nom d'étudiant. Il devient la cible d'une véritable fureur d'enseigner qui ne lui laisse aucun repos. Il ne dispose « *pratiquement jamais d'un moment de tranquillité pour penser de manière indépendante* ».

On ne sort d'un camp de la réforme par le travail que pour entrer dans un autre ou pour devenir « travailleur libre », toujours dans un camp, ce qui revient au même. « *L'expérience de la prison est totale et permanente.* » Le seul rêve est de pouvoir être affecté un jour à la prison n° 1, celle que l'on montre aux délégations, où la vie est à peu près normale et où, surtout, on mange.

Le temps ne compte pas. Il est tout entier disponible pour l'extirpation des mauvaises pensées, tout entier disponible pour que le coupable instruise lui-même son procès.

La confession obtenue, et la peine fixée, reste non le rachat, mais la renaissance.

La dénonciation est un devoir, et comme le test que l'on est parvenu enfin à terrasser le vieil homme. Il existe pour cela des formulaires officiels et des boîtes à lettres peintes en rouge. La pression morale est institutionnalisée sol:des, connaissant si bien les pièges et les ressources de la loi, écrite ou non écrite. Du côté des dans ce chef-d'œuvre qu'est l'épreuve : l'étudiant est entouré de la masse de ses camarades qui l'injurient, vocifèrent, hurlent des slogans, tendent le poing vers lui, pendant des heures, jusqu'à l'aveu requis dans la forme requise.

Apprendre l'humilité, marcher la tête baissée, demander l'indulgence, rechercher les mérites, deviner ce que « le gouvernement » attend de vous en sachant qu'un pas au-delà ou en deçà est lourd de conséquences.

Dans cette partie hallucinante, des personnalités émergent. Dai-au-menton-carré du côté des détenus, Longman Koo, Sun, Ai Min le théoricien, ancien colonel de la Longue Marche, Ma le médecin, Hou Ting-wen le gavroche, subtils et fraternels, sages et gardiens, Chao, ou Tien, qui ont « *le pouvoir mystérieux de lire dans l'esprit d'un prisonnier et de deviner à l'avance ses pensées avant que celui-ci ose les exprimer* ».

« *J'accordais de moins en moins attention à ce qui avait été autrefois ma façon d'évaluer la vie objectivement, jusqu'au moment où je devins virtuellement étranger au rationalisme froid que les écoles missionnaires catholiques m'avaient enseigné quand j'étais petit garçon* », écrit l'auteur, devenu sous-chef de cellule. « *J'avais subi, si vous voulez, un lavage de cerveau. Ou bien était-ce que j'avais simplement accepté le marché que ma vie à Liang-xiang m'avait offert : « Suivez » le chemin tracé pour vous, ne » créez pas d'ennuis et vous vivrez » tranquille. » Je m'étais adapté. C'était plus facile.* »

PAUL GILLET.

« RÉVO. CUL. DANS LA CHINE POP » (anthologie de la presse des gardes rouges)

★ Bibliothèque asiatique-U.G.E. Coll. « 10/18 », 448 pages, 15 F.

Toute révolution comporte sa bonne part d'extravagance et d'excès. Celle dont la Chine populaire a été le théâtre et qui a été curieusement baptisée « culturelle » n'a pas échappé à la règle. L'anthologie qui nous est offerte aujourd'hui ne déconcertera donc que ceux des admirateurs de Mao Tse-toung qui ont oublié sa forte parole selon laquelle il faudra des siècles pour changer la nature humaine. Elle a, entre autres mérites, celui de montrer que la lutte qui s'est déroulée dans les années 1966-1968 a revêtu les aspects les plus personnels et les plus concrets.

Il se trouve malheureusement que le « situationniste » plus ou moins repenti qui signe finement « Ed. Redon » la préface de l'ouvrage si spirituellement titré a cru devoir entrelarder ses citations d'affirmations péremptoires, d'allusions perceptibles seulement par une minorité d'initiés, de plaisanteries de garçon de bain et d'attaques incessantes et d'une parfaite grossièreté contre ce qu'il appelle « la canaille chrétienne, gaulliste, étudiante, qui prend son pied en voyant le peuple chinois soumis à un régime particulièrement réactionnaire ». *En fait de régimes particulièrement réactionnaires, le monde contemporain n'a que l'embarras du choix, et si l'on compare celui de Mao à la dictature, corrompue jusqu'à l'os, dont il a débarrassé la Chine, il y a entre eux, pour dire le moins, un océan. Si c'est être « canaille » que de le constater, alors mieux vaut la « canaille » que le confort (intellectuel) de... l'Ed. Redon.* — A. F.

L'AVIS DE MAO

« Mao Tsé-toung et la construction du socialisme »

★ SEUIL, 1975. Collection « P », 188 pages, 8,50 F.

Ce petit volume apporte une contribution très précieuse à la connaissance de la Chine dans le domaine économique.

M. Hu Chi-hsi, chercheur au C.N.R.S., présente la traduction de trois textes importants de Mao Tse-toung, où celui-ci annote les *Problèmes économiques du socialisme* de Staline et le *Manuel d'économie politique* de l'Union soviétique, tout en comparant le modèle soviétique à la voie chinoise (textes du président Mao à usage interne publiés entre 1967 et 1969).

Ces textes sont rédigés à une période très importante : de novembre 1958 à 1960, au moment où le « grand bond en avant » rencontre des difficultés croissantes. Les erreurs commises à l'époque, Mao Tse-toung les reconnaît par un bel effort d'autocritique, qu'il prend soin de faire diffuser dans les provinces et les districts.

Mao Tse-toung précise fort bien la stratégie économique, qui, peu à peu, va émerger et rester à la base du développement. Les pages abondent en remarques pertinentes sur le besoin de tenir compte des réalités chinoises. Le rôle économique du monde rural et de l'agriculture, la bonne articulation des différents secteurs de production, nous mènent loin des schémas soviétiques. A retenir le besoin de jouer sur la grande et la petite industrie, l'industrie lourde et les usines de biens de consommation, les technologie de pointe et les technologies intermédiaires. Souplesse de la pensée et sens pratique nous éloignent de toutes ces vues dogmatiques et manichéennes, qui font la joie de tels « spécialistes » du développement en Occident, et même parfois des responsables des plans dans le tiers-monde.

L'analyse de Mao Tse-toung ne se limite évidemment pas à l'économie. L'homme revient fréquemment sous son pinceau, alors qu'il est trop négligé chez les Russes. Les stimulants matériels font l'objet de réserves. Enfin, l'auteur souligne avec force écart entre la doctrine soviétique et la chinoise. Dans la première, la lutte des classes aurait disparu, ce qui est une illusion pour les Chinois.

Ici et là, Mao Tse-toung se fait goguenard : « *Le style de l'ouvrage* (le manuel) *est très mauvais* ». Ailleurs, après avoir critiqué des chroniques chinoises qui se réfèrent au seizième siècle avant Jésus-Christ, le président Mao remarque, avec un clin d'œil aux écrits de Staline, et peut-être à d'autres auteurs : « *Si l'on fait entièrement confiance aux livres, il vaut mieux n'en avoir aucun* ».

GILBERT ETIENNE.

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU P.C.

M. Marchais soupçonne M. Mitterrand de vouloir ménager M. Giscard d'Estaing

En présence de MM. Gaston Plissonnier, Etienne Fajon, Roland Leroy, Paul Laurent, André Vieuguet et René Piquet, membres du bureau politique, secrétaires du comité central, le secrétaire général du P.C. a tenu lundi 10 février sa première conférence de presse depuis son accident de santé.

Après avoir sacrifié de bonne grâce aux exigences des photographes, M. Marchais a, ainsi que nous l'avons indiqué dans nos éditions du 11 février, évoqué *« les appréciations fort élogieuses »* sur son activité et *« les commentaires plus déplaisants »* provoqués par son accident de santé. Il a ensuite dénoncé l' *« autoritarisme »* du pouvoir, comme en témoignent, selon lui, *« les propos fascisants du dangereux ministre de la police, le prince Poniatowski »*, et *« la nomination au gouvernement d'un général qui s'illustra comme tortionnaire à Alger »*.

Le secrétaire général du P.C.F. a expliqué que la droite, n'ayant plus de réserves, se tournait vers les socialistes et s'est interrogé, en ces termes, sur les intentions de ces derniers :

« Le parti socialiste va-t-il mener avec nous une lutte résolue et conséquente pour le programme commun, ou va-t-il répondre aux invitations du grand capital et de son pouvoir ?

Après le congrès de Pau, cette question reste entièrement posée. De nouveaux faits en témoignent.

Par exemple, François Mitterrand fait référence à Léon Blum, c'est-à-dire à l'ancienne S.F.I.O. avec ses pratiques de collaboration de classes. Voilà qui n'est guère encourageant ! L'histoire a permis de juger quels sont ceux qui, en 1920, ont choisi la voie de la fidélité à la classe ouvrière et au combat pour le socialisme, et quels sont ceux qui ont glissé à la collaboration avec la grande bourgeoisie exploiteuse. Tout nous confirme que ceux qui ont choisi de créer un véritable parti révolutionnaire ont eu raison. »

La musique trompeuse des sondages

Après s'être déclaré choqué par les propos de M. Mitterrand qualifiant de *« parade »* les meetings communs proposés par le P.C.F., M. Marchais a lancé une grave accusation contre le premier secrétaire du P.S. en déclarant, ainsi que nous l'avions indiqué dans nos dernières éditions du 11 février : *« Lorsque François Mitterrand affirme que Giscard d'Estaing a échoué dans sa volonté d'instaurer un pouvoir personnel, que le pouvoir actuel a deux têtes, le premier ministre ayant les moyens de faire échec au président de la République, nous ne pouvons que nous étonner de voir développer une thèse aussi dénuée de réalité. Comment ne pas voir, dans un tel raisonnement, la volonté de ménager M. Giscard d'Estaing, d'accréditer l'idée illusoire de la possibilité d'une sorte de cohabitation paisible, voire de coopération, entre ce représentant du grand capital et un gouvernement de gauche qui appliquerait le programme commun ? »*

Selon M. Marchais, le P.S. utilise le programme commun et la stratégie d'union de la gauche à des fins essentiellement partisanes. Il formule deux autres griefs :

« A l'encontre de notre comportement, il apparait maintenant avec netteté que la direction du parti socialiste utilise la stratégie d'union et la référence au programme commun à des fins essentiellement partisanes. Elle le fait pour se renforcer et nous affaiblir, en prenant au besoin appui sur les campagnes que l'adversaire développe contre nous. (...)

» François Mitterrand n'est-il pas allé jusqu'à affirmer qu'il voulait nous reprendre les voix perdues par la S.F.I.O. (1). Affirmation empreinte de beaucoup de légèreté. Car il suffit de consulter les résultats électoraux depuis la Libération pour constater que ces voix d'électeurs déçus par le non-respect des engagements pris par le parti socialiste sont allées à droite.

» Déjà, se laissant bercer par la musique trompeuse des sondages, certains — au parti socialiste — se voient aller au gouvernement sans nous, pour faire évidemment dans ce cas-là une politique qui n'aurait rien à voir avec le programme commun.

» Je le dis très simplement, avec gravité, parce que j'ai en vue les intérêts de la lutte pour un changement réel de politique : je retire du congrès de Pau l'impression désagréable d'une direction et d'un premier secrétaire de plus en plus sûr de lui et dominateur. »

M. Marchais fait état de son optimisme en ce qui concerne l'avenir de son parti et note : *« Je me souviens par exemple que, dans les deux années qui ont suivi l'élection présidentielle de 1965, certains commentateurs eurent tôt fait de prévoir l'effacement de notre parti derrière la Fédération de la gauche démocratique et socialiste. Les élections législatives de 1967 ont ramené les choses à de plus justes proportions.*

» Il me semble donc qu'il conviendrait aujourd'hui de moins se fier à certains sondages et de tirer les enseignements des erreurs d'appréciation passées. Et cela d'autant plus que je puis vous annoncer que nous constatons depuis quelque temps une forte progression du courant d'adhésions à notre parti. »

« Nous n'avons jamais cru au culte de la personnalité »

En réponse aux questions, le secrétaire général revient sur l'hypothèse d'une victoire de la gauche aux prochaines élections législatives et rappelle ce qu'il disait à ce sujet en 1973. Il ajoute :

« Ce dont je m'étonne, c'est de voir aujourd'hui, trois ans avant les élections législatives, François Mitterrand, accréditer l'idée qu'il pourrait y avoir une espèce de coopération entre une majorité de gauche et ce président de la République, qui n'est rien d'autre que le représentant du grand capital. (...)

» La tâche n'est pas d'essayer de dédouaner M. Giscard d'Estaing. »

Après avoir souligné les efforts fournis par son parti pour le succès de l'union de la gauche, M. Marchais note : *« Pour notre part, nous n'avons jamais cru au culte de la personnalité. »*

Le secrétaire du P.C. affirme ensuite : *« Chez nous, il n'y a pas de tendances. »* Il expose ce qu'est *« la démocratie réelle »* dans son parti et conclut :

« François Mitterrand n'a rien à craindre Je n'échangerais pas les principes démocratiques de la vie du parti communiste français contre ce qu'est la vie intérieure du parti socialiste. Si cette vie intérieure convient aux adhérents du parti socialiste, c'est leur affaire. On me permettra d'estimer qu'il y a infiniment plus de vie démocratique dans le parti de la classe ouvrière, que dans aucun autre parti de ce pays. Parce qu'il y a la méthode d'élaboration dont je viens de parler. Mais aussi et surtout parce qu'une fois les décisions prises, tout le monde les applique.

» Autrement dit, les Français, avec nous, ne risquent jamais d'être trompés. »

M. Marchais est conduit à préciser qu'à l'exception des premiers jours de son hospitalisation, il a assumé ses fonctions de secrétaire général et que, *« sous la responsabilité particulière qui est celle du secrétaire général du parti »*, le *« fonctionnement collectif va continuer de s'exprimer comme il s'est toujours exprimé »*.

(1) Au cours de l'émission télévisée « Le point sur l'A 2 », M. Mitterrand avait déclaré (*le Monde* du 31 janvier) : *« Les socialistes avaient besoin de reconquérir tous les terrains perdus, y compris ceux que le P.C. nous avait pris depuis vingt-cinq ans. »*

DE GAULLE ET LE PEUPLE JUIF

C'est au cours de sa conférence de presse du 27 novembre 1967 que le général de Gaulle avait utilisé l'expression que M. Marchais a employée à l'encontre de M. François Mitterrand.

Le président de la République avait déclaré au sujet de la genèse de l'Etat d'Israël : « Certains... redoutaient que les juifs, jusqu'alors dispersés, mais qui étaient restés ce qu'ils avaient été de tout temps, c'est-à-dire un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur, n'en viennent, une fois rassemblés dans le site de leur ancienne grandeur, à changer en ambition ardente et conquérante les souhaits très émouvants qu'ils formaient depuis dix-neuf siècles. »

● *Le professeur Robert Slama*, chef du service de cardiologie de l'hôpital Lariboisière (où le secrétaire général du P.C.F. avait été soigné du 14 janvier au 5 février), a fait la déclaration suivante :

« Georges Marchais est en pleine forme. J'ai très bien senti que si on lui interdisait cette conférence de presse, cela risquait d'être pire sur le plan psychologique que la fatigue physique que cela pouvait entraîner. »

LES RÉACTIONS DU P.S....

M. MAUROY : une attaque personnelle.

M. Pierre Mauroy, député du Nord, maire de Lille, membre du secrétariat du P.S., a déclaré lundi 10 février :

« Georges Marchais a délibérément décidé de porter une attaque personnelle contre François Mitterrand. Les socialistes de Lille ressentent vivement cette agression surprenante dans la forme et fondamentalement injustifiée. Au congrès de Pau, le parti socialiste a pourtant confirmé la stratégie d'union de la gauche et son attachement au programme commun. En fait, le risque d'affaiblir la gauche est justement dans l'insistance à poursuivre la campagne antisocialiste. »

M. ROCARD : le P.C.F. gagne du temps.

M. Michel Rocard, membre du bureau exécutif du parti socialiste, ancien secrétaire national du P.S.U., a déclaré à France-Inter, lundi 10 février :

« Ce n'est pas la première fois que François Mitterrand est mis en cause, et que le parti communiste réaffirme une quantité de choses. Le problème est le suivant : de quelle manière les deux partis vont se retrouver après le congrès de Pau et renouer ensemble certains accords ? La conférence de presse, à mon avis, n'apporte pas de changement. Je dirai même, d'une certaine manière, qu'il est clair que Georges Marchais gagne du temps pendant que son parti délibère sur la manière de traiter la proposition que nous avons faite d'une grande campagne, non pas de type syndical, mais de type politique contre la politique économique du gouvernement, notamment à propos de l'enjeu central pour 1975 : le problème du chômage. Il est parfaitement concevable que le parti communiste réfléchisse avant de répondre. »

M. CHEVÈNEMENT : il faut que le P.C.F. accepte l'idée du pluralisme.

M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, chef de file de la minorité du parti socialiste, a déclaré lundi 10 février :

« L'union de la gauche telle qu'elle est ne peut pas réussir s'il y a d'un côté un parti communiste dominateur ou des socialistes dominateurs. L'union de la gauche n'est dominée ni par les socialistes ni par les communistes. Il faut que les uns et les autres s'habituent à travailler au coude à coude. La masse des travailleurs a besoin d'une union de la gauche solide pour défendre l'emploi, pour résister à la formidable pression que le capitalisme exerce sur elle. Il faut prendre son parti qu'il y ait à la fois dans l'union de la gauche des socialistes et des communistes. C'est le pluripartisme que nous réclamons. Le problème, c'est que le parti communiste accepte cette idée de pluripartisme. »

...ET DE LA PRESSE PARISIENNE

LE FIGARO : le bouc émissaire.

« L'argumentation n'est pas nouvelle quant au fond. Ce qui est nouveau, c'est que François Mitterrand soit choisi comme bouc émissaire, comme si le P.C. se rendait compte que le parti socialiste, encore fragile, tient surtout par la personnalité de son premier secrétaire et qu'il fallait donc « démolir » l'image de celui-ci pour atteindre celui-là. D'où les accusations, à peine voilées, dirigées contre le député de la Nièvre de se livrer au culte de la personnalité, de chercher à assurer sa carrière et de ménager le pouvoir actuel dans l'espoir de revenir aux affaires par le biais d'une combinaison de type parlementaire. »

(PIERRE THIBON.)

L'AURORE : Moscou.

« L'évidence, c'est que l'U.R.S.S. ne s'exalte pas du tout, pour l'instant, à l'idée d'une union de la gauche renforcée et en mesure, en France, d'accéder au pouvoir derrière les socialistes.

» Les raisons profondes de ce coup d'arrêt donné de Moscou ? Probablement une sorte de nouvelle fièvre obsidionale, née de la peur d'une conjuration « atlantiste » dans laquelle entreraient volontiers les social-démocrates. En fait, devant la menace « atlantiste », rien ne compte pour l'U.R.S.S., donc pour Marchais. Dès lors il est bien question du programme commun ! »

(ANDRE GUERIN.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : une coalition d'intérêts.

« Il est de plus en plus évident que le programme commun redevient aujourd'hui davantage une alliance électorale qu'il ne témoigne d'une espérance. Et l'union de la gauche ressemble étrangement à cette coalition d'intérêts qu'elle attribue avec mépris à la droit lorsque celle-ci se regroupe. »

(MICHEL SCHIFRES.)

LA LETTRE DE LA NATION : quelle sincérité ?

« Nous n'avons cessé de répéter ici que l'union de la gauche c'est d'abord une alliance tactique, occasionnelle, dans laquelle les partenaires se comportent plus comme des concurrents que comme des alliés. On s'en aperçoit depuis quatre mois. On le verra jusqu'à une prochaine échéance électorale, où les partis de gauche auront encore besoin les uns des autres. Pour le reste, c'est-à-dire pour l'essentiel, qui, aujourd'hui, peut croire à l'alliance sincère et profonde entre un parti qui pratique la démocratie interne et un autre qui la tourne en ridicule, entre un parti qui admet la contradiction et un autre qui ne tolère de vérité que la sienne ? »

(YVES MICHELET.)

POLITIQUE

Point de vue

Le régime exclusif des partis

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

Le retour en force des partis, que l'on dénonce de tous côtés depuis que premier ministre et ministre d'Etat s'octroient chacun leur parti et que la gauche redécouvre les raisons qu'elle a toujours eues de se suspecter et de se diviser, ne date en réalité pas de ces jours-ci. Il remonte au 27 avril 1969 à minuit. Ce soir-là, le « cartel des non » prenait sa revanche alors qu'il avait été écrasé le 27 octobre 1962 lors du référendum au sujet de l'élection au suffrage universel direct du président de la République. Le parti communiste, Guy Mollet, Jean Lecanuet, François Mitterrand, Michel Rocard se retrouvaient avec un Alain Poher successeur de Gaston Monnerville et un Valéry Giscard d'Estaing successeur d'Antoine Pinay. L'appétit des convives du fameux dîner de l'Alma (1) n'allait plus cesser d'être aiguisé par ceux-là même qui, en charge de l'Etat, auraient pu prolonger leur jeûne de onze ans.

La campagne présidentielle de 1969 est celle des combinaisons d'états-majors. Georges Pompidou — communiqué conjoint ou émission de radio à l'appui — négocie avec les républicains indépendants et avec les centristes tandis que, à gauche, Gaston Defferre tente sur une S.F.I.O. moribonde le « coup de Brumaire » qui ne réussira qu'à Jacques Chirac sur une U.D.R. également moribonde. La campagne présidentielle de 1974 aurait pu être plus digne : la plate-forme de François Mitterrand était décidée depuis la signature du programme commun le 26 juin 1972 et Valéry Giscard d'Estaing ne négociait publiquement aucun appui de parti politique ni avant le premier tour ni avant le second. Mais la tragi-comédie qui secoue l'U.D.R., la joie d'individualités de droite devant ce que l'on a appelé une fois de plus *« la mort du gaullisme »* — si elles ne sont pas le jeu des partis à proprement parler — sont trop évidemment l'opposition de clans et d'intérêts. Entre-temps, les élections législatives de 1973, apparemment conduites suivant un scénario voisin de celui de 1967, cachent mal la *« grande magouille »* d'entre les deux tours, quand Jean Lecanuet vient à Matignon à l'aube et par la petite porte négocier avec Pierre Messmer le prix de ses désistements.

Du moins, ces jeux n'empêchent pas le respect du verdict des urnes : 35 % d'abstentions en 1969 ou 300 000 voix seulement d'écart en 1974 n'entament en rien l'autorité de l'élu, alors que le seul ballottage d'une général de Gaulle, précédant cependant de dix points son poursuivant du second tour, avait paru la fin de son pouvoir. Du moins aussi ces jeux ne sont-ils pas encouragés par les deux présidents qui se sont succédé depuis le départ du général, même si Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing ont chacun, pour leur compte, excellé à cette politique des partis quand ils commençaient à guigner l'Elysée. Georges Pompidou empêche l'U.D.R. de se doter d'un président et exige de Giscard d'Estaing ont, chacun pour donne ses fonctions à la tête de son parti, mais le temps lui manque pour clore la querelle des candidats déclarés à la future élection présidentielle en imposant une unicité de candidature incarnée par un homme vraiment nouveau.

Quoi qu'il en ait, son quinquennat est finalement à l'image des premiers jours de sa campagne présidentielle : traquenards, retournements, coups de main où les partis apparemment unis dans une majorité dite présidentielle préparent chacun pour leur ténor une succession qui les paiera de leur attente.

* * *

Valéry Giscard d'Estaing subit lui aussi très vite les rivalités de son sérail. Pendant ses six premiers mois, tout à son « nouveau style », prétendant choisir et noter ses ministres en dehors de tout dosage partisan, affichant une interprétation présidentialiste de nos institutions, le nouveau chef de l'Etat — surtout parce que son arrivée à l'Elysée marquait la fin de l'omnipotence de l'U.D.R. — semblait effacer la querelle des partis. Mais la prépotence de son ministre d'Etat appelle la réplique d'un premier ministre assurant autant son autorité politique qu'il peut prétendre apporter au président le dévouement jusque-là incertain du plus important groupe parlementaire de la majorité. Réplique qui appelle à son tour celle de Michel Poniatowski sur le même mode partisan et par une mainmise similaire sur une machine électorale.

Le temps des flagorneurs

Le heurt de ces destins et de ces ambitions dans la majorité depuis qu'avait paru fléchir de Gaulle en décembre 1965 était sans importance tant que le général était là, qui prenait ses décisions en dehors des immédiates contingences électorales ou politiciennes : on le vit à propos du Marché commun agricole à quelques mois de l'élection présidentielle de 1965, ou à propos du changement de premier ministre en juillet 1968 après une campagne législative menée presque autant sur le nom de Georges Pompidou que sur celui du chef de l'Etat d'alors. C'était également sans importance sur le comportement des personnes : on ne s'abaissait pas en servant de Gaulle, et d'ailleurs la flatterie et même la fidélité n'étaient pas un titre aux yeux de ce dernier pour mériter une responsabilité dans l'Etat. Que d'inconnus ou de semi-opposants ont composé le gouvernement ou le cabinet présidentiel de 1958 à 1969 !

Aujourd'hui, il en est autrement. A pleine voix, la petite classe majoritaire fait la claque de chacun des maîtres du moment depuis 1969.

L'entre-deux-tours du printemps dernier a vu en quelques jours ce qui n'avait pu tout de même se réaliser en cinq ans de « pompidolisme » : la ruée, la ruée sauvage des tenants de Jacques Chaban-Delmas pour publier et faire répéter leur soutien au second tour à celui qui avait mis à terre leur candidat. Et depuis, chaque fois que s'annonce quelque élection à un organe dirigeant de l'U.D.R. ou quelque changement dans le gouvernement, on assiste à une floraison de déclarations de circonstance et d'allégeances de ceux qui espèrent se signaler au dernier moment à l'attention des faiseurs de salles ou des signataires de décrets.

Et les éditorialistes successifs de l'organe de l'U.D.R. bêlent contre toute évidence une généalogie gaulliste faisant de Georges Pompidou l'impeccable continuateur du général et Valéry Giscard d'Estaing l'héritier irrécusable des deux précédents : plus que les ambiguïtés ou les écarts du pouvoir en place, ces plumes et ces prosternations ont fait la désertion des lecteurs et des militants.

Cette flagornerie envers le chef de l'Etat est la perversion ultime d'une classe politique qui confond politique avec paris sur la carrière des ténors.

Cette manière d'analyser « les signes du temps » est presque générale dans le milieu « majoritaire » éperdument esclave des dispensateurs de titres (même si ceux-ci viennent d'être évacués du protocole...), de sièges et de garanties électorales. Les caractères les plus fermes antan s'abaissent, patientent, détaillent, et pour tout dire finissent petitement de grandes carrières sans ajouter un sou au crédit des maîtres du moment ni peser le moins du monde sur leurs décisions. Se méprisant les uns les autres autant qu'ils se jalousent, les tenants de ce jeu le ferment complètement comme étaient closes les alcôves des cours italiennes au temps de Machiavel, des Borgia et des Médicis.

La politique est réservée à ceux qui sont en place; impossible en principe d'avoir des chances sérieuses d'être élu à quelque mandat que ce soit si l'on ne fait partie d'une des formations politiques au pouvoir ou dans l'opposition. Quant aux responsabilités dans l'Etat, l'indépendance d'expression est la dernière manière d'y parvenir.

Par les divisions qu'elle affiche, l'opposition confirme — quoi qu'elle en ait — le pari de ceux qui, dans la majorité, se confondent en allégeance tout en daubant secrètement les travers publics du monarque. En effet, la gauche, si elle se sentait à la veille d'une nouvelle échéance électorale ou en situation d'être appelée au pouvoir sur la base approuvée par tant d'électeurs en mars 1973 et en mai 1974, ne romprait pas ses rangs. Les raisons qu'elle a de se diviser ne datent pas — chacun le sait — d'aujourd'hui. Depuis le congrès de Tours de 1920, chacun les connaît. Qu'on les estompe à l'automne de 1965 et quand le référendum sur l'Europe ne remporte pas le succès escompté, signifie simplement que le pouvoir est en vue de la gauche. Qu'on les ravive montre qu'on considère le jeu fermé. C'est une chance supplémentaire pour le président du moment. L'est-ce pour la France ?

Naguère, les partis et leurs majorités tournantes paralysaient l'Etat de leurs surenchères. Aujourd'hui, les partis de la majorité conservatrice sont à la dévotion de quelques personnes, lesquelles cultivent plus leur ambition qu'elles ne définissent une politique, et l'Etat s'abandonne au jugement, voire au bon plaisir, d'un seul. Naguère, on se partageait l'Etat et l'on endormait la France : aujourd'hui, on anticipe constamment la vacance des places suprêmes, dont on est censé soutenir l'occupant, et les Français qu'on exorte au Continental ou à Pleyel sont seulement les brigades d'applaudissement. Naguère, les partis abaissaient la France : du moins, même s'ils se rongeaient d'impuissance, quelques caractères subsistaient. Aujourd'hui, tous se domestiquent à proportion de leur ascension, et les partis ne sont plus dans la majorité que le défoulement de grands impatients, au détriment des dévoués et des naïfs.

Un pays où les carrières se commencent par le conformisme, s'affirment par la conquête d'un fief électoral avec les crédits de l'Etat et les passe-droits gouvernementaux, puis se poursuivent et perdurent, comme sous la IVe République, dans l'angoisse d'être ministre, puis de ne l'être plus, puis de le redevenir. L'illusoire contrôle d'une majorité parlementaire qui ne pose au gouvernement qu'elle soutient que des questions électorales, jamais celles qui dirigent notre politique extérieure ou notre mue sociale. Une opposition de gauche qui discute surtout du point de savoir qui en son sein glisse à droite, ou qui refuse le pouvoir, ou qui est authentiquement révolutionnaire, ou du côté des pauvres.

Un grand nombre parmi nous qui, au fond, se satisfont de l'inflation parce que, commerçants ou acheteurs à crédit, ils en profitent, qui se satisfont de l'immense élévation moyenne du niveau de vie depuis quinze ans et pour qui la misère physique, morale, financière, sexuelle n'est que thème cinématographique ou documentaire sociologique. Un grand nombre que les partis n'éveilleront pas à la conscience politique ni à l'âge adulte parce que, dans la majorité, ces partis n'apprennent qu'à applaudir et, dans l'opposition, qu'à patienter. C'est le fascisme sans fanfare ni magicien car chaque génération a les structures politiques qu'elle mérite; elle ne s'en aperçoit — trop tard— que dans le regard de ses enfants tombant pour le pays ou criant partout dans les livres et sur les murs leur dégoût désespéré.

Si les gaullistes se contentent des « options fondamentales » et de l'ambition personnelle de Jacques Chirac, si les millions qui votèrent François Mitterrand pour la gauche unie et contre le candidat de la droite se contentent maintenant de ce dernier et se désintéressent de la dislocation de leur espoir d'hier, si nous tous nous nous contentions d'une politique de télévision, de photographes et de magazines, alors pourquoi être plus royaliste que le roi. Bonne nuit les petits...

(1) Dîner organisé par M. Pierre Uri, le 16 janvier 1962, pour discuter de la succession du général de Gaulle. Y assistaient notamment MM. Guy Mollet, Pinay Maurice Faure etc.

Feu l'union de la gauche ?

(Suite de la première page.)

Alors qu'il avait attendu jusqu'au 7 janvier pour attaquer personnellement le premier secrétaire du parti socialiste et lui reprocher son « étrange silence » il s'est allègrement lancé lundi dans une attaque *ad hominen* qui ne semblait déplaire à aucun des hauts personnages qui en étaient les témoins. M. Roland Leroy souriait aux anges, M. Paul Laurent était béat et tout attendri de la verve du secrétaire général. M. René Piquet n'était pas indigné.

Voilà donc le « numéro un » socialiste accusé de « *faire référence à Léon Blum, c'est-à-dire à l'ancienne S.F.I.O. avec ses pratiques de collaboration de classe* », suspecté d'avoir « *la volonté de ménager M. Giscard d'Estaing* », et blâmé de diriger, en le « *déplaçant à droite* », un P.S. « *beaucoup moins préoccupé de combattre la politique de M. Giscard d'Estaing que de se renforcer en affaiblissant notre parti* ».

M. Mitterrand n'avait, certes, pas été adroit en qualifiant de « parades » les meetings proposés par le P.C., en évoquant avec tendresse, devant les congressistes de Pau, le passé de la « vieille maison », et en se référant à diverses reprises au congrès de Tours, qui avait consacré, en 1920, la rupture entre socialistes et communistes. Il n'en reste pas moins que M. Marchais fait retour à la vieille et nocive pratique de l'« amalgame » lorsqu'il tente d'assimiler à la S.F.I.O. un nouveau parti socialiste qui, semaine après semaine, confirme inlassablement, et toutes tendances confondues, son attachement à la « stratégie de rupture avec le capitalisme ».

Les griefs ne suffisant plus on en est venu à l'outrage, s'il est vrai que M. Marchais est allé jusqu'à dénoncer les errements d'un « *premier secrétaire de plus en plus sûr de lui et dominateur* ». Que n'aurait-on pas entendu si le chef du P.C. n'avait promis à l'un de ses médecins traitants de « ne pas s'énerver » ?

En se coupant du CERES, qui se présente comme l'« aile gauche » du P.S., M. Mitterrand s'exposait de toute évidence au grief d'intolérance et d'autoritarisme, mais il est choquant que M. Marchais ait fait écho, pour l'accabler, à la phrase que le général de Gaulle avait utilisée dans sa conférence de presse du 27 novembre 1967 pour parler du peuple juif, « *peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur* ». Le fondateur de la Ve République s'était, certes, défendu d'avoir voulu mépriser qui que ce soit en s'exprimant ainsi, et il avait même affirmé que son intention était de rendre hommage au peuple juif, mais il n'en reste pas moins que ses propos avaient été ressentis et compris comme une insulte. M. Marchais qui n'improvisait pas mais lisait un texte écrit (et sans doute soumis à l'approbation préalable de l'état-major du P.C.) n'a fait preuve ni de bon goût ni de délicatesse dans le choix de ses citations. Il a clairement manifesté sa volonté de nuire en discréditant.

On ne peut pas croire qu'en procédant à une telle escalade, le P.C.F. ait pour dessein de démontrer qu'il n'a pas vraiment changé en profondeur, car ce serait enlever toute crédibilité à ses appels de naguère aux « patriotes gaullistes » et toute chance de succès à son mot d'ordre d'« union du peuple de France ».

Mise-t-il alors sur une rupture au sein du P.S. ? Il s'y prend mal car la méthode employée par M. Marchais risque d'avoir pour seul résultat de susciter une réaction inspirée par un « patriotisme de parti », dont le P.C. n'a pas le monopole. On constate, en tout cas, que M. Chevènement, animateur du CERES, ne se déclare pas plus satisfait des propos tenus lundi que MM. Mauroy et Mermaz, proches collaborateurs de M. Mitterrand.

On continue de ne pas savoir exactement jusqu'où le parti communiste veut aller, et de ne pas comprendre comment il a pu faire si longtemps confiance à un homme qui, à l'en croire aujourd'hui, cachait en lui un véritable démon. On s'étonne aussi de la belle persévérance avec laquelle M. Marchais, qui se déclare « optimiste », proclame sa détermination d'« élever la qualité de l'union de la gauche ». Que reste-t-il à faire de plus, en effet, pour que cette union soit vidée de toute substance et de toute signification ?

RAYMOND BARRILLON.

● *Le secrétariat national des groupes d'action municipale* nous précise que les sept membres du GAM de Grenoble (le maire, M. Dubedout, deux adjoints et quatre conseillers), qui siègent à la mairie et viennent d'adhérer au P.S. (*le Monde* du 14 janvier) restent en même temps membres du GAM. Les militants de ce mouvement sont en effet « *libres d'adhérer également à toute organisation politique attachée à promouvoir une société socialiste et autogestionnaire* ».

RELIGION

A RENNES

Des familles créent une association pour défendre leurs enfants contre une secte sud-coréenne

Une « Association pour la défense des valeurs familiales et de l'individu » a récemment vu le jour à Rennes (Ille-et-Vilaine) (1). Elle se propose de réunir les familles dont les enfants sont tombés « entre les mains des sectes ». Ce problème se pose de plus en plus fréquemment avec la prolifération de sectes plus ou moins fanatiques, plus ou moins néfastes, tels les mormons, les scientologues, les Témoins de Jéhovah, les adeptes du Christ de Montfavet, ceux des frères Melchior... (« Le Monde » du 8 août et des 8-9 décembre 1974 et du 30 janvier 1975.)

Cette association a été créée à Rennes pour faire face à l'intense recrutement opéré actuellement par une secte qui s'appelle l'Eglise de l'unification ou encore Association universelle pour le christianisme mondial (A.U.C.M.) (2), fondée en 1954 par un Coréen, M. Sun Myung Moon. Cette organisation, qui déclare compter plus de deux millions de membres dans près de soixante pays, est surtout active dans l'ouest de la France, où une quarantaine de jeunes, garçons et filles, auraient quitté leurs familles pour entrer dans l'un des groupes installés à Paris, Aulnay-sous-Bois, Lyon, Lille, Bordeaux, Calais, Strasbourg, Metz, Toulouse, Rennes.

Mais il n'y a pas qu'en France. Le 8 février, mille six cents couples, venus d'une vingtaine de pays, ont reçu une « *bénédiction nuptiale* » des mains de Sun Myung Moon, à Séoul (Corée du Sud). Selon le correspondant à Tokyo de l'hebdomadaire britannique *The Observer*, nombre des parents des huit cents couples japonais qui ont participé à la cérémonie avaient tout fait pour empêcher leurs enfants de partir pour la Corée.

« *Des scènes poignantes se sont déroulées dans les aéroports et les gares*, écrit ce journaliste. *Les parents suppliaient leurs enfants, le plus souvent en vain, de quitter la secte, en invoquant le fait que le choix des partenaires dans ces « mariages » avait été dicté par l' « Eglise » et que les nouveaux mariés devront vivre une certaine période séparés l'un de l'autre, pendant laquelle ils verseront leur salaire à l'Eglise.* »

Selon un placard publicitaire publié dans *le Monde* du 2-3 février, la doctrine de l'A.U.C.M. découle de « principes divins » révélés par M. Moon. Sn but : l'unification du monde à partir de « *l'unification de toutes les religions* », car ces principes « *renferment largement ce qu'il y a d'essentiel dans les principales religions mondiales, y compris le bouddhisme, le confucianisme, le judaïsme, ainsi que le christianisme mondial ; ils renferment également toute vérité qui n'est pas liée à la religion* ».

La « doctrine » de cette secte messianique et millénariste — après les « échecs » d'Adam et d'Eve, d'Abraham, de saint Jean Baptiste et du Christ lui-même (puisqu'il est crucifié), le « second avènement » du « nouveau Seigneur » se réalisera dans une « natino d'Orient » (qui n'est autre que la Corée) — a été décrite de la façon suivante par le Père Bernard Poirier, directeur du grand séminaire, écrivant dans *la Vie diocésaine de Rennes* du 29 décembre 1973 :

« *La doctrine est un curieux syncrétisme : elle fusionne des intuitions justes, inspirées de l'Evangile, et des élucubrations philosophiques proches de la gnose valentinienne du second siècle, le tout saupoudré de freudisme et assaisonné d'exemples contemporains.* »

Un des buts avérés de l'A.U.C.M. est de « *protéger la démocratie face au totalitarisme communiste* », et certains de ses détracteurs, en Corée et aux Etats-Unis, font état de liens qui existeraient entre la secte et la C.I.A. — voire d'un appui matériel de celle-ci. M. Moon voit dans les Etats-Unis, du reste, une « nation centrale » dans le plan de Dieu. « *L'Amérique*, constate-t-il, *a été béni d'une façon particulière. De magnifiques autoroutes, des flots d'automobiles...* » Et il conclut : « *L'avenir du monde entier dépend de l'Amérique* ». Significatif également cet extrait du texte publicitaire paru dans *le Monde* :

« *Il est à souligner de façon particulière que M. Moon a lancé, en 1972, une croisade qui a touché plus de cinquante villes des Etats-Unis, pressant cette nation chrétienne dont le passé est grand de retourner vers Dieu. M. Monn a reçu le titre de citoyen d'honneur de soixante-treize villes ; cent cinquante-trois gouverneurs et maires ont proclamé le « Jour de l'espoir et de l'unité » pour rappeler solennellement ses efforts. Le 18 septembre 1974, quarante mille personnes ont inondé « Madison Square Garden », lieu où il a donné son message sur le « Nouveau Futur du christianisme ». Le 8 octobre il a été invité au Capitol, où il a parlé sur le thème de l'« Amérique dans la providence de Dieu » devant un auditoire de cent quatre-vingts membres du Congrès. Il fait actuellement une tournée d econférences qui doit le mener dans huit grandes villes du continent américain.* »

« La maladie de Moon »

Une jeune fille, Marie-Thérèse, qui a vécu pendant huit mois dans un des groupes de l'A.U.C.M., a raconté, dans une interview publiée par le journal *Ouest-France* du 21 janvier, puis à l'antenne d'Europe 1 le 8 février, comment elle a attrapé ce qu'elle qualifie de « *la maladie de Moon* ». « *J'étais en recherche*, dit-elle. *Catholique, je m'interrogeais, me sentais mal à l'aise dans une Eglise pleine de contradictions. (...) Je me suis laissée prendre par le système* [de l'A.U.C.M.]. *Admise comme militante, j'ai accepté d'entrer dans une atelier de bijouterie appartenant à l'A.U.C.M. à Fontenay-aux-Roses. Nous étions six garçons, six filles, travaillant seize heures par jour sans salaire. « Vous êtes, nous » disait-on, comme au temps de » l'Eglise primitive. Vos salaires » sont versés à la communauté ».*

» Puis l'association me muta dans un « team » (équipe). Je devais prendre contact avec les gens, enseigner, coller des affiches. Ma santé s'altérait. J'étais vidée, usée, inconsciente, ne me posant plus de questions. Un médecin vint me voir. On téléphona à ma famille : « Que fait-» on de votre fille ? », dit-on à ma mère, montrant ce qu'était le sens de la solidarité à l'A.U.C.M... »

Interrogé à son tour par Europe 1, M. Henri Blanchard, président de l'A.U.C.M. en France, s'est contenté de dire : « *Les enfants qui viennent chez nous, qui ont atteint la majorité légale de dix-huit ans, restent libres de leurs mouvements. Nous leur conseillons, d'ailleurs, de rester en relation avec leur famille. Mais, l'idéal de sacrifice qu'ils ont adopté, ainsi que leur devoir d'évangélisation les écartent de la vie habituelle de leurs contemporains.* »

Pour l'Association des parents, qui organise une réunion d'information à Rennes, le dimanche 16 février, à 14 heures, il s'agit purement et simplement d'un détournement habile de leurs enfants. Dans un tract polycopié par un certain nombre de parents on peut lire :

« *Il existe indiscutablement une discordance entre, d'une part, la rapidité de conversion et le fanatisme des adeptes et, d'autre part, l'inconsistance à tous les points de vue (doctrinal, philosophique, logique pure) de la pensée de Moon.*

» Les faits nous conduisent donc à affirmer que les jeunes subissent un conditionnement psychologique (type « lavage de cerveau » bien codifié depuis la seconde guerre mondiale) qui les rend insensibles à toute critique et inaptes à toute autocritique. S'agissant souvent d'étudiants ou de cadres de niveau supérieur, il serait « faux » d'y voir simple naïveté ou inexpérience. »

« *L'analyse de ce comportement, à la lumière des textes de l'A.U.C.M., conclut donc à son caractère paranoïaque.* »

En attendant, le moins que l'on puisse faire est de mettre en garde ceux qui seraient tentés par la propagande de la secte et de s'interdire désormais de lui faire la moindre publicité, d'autant que le caractère de cette « Eglise » ne ressort pas clairement de ses annonces et de ses tracts.

ALAIN WOODROW.

(1) 5, résidence Gabriel-Péri, Rennes.
(2) Association pour l'unification du christianisme mondial, 17, villa Aublet, 75017 Paris, tél. 227-03-15.

INSTITUT

A l'Académie des sciences morales et politiques

ÉLECTION DE L'HISTORIEN JEAN-BAPTISTE DUROSELLE

L'Académie des sciences morales et politiques a élu, lundi, M. Jean-Baptiste Duroselle au siège précédemment occupé par M. Victor L. Tapié dans la section d'histoire et de géographie. Seul candidat, M. Duroselle a obtenu 25 voix sur 30 votants.

[Né le 17 novembre 1917 à Paris, M. Jean-Baptiste Duroselle est ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé d'histoire et de géographie, docteur ès lettres. Après avoir été professeur aux lycées d'Orléans puis de Châteauroux (1943-1945), il a été successivement assistant à la Sorbonne (1945-1949), professeur au lycée Hoche de Versailles (1949-1950), professeur aux universités de Sarrebruck puis de Lille (1950-1958), directeur du centre d'étude des relations internationales à la Fondation nationale des sciences politiques (1958-1964) et, à partir de 1964, professeur à la Sorbonne. Il a été en outre, depuis 1946, maître de conférences puis professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages parmi lesquels on relève : *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, *Histoire du catholicisme*, *De Wilson à Roosevelt, politique étrangère des Etats-Unis 1913-1945*, *le Drame de l'Europe*, *le Monde déchiré*, *la France et les Français*, trois volumes, dont le dernier est sous presse, ainsi que l'*Introduction à l'histoire des relations internationales*, en collaboration avec Pierre Renouvin. Il donne également des chroniques historiques au *Monde*.]

L'Académie a entendue ensuite une communication de M. Pierre Massé sur le dérèglement et la mort des règles : dérèglement économique et monétaire d'aujourd'hui, mais aussi celui plus étendu qui atteint les mœurs, les institutions et les esprits.

Les maternelles victimes de leur succès

II. - APPRENDRE LE PLAISIR DE PARLER

par CATHERINE ARDITTI

Le surpeuplement des écoles maternelles ne permet pas de pratiquer une pédagogie profitable à tous les enfants (« le Monde » du 11 février). Les inégalités sociales et géographiques accroissent encore les différences.

Si la fréquentation croissante de l'école maternelle est un phénomène récent, l'existence d'une école pour les tout-petits correspond, en revanche, à une préoccupation ancienne.

En 1770, un pasteur d'un village des Vosges, Oberlin, fonda les « écoles à tricoter », destinées à remplacer les *« mères ignorantes ou trop occupées pour diriger l'éducation de leurs enfants »* par des *« conductrices de la tendre jeunesse »* (1).

Mais la véritable ancêtre de notre école maternelle est la « salle d'asile », née de l'initiative de dames charitables en 1825, officialisée en 1837 par une ordonnance royale de Louis-Philippe. « Etablissements charitables », les salles d'asile ne devinrent « établissements d'éducation » qu'en 1855, aux termes d'un décret pris en application de la loi Falloux. *« C'est le travail des femmes dans les manufactures du dix-neuvième siècle qui est la cause profonde du phénomène : l'enfant à la salle d'asile, c'est aussi en même temps la femme à l'atelier »*, notent les chercheurs du Centre de recherche de l'éducation spécialisée et de l'adaptation scolaire (CRESAS). Ils insistent aussi sur le fait que la création des salles d'asile n'est pas aussi philanthropique qu'on voudrait le faire croire. Liée au profit procuré aux industriels par le travail des femmes et des enfants plus âgés, la salle d'asile tente, en outre, d'enrégimenter ses petits élèves, d'en faire des *« enfants soumis et disciplinés »*, au son du sifflet et du claquoir.

C'est sous la Troisième République que l'expression « école maternelle » fut retenue de préférence à celle de salle d'asile et, en 1887, qu'un décret introduisit l'idée de *première éducation*. La finalité de cette école — tantôt garderie, tantôt école primaire — ne s'est elle-même modifiée que très lentement, avant de devenir celle que nous connaissons aujourd'hui et qui est définie par des instructions de 1921. La place de plus en plus grande donnée au jeu et aux méthodes actives, en l'absence d'autres instructions officielles, est pour beaucoup dans la renommée de l'école maternelle.

Mais, autant au dix-neuvième et au début du vingtième siècle la population des écoles maternelles, recrutée parmi les enfants d'ouvriers était homogène, autant aujourd'hui, elle rassemble toutes les classes sociales. Ce phénomène récent a transformé sinon les méthodes du moins les contenus de la pédagogie. *« Avec l'ouverture de l'école maternelle à toutes les classes de la société, des changements sont apparus dans la pédagogie par l'ajustement de cette école à sa nouvelle population »*, écrit Liliane Lurçat, chargée de recherches au C.N.R.S. (2).

Les travaux de bien des psychologues ont montré l'importance dans le développement de l'enfant de la période qui va de deux à six ans. Il apparait toutefois *qu'aucun enfant ne trouve chez* lui autant de stimulations qu'à l'école. Mais, aujourd'hui, l'école maternelle n'est pas également profitable à tous parce qu'elle s'est adaptée au modèle, plus gratifiant, des enfants de milieux socio-culturels plus élevés.

Les chercheurs du CRESAS (3) ont constaté, lors de travaux au cours desquels des institutrices et des psychologues devaient signaler les « enfants-problèmes », que les *« enfants d'ouvriers ont largement deux fois plus de chances d'être signalés que ceux des cadres supérieurs (32,7 % contre 14,8 %)*. La même enquête montre que les enfants de cadres, dans leur grande majorité, ne sont pas en retard par rapport à l'âge scolaire théorique, à la différence des *enfants d'employés ou d'ouvriers*.

Le langage des siens

L'acquisition du langage, essentielle à l'âge de l'école maternelle, illustre bien les difficultés des enfants issus des milieux défavorisés. *« L'enfant de milieu socio-culturel favorisé*, écrit Laurence Lentin, chargée de recherches au CRESAS (4), *reconnait en écoutant sa maitresse le langage de sa mère, des siens. (...) Il y a chez cette catégorie d'enfants un appétit de langage qui les prépare à répondre à la moindre sollicitation.* » Mais les enfants « défavorisés » *« viennent d'un niveau différent au sein duquel la langue parlée n'est pas primordiale, non plus que la conversation familiale. Le langage est un instrument de communication limité : désignation, ordres (et défenses), interjections, déclarations concises, exclusivement (ou presque) langage d'action, langage factuel. Le tout n'étant qu'exceptionnellement véhicule de plaisir »*.

Cette notion de plaisir est pourtant essentielle chez le petit enfant : elle préside à toute activité, à tout apprentissage, à toute communication. Bien souvent, en fait, ces enfants « défavorisés » — que Laurence Lentin estime représenter 80 % de la population scolaire — ne comprennent pas les mots prononcés par l'institutrice, qu'elle fasse allusion à des notions imaginaires (contes) ou concrètes, mais qui leur sont inconnues. Ils se sentent dévalorisés et ne s'expriment pas. Avec des effectifs de classes écrasants, il est, d'autre part, bien tentant pour l'institutrice de s'intéresser en priorité aux enfants qui parlent, ne jugeant la qualité de son enseignement qu'à travers eux. Et, cela, *sans en avoir forcément* conscience.

Les difficultés de langage conditionnant les autres apprentissages — *lecture et écriture* notamment, on comprend *« que la généralisation de la fréquentation de la maternelle n'ait pas été suivie d'une chute spectaculaire du taux des retards scolaires »*, comme le montrent les travaux du CRESAS.

Si l'on ne peut, à l'école maternelle, mesurer l'échec en termes *de notes ou de classement, cette* notion n'en existe pas moins réellement.

Il serait cependant trop facile — après avoir pendant des années retenu les concepts de « doués » et « non doués » — de se réfugier maintenant derrière les inégalités sociales. Soit qu'on les accepte comme une *fatalité*, soit qu'on cherche des formules compensatoires. Ces inégalités, en effet, sont-elles synonymes de moindre intelligence ? Et par rapport à quelles normes ? *« Les favorisés et les défavorisés ne sauraient exister en soi*, répondent les chercheurs du CRESAS, *mais seulement par rapport aux normes culturelles prédominantes de l'école.* » Or ces normes correspondent à celles du *« groupe social dominant »*, selon le propos de M. Toraille, inspecteur général, lors d'un symposium sur les handicaps socio-culturels, organisé par le Conseil de l'Europe en 1973.

Le milieu culturel des enfants dits « défavorisés » est, en fait, différent. Leur langage aussi, et ce n'est pas parce qu'ils ne parlent pas qu'ils n'ont rien à dire. C'est cette différence qu'il faut reconnaitre, respecter et valoriser afin de donner aux petits le plaisir d'apprendre eux aussi, et cela même à l'intérieur de la norme scolaire actuelle. Partir de ce que connait chaque enfant, de son vécu, à l'exemple de la pédagogie Freinet, est certainement le meilleur moyen de tirer parti des différences, de rendre l'enfant autonome aussi en lui apprenant les gestes de la vie quotidienne.

Des inégalités géographiques

Une autre forme d'inégalité sociale atteint les enfants d'agriculteurs. Une circulaire du 10 avril 1922, reprenant les termes du décret organique de 1887, prévoit en effet que, *« dans les communes de moins de deux mille habitants, dont mille deux cents agglomérés, l'école maternelle est remplacée par une classe enfantine annexée à une école élémentaire »*. Or plus de 90 % des communes, rassemblant près de 30 % de la population française, ont moins de deux mille habitants. En 1973-1974, il y avait sept mille classes enfantines — contre quarante-quatre mille classes maternelles, — généralement fréquentées à partir de quatre ans, parfois trois ans.

Il existe aussi des sections enfantines ouvertes à l'intérieur de classes primaires, classes uniques pour la plupart. Dans ce cas, les enfants sont plus généralement admis à partir de cinq ans. En 1973-1974, classes et sections enfantines ont accueilli quatre cent mille trois cents élèves. Mais, *« quels que soient le dévouement et la qualification de l'institutrice, le temps que celle-ci consacrera aux plus petits ne sera souvent qu'un reste, car il lui faut s'occuper en priorité des enfants de cours primaires. Qui plus est, les plus petits sont des gêneurs, à qui il faut demander de se taire alors qu'ils devraient s'exprimer »*, constate une équipe de chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de Rennes, animée par M. Daucé, dans une étude, publiée en 1973, portant sur le Finistère et l'Ille-et-Vilaine (5). Sans compter le *cas des jeunes ruraux* totalement exclus de l'enseignement préscolaire, faute de structures d'accueil.

La décision de créer une classe enfantine ou une école maternelle revient aux communes. Bien que subventionnées par l'Etat, le coût de la construction leur incombe pour la plus grande part. C'est à elles aussi que reviennent l'entretien des bâtiments et la rémunération du personnel de service. Or la situation financière des communes est fort inégale. *« Le financement*, notent les chercheurs de l'INRA de Rennes, *relève en partie de la charité aussi bien pour les écoles publiques que pour les écoles privées. »*

Mais, en matière de préscolarisation en milieu rural, la demande apparait tout *aussi insuffisante* que l'offre. 40 % des agriculteurs souhaitent une entrée à l'école avant quatre ans, contre 67 % des ouvriers, 63 % des employés et cadres moyens, 55 % des patrons de l'industrie, 66 % des professions libérales et cadres supérieurs (enquête IFOP, 1971). Pour les familles, comme pour les collectivités, l'intérêt de cet enseignement n'apparait pas avec évidence.

En zone rurale, *il y a en effet* plus souvent sous-emploi que l'inverse. De plus, le travail de la mère dans l'exploitation n'est pas *incompatible* avec la garde des enfants. La scolarisation entraine en outre des frais supplémentaires pour les familles. L'étude de l'INRA mentionne notamment les dépenses de cantine, de vêtements *et de transports (à la campagne*, les distances entre l'école et le foyer sont souvent grandes). Enfin, l'aspect positif de l'éducation préscolaire est rarement ressenti : *« Les familles agricoles, qui ne valorisent que ce qui implique un travail, qui ignorent la valeur positive du jeu, pensent souvent qu'à cinq ans les enfants ne font rien à l'école. » « Que voulez-vous qu'un gosse apprenne à deux ans ? »*, demande le maire d'une commune rurale où il y a cependant une école maternelle.

Les rares pressions pour ouvrir des classes maternelles ou enfantines sont généralement le fait *« de jeunes militants du milieu agricole, de gens venant des villes ou de municipalités communistes »*, précise une inspectrice des écoles maternelles travaillant dans une circonscription de province.

Dans certains départements, le climat, le relief, l'habitat très dispersé, sont des obstacles supplémentaires. Une formule en cours d'expérimentation semble avoir, pour l'avenir, les faveurs du secrétariat d'Etat à l'enseignement préscolaire : celle du regroupement d'enfants de plusieurs communes voisines. Cette solution suppose la mise en place de moyens de transports, d'autant plus délicats à organiser qu'il s'agit de très jeunes enfants. Les communes qui participent à l'expérience ont reçu pour cela une subvention exceptionnelle de l'Etat et des conseils généraux, mais sa généralisation posera de nouveau le problème du financement des transports scolaires. Trop souvent, d'autre part, les conditions d'accueil sont insatisfaisantes.

D'autres expériences sont en cours. Dans celle de la classe à mi-temps, les enfants vont en classe par demi-journée, comme dans l'Aisne, ou par demi-semaine, comme en Lozère. L'« institutrice itinérante » — dans les Hautes-Alpes, en Gironde et dans le Morbihan — passe dans des villages où existe une classe unique pour y aider l'instituteur.

Malgré ces tentatives, les zones rurales demeurent pour l'instant nettement défavorisées par rapport aux zones urbaines, où déjà l'accueil des plus petits est limité et difficile. *« Cette disparité*, notent les chercheurs de l'INRA, *a une justification économique : le critère financier l'emporte sur le critère de réduction des inégalités. »*

(1) Enquête du Centre de recherche de l'éducation spécialisée et de l'adaptation scolaire (CRESAS), n° 9 de 1973.

(2) *Ecole et Familles*, novembre 1974.

(3) *Recherches pédagogiques*, n° 68. Institut national de recherche et de documentation pédagogiques, 29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05.

(4) *Apprendre à parler à l'enfant de moins de six ans*, Editions E.S.F.

(5) Les principales conclusions de cette enquête sont reprises dans le numéro de septembre-octobre 1974 de *Petite enfance*, bulletin du Groupe d'étude, de défense et de rénovation de l'école maternelle, 94, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

Prochain article :

III. — JOUER EN ATTENDANT

Classes à mi-temps en Lozère

De notre correspondant

Montpellier. — *La neige, durcie par le vent du nord, brille d'un éclat métallique. Au bord de la route, un enfant attend le car de ramassage scolaire pour aller à la maternelle. Il a trois ans. Lorsque le car arrive, sa mère le confie au chauffeur, regarde le véhicule s'éloigner et retourne à pied à la ferme. Scène presque quotidienne en Lozère, où l'habitat dispersé entraine, pour le département, des frais considérables de transports scolaires, malgré un financement à 60 % par l'Etat. Cet enfant a même de la chance de pouvoir aller à la maternelle. Pour ouvrir une école, en effet, il faut au moins vingt-cinq enfants, effectif difficile à atteindre en milieu rural et pratiquement inaccessible en montagne.*

C'est le cas en Lozère. Ici, la proportion de la population agricole par rapport à l'ensemble des habitants est la plus forte des départements français. L'altitude moyenne des communes est la plus élevée. Les rares terres plates s'étagent entre 800 et 1 200 mètres.

Enfin, l'exode n'est pas enrayé. Le département compte à peine soixante-dix mille habitants. Une perte de près de mille habitants par an depuis un siècle. On comptait en 1900 environ neuf cents écoles. Aujourd'hui, il existe trois cent quatre-vingt-deux écoles publiques et une cinquantaine d'écoles privées. Vialas, au flanc sud du Lozère, avait huit écoles en 1900. Une seule aujourd'hui. Sur la bordure est du causse Méjean, sur une vingtaine de kilomètres, il n'y a pas d'école.

Les maternelles, dans cet environnement, sont rarissimes. Le rectorat de l'académie de Montpellier, avec l'appui du département et des communes, a lancé, depuis deux ans, une expérience originale d'enseignement préscolaire. Celle-ci consiste, dans des villages comptant dix à quinze enfants de deux à cinq ans, à nommer des institutrices dans deux villages à la fois. Trois institutrices travaillent ainsi. Chacune prend en charge le plus petit effectif les lundi et mardi ; le plus important du jeudi au samedi.

Ces classes à mi-temps ont été installées dans des locaux spécialement construits dans des écoles primaires (en récupérant de la place sur le préau), dans des classes déjà existantes ou dans des appartements privés spécialement aménagés. Enfants et institutrices y disposent, comme dans les autres écoles maternelles, de matériel pour les travaux manuels.

Chaque institutrice connait bien les enfants, comme leurs parents. Elle « pousse » plus aisément les élèves en difficulté et peut améliorer leur langage, leur expression, notamment chez ces petits Portugais dont le père travaille dans les industries du bois. Elle favorise l'éveil de l'enfant rendu plus lent par l'isolement géographique, celui dû à la langue ou à l'emploi d'un vocabulaire souvent réduit à l'usuel du travail quotidien.

Au total, près de quatre-vingts enfants peuvent ainsi être scolarisés. Dès l'an prochain, si les postes budgétaires sont obtenus, quatre nouvelles communes bénéficieront de l'expérience actuelle : on pourrait ainsi scolariser près de cent cinquante enfants au total. D'autre part, une des classes à mi-temps actuelles pourrait être transformée, en 1976, en école à plein temps.

ROGER BECRIAUX.

A L'UNIVERSITÉ DE VINCENNES

Un martyr de la sexologie ?

Y aura-t-il, à l'université de Vincennes, une « affaire Meignant » comme il y eut, il y a trois ans, dans les lycées, une « affaire Carpentier » ? D'un médecin à l'autre un même scandale, un seul objet : une sexualité qui ne se cache plus, mais se « libère » un peu trop vite, un peu trop fort.

Le moindre des paradoxes, dans l'affaire de Vincennes, n'est pas de voir le secrétaire d'Etat aux universités obtenir la suspension des cours d'un professeur... qui n'a jamais touché un centime pour cet enseignement. Les seuls crédits dont disposait officiellement, jusqu'à présent, l'université de Vincennes pour financer un enseignement « sexologique » ont, en effet, été affectés depuis la dernière année scolaire au département de philosophie. Or, le docteur Meignant a exercé sa science sexologique au département des sciences de l'éducation, où l'on ne veut rien savoir de la manière dont s'enseigne la sexologie au département de philosophie.

C'est un des premiers points que devrait signaler l'enquête administrative ordonnée au recteur par M. Jean-Pierre Soisson. Mais cette enquête montrera aussi que, dans le département des sciences de l'éducation, la limite est assez malaisée à situer entre le *« canular »* et l'*« expérience »*, raison d'être de cette université.

Potentiel humain

L'unité de valeur semestrielle enseignée depuis un an et demi par le docteur Meignant à Vincennes, mais aussi — faut-il l'écrire ? — à Villetaneuse, ce que paraît ignorer M. Soisson, est-elle une unité de débauche et de dissolution des mœurs ? La séance relatée par le *Nouvel Observateur* et qui vaut au docteur la réprimande du secrétaire d'Etat n'est pas, au département des sciences de l'éducation, une chose inouïe. Ni clandestins ni honteux, les participants au séminaire hebdomadaire se sont peut-être contentés d'appliquer les techniques éprouvées dans d'autres séminaires et dont le docteur Meignant n'est pas l'inventeur.

Toute une partie de l'enseignement donné dans ce département des sciences de l'éducation est à replacer dans le vaste courant du « potentiel humain » né aux Etats-Unis dans les années soixante, et qui a gagné la France à partir de 1972. Le docteur Meignant n'a fait que recueillir — récupérer ? — les fruits du travail fait par d'autres enseignants de Vincennes. *« Meignant*, nous a dit l'un de ces enseignants, *faisait d'abord des cours, une thérapie, verbaux. Mais des étudiants venus d'autres unités de valeur, et qui avaient l'habitude de passer à l'acte, l'ont pour ainsi dire débordé. »*

Le mouvement du « potentiel humain » se caractérise par un aimable flou doctrinal : *il a* conservé un peu de l'héritage de tous les grands courants de la psychologie et de la psychosociologie, ont, à des degrés divers, essentielle du mouvement peut être schématiquement résumée comme la redécouverte de l'importance du corps, la rupture avec les excès de la verbalisation et l'analyse freudienne. Les techniques utilisées par les adeptes de ce courant — qui a donné naissance en France à une bonne dizaine d'associations — sont nombreuses : groupe de rencontre, groupe-marathon, bio-énergie (d'après Reich), Gestalt-thérapie, co-conseil, communauté thérapeutique, etc. (1).

Toutes ces techniques, inspirées des développements — *certains* diront des déviations — de la dynamique de groupe, de la psychothérapie ou de la psychosociologie ont, à des degrés divers, trouvé à Vincennes un *milieu où* s'expérimenter. C'est ainsi que le programme des unités de valeur délivrées par le département des sciences de l'éducation fait état d'une douzaine de séminaires différents. On s'y bouscule : deux cents étudiants ont suivi des groupe d'« expression totale » animés par Michel Lobrot, et rien qu'en « Gestalt », quatre-vingt-cinq U.V. ont été délivrées pour le premier semestre.

Le diplôme d'Etat délivré par le département est la licence ès sciences de l'éducation. Pour l'obtenir il faut vingt U.V., dont quatre au maximum peuvent être prises dans ce secteur hyper-expérimental du « potentiel humain ».

Tout naturellement, la « sexologie humaniste » du docteur Meignant — éditorialiste à la revue *Union*, et coanimateur d'une émission de R.T.L. avec Mme Ménie Grégoire — a trouvé sa place dans le secteur protégé de Vincennes, où l'on n'est pas trop strict sur la rigueur doctrinale. Ce médecin, que *Libération* a qualifié d'*« assez habile récupérateur de la contestation et de la révolte dans le domaine sexuel »*, occupe en France une situation paradoxale. Dès qu'il est, quelque part, question de thérapie ou de conseils sexuels, le docteur Maignant est dans les parages. Cela lui vaut quelques critiques de la part d'autres sexologues, qui rappellent que ce spécialiste de la sexualité n'exerce la thérapie sexuelle que depuis trois ans, et qu'il s'était surtout illustré, jusque-là, en tant que réalisateur de films médicaux.

Il est naturel que, dans une « science » qui débute en lisière de la médecine et de la psychologie, chacun cherche à occuper tout le terrain, reprochant aux autres de venir picorer sur ses terres. Le petit monde de la sexologie naissante a donc déjà ses tendances, ses marginaux et ses officiels. Il lui manquait un « martyr » : M. Soisson le lui procure.

BRUNO FRAPPAT.

(1) Josiane Jouët, dans *le Monde* du 16-17 juin 1974 et Laurence Cossé, dans *le Monde* du 18-19 août 1974, ont expliqué l'origine de ces techniques nouvelles et leur influence dans certains milieux « vincennois ».

● *Le SNE-Sup et la suspension des cours de sexologie à Vincennes.* — Après avoir dénoncé *« une campagne de dénigrement en provenance de divers horizons contre l'ensemble des universités françaises, le secrétariat du Syndicat national de l'enseignement supérieur exprime au président Frioux sa solidarité face aux agressions répétées dont il est l'objet, et appelle les universitaires à déjouer la méprisable manœuvre du secrétariat d'Etat aux universités en continuant à dénoncer le véritable scandale national que constitue l'asphyxie délibérée du service public universitaire mis dans l'impossibilité de répondre correctement aux besoins actuels du pays. »*

L'ÉVÉNEMENT — Le service militaire dans quatre pays européens

CRITIQUE mais obligatoire, le service militaire en France connaît des réformes périodiques, des adaptations qui touchent à sa durée, à la conception de la discipline, à son organisation et même à la place qu'il est censé occuper dans l'ensemble du dispositif de défense. Divers projets de réorganisation sont suggérés par les partis politiques, les syndicats ou les mouvements de jeunes et, depuis une dizaine d'années, le régime traditionnel de la conscription a été modifié trois fois, en 1965, 1970 et 1973, par des lois.

Avec un effectif de deux cent soixante-quinze mille cinq cent sept appelés en 1974, le contingent en France représente plus de 47 % du personnel militaire total des armées. Entre 1973 et 1974, on a noté une importante diminution du nombre des exemptions (raisons médicales), qui sont passées de cent un mille deux cents à quatre-vingt mille environ, mais une légère augmentation du nombre des dispensés (cas sociaux), de vingt-sept mille à vingt-huit mille. L'âge d'incorporation — pour une durée légale de douze mois — se situe à un peu moins de vingt ans et, en 1974, cent mille jeunes gens environ ont obtenu un report d'incorporation jusqu'à vingt-deux ans, pour diverses raisons.

De tous les pays européens de l'alliance atlantique qui font appel à la conscription, la France est — après la Belgique et le Danemark — la nation où la durée du service militaire est la moins longue, mais c'est aussi la seule où coexistent armement nucléaire et contingent.

Nos correspondants à Bonn, à Rome, à Amsterdam et à Bruxelles décrivent ci-dessous la situation actuelle des forces armées en République fédérale d'Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas et en Belgique, et ils précisent comment le service militaire obligatoire s'insère dans chacun de ces différents systèmes de défense. A l'exception peut-être de la République fédérale d'Allemagne, les autres pays européens considérés ont en commun avec la France que la réforme en cours de leur service national ne suscite pas l'approbation générale et qu'elle se heurte à d'innombrables difficultés.

• RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE : trop de volontaires par rapport aux besoins

Bonn. — La République fédérale d'Allemagne est-elle devenue, contre son gré, une grande puissance non seulement économique, mais aussi politique et militaire ? demandait récemment le magazine *Der Spiegel*, avec son goût coutumier de la provocation.

Pour ce qui concerne l'aspect militaire, il est vrai que les experts de l'OTAN ne tarissent pas d'éloges sur la Bundeswehr. M. Schlesinger, secrétaire américain à la défense, lui décerne à *toute* occasion des *satisfecit*, tout en exigeant du gouvernement de Bonn un effort militaire accru, car l'armée ouest-allemande apparaît comme le seul appui classique solide de l'Alliance atlantique en Europe. Les Allemands sont, à tout point de vue, les meilleurs élèves de la « *classe atlantique* ».

En 1974, la Bundeswehr est la seule armée de l'OTAN qui, d'après les statistiques officielles, ait augmenté son personnel et amélioré son équipement. Pour la première fois, ses effectifs ont atteint 495 000 hommes, contre un peu plus de 460 000 en moyenne les années précédentes. Le service militaire dure quinze mois.

La contribution ouest-allemande au pacte atlantique et passée de 31,9 milliards de marks, en 1973, à 35,9 milliards, en 1974 (environ 71,8 milliards de francs), à un moment où d'autres alliés songent à réduire leurs dépenses militaires. La part des investissements dans le budget de la défense s'accroît constamment et atteindra cette année, avec 32 % (9,6 milliards de marks), le taux le plus élevé de l'OTAN.

Le temps n'est plus où l'armée était, en République fédérale, un des sujets de discussion les plus controversés, et où le parti social-démocrate participait — quand il ne l'inspirait pas — à la campagne « *Ohne mich* » *(sans moi)* de ceux qui rejetaient le réarmement de l'Allemagne, et, par conséquent, refusaient d'accomplir leur service militaire. Après avoir augmenté nettement, au cours des dernières années, le nombre des objecteurs de conscience a légèrement diminué en 1974 (le nombre des demandes est passé de 35 192, en 1973, à 34 150, en 1974).

Les soucis de M. Leber, ministre de la défense, sont actuellement autres. Pour la première fois dans l'histoire de la Bundeswehr, le courant d'engagement a dû être arrêté. Le nombre des volontaires a augmenté de 25 % ; ils sont maintenant trop nombreux par rapport au maximum disponible d'officiers et de sous-officiers d'encadrement. Les bacheliers ne peuvent s'engager que s'ils renoncent à suivre une école de sous-officiers ou d'officiers. Cette nouvelle situation tient au changement d'attitude des jeunes Allemands vis-à-vis de l'armée, mais surtout à l'augmentation du chômage et au rétrécissement du *numerus clausus* dans les universités. De nombreux jeunes estiment que c'est dans l'armée qu'ils trouveront les meilleures chances de formation professionnelle.

L'engagement des Etats-Unis en Europe

Devant l'opposition de la démocratie chrétienne qui menaçait d'utiliser sa majorité au Bundesrat pour faire échouer toute la réforme, M. Leber s'est vu contraint de retirer ses projets de modification de la structure de la Bundeswehr pour réaliser des économies sur les dépenses de personnel. Afin d'augmenter les investissements, le ministère de la défense avait l'intention de placer trente mille hommes dans un cadre de réserve, pendant vingt-sept mois : ils auraient été, à tout moment, à la disposition de l'armée et auraient accompli deux périodes d'exercice par an. L'opposition a refusé ce qu'elle considérait comme une diminution des effectifs de la Bundeswehr. La création de ce cadre de réserve aura lieu seulement quand les négociations de Vienne sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe aura produit des « résultats satisfaisants ».

DANIEL VERNET.

• ITALIE : une armée qui a du mal à joindre les deux bouts

Rome. — Si l'on demande au citoyen Capasso Luciani quel fut le jour le plus marquant de son service militaire, il répondra sans doute : « *Celui où l'on m'attacha à un arbre pour avoir désobéi à mon commandant.* » C'était en 1968, et ce soldat italien eut alors droit à sa photo dans les journaux avec des commentaires indignés. Mais on pourrait citer cent autres exemples de brimades aussi stupides qui continuent d'avoir cours dans des casernes d'Italie. Les gradés peuvent s'abriter derrière un règlement « *en or* », hérité de la période fasciste, et qui n'a subi que de petites retouches depuis la chute de Mussolini.

« *Notre armée*, dit M. Stefano Silvestri, l'un des meilleurs spécialistes des questions militaires en Italie, *compte à peu près le même nombre d'hommes que celle de la France ou de l'Allemagne, avec un budget trois fois moins élevé.* » Sa composition aussi est significative : supériorité du contingent (80 %) sur les volontaires et prépondérance marquée de l'armée de terre (trois cent mille hommes, auxquels s'ajoutent quatre-vingt-cinq mille carabiniers) sur l'aviation (soixante-quinze mille) et la marine (quarante-cinq mille). Le coût moyen par soldat est inférieur à celui d'autres pays européens, mais la part du budget consacrée aux investissements n'en est pas moins limitée : 20 % selon les estimations les plus courantes. C'est donc une armée sous-équipée en matériel, ayant du mal à joindre les deux bouts, qui doit s'acquitter de certains engagements vis-à-vis de l'OTAN.

Un service plus court

Les réformes suggérées indiquent, toutes, une tendance à la réduction du service national (actuellement quinze mois dans l'armée de terre et de l'air, et vingt-quatre mois dans la marine) et à la « professionnalisation ». C'est le député libéral Durand de la Penne — un marin glorieux de la dernière guerre — qui voit sans doute le plus loin en proposant de réorganiser complètement la défense italienne : plus de contingent, mais « *cent mille volontaires, bien payés, bien armés, bien entraînés* ». Encore faudrait-il les trouver. L'armée italienne a été trop négligée, trop humiliée ou méprisée depuis tant d'années pour pouvoir escompter aujourd'hui un tel volontariat.

L'amiral Eugenio Henke, qui vient d'abandonner les fonctions de chef d'état-major de la défense, est partisan d'une diminution de la durée du service militaire : douze mois dans l'armée de terre et l'aviation, dix-huit dans la marine. Cette nouvelle réduction — une première était intervenue en 1963 — ferait passer le contingent de deux cent vingt-cinq mille à cent soixante mille hommes alors que l'Italie s'est engagée auprès de l'OTAN à maintenir trois cent mille hommes sous les drapeaux.

L'amiral Henke propose donc « *deux mesures de compensation* ». La première consisterait à augmenter assez fortement le personnel volontaire (moins de quarante-cinq mille hommes à l'heure actuelle) et de lui adjoindre un corps auxiliaire féminin. La deuxième comporterait un avancement de l'âge de l'appel (dix-neuf ans) en annulant les sursis. L'amiral a calculé, en effet, que seuls 40 % des jeunes gens inscrits sur les listes d'appel faisaient leur service militaire.

Une « régionalisation »

Tout ou presque de l'organisation actuelle du service militaire mériterait d'être revu. Le lieu de la conscription, tout d'abord. Une vieille règle veut que, pour brasser les populations d'un pays, qui n'en était pas un il y a un siècle encore, on envoie les conscrits dans une région autre que la leur. Bonne en soi, cette convention a été appliquée de manière excessive. Les autorités militaires se sont fait un devoir d'expédier un Vénitien en Calabre et vice versa. Hier, c'était un moyen déguisé d'empêcher la guérilla dans le Sud et d'interdire un contrôle de l'armée par la population. Aujourd'hui, c'est surtout par routine qu'une telle règle se maintient et apparaît comme une brimade systématique. Une « régionalisation » du service national est réclamée de divers côtés.

Le règlement, lui, gagnerait à être complètement refondu. S'il devait l'appliquer à la lettre, un soldat en permission passerait son temps au garde à vous, à saluer le moindre uniforme entrevu. Une manière comme une autre de s'occuper, car le permissionnaire ne peut guère quitter une zone restreinte, définie par le commandement militaire local, où il déambule inutilement pour tuer son ennui. Rien de très différent de la caserne, à vrai dire, où beaucoup de conscrits sont oisifs et où les appelés qui auraient le plus besoin de recevoir une formation professionnelle sont occupés aux tâches les moins susceptibles de les faire progresser.

Nombre de privilégiés, en revanche, trouvent facilement une « planque » et n'ont plus qu'à y passer leur temps. Faut-il préciser que les sympathisants de gauche n'en font pas partie ? Leur livret de soldat contient trop d'« informations », avant même l'incorporation, pour qu'ils puissent échapper à la vigilance des gradés. Si, dans telle ou telle caserne, un commandant plus ouvert que d'autres a laissé introduire des journaux politiques, ailleurs cela constitue un délit. On ne compte plus les soldats qui ont fait de la prison militaire pour « activités séditieuses ».

Contestataires et objecteurs

La Constitution considère la défense de la patrie comme « un devoir sacré ». On ne peut en dire de même pour la grande majorité des jeunes Italiens, qui s'y résignent quand ils ne peuvent faire autrement. Mais il existe des rebelles. Ceux, d'abord, qui réclament « *une organisation de la lutte dans les casernes* », avec des affiches où le salut militaire fait place au poing levé, et qui sont appuyés par le mouvement d'extrême gauche Lotta Continua.

On a assisté, en décembre dernier, dans un cinéma de Rome, à une assemblée de protestations à laquelle avaient pris part quelques deux cents soldats. L'un, masqué de telle sorte qu'il ne puisse être reconnu, annonça l'existence d'un mouvement organisé dans les casernes pour « *briser l'énorme puissance de la hiérarchie militaire et abolir les instruments de contrôle et de répression de type fasciste* ». Ces contestataires exigent, entre autres, une augmentation de la solde (qui ne dépasse pas l'équivalent de 25 F par semaine), des transports gratuits, un régime de permission plus libéral, de meilleures conditions de vie, etc.

ROBERT SOLÉ.

• PAYS-BAS : une liberté d'expression quasi totale des appelés

Amsterdam. — « *Je crois qu'en définitive l'armée néerlandaise a bien supporté un changement de mentalité qui est à l'image de ce qui s'est passé dans notre société depuis dix ans. Le mérite du syndicat des appelés néerlandais, le V.V.D.M., c'est d'avoir accéléré le processus par des actions spectaculaires, mêmes si, de temps en temps, il exagère un peu. Evidemment, quand ils observent nos soldats, certains militaires étrangers sont choqués par ces bandes de jeunes gens hirsutes, mais, personnellement, j'ai l'impression que, maintenant, ils travaillent mieux et qu'ils sont plus motivés que par le passé.* »

Ce jugement vient d'un officier supérieur de l'armée de terre néerlandaise. L'évolution dans le sens d'une plus grande démocratie, avec des rapports moins hiérarchisés et un plus grand respect des libertés individuelles le rend confiant.

Même les civils néerlandais se demandent, de temps en temps, ce qu'est devenue leur armée. En voyant des militaires en manœuvre dans la région touristique de la Veluwe, un Français aurait facilement l'impression d'assister à une scène des *Bidasses en folie*. Des jeeps passent avec des jeunes décontractés, dont les longs cheveux flottent au vent. Les uniformes ne sont pas toujours très réglementaires, mais l'ambiance est bonne. L'état-major estime que la « valeur de combat » de son armée de cent dix mille hommes n'a pas du tout été entamée par la « *nervosité d'une société qui se renouvelle* », selon un officier qui pense que l'armée n'a jamais été en crise.

Un interlocuteur

Mais ces symptômes de nervosité, qui ont commencé à se manifester à partir de 1970, quatre ans après la fondation du V.V.D.M., ont tout de même créé de sérieuses tensions dans l'armée. Il y eut des condamnations sévères, suivies de rassemblements illégaux dans les casernes, et même une manifestation de huit mille appelés dans les rues d'Utrecht. Les activités du V.V.D., une organisation civile antimilitariste d'extrême gauche, assez bien implantée dans l'armée, dont un membre appartient au comité directeur du V.V.D.M., inquiètent manifestement l'actuel ministre de la défense, M. Vredeling.

Si le V.V.D.M. se contente de formuler des revendications professionnelles — il est, de ce fait, reconnu comme interlocuteur valable au même titre que les autres syndicats de personnel militaire (officiers ou sous-officiers), — l'idéologie et les prises de position politiques du V.V.D. sont considérées comme trop radicales. Du reste, notre interlocuteur estime que le V.V.D.M. devrait se satisfaire des réformes que le ministre de la défense vient d'énoncer dans son programme d'action pour les dix ans à venir.

Un « soldat de luxe »

Les réformes que M. Vredeling a promises sont appréciables. Elles font de l'appelé néerlandais un « *soldat de luxe* » comparé à son homologue français. Ainsi, dans deux ans, tous les appelés seront payés au salaire minimal des jeunes Néerlandais et les week-ends passés à la caserne seront en partie récupérables en jours de congé. Le service militaire de seize mois pourrait être réduit à un an en 1975. Mais c'est surtout pour ce qui est des libertés individuelles qu'une différence fondamentale avec les règlements en vigueur dans l'armée française apparaît. La liberté d'expression est quasi totale, les appelés ont le droit de lire dans les casernes les journaux qu'ils veulent. Une exception cependant : *le Journal des soldats* du V.V.D. Les appelés n'ont pas le droit de grève, mais ils peuvent manifester, même en uniforme, et le droit de réunion à l'intérieur de la caserne leur a été accordé.

Depuis sa fondation, le V.V.D.M. a œuvré avec succès pour faire cesser les brimades. Il a obtenu l'abolition de l'obligation de saluer un supérieur, la suppression des pelotons disciplinaires et depuis quelques mois un soldat appelé « *au rapport* » par son supérieur a le droit de se faire accompagner pour sa défense par un homme de confiance.

Les démissions de généraux

Le débat entre officiers progressistes et conservateurs a eu des répercussions importantes au sein de l'état-major de l'armée de terre. En 1973, cinq généraux ont démissionné ou ont été démis de leurs fonctions en raison d'un conflit profond sur la réorganisation de l'armée. C'est au sein de l'armée de terre que le V.V.D.M. a obtenu ses premiers succès. La situation dans la marine préoccupe, en revanche, les syndicalistes, car les militaires de carrière y sont nombreux et les appelés plus isolés qu'ailleurs.

PHILIP FRERIKS.

Des durées qui varient du simple au double

DANS un rapport présenté au nom de la commission de la défense et des armements de l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.), M. Egon Klepsch, député chrétien-démocrate de la République fédérale d'Allemagne et vice-président de cette commission, analyse les conditions de service dans différentes forces armées occidentales. Constatant que le Canada, le Luxembourg, le Royaume-Uni et les Etats-Unis disposent d'une armée de métier de volume très variable, le rapporteur écrit notamment :

« La commission estime que des forces d'appelés efficaces exigent une période de service obligatoire d'au moins quinze mois. (...) Elle reconnaît, cependant, que l'efficacité des unités dépend aussi du pourcentage d'appelés entrant dans leur composition. Comme le montre le tableau ci-dessous, la durée du service est normalement plus longue dans les armées qui comportent un pourcentage élevé d'appelés. »

PAYS	TERRE	%	MARINE	%	AIR	%
Belgique	10-12	50	10-12	25	10-12	27
Danemark	9	30	9	40	9	40
Rép. féd. d'Allemagne	15	53	15	30	15	36
France	12	65	12	24	12	38
Grèce	24	70	24	58	24	52
Italie	15	80	24	55	15	40
Pays-Bas	16	63	16	17	16	25
Norvège	12	80	15	60	15	50
Portugal	24	93	24	40	24	82
Turquie	20	94	20	80	20	61

Les durées de service sont indiquées en mois et le pourcentage se rapporte au nombre des appelés par rapport à l'effectif total de chacune des trois armées propres aux différents pays de l'Alliance atlantique.

• BELGIQUE : six mois en 1979 ?

Bruxelles. — *L'armée belge — quatre-vingt-onze mille cinq cent trente-sept hommes dont cinquante mille deux cent quatre vingt-onze militaires de carrière — est à l'image du pays : elle est difficile à gouverner, parce que les dosages linguistiques sont délicats et qu'au cours des dernières années la guerre des langues a été le principal souci des ministres de la défense. Alors que les miliciens flamands constituent 60 % du contingent, le corps des officiers ne comprenait, il y a quinze ans, en 1980, que 31,4 % de Flamands qui détenaient 2,3 % des postes dévolus à des officiers supérieurs...*

Ce déséquilibre n'était pas seulement un héritage du passé, du temps où la Belgique était administrée uniquement en français. La Flandre a une tradition d'antimilitarisme et, quand le gouvernement s'est attaché à rétablir l'équilibre linguistique au sein de l'armée, il était difficile de trouver des candidats néerlandophones pour les cadres. Malgré cela, le retard flamand a été pratiquement comblé. L'équilibre linguistique est presque atteint aujourd'hui, mais au prix d'un vif mécontentement chez les officiers francophones, souvent freinés et même bloqués dans leur avancement ou mis à la retraite anticipée.

Comme l'écrit la Revue nouvelle *dans un numéro spécial consacré à l'armée, le prestige de la fonction militaire est plus élevé en France qu'en Belgique, où le recrutement des jeunes officiers paraît fondé essentiellement sur les classes moyennes et la classe ouvrière.*

Des économies sur les effectifs

Le budget de l'armée connaît une hausse relativement modeste. De 8 270 millions de francs belges en 1949, il est passé à 49 070 millions en 1973 et à 49 881 millions en 1975 (environ 6 135 millions de francs français). Le renouvellement du matériel absorbe environ 17 % des crédits, mais cette part est jugée insuffisante par les experts. Au moment où l'achat d'avions pour la force aérienne va coûter 80 milliards de francs belges (environ 3 600 millions de francs français), les milieux politiques attirent l'attention sur les compensations économiques.

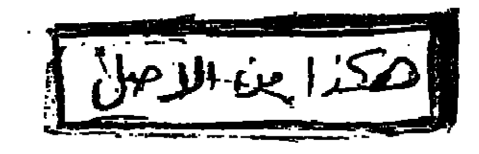
Les experts cherchent essentiellement à faire des économies sur les effectifs dont certains pensent qu'ils coûtent proportionnellement trop cher. Les effectifs peuvent difficilement être réduits, d'autant que la durée du service militaire a été ramenée à dix mois pour les miliciens affectés à l'armée stationnée en République fédérale d'Allemagne (douze mois en Belgique), et que l'on veut arriver au service de six mois en 1978 ou 1979. Depuis 1968, l'armée de l'air a gagné un millier d'hommes et la force terrestre en a perdu quatre mille.

La « défense globale »

Comme partout ailleurs, les jeunes aimeraient échapper au service. Même les jeunes de la droite y sont opposés. En 1973, le plan de réforme présenté par le ministre de la défense nationale, M. Paul Vanden Boeynants, a suscité des protestations et des manifestations. Inspiré du plan Debré de 1973, ce projet prévoyait notamment la suppression du sursis accordé à des étudiants, mais cette clause a été abandonnée à la suite, notamment, de l'hostilité des associations de parents et de milieux pédagogiques.

Le plan du ministre fixe trois objectifs : ramener la durée du service militaire à six mois et réduire le nombre des appelés à un fils par famille ; démocratiser l'armée par un nouveau règlement de discipline ; réformer l'armée pour assurer une meilleure protection de la population en temps de guerre, en organisant la « défense globale du territoire ».

PIERRE DE VOS.



pays européens

qui a du mal à joindre

en 1979 ?



ARMÉE

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les casquettes de Bigeard

Plus que le départ du gouvernement de MM. Jacques Soufflet et Pierre Lelong, c'est la nomination du général Marcel Bigeard comme secrétaire d'Etat auprès du nouveau ministre de la défense, M. Yvon Bourges, qui suscite le plus de commentaires dans la presse hebdomadaire. De ce que M. Giscard d'Estaing appelait *« une adaptation aux circonstances »* et M. Chirac le *« remplacement »* de ministres démissionnaires, la plupart des commentateurs n'ont retenu qu'un fait : l'entrée du général parachutiste au gouvernement, et cela sans cacher une certaine surprise.

« Le récit du destin de Marcel Bigeard, dit « Bruno », c'est, pour *PARIS-MATCH*, *« un roman édifiant plus vrai que la fiction, une bande dessinée patriotique, une image d'Epinal, au conseil des ministres. »*

LE POINT comme *Paris-Match* a choisi de *« faire sa couverture »* sur le nouveau secrétaire d'Etat. Georges Suffert, avec la collaboration de deux enquêteurs, Dominique de Montvalon et Sibylle Mignon, constate qu' *« à première vue, il est conforme à son épopée : simple, drôle, brusque, séduisant, naïf. Et puis, à la réflexion, on se prend à hésiter : le personnage et plus fin, probablement plus rusé, qu'on ne l'imagine. Derrière sa formidable vitalité, il y a un crâne qui n'arrête pas de faire tic-tac »*.

Aussi n'hésite-t-il pas à prédire que le nouveau secrétaire d'Etat *« ne fera peut-être pas les sottises que les uns espèrent, que les autres redoutent »*.

L'HUMANITE-DIMANCHE fait montre de plus de scepticisme en assurant que *« certains épisodes de sa carrière autorisent à dire que le général Bigeard, s'il est à même de bousculer les traditions les plus enracinées, ce peut être tout aussi bien dans le sens le plus détestable.*

» Le statut qui fera des militaires des citoyens à part entière et leur assurera des conditions de vie matérielle et morale dignes, ce n'est pas ce gouvernement, même remanié, qui le réalisera vraiment. Toute sa politique est à l'opposé. »

C'est avec une certaine suspicion que l'éditorialiste de *RIVAROL* commente la nomination de M. Bigeard : *« Lui aussi fait ses choux gras du matérialisme dialectique, mais non pas à la sauce chinoise : à la sauce moscovite. C'est ainsi qu'expliquant à plusieurs centaines d'officiers de réserves à quoi servait l'armée en 1975 (la Grande Muette est devenue la Grande Bavarde), il eut ces mots qui, à première ouïe, pourraient surprendre si l'on n'était depuis longtemps habitué aux foucades de ce chef hors série. »*

En notant que *« croire et oser »* est la devise du général, *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste, se pose la question : *« Bigeard va-t-il réussir ? »* Pierre Pujo estime que le président de la République porte une part de responsabilité dans *« la conspiration contre l'armée »*. *« La question est de savoir*, écrit-il, *si le libéralisme professé par le président de la République permettra au général Bigeard d'agir avec l'énergie nécessaire. On a parlé de l'insuffisance de M. Soufflet. Mais est-il le seul responsable si pendant plusieurs mois les propagandistes de l'« appel des cent » n'ont pas été inquiétés et si les trotskistes ont pu poursuivre impunément leur travail de sape ? »*

La mission du *« responsable de la bataille d'Alger »*, comme l'appelle Alain Joxe dans *TRIBUNE SOCIALISTE*, est moins, selon l'hebdomadaire du P.S.U., de résoudre le malaise de l'armée que d'assurer *« un contrôle militaire sur le peuple... c'est-à-dire une forme de fascisme »*.

Cet avis est bien proche de celui qu'émet Claude Bourdet dans *HEBDO TEMOIGNAGE CHRETIEN*, qui estime d'une part, que *« le choix de Bigeard (...) est un point de non-retour (...) et* [constitue] *une sorte de légitimation de la torture »* et, d'autre part, que cette nomination *« ne fera pas cesser la contestation dans l'armée, mais la relancera plutôt. »*

ROUGE, trotskiste, envisage une hypothèse semblable en affirmant :

« Nommer un général ministre, c'est aussi une tentative pour désamorcer le malaise des capitaines, qui ne sont pas si joyeux que cela à l'heure où tant le réalisme d'une victoire de l'union de la gauche que l'expérience des militaires portugais exercent une certaine fascination sur les nouvelles générations d'officiers qui n'ont pas connu les guerres coloniales ni l'épuration de l'O.A.S., y compris au sein de certains « corps d'élite ». Dans ce sens aussi, la promotion ministérielle du para Bigeard n'est sans doute pas absente de calculs à plus long terme. »

CARREFOUR évoque également le cas du Portugal, en se demandant si *« le général Marcel Bigeard*, [qui] *s'est couvert de gloire sur plusieurs champs de bataille (...), ne s'est pas fait piéger par d'habiles politiciens »*.

Michèle Cotta et Christian Fauvet, dans *L'EXPRESS*, relèvent tout d'abord que *« Bigeard (...) est sans doute le moins représentatif de tous ces officiers et sous-officiers auxquels il s'adresse, les yeux dans les yeux, la main sur le cœur »* (...), car il est *« un des rares colonels sortis du rang »* et n'a jamais *« éprouvé le malaise qu'éprouvent les cadres de l'armée d'aujourd'hui »*. Enumérant les questions que se posent officiers et sous-officiers, ils constatent *« nous sommes entrés dans l'ère de la non-bataille »*. — A. Ch.

CARNET

Naissances

— Mme Jacques Askienazy a le plaisir d'annoncer la naissance de son petit-fils

Sébastien,

fils de Bernard et Anita Askienazy.
125, rue Michel-Ange.
Paris.
124 W. 79 th Str.
New-York.

Mariages

— M. et Mme Jean Berliet.
— M. et Mme Louis Reynaud,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Pascale (Mme Henri Diesez) et Alain, qui a été célébré dans l'intimité à Saint-Lager (Rhône), le 21 décembre 1974.
Paris - Guéthary - Lyon.

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Joelle RAVAN
et Maurice OUDOT,
célébré à Nogent-sur-Marne,
le 8 février 1975.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu samedi 8 février 1975, à son domicile, 165, rue St-Jacques, à Paris-5e, de

Marie-Noémi BUFFET

De la part de
M. et Mme Louis Buffet, leurs enfants et petits-enfants.
Mme André Nizery, ses enfants et petits-enfants.
Les obsèques auront lieu mercredi 12 février 1975, à 13 h. 45, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris-5e.
Cet avis tient lieu de faire-part

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-onzième année, de

Mme Clément CHEMLA,
née Pia Pariente.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale, au cimetière du Père-Lachaise, le lundi 10 février.
De la part de ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et de toute sa famille.

— Biarritz.
M. et Mme Julien Gautier,
M. et Mme André Lesannier,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme DU BOIS D'AUBERVILLE,
née Lucienne Lesannier.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité le vendredi 7 février 1975, en l'église Sainte-Thérèse de Biarritz.
Cet avis tient lieu de faire-part.
15, avenue de la Madone.
Menton.
« Chori-Toki »,
Imp. Clouzard,
Biarritz.

— M. et Mme Pierre Francfort et leurs filles,
M. et Mme Charles Kleny et leurs enfants,
M et Mme Gaston Cain et leur fille,
Mme Suzanne Levy-Cain,
Les familles Goetsch et Klein,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Robert FRANCFORT,
née Alice Cain.

leur mère, grand-mère, sœur et parente,
survenu à son domicile le 4 février 1975, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
Selon les volontés de la défunte, les obsèques ont été célébrées à Troyes, dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Daniel Lévi
a la douleur de faire part du décès de sa femme

Edith LÉVI,
née Kasmann.

survenu le 8 février 1975.
Les obsèques auront lieu le 14 février, à 13 h. 45 en l'église Saint-Vincent-de-Paul.
9, rue Charcot.
92200 Neuilly.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Roger LHENAFF,

survenu le 3 février 1975 dans sa soixante-huitième année.
De la part de
Mme Roger Lhénaff, son épouse,
Mme Bernard Zeller,
M. et Mme René Lhénaff, ses enfants,
MM. Alain et Ludovic Zeller, ses petits-enfants,
Et les familles Glédel, Croux et Sassier.
Les obsèques ont eu lieu le 8 février 1975 dans l'intimité.
Paris - Lille.

— Mme Yves Lozac'hmeur,
ses enfants et petits-enfants, font part du retour à Dieu, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de

M. Yves LOZAC'HMEUR

les obsèques ont été célébrées en l'église d'Arvillard (Savoie), le 8 février.

— M. Edmond Marzouk et ses fils, Gilbert et René, les familles Cartozo, Guetta, Sfez, Marzouk, Zeitoun, ont la douleur de faire part du décès de leur fille, sœur et nièce chérie

Simone MARZOUK

Les obsèques ont eu lieu mardi 4 février 1975.
8, rue Fatouma-Bourguiba, La Goulette (Tunisie).

— On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de soixante-quinze ans, de

Simonne RAMAIN,

survenu, à Paris, le 10 février 1975.
La cérémonie religieuse aura lieu, selon son désir, dans la plus stricte intimité, à l'église de Loupiac par Souillac, le jeudi 13 février, à 16 h., sans fleurs ni couronnes.
De la part de Mlle Charlotte Ramain, sa sœur,
De M. et Mme Germain Fajardo,
Et de tous ses proches amis.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— L'Association Simonne Ramain internationale a le profond regret de faire part du décès de

Simonne RAMAIN,

chevalier de l'Ordre national du mérite, créateur de la méthode Ramain,
survenu, à Paris, le 10 février 1975.
La cérémonie religieuse aura lieu, selon son désir, dans la plus stricte intimité, à l'église de Loupiac par Souillac, *le jeudi 13 février*, à 16 h., sans fleurs ni couronnes.
68, rue de Babylone, Paris-7e.

Remerciements

— Mme Edmond Bloch
Et la famille,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes et associations qui, par des envois de fleurs et des messages de sympathie, se sont associées à leur peine lors du décès de

Maître Edmond BLOCH
avocat à la cour d'appel

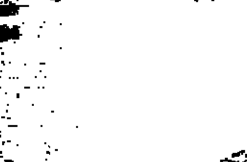
les prient de recevoir l'expression de leurs remerciements émus.
L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise.

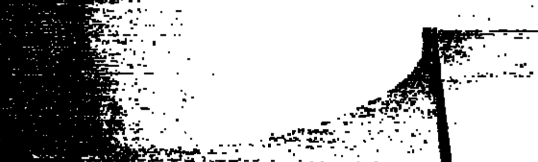
— Mme Vve Serge *Maloumian*,
— M. Nick Maloumian,
se trouvent dans l'impossibilité matérielle de répondre personnellement, dans un délai de courtoisie, aux milliers de lettres d'amis, de relations, d'admirateurs connus ou inconnus, qu'ils ont reçues après la disparition cruelle de

Serge MALOUMIAN,

profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, prient tous ceux qui ont pris part à leur peine de trouver ici, dès maintenant, leurs remerciements émus.
Chaque message recevra une réponse personnelle.

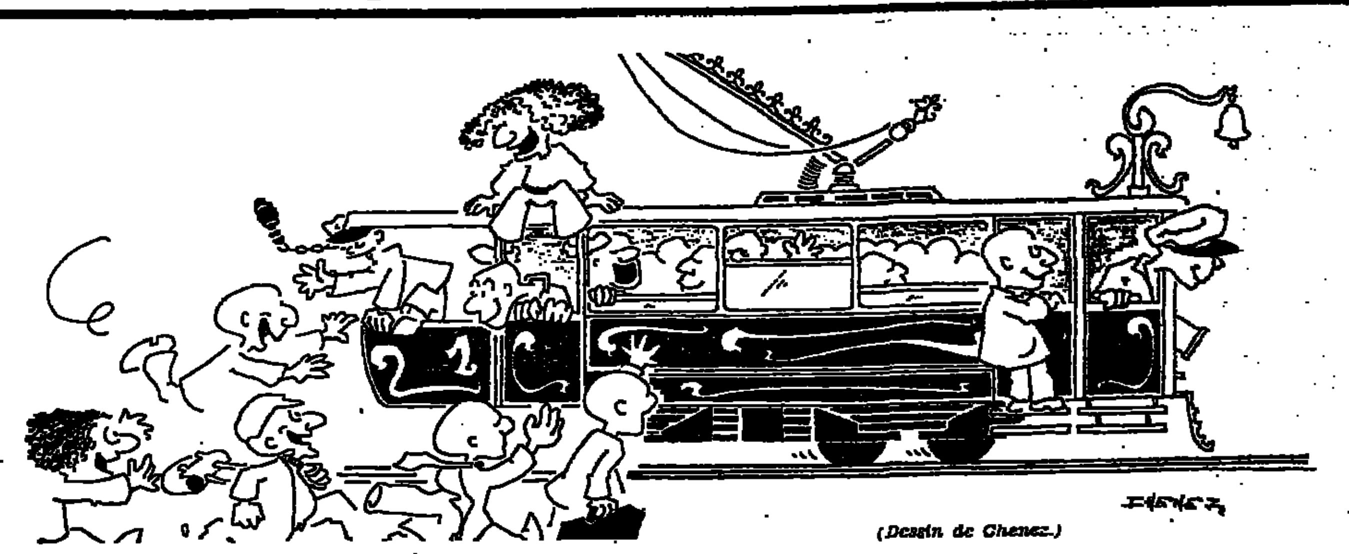






Les régions

Le tramway est de retour...



(Dessin de Chenez.)

DE NOMBREUX ATOUTS

LE tramway est le mode de transport qui présente le plus d'avantages dans les villes de 200 000 à 900 000 habitants, et sur les axes où l'on peut escompter des trafics de 1 500 à 12 000 voyageurs aux heures de pointe : telles sont les conclusions de l'étude technique que vient d'achever la SOFRETU, filiale de la R.A.T.P.

Si l'on exclut le métro, dont la construction n'est justifiée que dans les cités importantes ; le tramway l'emporte sur l'autobus ou le trolleybus pour plusieurs raisons : la largeur d'emprise au sol est plus réduite ; la conduite en douceur plus facile ; la sécurité meilleure ; les dépenses d'exploitation plus faibles ; les possibilités d'allonger les rames à volonté plus grandes.

L'autobus est moins coûteux à l'achat et ne nécessite pas de câble d'alimentation électrique (peu esthétique dans certains cas), mais il est plus bruyant et plus polluant. En outre, au-delà d'un trafic de 1 500 voyageurs par heure, les véhicules qui circulent dans les couloirs réservés se succèdent à une trop grande cadence et encombrent les carrefours. Le trolleybus est plus silencieux que ses concurrents, mais convient seulement pour des trafics de 2 500 à 3 000 voyageurs par heure.

Le tramway suppose des investissements en matériel roulant plus élevés, mais qui sont, en partie compensés par une plus grande robustesse et donc une durée d'amortissement plus longue (deux à trois fois plus que pour l'autobus ou le trolleybus).

Les aménagements de voierie nécessaires sont comparables (5,3 millions de francs au kilomètre pour le tramway ; 5,8 pour l'autobus et les trolleybus circulant dans des couloirs réservés).

Toutes dépenses confondues, les auteurs de l'étude estiment que le tramway est le moyen de transport « capable d'offrir au coût le plus bas un très bon niveau de service » *et représente,* « en règle générale, la solution la plus rentable pour la collectivité ».

Mais, comme l'observe la SOFRETU, un des atouts principaux du tramway, c'est « son apparence et la fixité de sa trajectoire ». *Les automobilistes individuels le respectent et le craignent bien davantage que l'autobus ou le trolleybus, volontiers considérés comme des gêneurs, que l'on cherche à gêner...*

Dissuasif

C'est aussi l'opinion de l'Association pour le développement des transports en commun, voies cyclables et piétonnières dans l'agglomération grenobloise (A.D.T.C.), qui vient de mettre au point un livre blanc en faveur du tramway, et critiquant les transports nouveaux comme le POMA 2000 (le Monde du 22 janvier). *L'association affirme que vis-à-vis de l'automobile le tramway exerce une* « dissuasion physique efficace ».

Dans un rapport établi en 1971, l'ex-société d'exploitation des transports en commun de Grenoble avait indiqué que pour les quatre nouvelles lignes de tramway qu'elle proposait de construire en 1975 et en 1978 — projet qui n'a jamais été retenu — une augmentation de l'ordre de 10 à 15 % du nombre des usagers aurait suffi à les rendre rentables.

La municipalité grenobloise ne sous-estime pas tous ces arguments et n'exclut pas que des tramways puissent compléter sur certains axes le réseau de trolleybus. Elle a lancé une étude qui permettra de trancher entre le tramway et le POMA 2000.

Seules Lille, Saint-Etienne et Marseille ont conservé une ou plusieurs lignes de tramway, au reste rentables. A l'étranger, plusieurs villes, allemandes ou suisses notamment, développent leur réseau. Les nombreuses villes françaises qui ont abandonné, à partir des années 30, ce mode de transport ne vont-elles pas le regretter ?

TIENNE MALLET.

UN ministre « rétro » ? M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, étonna fort son auditoire lorsque tout récemment, au cours d'une réunion publique, il déclara : « Le tramway est susceptible de connaître un nouvel essor dans plusieurs villes françaises ; nous comptons en 1975 définir, en commun avec les exploitants et les collectivités locales, les conditions de ce renouveau. »

Les pouvoirs publics admettent, aujourd'hui, que les modes de transport classiques ont encore du ressort. « Faire de l'efficace avec ce qui existe » : tel est le mot d'ordre officiel. Le spectaculaire n'est plus de mise. On s'expose à trop de déconvenues techniques et financières (« le Monde » du 22 janvier).

Grenoble montre la voie : elle vient de commander vingt trolleybus. D'ici à cinq ans, trois cents à quatre cents trolleybus pourraient circuler en province, si quatre autres villes donnent suite à leurs projets.

Grenoble encore : une association d'habitants suggère de remetire en ligne le tramway. A sa requête, la municipalité a décidé de faire étudier cette proposition. Celle-ci parait d'autant moins farfelue que la société française d'étude pour les transports urbains (SOFRETU), filiale de la R.A.T.P., vient de conclure, dans un volumineux rapport, que le tramway est le moyen de transport le mieux adapté à la desserte des villes de 200 000 à 900 000 habitants.

La R.A.T.P. présente, ce mardi 11 février, le nouvel autobus à gaz naturel liquéfié, dont trois prototypes seront prochainement mis en service sur la ligne nº 85 (gare du Luxembourg-Saint-Denis).

Il y a mille et une manières de rendre le métro, l'autobus et le tramway crédibles auprès de citadins désabusés. Les moyens de transport traditionnels sont en effet perfectibles. Ils savent gagner en rapidité et en régularité, en capacité et en confort. Il est ainsi possible d' « enterrer » le tramway aux carrefours, de faire champ net devant l'autobus.

Les experts étudient ainsi les moyens de « dépaupériser » l'autobus aux yeux de l'usager, d'imaginer un véhicule plus confortable, plus silencieux et moins polluant. Un véhicule, somme toute, mieux « pensé ». Sièges recouverts de tissu, sol tapissé de moquette, extérieur « design ». C'est souvent le prix qu'il faut payer, reconnaissent certains exploitants, pour modifier le comportement de citadins jugés jusqu'alors « irrécupérables ».

Le spectre du déficit ne devrait plus paralyser l'action des exploitants, pour peu qu'ils se sentent investis d'une véritable mission de service public et que l'Etat et les collectivités locales — comme ils s'y emploient déjà — acceptent de les « épauler » sans complexe.

De très nombreuses villes ont institué la gratuité des transports en faveur des personnes âgées, d'autres, comme Bologne en Italie et Seattle aux Etats-Unis, la gratuité des transports pour tout le monde aux heures de pointe. C'est peut-être, à la longue, la meilleure manière — et pas forcement la plus coûteuse — de « libérer » les citadins « captifs » de leur voiture, de les convertir au métro, à l'autobus et pourquoi pas au tramway.

JACQUES DE BARRIN.

En attendant, Grenoble commande vingt nouveaux trolleybus

VINGT nouveaux trolleybus circuleront à Grenoble en 1976. Cette décision assez spectaculaire des responsables de l'agglomération va contribuer à relancer en France la construction de ces véhicules abandonnée depuis dix ans. D'autres villes comme Lyon, Marseille, Saint-Etienne et Limoges pourraient suivre cet exemple.

Le choix de Grenoble est le résultat d'une longue négociation qui s'est déroulée en 1974 entre les cinq villes qui disposent encore d'un réseau de trolleybus et les constructeurs (Berliet pour le châssis et la carrosserie, et la Compagnie électromécanique pour le moteur).

Un cahier des charges a défini les caractéristiques du véhicule dont trois cents à quatre cents exemplaires pourraient être fabriqués d'ici à cinq ans. Ce nouveau trolleybus sera très supérieur sur le plan technique à ceux qui sont en service. Il sera notamment doté d'un groupe de propulsion de secours. Il serait vendu environ 400 000 francs l'exemplaire, soit le double du prix moyen d'un autobus !

Si Grenoble s'est inscrite en tête du carnet de commandes, ce n'est pas par fanfaronnade mais pour des raisons pratiques. Un nouveau dépôt vient d'être construit à Eybens, à la périphérie de l'agglomération, et devra être raccordé en 1976 au réseau de trolleybus existant (quatre lignes) ce qui revient en réalité à ouvrir une ligne supplémentaire. Compte tenu des délais de fabrication, l'achat de ces vingt véhicules qui compléteront — ou remplaceront en partie — le parc actuellement à bout de souffle, s'imposait rapidement.

Cette réhabilitation d'un moyen de transport classique et oublié fait partie d'un plan d'action général qui a pour objectif l'accroissement, au cours des dix prochaines années, du pourcentage des déplacements assurés par les transports collectifs. A Grenoble ce taux — à peine 8 % actuellement — est considéré comme l'un des plus bas de France.

Avant d'accepter ce plan les vingt-trois communes de l'agglomération qui doivent éponger le déficit annuel d'exploitation des transports en commun (2 millions en 1972, 4 millions en 1973), ont exigé une transformation radicale des structures juridiques. Depuis le 1er janvier 1975 la Société grenobloise de transport et d'entreprises (S.G.T.E.), concessionnaire du réseau, s'est effacée devant deux organismes nouveaux : l'un « politique », le Syndicat mixte des transports en commun (S.M.T.C.), qui groupe des représentants des communes ; l'autre « technique », la Société d'économie mixte des transports de l'agglomération grenobloise (SEMITAG) qui réunit des partenaires publics et para-publics.

Des dispositions ont aussi été prises au niveau du réseau. Le 2 décembre dernier est entré en vigueur un nouveau plan de circulation pour les transports collectifs et les taxis. Préparée par l'Agence d'urbanisme de l'agglomération grenobloise (A.U.A.G.), cette opération a permis de regrouper dans le centre ville toutes les lignes d'autobus — et bientôt celles de trolleybus — sur un itinéraire commun d'où seront exclus partiellement ou totalement les voitures individuelles.

BERNARD ELIE.

D'une province à l'autre

Alsace

L'ÉCLATEMENT ?

ON assiste « *de manière tacite* » sinon déterminée à la formation d'une région de l'est de la France dans laquelle la région d'Alsace pourrait à terme disparaître, s'inquiète M. Adrien Zeller, député (Centre démocrate) du Bas-Rhin, dans une question écrite parue au *Journal officiel* du 25 janvier.

« *Ainsi*, précise le député, *le secrétariat d'Etat aux P.T.T. envisage de supprimer prochainement la délégation régionale des P.T.T. de Strasbourg pour la transférer à Nancy. Le secrétaire d'Etat aux universités vient d'annoncer son intention de regrouper les institutions universitaires en une grande région universitaire de l'Est, dont tout donne à supposer que le centre serait également localisé en dehors de Strasbourg et de l'Alsace. La troisième chaine de télévision FR 3 vient de décider de regrouper sur Nancy certaines fonctions et services auparavant implantés à Strasbourg.* »

Haute-Normandie

ROUEN MENACÉ

« *ROUEN a perdu, comme d'autres villes, mais d'une manière plus sensible, une large partie de la maîtrise de son destin,* écrit M. François Gay, dans un numéro spécial de *la Documentation française* consacré à Rouen. *Cette agglomération, où des capitaux importants s'investissent, où la valeur ajoutée par l'activité des hommes est considérable, n'a plus qu'un pouvoir financier dérisoire. En même temps, une expansion parfois désordonnée a multiplié les nuisances et les déséquilibres. Ces derniers résultent d'un développement économique qui a fait la part excessive aux industries de base et aux activités qui exigent une faible qualification* ».

Quel sera le rôle régional de Rouen, se demande l'auteur ? : « *Métropole haut-normande ou normande ? Point fort d'un triangle urbain qui, avec Caen et Le Havre, serait autour de l'estuaire la fenêtre de la France vers le grand large ? Ou simplement point d'appui privilégié de la poussée parisienne vers la mer ? Le champ des choix et des possibilités se restreint chaque jour davantage à l'ombre d'une capitale si proche* ».

★ *La Documentation française :* l'agglomération Rouen-Elbeuf. 31, quai Voltaire, 75340 Paris.

Midi-Pyrénées

CHAUD SOUS-SOL

LES nouveaux forages effectués à Blagnac dans la banlieue toulousaine pour atteindre la nappe d'eau chaude souterraine qui alimente déjà la piscine de la commune ont permis d'obtenir un débit suffisant pour envisager de chauffer une cité par géothermie.

L'eau sort du sol à la température de 64°. La nappe est située à 1 541 mètres de profondeur ; elle a 100 mètres d'épaisseur. Dans un premier temps 315 appartements seront ainsi chauffés, puis 1 300. Ultérieurement tous les logements ainsi que les écoles, les salles de sport et de spectacles, le centre culturel, les équipements sociaux et commerciaux de la future cité devraient être chauffés par géothermie.

L'eau arrivera dans les appartements à la température de 50°. Il serait encore possible, croit-on, de l'utiliser à sa sortie des circuits de chauffage (sa température serait alors de 30°) pour climatiser des serres ou des bassins de pisciculture. Le maire de Blagnac estime que le chauffage par géothermie sera moitié moins onéreux que le chauffage traditionnel. — L. A.

Picardie

SANS LE TUNNEL

APRÈS l'abandon du tunnel sous la Manche, les conseillers régionaux de Picardie se sont trouvés tous d'accord pour affirmer à nouveau la nécessité et l'urgence des liaisons autoroutières A 26 (liaison transversale de Calais vers l'est) et A 16 (Calais-Paris par Boulogne, Amiens et Beauvais). Les élus estiment en effet que si le tunnel n'est jamais foré, les échanges routiers avec la Grande-Bretagne vont se multiplier.

Provence - Côte d'Azur

LA POLICE SUR LES QUAIS

IL ne se passe pas de semaine, voire de jour, sans que des marchandises disparaissent sur les quais ou dans les entrepôts du port de Marseille.

Selon M. Charles-Emile Loo, député socialiste des Bouches-du-Rhône, la sécurité des biens et des personnes laisse beaucoup à désirer depuis... mai 1964. Les usagers et les dockers ont assisté, impuissants, à la mise en coupe réglée du port par des bandes organisées opérant en quasi totale impunité. On constate des vols de très importantes quantités de marchandises effectués par camions entiers. Les services de surveillance privés fonctionnent actuellement sur le port n'ont pas les moyens de les empêcher.

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, répond dans le Journal officiel *du 25 janvier :* « Des décisions ont été arrêtées en commun au cours d'une série de réunions qui se sont tenues depuis le 22 juillet 1974 sous la présidence du préfet de région, puis du préfet délégué pour la police. »

Des dispositions ont été prises : une brigade territoriale de la sûreté urbaine est affectée en permanence et exclusivement à la lutte contre les vols de marchandises sur le port ; trois patrouilles légères de sécurité sillonnent en permanence, de jour et de nuit, la zone portuaire ; la garde des accès à la zone portuaire va être assurée par des surveillants recrutés et rémunérés par l'administration du port autonome, etc.

LES NIÇOIS PERPLEXES

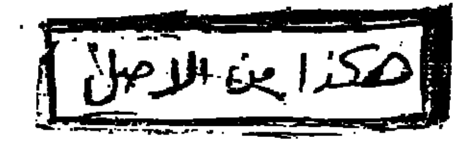
DEPUIS quelques semaines circule à Nice un autobus « design » avec moquette, sièges en tissu et compartiments indépendants. Ce véhicule expérimental a été construit par la société Saviem et sert à mettre au point un nouveau genre d'autobus qui pourrait être fabriqué en série. Qu'en pensent les usagers ?

Chez les jeunes — l'autobus a desservi quelque temps les facultés — l'accueil est favorable, et on apprécie particulièrement le cloisonnement du véhicule en trois cellules aménagées comme des « salons où l'on cause ». En revanche, la diffusion de musique — cassettes ou émissions de France-Musique — a suscité chez les adultes de nombreuses critiques : « Il y a bien assez de bruit comme cela en ville. » Les moquettes, on les apprécie, mais on demande : « Je voudrais voir le résultat quand il pleuvra... »

Les usagers sont beaucoup plus réservés vis-à-vis du « self-service intégral » : le voyageur assure lui-même l'ouverture et la fermeture des accès et le compostage des tickets. Se sent-il privé d'un service auquel, croit-il, le prix d'un billet lui donne droit ? « Ce n'est plus l'autobus, disent certains, c'est le métro. »

MICHEL VIVÈS.

● **HISTOIRE DES TRANSPORTS DANS LES VILLES DE FRANCE.** — Sous ce titre, M. Jean Robert, président du Musée des transports urbains, publie un remarquable ouvrage, sans doute le plus complet du genre. Ce livre illustré comprend à la fois une étude historique générale et une étude plus détaillée des réseaux des principales villes. (Ouvrage distribué par l'auteur, 32, avenue du Roule, 92200 Neuilly.)



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

● LANGUEDOC-ROUSSILLON : pas de budget par département.

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Le conseil régional du Languedoc-Roussillon, qui l'an dernier s'était contenté de subventionner les cinq départements de la région, a eu pour 1975 le souci *« de régionaliser le plus possible ses investissements »*, selon les conclusions de M. Charles Alliès, sénateur (P.S.), rapporteur de la commission des finances, qui prévoit un volume de travaux d'environ 45 millions de francs.

Les communistes n'ont pas voulu *« s'aligner sur les positions gouvernementales pour gérer la crise... Dans nos conseils municipaux*, a déclaré leur porte-parole M. Martelli, maire de Sète, *nous sommes parfois amenés à voter des impôts supplémentaires parce que nous avons directement la responsabilité et que nous sommes pris dans le contexte de la crise économique, mais pour les autres assemblées rien n'est comparable »*.

Les communistes ne voteront donc pas la part du budget provenant des ressources fiscales (taxes sur le permis de conduire, sur les cartes grises et sur les droits de mutation). En revanche ils votent la part provenant de l'emprunt. Au total le budget régional doit s'élever à près de 45 millions de francs, les dépenses les plus importantes étant réservées au réseau routier régional (26 800 000 F).

Un très long débat a ensuite eu lieu sur l'installation des centrales nucléaires. L'une est prévue à Port-la-Nouvelle, l'autre à Sète-Frontignan. Le comité économique et social avait émis fin janvier, par 28 voix contre 3 et 8 abstentions, un avis favorable, mais le conseil régional estime « illusoires » les apaisements du rapport gouvernemental et demande avant toute décision un débat au Parlement. Le rapporteur de sa commission de l'énergie, M. Antagnac, député de l'Aude, déclare dans son rapport (seuls les élus favorables à la majorité voteront contre) : « *Le conseil régional doit demander que les implantations de centrales nucléaires soient suspendues tant que n'auront pu être précisées la nature et les répercussions de leurs nuisances à court et à long terme, et tant que n'auront pas été garantis par des hommes de science indépendants et objectifs la préservation de l'homme et son environnement...* »

ROGER BECRIAUX.

* * *

D'autre part, par 44 voix sur 47 votants (2 bulletins blancs et 1 voix en faveur de M. Jean Péridier, sénateur socialiste de l'Hérault, qui n'était pas candidat), le conseil a réélu le président sortant, M. Edgar Tailhades, sénateur socialiste du Gard. Tous les autres membres du bureau, qui se présente désormais comme suit, ont été réélus par vote à main levée.

Président : M. Edgar Tailhades, sénateur du Gard (P.S.).

Vice-présidents : MM. Alduy, maire de Perpignan, député des Pyrénées-Orientales (P.S.) ; Crouzet, cons. gén. de l'Hérault (P.S.) ; Badoc, cons. gén. de Limoux (P.S.) ; Jourdan, maire de Nîmes, député du Gard (P.C.) ; Martelli, maire de Sète (P.C.) ; Durand, cons. gén. de la Lozère (fav. à la maj.) ; Prêche, député de l'Hérault (P.S.) ; Toureille, adjoint au maire de Nîmes (P.S.).

Secrétaires : MM. Vidal, cons. gén. de l'Hérault (P.S.) ; Marti, cons. gén. des Pyrénées-Orientales (P.S.) ; Brager, prés. de la SAFER de la Lozère ; Balmigère, député de l'Hérault (P.C.) ; Tourné, député des Pyrénées-Orientales (P.C.) ; Antagnac, député de l'Aude (P.S.).

● BRETAGNE : un siège pour la gauche.

(De notre correspondant.)

Rennes. — M. René Pleven, ancien garde des sceaux, a été, le 10 février, par quarante-neuf voix sur quarante-neuf votants, reconduit dans ses fonctions de président du conseil régional de Bretagne. Il était le seul candidat. M. Raymond Marcellin, ancien ministre de l'intérieur, sénateur et maire de Vannes, n'a pas même brigué un siège de vice-président.

Dès l'ouverture de la session, M. Louis Le Roux, l'unique représentant communiste, et M. Charles Josselin (P.S.), député des Côtes-du-Nord, ont souhaité voir l'opposition de gauche figurer dans le bureau. Sur proposition de M. Henri Fréville, sénateur et maire de Rennes (Union centriste), le conseil régional a finalement choisi de créer un cinquième poste de vice-président qui pourrait être éventuellement occupé par un élu de gauche.

DANIEL MORNET.

Le nouveau bureau se présente comme suit :

Président : M. René Pleven, ancien président du conseil, ancien ministre, président du conseil général des Côtes-du-Nord (C.D.P.).

Vice-présidents : MM. Lemarié, sén. des Côtes-du-Nord (U.C.), maire de Caulnes ; de Poulpiquet, dép. du Finistère (U.D.R.) ; Fréville, sén. d'Ille-et-Vilaine (U.C.), maire de Rennes, et Yvon, sén. du Morbihan (U.C.).

Secrétaires : MM. Etienne, maire de Loudéac (Côtes-du-Nord) ; Bénard, maire de Pont-l'Abbé (Finistère) ; Thomas, cons. gén. du Morbihan, et le général de Châlas, cons. gén. et maire de Paimpont (Ille-et-Vilaine).

● FRANCHE-COMTÉ : l'aérodrome de Besançon sera modernisé.

(De notre correspondant.)

Besançon. — Le conseil régional a accepté, le lundi 10 février, les subventions de l'Etat pour l'aérodrome de Besançon-La Vèze, par 13 voix (11 des représentants du Doubs, 1 du Territoire de Belfort, 1 de la Haute-Saône) contre 8 et 13 abstentions.

M. Jacques Duhamel, ancien ministre député et maire de Dole (C.D.P.), et avec lui tous les conseillers du Jura ont voté contre l'attribution d'une subvention de l'Etat de 460 000 F pour La Vèze, regrettant que l'aérodrome de Dôle-Tavaux reçoive cette année seulement 90 000 F. La chambre de commerce du Jura avait produit en son temps un devis de 270 000 F pour l'aménagement d'un système de balisage permettant l'atterrissage de nuit à Tavaux. Mais, en y regardant de près, les techniciens de l'administration ont estimé qu'une dépense de 90 000 F serait suffisante pour faire le même équipement.

Cependant les Jurassiens restent hostiles au développement de La Vèze, considérant que grâce à *l'autoroute la clientèle* bizontine aurait tôt fait de franchir les 51 kilomètres qui la sépare de Tavaux. Leurs craintes de voir La Vèze atteindre l'importance d'un aérodrome régional, par le jeu de subventions successives que l'Etat et la région se verraient contraints de lui accorder dans l'avenir n'ont pas été dissipées par l'argumentation des Bizontins, ceux-ci jurant leurs grands dieux que La Vèze ne serait qu'un aérodrome d'affaires et rien de plus, c'est-à-dire sans lignes régulières.

Construit dans les marais de Saône, à l'est de Besançon, par un groupe privé, l'aérodrome de La Vèze dispose d'un équipement trop *sommaire pour être desservi* par les lignes commerciales. Bien que doté d'une piste en dur, il avait essentiellement pour vocation, à l'origine, d'être un terrain de plaisance.

Les travaux envisagés à La Vèze sont évalués entre 5 et 7 millions de francs, la ville de Besançon, le département du Doubs et la chambre de commerce et d'industrie du Doubs étant pratiquement d'accord pour se partager par tiers une participation de l'ordre de 4 millions, comprenant le rachat aux promoteurs des installations et du terrain actuel. L'aérodrome de La Vèze serait par la suite géré et exploité par la chambre de commerce et d'industrie du Doubs.

CLAUDE FABERT.

Pour ce qui concerne le nouveau bureau, M. André Boulloche, député socialiste de Montbéliard, tout en déplorant que la composition politique du bureau fasse la part belle aux tenants de la majorité présidentielle, a pris position pour une reconduction pure et simple de l'équipe en place « par souci d'efficacité ».

Président : M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, maire de Pontarlier et député du Doubs (app. U.D.R.).

Vice-présidents : MM. Gravier, sén. du Jura (U.C.) ; Beucler, dep. de la Haute-Saône (Réf.) ; Boulloche, dép. du Doubs (P.S.), maire de Montbéliard, et Bonnef, maire de Belfort (mod., maj.).

Secrétaires : MM. Forni, dép. du Territoire de Belfort (P.S.) ; Ranet, maire de Vesoul (Réf.-rad.) ; Pelleterat de Borde (Centre dém.) et Pourchet (cent., maj.).

TOURISME

LA GRÈVE DU PERSONNEL DES REMONTÉES MÉCANIQUES AFFECTE ESSENTIELLEMENT LA HAUTE-SAVOIE

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Le mot d'ordre de « grève nationale » de quarante-huit heures lancé, lundi 10 février, par les responsables C.F.D.T. et C.G.T. du personnel des remontées mécaniques n'était généralement suivi ce mardi matin que très partiellement dans l'ensemble des stations de sports d'hiver des Alpes. Ainsi, dans l'Isère, à Chamrousse, aux Deux-Alpes, à l'Alpe-d'Huez, et selon les sociétés d'exploitation, toutes les remontées fonctionnent normalement.

En Savoie, le mouvement ne paraît pas avoir paralysé beaucoup de remonte-pente. Si des arrêts de travail sont observés, ils sont dus à des actions de solidarité de durées très limitées (une heure à Tignes, par exemple). A Courchevel, cette action de solidarité ne serait déclenchée, disait-on, que le mercredi 12 février « afin de ne pas gêner le président de la République ».

En revanche, en Haute-Savoie, où s'est cristallisé cette année le mécontentement des « O.S. de la neige », les employés saisonniers semblent avoir bien répondu aux consignes d'arrêt de travail. De nombreux téléskis étaient stoppés ce mardi matin dans les stations du Mont-Blanc. A Chamonix, le téléphérique de l'aiguille du Midi était arrêté. A Megève, les remontées de Rochebrune et du Mont-d'Arbois ont été stoppées partiellement ou totalement.

Certains responsables des remontées mécaniques contestent qu'il s'agisse là d'un « mot d'ordre national de grève ». Le Syndicat national des téléphériques de France, qui les représente, n'ayant été saisi d'aucune demande de négociation et encore moins d'un préavis de grève, affirme qu'il s'agit là d' « un conflit local limité aux stations du Mont-Blanc ».

ENVIRONNEMENT

UNE ÉTUDE DE L'INSTITUT DE L'ÉNERGIE DE GRENOBLE

Le développement massif du nucléaire n'est pas la seule option possible

L'Institut économique et juridique de l'énergie (I.E.J.E.) (1), qui dépend de l'université de Grenoble, rend publique une étude intitulée « Réflexions sur les choix énergétiques français ». Ce petit livre orange d'une centaine de pages, rédigé par une douzaine de chercheurs du C.N.R.S. et de professeurs grenoblois, est d'abord destiné aux « décideurs ». Se fondant sur des critères économiques, il critique le programme nucléaire français et suggère un « scénario » différent montrant que « le développement massif du nucléaire ne constitue en aucun cas la seule option possible ».

Le document de l'Institut économique et juridique de l'énergie commence par mettre en cause, sur cinq points, les fondements de notre programme nucléaire.

● *Le doublement de la demande d'énergie :* « On baptise demande d'électricité la loi de croissance que l'E.D.F. nous impose. »

● *La compétitivité du nucléaire : le coût du kilowatt nucléaire installé est plus élevé que celui annoncé. Si l'électricité nucléaire doit remplacer les énergies classiques pour le chauffage, alors elle devient « prohibitive ».*

● *Les coûts sociaux (nuisances et risques) : ceux de la chaîne nucléaire, difficiles à maîtriser, hypothéquant l'avenir, très mal connus,* « sont sans commune mesure avec ceux de la chaîne pétrolière ».

● *La décision gouvernementale :* « Ce sont les entreprises énergétiques les plus puissantes (E.D.F. et C.E.A.) qui ont imposé leur solution. Aucun service de l'Etat n'est outillé pour vérifier les calculs d'E.D.F. »

● *Le tout nucléaire : cette solution ne nous donne pas l'indépendance aussi rapidement qu'on le dit, nous place dans une situation de dépendance technologique et nous oblige à construire un système vulnérable.*

Les économistes de l'I.E.J.E. affirment qu'ils n'ont « pas d'hostilité de principe à tout développement de l'industrie nucléaire ». *Cependant, compte tenu des critiques qu'on peut adresser à celle-ci, ils proposent un scénario de remplacement fondé sur des technologies plus « douces », plus sûres et surtout engageant moins les générations futures. Leurs idées maîtresses sont : utiliser au mieux les énergies nationales, diversifier les sources, réduire les risques et les nuisances.*

Le premier volet de leur scénario propose d'investir massivement dans les économies d'énergie. Ils arrivent ainsi aux mêmes conclusions que le rapport Gruson sur « la lutte contre le gaspillage » présenté au gouvernement, à l'automne dernier. Ces économies peuvent se faire à la maison, à l'usine, dans les transports. Les économistes ont calculé — et cela est nouveau — qu'une politique très « volontariste » pourrait se traduire dès 1985 par une économie globale de 93 millions de tonnes d'équivalent charbon. Au minimum, on pourrait tabler sur 24 millions de tonnes.

Leur seconde idée c'est qu'une politique cohérente devrait affecter chaque énergie aux besoins qu'elle satisfait le mieux. L'eau chaude fournie par les centrales mixtes et la géothermie convient au chauffage collectif, l'énergie solaire au chauffage des maisons isolées. L'électricité classique ou nucléaire est irremplaçable pour la force motrice. Mais les besoins industriels en vapeur seraient mieux couverts par des turbines à gaz fournissant à la fois calories et kilowatts.

Comment, globalement, la France de 1985 pourrait-elle faire face à ses besoins énergétiques ? Le scénario dresse la liste des énergies nationales disponibles : celle des eaux chaudes du sous-sol pratiquement inexploitée, celle du soleil qui ne l'est pas davantage, les multiples chutes d'eau qu'on pourrait encore équiper, le charbon dont les réserves restent considérables. Bien sûr, il ne peut être question de se passer du gaz et du pétrole, mais en se restreignant on peut en payer la contrepartie à l'aide de marchandises et de services. Quant au charbon à acheter, il n'en manque pas dans des pays amis.

Reste enfin l'énergie nucléaire, indispensable. Sa part se trouverait alors réduite des deux tiers par rapport aux prévisions officielles. Tout cela, dûment calculé, se trouve résumé dans un tableau comparatif des prévisions gouvernementales et de celles de l'I.E.J.E.

Les auteurs de cette étude souhaitent qu'à partir de la première esquisse qu'ils présentent « un véritable débat s'engage entre les entreprises industrielles, les administrations, les syndicats, les groupes écologiques, les collectivités locales, les partis politiques et... tous les citoyens que ne laissent pas indifférents les décisions énergétiques du présent ».

(1) I.E.J.E., B.P. 47, 38040 Grenoble Cedex, tél. (76) 87-99-61.

BILAN DES ÉNERGIES PRIMAIRES EN 1985

Sources d'énergie	Prévisions officielles		Scénario I.E.J.E.	
	MTEC*	%	MTEC*	%
Pétrole	140	40 %	165	50 %
Charbon	45	13 %	45	14 %
Gaz	55	15 %	55	16 %
Hydraulique	20	5 %	25	7 %
Nucléaire	90	25 %	29	9 %
Energies nouvelles	7	2 %	14	4 %
Ensemble	357	100 %	333	100 %

(*) Millions de tonnes d'équivalent charbon.

On remarquera que, par rapport au schéma officiel, qui privilégie le nucléaire, les propositions des économistes de Grenoble tiennent compte des économies (24 MTEC), des énergies nouvelles et laissent une place plus importante au pétrole.

● L'AFFAIRE DU LARZAC. — Jusqu'à présent favorable à l'extension du camp militaire du Larzac, la municipalité de Millau, que dirige M. Jean Gabriac, député U.D.R. de l'Aveyron, a décidé lundi 10 février par 15 voix contre 4 de refuser les locaux de la mairie pour l'enquête parcellaire qui est organisée du 12 février au 5 mars (*le Monde* du 11 février). Sur les onze communes concernées, cinq (Nant, Creissels, Saint-Georges-de-Luzençon, La Roque-Sainte-Marguerite, L'Hospitalet-du-Larzac) ont déjà adopté la même attitude et deux autres pourraient se joindre à elles.

District parisien

L'AFFAIRE DE LA PELOUSE DU PARC DES PRINCES

Une tache de boue dans un « monument de Paris »

Les problèmes soulevés par la pelouse du Parc des Princes continuent de faire l'objet de discussions à l'Hôtel de Ville de Paris. Le groupe socialiste, refusant lundi 10 février « les explications techniques tendant à démontrer que tout a été parfaitement traité », demande dans un communiqué que les responsabilités soient déterminées à tous les échelons, « au moment où il devient de plus en plus évident que la pelouse devra être refaite pour un coût que l'on peut estimer déjà autour de 400 000 F ».

« *Un grand stade est né* », déclarait au mois d'août 1971 M. Francis Bouygues, président-directeur général de l'entreprise qui a construit le Parc des Princes. La réalisation du projet du nouveau temple parisien du ballon rond ou ovale, dû à l'architecte Roger Taillibert se présentait, en effet, comme une indéniable réussite architecturale. Le promoteur ajoutait : « *Le nouveau stade du Parc des Princes sera non seulement une grande réalisation d'architecture contemporaine, mais un monument de Paris. Il est, avec le CNIT à la Défense, un ouvrage à la dimension des cathédrales.* »

Quelle « cathédrale » aura été aussi coûteuse ? L'ouvrage, en quatre ans, avait doublé de prix. Estimé à 45 millions en 1968, puis à 52 millions en 1969, le coût total du Parc des Princes était évalué à 78 millions en juin 1971 par M. Marcel Diebolt, alors préfet de Paris, qui réclamait une nouvelle aide financière à l'assemblée parisienne pour faire face aux engagements de l'administration.

Ces augmentations étaient provoquées, suivant le promoteur, par l'augmentation des prix des matériaux, de la main-d'œuvre, par la majoration de la T.V.A., ainsi qu'à certains frais imprévus dus en particulier à l'état du sous-sol.

En décembre 1971, le nouveau préfet de Paris, M. Jean Verdier, demande des crédits supplémentaires. Commentant cette nouvelle demande, M. Auguste Marbeuf-Régnault (N.I.), président de la commission de la jeunesse et des sports, affirmait : « *On peut craindre que certaines minorations n'aient été faites consciemment... et il semble bien, d'autre part, que les services d'architecture ne puissent totalement éluder leur responsabilité.* »

M. Marbeuf continuait son exposé en précisant : « *L'administration, cependant, est restée dans une zone de prix normale : je pense, en disant cela, à ceux qui seraient tentés d'utiliser l'argument contraire, notamment la grande presse.* »

En décembre 1971, la construction de l'ouvrage était donc évaluée à 89 millions, soit une augmentation de près de 100 % de l'évaluation d'origine. C'était en fait le premier volet de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui « *le scandale du Parc des Princes* ».

Le second volet s'ouvrit dès le premier match officiel de football, qui eut lieu le 4 juin 1972 sur le stade de la Porte d'Auteuil. Ce jour-là, au terme de la finale de la Coupe de France, Marseille-Bastia, les spectateurs, les joueurs et les dirigeants de clubs comprirent que la pelouse du parc ne résisterait pas au rythme des activités sportives envisagées : un problème insoluble commençait à se poser aux responsables des Fédérations françaises de football (F.F.F.) et de rugby (F.F.R.), auxquelles le stade avait été concédé par la Ville.

Un mélange de terre

Le gazon avait été commandé aux Pays-Bas et installé par l'entreprise Marcel Villette, qui demanda, sans succès, que cette pelouse ne soit utilisée qu'au début du mois de juillet 1972. L'aménagement du terrain nécessite la mise en place d'un réseau de drainage, la pose de 100 kilomètres de câbles spéciaux pour chauffer la pelouse « *afin d'assurer les réunions par tous les temps* », et l'installation de diverses canalisations, enfin le terrain se composait d'un mélange de l'ancienne et de la nouvelle terre.

Au fil des rencontres et des saisons, la pelouse, qui aurait coûté près de 1 million de francs, se dégrade, se transformant les jours de pluie en bourbier ou en champ de labour. Des travaux d'entretien *sont effectués en 1971* avec pour seul résultat le sursis. L'inévitable se produit le 3 février. Dans un communiqué, la Préfecture de Paris annonce que, « *afin d'assurer l'utilisation du Parc des Princes jusqu'à la fin de la saison et à titre conservatoire, des travaux importants de remise en état de la pelouse seront effectués. Pour qu'ils puissent se faire dans les meilleures conditions, aucun match notamment ne se disputera au Parc du 16 février au 11 mars* ». Pour protéger la pelouse contre les intempéries une bâche amovible sera installée dans les plus brefs délais.

Un tassement de 17 centimètres

Des expertises sont ordonnées *et seront* communiquées à la Commission de contrôle du Parc des Princes, composée de représentants du Conseil de Paris, de l'administration et des usagers (F.F.R. et F.F.F.). L'affaire a été examinée lundi 10 février par la commission de la jeunesse et des sports de l'Hôtel de Ville. Selon certains experts, qui affirment que le système de drainage fonctionne correctement, la cause du mauvais état de cette pelouse serait dû à un tassement de terrain de 17 centimètres, tassement entraîné, par exemple, par un calendrier sportif trop chargé, et précipité par un hiver humide. Bref, par le lot de contraintes et d'intempéries, qui est la règle commune d'un certain nombre de grands stades européens, sans pour autant que ceux-ci soient obligés de fermer. Enfin, une aération défectueuse du Parc une aération défectueuse du Parc expliquerait la pauvreté du gazon.

En fait, la pelouse du Parc des Princes, dont les observateurs ont pu remarquer, dès la première manifestation sportive, les défauts, qui n'ont fait que s'amplifier au cours des semaines, devra être refaite. La fermeture du stade pour plusieurs mois serait alors envisagée. C'est au mois de septembre 1967 que Maurice Doublet avait présenté un mémoire au Conseil de Paris sur la « *reconstruction du Parc des Princes* ». Dans ce mémoire, l'administration justifiait la création d'une « arène spécialisée » pour les rencontres internationales, nationales ou régionales de football et de rugby, au lieu d'un stade multisports, par la nécessité « *de disposer sans interruption d'un terrain de jeux en bon état au Parc des Princes* ».

Aujourd'hui, toute décision appartient au Conseil de Paris. Sa prochaine session, qui commencera le 3 mars, ne manquera pas d'être agitée, d'autant que la Préfecture de Paris s'apprête à demander aux élus parisiens une nouvelle autorisation de programme « *pour l'aménagement des guichets et d'entrées supplémentaires afin d'améliorer l'accès et l'évacuation du stade* ».

JEAN PERRIN.

P.T.T.

A PROPOS DE...

Les déclarations du nouveau secrétaire d'État

L'héritage de M. Lelong

Premier invité de la nouvelle émission de France-Inter « Dix questions, dix réponses pour convaincre », M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux P.T.T., s'est livré à un inventaire de la succession que lui a léguée M. Pierre Lelong.

M. Achille-Fould a repris mot pour mot les déclarations de son prédécesseur sur le téléphone : « Il n'est pas question, *a-t-il déclaré*, de privatiser le téléphone. » *Pas plus qu'il n'est question de séparer la poste du téléphone :* « Je suis favorable à ce que l'unité demeure (...), les problèmes ne sont pas les mêmes, c'est vrai, mais ils constituent un tout. »

Cela dit, le secrétaire d'Etat ne pourra pas éluder les questions de structures de son ministère. La commission parlementaire de contrôle de la gestion du téléphone avait, au printemps dernier, souhaité à l'unanimité une séparation du budget des P.T.T. en deux budgets distincts, un pour le téléphone et un pour la poste. Cette solution avait été repoussée par M. Lelong, qui n'en voyait pas l'utilité. La question reste posée.

M. Achille-Fould est aussi d'accord avec son prédécesseur sur la suppression des avances remboursables, qui n'existent plus depuis le 1er janvier. En contrepartie, la taxe de raccordement est passée à 1 100 francs, payables selon les modalités suivantes : 500 francs à la souscription et dix versements bimestriels de 60 francs. « Certes, *a estimé le secrétaire d'Etat*, la taxe est élevée, mais je pense que c'est une mesure de justice — imparfaite sans doute mais meilleure que le système antérieur. »

Pas de travail idiot

Reste la question de savoir s'il est justifié de remplacer un prélèvement temporaire (les avances remboursables) par un prélèvement définitif (la taxe de raccordement). On a effectué 461 000 raccordements nouveaux en 1971 ; 533 000 en 1972 (+ 15 %) ; 646 000 en 1973 (+ 21 %), et 719 000 (+ 11 %) l'an dernier. Sur la base de 800 000 nouveaux abonnés en 1975, l'augmentation de la taxe rapportera 480 millions de francs supplémentaires aux télécommunications. N'est-ce pas trop demander à des usagers peu satisfaits des imperfections du téléphone français ?

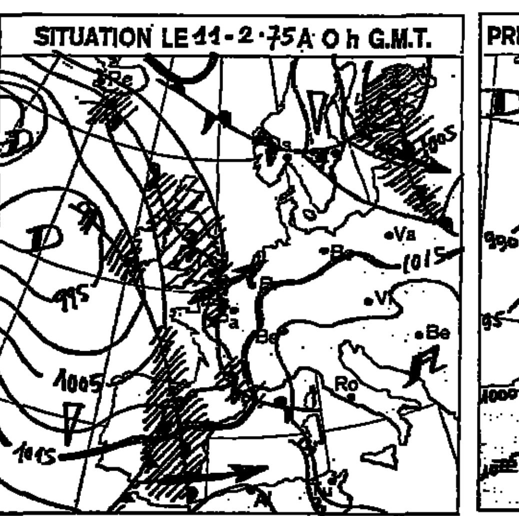
En revanche, M. Achille-Fould veut inaugurer un style de rapports entièrement nouveau avec le personnel et avec les syndicats : « Le travail du tri postal est peut-être un travail lassant et, à la limite, déshumanisant, mais c'est un travail de responsabilité... Ce n'est pas un travail idiot. »

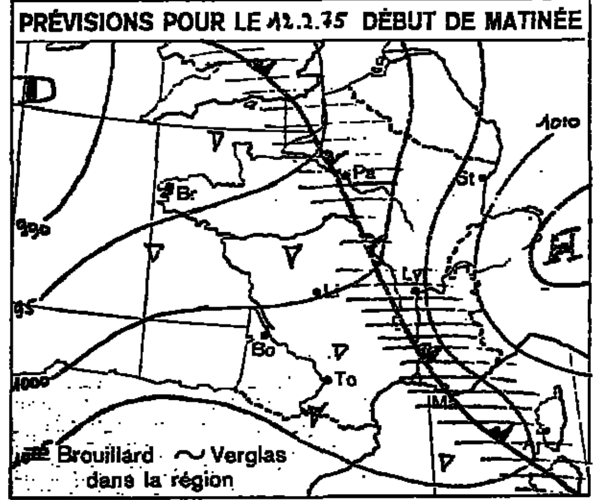
Le secrétaire d'Etat a déclaré à plusieurs reprises qu'il souhaitait « rendre leur fierté » *aux P.T.T. Il s'est décrit comme* « un homme qui a de bons contacts humains ». *Il aura l'occasion de le prouver puisqu'il reçoit le 11 février les représentants de la C.G.T. et le 12 ceux de F.O. et de la C.F.D.T.*

ALAIN FAUJAS.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 11 février à 0 heure et le mercredi 12 février à 24 heures :

La zone dépressionnaire complexe qui recouvre le nord de l'Atlantique dirigera sur l'Europe occidentale un rapide courant perturbé.

Mercredi 12 février, sur nos régions de l'Est et du Nord-Est, des brouillards et quelques gelées seront encore observées dans les vallées en début de journée. Des éclaircies apparaîtront, mais le ciel deviendra plus nuageux l'après-midi et le soir, avec quelques pluies locales. De la Normandie au Midi méditerranéen, il pleuvra le matin, puis une amélioration avec éclaircies se développera l'après-midi. Les pluies seront faibles ou modérées sur le Bassin parisien et le nord du Massif Central ; elles seront, en revanche, plus durables et localement fortes du sud des Alpes à la Corse, où le vent, d'abord assez fort, de secteur sud-est, tourneront ensuite au secteur ouest.

Sur le reste du pays, c'est-à-dire de la Bretagne aux Pyrénées, quelques averses auront lieu sur les côtes, ainsi que sur le relief, mais il fera assez beau le matin. Le ciel se couvrira ensuite à l'approche d'une perturbation pluvieuse, qui gagnera en fin de journée l'ensemble de ces régions. Le vent s'orientera au sud-ouest ou au sud et se renforcera notablement. De fortes rafales sont à craindre près de l'Atlantique et de la Manche occidentale.

Sur l'ensemble du pays, les températures seront en légère baisse, et il neigera en montagne à des altitudes progressivement plus basses (jusqu'à 1 200 mètres environ).

Mardi 11 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009,2 millibars, soit 756,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 février ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Biarritz, 16 et 13 degrés ; Bordeaux, 14 et 10 ; Brest, 12 et 8 ; Caen, 11 et 7 ; Cherbourg, 10 et 5 ; Clermont-Ferrand, 15 et 7 ; Dijon, 12 et 1 ; Grenoble, 13 et 0 ; Lille, 11 et 5 ; Lyon, 13 et 4 ; Marseille, 16 et 11 ; Nancy, 12 et 1 ; Nice, 14 et 7 ; Paris - Le Bourget, 14 et 5 ; Pau, 16 et 6 ; Perpignan, 15 et 11 ; Rennes, 11 et 9 ; Strasbourg, 3 et — 2 ; Tours, 13 et 8 ; Toulouse, 16 et 11 ; Ajaccio, 15 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 8 et — 1 degré ; Athènes, 10 et 3 ; Bonn, 11 et 1 ; Bruxelles, 11 et 6 ; Le Caire, 15 et 9 ; Iles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 1 et 0 ; Genève, 2 et — 1 ; Lisbonne, 14 et 10 ; Londres, 8 et 6 ; Madrid, 10 et 6 ; Moscou, — 6 et — 11 ; New-York, — 2 et — 3 ; Palma-de-Majorque, 19 et 9 ; Rome, 14 et 3 ; Stockholm, 2 et — 6 ; Téhéran, 10 et 2.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 10 et 11 février 1975 :

DES DECRETS

● Portant majoration des rémunérations des personnels civils et militaires de l'Etat au 1er janvier 1975 ;

● Portant réorganisation de la mission interministérielle pour l'aménagement et l'équipement de la Corse.

UN ARRETE

● Instituant des commissions ministérielles pédagogiques pour l'étude des moyens d'enseignement.

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTES

S. 8 - Ensemble 1900-1925 : Bijoux, pâtes de verre et affiches publicitaires. Me Champetier de Ribes.

S. 11 - Bons meubles. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

VENTE PROCHAINE

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

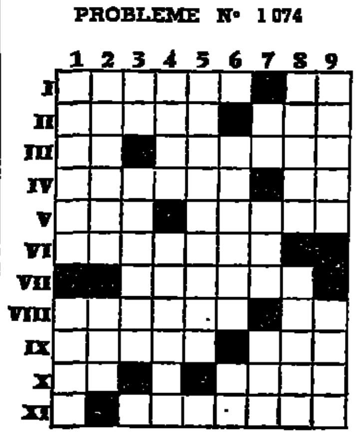
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 074



HORIZONTALEMENT

I. Ses réflexions sont indiscutablement sincères ; D'un auxiliaire. — II. Prend facilement forme ; Ville étrangère. — III. Nœud ferroviaire ; Sévère fut son empereur, stupides furent ses contemporains. — IV. Arrivent toujours au mauvais moment : Peuvent se rouler. — V. Fin de participe ; Une perle rare. — VI. Prénom féminin. — VII. Méprisés par une vedette. — VIII Dont tous les caractères ont été émis ; Symbole chimique. — IX. Rassemblent des caravaniers ; Peu accessible. — X. Parcouru : Le beau est très recherché. — Morceaux d'ouverture.

VERTICALEMENT

1. Dépasse les limites normales lorsqu'elle est bonne ; Se levait parfois tard. — 2. Parfois condamnées sans jugement ; Passe à Lourdes sans s'y arrêter. — 3. Participe ; Aéroport. — 4. Promesse d'épanouissement ; Ancien moyen de communication. — 5. Pas de ce monde. — 6. Plantes ; Se laisse assez facilement rouler. — 7. Préposition ; Place ; Abréviation. — 8. De mauvais goût ; Ne craint pas l'humidité. — 9. Dans les conduites de Grenoble ; Vieux gibiers.

Solution du problème n° 1 073

HORIZONTALEMENT

I. Snob ; Bras. — II. Oiseau ; Mu. — III. Ig ; SS ; Git. — IV. Fautives. — V. Usines. — VI. Ad ; Aérien. — VII. Réel ; Tête. — VIII. Ré ; Erre. — IX. Ressassa. — X. Ale ; Vu. — XI. Tisonnier.

VERTICALEMENT

1. Soif ; Ararat. — 2. Nigaude : Eli ! — 3. Os ; Us ; Erses. — 4. Bestiales. — 5. Asine ; Ain. — 6. Bu ; Vertes. — 7. Gésiers. — 8. Amis ; Etrave. — 9. Sut ; Née ; Ur.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

MERCREDI 12 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 37, rue Vieille-du-Temple, Mme Bachelier : « Exposition Louis-Philippe, l'homme et le roi ». — 15 h., 11, rue de la Chaise, Mme Chapuis : « Le salon de Mme Récamier à l'Abbaye-aux-Bois ». 15 h., façade portail gauche, Mme Garnier-Ahlberg : « Notre-Dame de Paris ». — 15 h., 47, rue Raynouard, Mme Pajot : « La maison de Balzac et ses collections ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Hôtel de Sully ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 16 h. 30, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald : « Exposition Paris au XIXe siècle ».

15 h., 9, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 15 h., place de l'Hôtel-de-Ville : « Les salons de l'Hôtel de Ville » (Mme Ferrand). — 15 h., façade de Saint-Séverin : « Caves romanes, chapelle oubliée et curiosités du quartier Saint-Séverin » (Mme Hager). — 14 h. 45, musée du Petit Palais : « Exposition Ethiopie millénaire ». — 15 h., 2, place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 17 h., 8, rue Roquepine, M. Robert Christophe : « Il y a trente ans : la libération des camps de prisonniers et de déportés » (Association des écrivains combattants). — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie, Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de Scientology de France) (entrée libre). — 20 h. 30, 20, rue Dulong, professeur Fernand Schwarz : « Tiawanaku : découverte de la porte du Soleil » (Nouvelle Acropole). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Pierre V. Marchesseau : « La naturopathie » (L'Homme et la Connaissance). — 20 h 45, 184, boulevard Saint-Germain, M. Pierre Vinot : « L'inflation, maladie de la monnaie, maladie de la société (Conférence de l'Oasis) (entrée libre).

MÉDECINE

LES HONORAIRES DES CHIRURGIENS-DENTISTES

De la mesure à l'abus

PAYER trois cents francs à son dentiste conventionné une couronne qui sera remboursée sur la base de 153,75 F, voilà qui n'est pas rare. Pourtant, le couronnage d'une dent n'est pas un acte exceptionnel et est totalement prévu dans la nomenclature des actes dentaires. Que se passe-t-il alors ?

Comme tous les actes médicaux, l'acte dentaire est codifié, réglementé. Dans le meilleur des cas pour le patient, une visite de routine chez son dentiste, non suivie de soins, est payée au tarif « C » (consultation) et remboursée comme telle. Pour les traitements simples comme l'obturation définitive d'une carie, tout est prévu, y compris les « *exigences particulières du malade* ». Mais dès qu'il s'agit de soins plus difficiles, faisant, par exemple, intervenir une dévitalisation de la dent suivie de la pose d'une couronne, d'une dent *à tenon ou d'une prothèse mobile, la procédure* est plus complexe : il doit y avoir « *entente préalable* » avec les organismes chargés du remboursement. Un dentiste appartenant à ces organismes décide, au vu d'un dossier ou après examen du patient lui-même, si le travail demandé est justifié ou non. Le praticien, après cet accord, devrait ensuite donner les soins au tarif de la nomenclature.

Il apparaît que bien peu le font, ou peuvent le faire à ce prix : les cabinets mutualistes eux-mêmes, qui devraient pourtant donner l'exemple, facturent rarement une couronne à « D 25 ». Grâce à l'« entente directe » (E.D.) le praticien a également la possibilité de réclamer des sommes plus élevées. L'entente directe est un contrat passé entre de chirurgien-dentiste et le client : le praticien fait un travail différent de ce qui est prévu par la nomenclature, moyennant quoi le client accepte de payer plus cher sans être remboursé plus. Si cette procédure est fort acceptable quand il s'agit d'un travail de « luxe », elle ne l'est plus dès qu'il s'agit du traitement minimum indispensable à la sauvegarde d'une dent. Les dentistes font valoir qu'ils ne demanderaient pas mieux que de faire payer effectivement les couronnes au prix de « D 25 », si cela leur était possible, c'est-à-dire si la lettre « D » était réévaluée en fonction du coût de la vie et de la hausse des matières premières.

La porte ouverte aux abus

La plupart des chirurgiens-dentistes font certainement pour le mieux et fixent leurs honoraires « *avec tact et mesure* ». Il n'en reste pas moins que la procédure elle-même ouvre la porte à tous les abus : le devis écrit n'est pas une obligation et le patient peut fort bien se trouver devant le fait accompli : avoir « *en bouche* » une couronne de très bonne qualité, mais sans en avoir été prévenu, et devoir donc débourser deux ou trois fois la somme qui sera réellement inscrite sur la feuille de Sécurité sociale.

La nouvelle convention actuellement en discussion entre les caisses d'assurance-maladie et la Confédération nationale des syndicats dentaires (*le Monde* du 28 janvier) devrait en partie résoudre ces difficultés : pour les actes de prothèse, le patient devrait obligatoirement prendre connaissance d'un devis écrit, et la totalité des honoraires versés devrait figurer sur la feuille de maladie.

Mais au-delà de ces deux dispositions, qui relèvent du simple bon sens, il est question d'élargir la nomenclature et d'augmenter le remboursement de la prothèse : certaines méthodes modernes, faisant appel à des alliages complexes, peuvent-elles encore être assimilées à des opérations de « luxe » alors qu'il s'agit tout simplement de suivre les progrès de la technique ? Plusieurs solutions sont à ce sujet envisagées, comme par exemple la création d'une lettre-clé spéciale pour la prothèse, qui évoluerait différemment du « D » des soins courants.

Tout devrait donc aller pour le mieux : des prothèses de bonne qualité remboursées à leur juste prix, et la garantie pour le patient de savoir à l'avance ce qu'il aura à payer. La convention n'est cependant pas encore signée : la totalité des honoraires versés devant être connue par la sécurité sociale, les chirurgiens dentistes demandent fort logiquement — puisqu'ils font au même prix le même travail que les stomatologistes — à bénéficier des mêmes dispositions fiscales que ceux-ci.

XAVIER WEEGER.

UN MENSUEL ORIGINAL

La « Lettre médicale d'information »

En un temps où les médecins se disent surchargés d'informations professionnelles de toutes sortes, où nombre de revues médicales existantes rencontrent de sérieuses difficultés, où chacun sait qu'il leur serait impossible de subsister sans la part importante qu'elles accordent à la publicité pharmaceutique, la création d'une publication nouvelle dénuée de tout support publicitaire paraît une gageure.

Les responsables de la *Lettre médicale d'information* qui présentaient à la presse le premier numéro de cette nouvelle revue sont conscients des difficultés qu'ils devront surmonter, mais confiants dans le succès qu'ils devraient rencontrer.

Ils livreront, en effet, et chaque mois, un document essentiellement pratique, sous la forme d'une lettre de quatre à huit pages comportant des informations thérapeutiques sous une forme totalement objective. Les abus, les inconvénients, l'évaluation des risques inhérents aux diverses médications, le bien-fondé des examens complémentaires ou des mesures diététiques ou préventives doivent ainsi faire l'objet de mises au point didactiques et succinctes, rédigées par un comité de rédaction que préside le professeur Legrain (Paris) et dans lequel siègent plusieurs généralistes.

Un crédit de 120 000 francs attribué par le gouvernement dans le cadre de « *Bureau national de l'information scientifique et technique* » permet le démarrage de la « *Lettre médicale d'information* », qui ne sera distribuée que sur abonnement. (80 francs par an dans l'immédiat. Ce prix baissera en fonction du nombre des abonnés.)

Son originalité réside essentiellement, selon ses animateurs, dans la liberté totale qui présiderait à sa rédaction. Les critiques, les mises en garde ou les réserves qu'inspireraient certains moyens thérapeutiques s'exprimeront d'autant plus librement que nul lien financier, nulle considération commerciale, ne viendront entraver ou édulcorer l'opinion des auteurs. Le succès rencontré par l'équivalent américain de cette *Lettre d'information* justifie l'optimisme du groupe (entièrement bénévole) qui en assure la rédaction. Les généralistes, qui se plaignent souvent des contraintes et des hypocrisies pesant sur l'information qui leur est apportée — notamment dans le domaine médicamenteux — et de leur aspect trop souvent publicitaire, percevront-ils l'originalité de cette entreprise nouvelle qui relève d'une association sans but lucratif ?

(1) Société de diffusion de la *Lettre médicale*, 120, boulevard Saint-Germain, 75280 Paris Cedex 06.

MÉDECINE DIGEST

Une nouvelle revue médicale bimestrielle envoyée gratuitement aux dix mille médecins et pharmaciens d'Afrique et des TOM-DOM. L'édition similaire anglaise est envoyée aux quarante mille médecins et pharmaciens d'Afrique et du Proche-Orient de langue anglaise.

Le professeur Coulaud (hôpital Claude-Bernard, Paris) dirige l'édition française. Présentée sous petit format, cette revue pourrait être d'une grande utilité si elle arrivait à maintenir son indépendance vis-à-vis de ses commanditaires.

★ *Médecine Digest*, 39, rue des Favorites, 75015 Paris.

CORRESPONDANCE

Des infirmières moins connues...

L'actualité attire périodiquement l'attention sur les infirmières qui travaillent en milieu hospitalier : c'est ainsi que, vendredi 7 février, Mme Simone Veil, ministre de la santé, a annoncé toute une série de mesures les concernant (le Monde *du 9-10 février*). *Notre correspondante, Mme Louis Pennanec, nous rappelle ici que les infirmières dites « libérales » rencontrent, elles aussi, dans l'exercice de leur profession des difficultés considérables.*

On ignore souvent ce qu'est l'infirmière libérale, à commencer par les pouvoirs publics, et pourtant, qui peut se vanter dans sa vie de ne pas avoir un jour ou l'autre besoin d'elle ?

Ayant reçu la même formation que l'infirmière de l'hôpital, elle donne des soins soit à son cabinet, soit en se rendant au domicile des malades.

Cette profession est une des plus dures qui soient ; non seulement l'infirmière libérale travaille intensément, mais elle est sur le qui-vive vingt-quatre heures sur vingt-quatre, à la merci d'un appel urgent (coliques néphrétiques, infarctus, congestion cérébrale, haute température, etc.). Elle court à domicile tous les jours pendant environ neuf à dix heures, montant les étages, cherchant ses malades dans les sixièmes et les fonds de cours par tous les temps. En plus, il y a les permanences à son cabinet.

Les week-ends et les soirs, elle récolte les malades des dispensaires fermés. Les dimanches, si le travail est plus réduit, il y a toujours quelques malades qui ne peuvent se passer de soins ou quelque urgence. Il est parfois difficile de contenter tout le monde quant à l'horaire, chacun a ses obligations et il y a les nécessités du traitement (deux injections par vingt-quatre heures du même médicament ne peuvent être trop proches, certains anticoagulants doivent être absolument injectés de douze en douze heures, etc.).

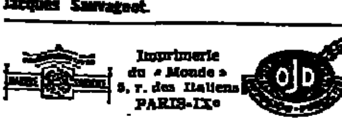
Elle va ainsi, parfois à quelques heures d'intervalle chez deux malades dans le même immeuble. Les difficultés de circulation et de stationnement, l'augmentation du prix de l'essence, sont de gros soucis pour elle. Les contraventions inévitables et le prix des parcmètres augmentent les frais et elle trouve peu de compréhension dans ce domaine auprès des contractuels. Elle ne peut tout faire à pied, les transports publics sont souvent inutilisables pour les tournées et font perdre du temps.

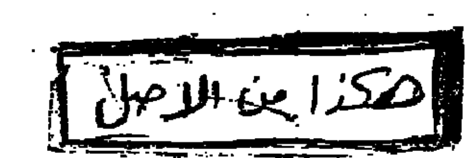
Cette infirmière est liée à la Sécurité sociale par une convention qui lui donne quelques petits avantages (droits aux prestations en nature pour elle moyennant cotisation, sauf les accidents du travail, petite participation de la Sécurité sociale à la retraite) ; elle s'engage alors à pratiquer un tarif fixé tous les ans : à Paris, l'injection intramusculaire — acte le plus courant — est de 5,35 F, le déplacement à domicile de 4 F (alors qu'un plombier demande dix fois plus). Souvent quelques piqûres faites à temps empêchent une hospitalisation ; son travail fait donc faire une économie à la Sécurité sociale, mais les tarifs restent très bas. L'infirmière, pour pouvoir vivre, est obligée de multiplier les prestations (les organismes de tutelle n'ont accordé que 0,20 F d'augmentation en 1974 pour l'injection intramusculaire qui est la base).

En revanche, elle a beaucoup de charges : impôts (très peu de leurs ressources sont incontrôlables), cotisations obligatoires, frais professionnels, etc., compensation à la faible couverture sociale (elle ne touche rien avant le quatre-vingt-dixième jour d'arrêt pour maladie, pas d'accident de travail, pas de congés payés, petite retraite, etc.).

● « *Le couple et l'enfant* » sera le thème d'un week-end de réflexion organisé les 1er et 2 mars au centre culturel « les Fontaines » à Chantilly. Les conférenciers seront le Père de Dimechain, S.J., et Mme le docteur Sainte-Fare Garnot, gynécologue. Ils traiteront d'un point de vue pratique, médical, psychologique et social les relations du couple avec l'enfant en gestation. Renseignements et inscriptions : Centre culturel « les Fontaines », 60500 Chantilly. Tél. 457-24-60.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

LA PHOTOCOPIE A DISTANCE

Faire à distance la photocopie d'un document par le canal d'une ligne téléphonique semble aujourd'hui encore une curiosité. Pourtant, les débuts de la télécopie sont presque aussi anciens que ceux du télégraphe. Vers 1860, déjà, on savait reproduire à distance un dessin ou une signature, et on entrevoyait que le marché le plus prometteur serait le marché chinois, puisque, faute d'avoir un alphabet permettant l'usage du télégraphe, les Chinois seraient conduits à transmettre leurs caractères calligraphies par télécopie. Mais la réalité industrielle (l'intendance...) ne fut pas à la mesure des espoirs suscités par ce principe séduisant qui pouvait se présenter à terme comme un concurrent de la poste.

Un siècle après, la « poste électronique » est encore du domaine de la futurologie. Pourtant, l'administration vient d'ouvrir un service de télécopie, et on entrevoit, d'autre part, des progrès techniques qui, sans être des innovations fondamentales, pourraient ouvrir à la télécopie un marché bien plus large que celui qu'elle a déjà, comme ce fut le cas de la photocopie (grâce à la xérographie) au cours des vingt dernières années.

Encore quelques années d'études pour gagner quelques minutes

ON trouve depuis plusieurs années, dans le commerce, des télécopieurs qui rendent de réels services. Leur volume est comparable à celui d'un attaché-case, et il est possible de les connecter au réseau téléphonique dans les bureaux où une prise (conjoncteur) a été prévue à cet effet. Pour engager le processus de *transmission, il faut, bien sûr,* que l'appelant compose le numéro du destinataire et que celui-ci décroche le combiné. Après un bref dialogue, l'appelant et l'appelé peuvent « passer la ligne », le premier à son émetteur (sur lequel a été fixée la feuille à transmettre), le second à son récepteur (préalablement garni d'une feuille vierge). La transmission dure environ six minutes pour un format courant de lettre (format dit AG, de 21 cm par 29.7 cm) et *se termine par un signal sonore* invitant les interlocuteurs à « reprendre la main »

Le processus peut être rendu un peu *plus automatique, et en particulier* ne pas exiger de présence humaine à la réception si l'appelé dispose d'un répondeur automatique convenablement raccordé au récepteur de télécopie. Là encore on trouve sur le marché différents dispositifs.

Une petite tache lumineuse

Pour la plupart des constructeurs, le principe de fonctionnement est à peu près indentique. L'original est fixé sur un cylindre qui est mis en rotation, de manière à explorer le document par *lignes jointives (en fait, le « palpeur »* décrit une spirale très serrée s'enroulant sur le cylindre). Naturellement, l'exploration se fait par un dispositif optique (que nous venons d'appeler « palpeur » pour plus de commodité). On projette sur la feuille de papier en mouvement une petite tache lumineuse (d'un diamètre de *l'ordre d'un quart de millimètre*). Un dispositif sensible à la lumière (photomultiplicateur) détecte la quantité de lumière ré*fléchie (ou plutôt diffusée) par ce* point particulier de la feuille Si le point est sombre (trait tracé sur la feuille) il diffuse peu de lumière, et on recueille un signal électrique faible Inversement, une partie blanche de la feuille correspond à un signal électrique fort. Le signal est immédiatement transmis par la ligne téléphonique vers le récepteur, mais, pour être acceptable par la ligne téléphonique, il doit être modulé (généralement en fréquence).

Côté réception, on procède à l'opération inverse (démodulation) et on actionne un stylet qui balaye la feuille blanche fixée sur un cylindre tournant au même rythme que le cylindre à l'émission Si la tension qui actionne le stylet est suffisamment élevée, il se produit une étincelle *à sa pointe, ou, plus exactement,* entre la pointe et le corps métallique du cylindre qui porte la feuille de réception Cette étin*celle a pour effet de brûler loca*lement le papier, qui se trouve donc noirci En l'absence de tension, le papier reste naturellement blanc.

Il s'agit d'un papier spécial comportant une couche de kaolin (blanc) superposée à une couche *de carbone (noir), de telle sorte* qu'en cas d'étincelle le kaolin est crevé et laisse apparaître le carbone, ce qui produit un noircis*sement* plus sûr qu'une simple brûlure. Il n'empêche que la feuille de réception, une fois inscrite, sent bel et bien le « roussi », et que c'est là l'un des inconvénients du procédé. Le système ne fonctionne qu'en noir et blanc avec éventuellement deux teintes intermédiaires de gris (contre sept teintes de gris pour la télé*vision). La finesse des détails* qu'on peut reproduire est de l'ordre du quart de millimètre, ce qui est la plupart du temps acceptable. Enfin, la durée d'une transmission est souvent supérieure à six minutes et c'est le *principal inconvénient.*

Objectif : la minute

Certes, on peut descendre à un temps diminué de moitié ; mais c'est au prix d'une résolution (finesse des détails) deux fois *moindre.* Ou alors *obtenir* ce temps sans faire de concession sur la résolution, mais en utilisant un procédé de transmission (modulation d'amplitude avec bande latérale unique) qui permet de débiter deux ou trois fois plus d'informations par unité de temps sur la ligne téléphonique. Mais ce n'est pas encore la transmission en une minute, dont tous s'accordent à reconnaître qu'elle assurerait le véritable développement industriel de la télécopie.

Pour transmettre une feuille 21×29,7 cm en une minute ou un peu plus, on ne peut se contenter d'extrapoler les procédés existants décrits plus haut. Les limitations apparaissent, en effet, de tous les côtés :

● L'exploration du document au moyen d'un tambour tournant n'est plus assez rapide ; il faut un procédé capable de « lire » une ligne d'un seul coup (ligne de huit cents points noirs ou blancs).

● *La ligne téléphonique* n'a pas la capacité de transmission suffisante, si on s'en tient aux procédés usuels de modulation ; il faut donc faire de la compression d'informations.

● La restitution, côté réception, ne se fait donc plus point par *point, mais ligne par ligne,* et doit faire appel à un procédé de révélation plus élaboré que la perforation-brûleuse par étincelle.

Toutes les sociétés qui s'intéressent à la télécopie étudient bien sûr le problème du « télé*copieur minute* » et sont relativement discrètes. Mais on peut dégager les orientations technologiques suivantes.

Côté lecture, on compte sur une rangée d'environ huit cents détecteurs solides juxtaposés (photorésistances ou photo-diodes, par exemple) pour faire l'analyse d'une ligne de points d'un quart de millimètre environ, en noir et blanc seulement (pas de gris intermédiaire) Parmi les plus prometteurs de ces détecteurs on peut citer des dispositifs à transfert de charges, où c'est la charge ou l'absence de *charge de chaque condensation* d'une rangée de huit cents qui est le résultat de l'analyse de la ligne en cause (par exemple : charge *= noir ; absence de charge =* blanc). Ensuite, les charges sont transférées de proche en proche par le jeu de circuits à transis*tors à effet de champ, si bien que* la ligne « se vide » par une de ses extrémités, fournissant une suite de 1 (charge) et de 0 (absence de charge) par laquelle la ligne se trouve codée. On arriverait au même résultat avec les autres détecteurs précédemment mentionnés.

Cette suite de 1 et de 0, qui représente le « profil » de la ligne, fait alors l'objet d'une compression d'information. C'est-à-dire que, plutôt que de transmettre la suite des 1 et des 0, on indique combien de 1 ou de 0 se suivent sans interruption. Ainsi, pour une ligne blanche (par exemple dans les interlignes d'une page dactylographiée), on transmet 0 suivi du code 800, ce qui signifie qu'il y a 800 points blancs à la suite, d'où une forte réduction du nombre des impulsions transmises, à quantité d'informations égales. *On évite* ainsi la saturation de la ligne téléphonique.

A la réception, on effectue la *transformation inverse, et on se* retrouve avec huit cents signaux électriques (tension ou absence de tension). Ces huit cents si*gnaux sont appliqués à un nom*bre égal de petits stylets, disposés en peigne, et appliqués sur une feuille de papier spécial particu*lièrement* isolant. Le *résultat* est que chaque stylet dépose ou non une charge électrostatique à son point de contact avec la feuille de papier et que le « profil » d'une ligne se trouve donc ainsi inscrit sous forme électrostatique. Naturellement, la même opération doit être répétée ligne après ligne, et on se trouve alors en présence d'une feuille de papier « impressionnée » qu'il s'agit de révéler, à la manière d'un film. Pour cela, on plonge la feuille dans un bain diélectrique contenant de la poudre de carbone en suspension. Le carbone se dépose sur les points chargés de la feuille de papier, alors que les autres points restent blancs. La feuille est alors reprise, séchée et « *cuite* » *de façon à assurer* une bonne adhérence de carbone sur les zones où il s'est déposé. Le procédé s'apparente à la xéro*graphie*, utilisée en photocopie, et convenablement automatisé, il ne demande qu'un temps très court (quelques secondes).

L'affaire de puissantes sociétés

Comme on le voit, la réalisation du télécopieur des années 1980 passe par des études dans des domaines très divers : physique du solide (dispositifs opto-électroniques, circuits intégrés à transferts de charges, etc.), codage et compression de l'information, électrostatique appliquée aux papiers, etc. La télécopie est donc *l'affaire, soit de sociétés* puissantes aux activités diversifiées (Etats-Unis), soit de centres de recherche nationaux coordonnant les études de plusieurs sociétés à spécialités complémentaires. La France se trouve dans ce deuxième cas, et c'est le C.N.E.T. (Centre national d'études de télécommunications) qui fait office de coordinateur, avec pour chefs de file SECRE (télécopieur « une minute ») et Matra (télécopieur « vingt secondes », soit un véritable télécourrier sur ligne de transmission spécialisée à haut débit).

Mais derrière ces chefs de file à vocation d' « ensembliers », il y a des spécialistes du papier (Regma, du groupe la Cellophane) et des circuits électroniques spéciaux (photorésistances Acova, circuits à transferts de charges Thomson - C.S.F.). Sans compter les groupes industriels qui apparaîtront quand le fruit semblera mûr.

POLEN LLORET.

LA CONSERVATION DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

« Scripta volant... »

« Verba volant, scripta manent », « les paroles s'envolent, les écrits restent ». Pris au sens littéral, ce proverbe latin n'est pas *exact, au moins à long terme. La chose écrite est, certes, moins* éphémère que la chose parlée. Mais sa conservation est soumise à de nombreux aléas. De multiples facteurs conjuguent, en effet, leur nocivité à l'égard des supports (cuirs, parchemins, papiers, et maintenant matières plastiques) et des encres ou des peintures. Ainsi la chose écrite est-elle souvent menacée, à plus ou moins longue échéance, de dégradation ou même de disparition.

Les anciens s'efforçaient déjà de soustraire les papyrus aux attaques des insectes par trempage dans l'huile de cèdre. Au dix-neuvième siècle sont apparus les premiers travaux scientifiques de conservation des documents graphiques. Il y a une quarantaine d'années, la Bibliothèque nationale de Paris équipait quelques-unes de ses reserves de conditionneurs d'air. Et en 1938 fut créé, à Rome, l' « Istituto di patologia del libro », le premier organisme au monde à s'occuper exclusivement de la « santé » des livres. Mais, comme nous l'a expliqué Mlle Therése Kleindienst, secrétaire génerale de la Bibliothèque nationale, il a fallu des catastrophes (seconde guerre mondiale, inondations de l'Arno de 1966 et du Tage de 1967 en particulier) pour que soient entreprises, un peu partout dans le monde, les études systematiques des procédés capables d'assurer la pérennité des documents graphiques.

LA meilleure méthode pour conserver les documents graphiques est de prévenir leur détérioration et donc de trouver les conditions nécessaires à une bonne conservation.

La première chose à faire est de garder ces documents dans une amosphère idoine : papiers, papyrus, parchemins et cuirs sont, en effet, très sensibles à la température, à l'hygrométrie, à la lumière, à l'obscurité, à la pollution de l'air et même, éventuellement, à la salinité de l'air marin. Quelques exemples : une humidité et une chaleur excessives, l'action *des ultra-violets provoquent l'oxy*dation de la cellulose (base de presque tous les papiers) ; l'acidité de l'atmosphère... acidifie peu à peu le papier. Tous ces facteurs contribuent à rendre le papier cassant et à lui faire perdre sa résistance mécanique.

Champignons, bactéries et acides

Pour étudier toutes ces causes de dégradations, les experts emploient des enceintes climatiques où l'on peut faire varier la température (de — 20 °C à + 80 °C), l'hygrométrie (de 15 % à 95 %), la *teneur* en SO_2, CO_2 et SH_2. Ils disposent aussi de toute une série d'appareils qui, à longueur *de journée, plient, déchirent,* usent, font éclater des échantillons de papiers, de façon à mesurer la résistance mécanique de ceux-ci. Les papiers peuvent être aussi exposés à la lumière d'une lampe au xénon qui les vieillit artificiellement.

Certains micro-organismes (champignons ou bactéries) et divers insectes s'attaquent volontiers aux *documents graphiques*. D'où la recherche de procédés de fabrication qui incorporent des fongicides et des insecticides dans les pâtes de cellulose et protègent définitivement les papiers contre leurs ennemis vivants.

Les encres d'écriture, pourtant essentielles à la représentation graphique, peuvent être, elles aussi, les ennemies de leurs sup*ports. Elles deviennent souvent* corrosives. Ainsi les encres ferro-galliques (à base de sulfate de fer et de tannins) se transforment partiellement en acide sulfurique qui ronge peu à peu le papier, le parchemin ou le cuir sur les*quels elles ont été déposées* Elles peuvent aussi pâlir par décomposition de leurs constituants végétaux (l'acide gallique en particulier).

Enfin, depuis quelque temps, il convient de se *préoccuper* de la *conservation des émulsions photo*sensibles et de leurs supports plastiques puisque les archives et les bibliothèques utilisent de plus en plus les micro-films et les micro-fiches.

Si la dégradation des documents graphiques n'a pu être prévenue, il faut recourir à la restauration. Celle-ci est soumise à de stricts impératifs : elle ne doit avoir aucun effet nocif sur le document, ni à court terme ni *à long terme ; elle doit être réver*sible, *c'est-à-dire* que l'on pourra toujours enlever les produits utilisés pour les réparations et retrouver ainsi l'état antérieur du document.

L'un des principaux axes de recherche est de prolonger la vie des papiers vieillis et cassants Si le papier a encore une certaine tenue, on le « désacidifie » en le trempant dans des solutions de sels alcalins — alcooliques ou aqueuses selon que l'encre est *soluble ou non dans l'eau. Si le* papier est sali ou taché par des champignons, on peut, dans certains cas, le nettoyer par un bain *d'hypochlorite de soude suivi* d'un second bain neutralisant à l'hyposulfite et d'un rinçage à l'eau. Mais il faut étudier au préalable, avec beaucoup de précision, les doses des produits chimiques de façon à ne pas provoquer de catastrophe ultérieure Si les feuilles sont en très mauvais état et si le livre vaut la dépense, on double chaque page en collant, recto-verso, du papier Japon (fabriqué à Troyes) ou de la mousseline de soie (tissée à Lyon) trans*parents. L'encollage est un pro*cédé ancien Mais la colle à l'amidon, longtemps utilisée, molsissait et devenait cassante Aussi le centre de Paris a-t-il mis au point une colle synthétique dont le bon vieillissement a été vérifié Le doublage fait à la main est hors de prix : d'où la recherche d'une méthode d'encollage mecanique — la lamination — qui *diminuerait considérablement le* prix de revient

Il faut aussi débarrasser définitivement les documents graphiques des micro-organismes et des insectes déjà installés Cela suppose l'identification préalable des *organismes vivants qui tachent ou* mangent les supports.

Les spécialistes se préoccupent enfin de trouver les meilleurs procédés pour sauver les *reliures* de cuir, raviver les encres pâlies ou refixer sur leurs supports les enluminures ou les peintures prêtes à s'en détacher : le liant (gomme arabique, miel, blanc d'œuf, etc.) des peintures et des enluminures peut en effet devenir pulvérulant, et, dès lors, la substance colorée n'adhère plus à son support.

YVONNE REBEYROL.

Recherche et restauration

C'EST en 1963 que fut créé, en France, le Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques dépendant de cinq administrations : le C.N.R.S., *le Muséum national* d'histoire naturelle, les directions des bibliothèques, des archives et des musées. Depuis 1971, le centre a pris possession de locaux situés dans le bâtiment moderne de la bibliothèque du Muséum (1). Quatorze personnes y travaillent (dont sept seulement à plein temps) sous la direction de Mme Françoise Flieder, maître de recherches au C.N.R.S. *Elles sont réparties en quatre* départements (papier et matériaux synthétiques, cuir et parchemin encres et enluminures, microbiologie).

Toutes les études faites en vue de préserver ou de restaurer les documents graphiques sont du domaine propre de la conservation. Le centre fait aussi des travaux d'analyses qui peuvent aider les historiens. Il est équipé, en effet, d'appareils de micro-analyses (spectrographe à infrarouge, spectrophotomètre à ultra-violet) chromatographe en phase gazeuse, électrophorégraphe) qui lui permettent de retrouver la composition des encres ou des peintures à partir d'un échantillon minuscule d'une centaine de microgrammes ; la trace d'un tel prélèvement est indécelable à l'œil nu. Le centre peut aussi étudier la structure d'un papier ou *d'un parchemin* et voir, par exemple, si le parchemin a été fait à partir d'une peau de chèvre, de veau, de mouton, d'âne...

Toutes ces déterminations permettent souvent de retrouver l'origine géographique d'un document graphique.

Contrairement au Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques, qui se consacre aux études fondamentales et appliquées, les ateliers de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales restaurent les livres manuscrits ou imprimés, les registres, les cartes, les estampes et les journaux. A la Nationale, quatre-vingts personnes, dirigées par M. Gérard Petit (chef des travaux de restauration) et aux Archives une vingtaine de spécialistes, conduits par M. *Gilbert Barbier (chef d'atelier),* travaillent au sauvetage des documents de valeur appartenant à la Bibliothèque et aux Archives nationales ou aux bibliothèques et aux archives de province.

Les reliures sont refaites en se servant de tous les morceaux d'origine encore utilisables. La matière manquante (du cuir le plus souvent) sera remplacée par une matière de même nature, de même couleur mais *qui restera toujours décelable* ; on ne fait pas de faux à la Nationale ou aux Archives. Les pages seront traitées. Selon les dégâts à réparer *et selon la nature de l'encre ou des* peintures, les feuilles pourront être baignées, lavées, séchées, doublées une par une.

Les spécialistes de la Nationale et des Archives sont d'une habileté remarquable. La restauration d'un *document abîmé qui exige une mi*nutie et une patience exceptionnelles peut demander deux cents à cinq cents heures Le coût de la remise en état d'un seul ouvrage peut atteindre plusieurs milliers de francs...

Pour sauvegarder les journaux, le travail est évidemment moins minutieux : le papier Japon de doublage est collé dans une machine *par aspiration et non pas à la main* comme pour les livres précieux

(1) 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris (5e). Le centre se consacre à la recherche fondamentale ou appliquée. Il n'assure pas les travaux de restauration

ÉLECTIONS AU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La Commission électorale chargée d'organiser les élections des membres du Comité National n'a pas encore reçu de réponse de certains établissements, tant publics que privés, et d'un certain *nombre de Laboratoires propres et de formations de recherche du* C.N.R.S., pressentis en vue du recensement des électeurs inscrits sur leur demande. La cause de ce retard ne leur étant sans doute pas imputable, la Commission électorale reste en mesure d'accueillir favorablement leurs propositions jusqu'au 24 février prochain. Jusqu'à cette même date seront également accueillies les demandes individuelles émanant de personnes n'appartenant ni à la D.E.R.P., ni au C.N.R.S., ni à l'un des grands établissements littéraires et scientifiques relevant directement du Secrétaire d'Etat aux Universités, et qui estimeraient avoir vocation à être inscrits sur la liste électorale.

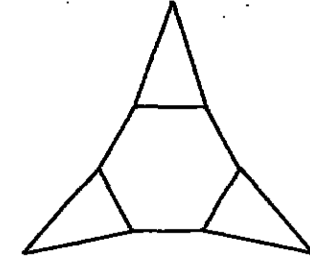
Quant aux électeurs relevant de la D.E.R.P. et du C.N.R.S., la date limite d'inscription se confond avec celle qui leur est fixée pour le retour de la fiche qui leur a été ou leur sera adressée (sous quinzaine).

D.E.R.P. (Direction des Enseignements de la Recherche et des Personnels).

EN TOUTE LOGIQUE

Jeux de cubes

Un cube de 1 mètre de côté est surmonté d'un toit pyramidal.



Vu à l'infini, perpendiculairement à une surface du cube, chaque triangle de la pyramide semble équilatéral.

Comment déterminer la surface du toit pratiquement sans calcul (et surtout *sans* écrire le signe √‾) ?

(Solution ci-dessous, à l'envers.)

Vu à l'infini, ce qui est perçu comme le côté oblique d'un triangle de face est aussi la hauteur, en vraie grandeur, d'un triangle de côté.

La hauteur de chaque triangle mesure donc 1 mètre.

Quatre triangles de hauteur et de base égales à 1 mètre ont pour surface totale 2 mètres carrés.

PROBLEME N° 37

Cet hexagone *(fig. 2)* est découpé dans du carton avec les trois triangles qui lui sont attachés. Chaque triangle a pour base un côté de l'hexagone et pour hauteur correspondante une fois et demie cette base.

Les triangles sont repliés en pivotant sur leurs bases communes avec l'hexagone jusqu'à ce que leurs sommets libres se touchent. Quelle remarque permet de déterminer, pratiquement sans calcul, l'angle dièdre entre les plans de deux quelconques des triangles ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

Référence : Stephen Barr, Second Miscellany of Puzzles, Macmillan.

Solution du problème n° 36

Deux hommes sont, à la fois, l'oncle et le neveu l'un de l'autre dans ces trois circonstances au moins : 1) André et Bernard sont deux veufs ayant chacun une fille : Anne et Blandine. André épouse Blandine, qui lui donne un fils : Abel. Bernard épouse Anne, qui lui donne un fils : Barnabé. Abel, frère de Blandine, est oncle de son fils Abel.

2) Cas équivalent : deux veuves se marient chacune avec le fils de l'autre et ont chacune un second fils.

3) André est veuf et a un fils : Abel. Blanche est veuve et a une fille Blandine. André épouse Blandine, qui lui donne un fils, etc.

Dans ce dernier cas, Abel a épousé la mère de la femme de son père, c'est-à-dire... sa grand-mère (par alliance). Comme le mari de sa grand-mère est normalement son grand-père, il est son propre grand-père (par alliance).

Soulignons que, si le dernier cas étend quelque peu le sens de grand-père, par contre, cette solution et celle du problème *précédent prennent le mot frère* (ou sœur) dans son sens exact. Le Robert présente, en effet, le mot frère avec trois sens : frère consaguin (même père et même mère), germain (même père) et utérin (même mère).

PIERRE BERLOQUIN.

Les sécrétions grasses de la peau

Chaque adulte est recouvert de près de 2 m2 de peau. L'industrie des cosmétiques réalise des fortunes en vendant aux femmes *divers produits de beauté qui* hydratent, rajeunissent, dérident (...) un tissu dont l'importance esthétique est considérable. Mais dans la plupart des cas, on continue d'agir plus ou moins empiriquement.

Le temps ne semble pas encore venu d'une investigation scientifique complète de ce tissu : si la peau est relativement bien connue *sur le plan histologique*, personne n'est capable d'en expliquer les détails de fonctionnement. Les investigations menées actuellement dans le monde entier, à petite échelle, commencent cependant à fournir des premiers résultats intéressants. C'est ainsi que les caractéristiques biochimiques de la peau la distinguent de la plupart des autres tissus. *La peau, par exemple, sécrète* un certain nombre de corps gras, ou lipides, particulièrement originaux et dont la raison d'être n'est pas encore complètement élucidée.

LES corps gras de la peau appartiennent à deux grandes catégories. Les premiers *sont les constituants des cellules.* Ils ne présentent pas de grande originalité. Les seconds sont au contraire excrétés par les glandes sudoripares et sébacées. Ils recouvrent d'une sorte de film la surface de l'épiderme et jouent donc un rôle protecteur important bien qu'encore mal précisé. Ce sont ces corps gras que l'on peut obtenir en plaçant sur la peau une substance absorbante comme un papier à cigarette ou en nettoyant la peau avec un coton imbibé d'un solvant des corps gras.

Depuis quelques années, plusieurs laboratoires ont étudié de près la composition des corps gras ainsi recueillis. Leur surprise a été grande quand ils ont constaté que les lipides sécrétés par la peau étaient d'une nature très différente de celle que l'on trouve dans le reste du corps. En particulier, on trouve un grand nombre d'acides gras fourchus (avec un groupe méthyl branché sur la longue chaîne carbonée) et fréquemment des doubles liaisons apparaissent à des places inaccoutumées. Tous ces résultats posent de nombreux problèmes aux biochimistes : les procédés connus de synthèse biologique des acides gras ne permettent pas d'obtenir la plupart des acides gras de la peau. Il faut donc faire intervenir des schémas de synthèse nouveaux qui ne sont pas utilisés dans les autres parties du corps.

Quelle est l'origine de ces corps gras ? Ils proviennent des glandes qui sont réparties à la surface de la peau et qui rejettent vers l'extérieur un certain nombre de produits organiques ou minéraux. Les glandes sébacées qui excrètent une substance *cireuse*, le sébum, sont la principale source de lipides. Si les glandes sudoripares les plus courantes — glandes écrines — contribuent peu à la production des lipides car elles expulsent essentiellement de l'eau et des sels minéraux, il faut également faire intervenir les glandes apocrines qui produisent une sueur de couleur laiteuse riche en graisse et en acides gras volatils.

En pratique, il est impossible de *préciser* l'origine de chacun des corps gras que l'on trouve à la surface de la peau. Bien souvent d'ailleurs, ce ne sont pas les produit directs de la sécrétion qui sont recueillis mais des produits transformés par les bactéries qui vivent normalement à la surface de la peau. On trouve par exemple un assez grand nombre d'acides gras libres parmi les lipides de la peau. Il est probable que ces substances proviennent de l'attaque, par des enzymes bactériennes, de la sécrétion initiale où les acides gras sont combinés avec les alcools pour former des esters.

La nature agissant rarement sans raison — on cherche la fonction de l'appendice qui pourrait jouer un rôle en immunologie, — il est légitime de s'interroger sur les fonctions de ces sécrétions extraordinaires qualifiées par un spécialiste américain, N. Nicolaides, de *« complexes et perverses »*. Cet expert avance plusieurs hypothèses sur leur rôle physiologique. Combinés à l'eau, les lipides de la peau forment une sorte d'émulsion protectrice, donc un premier rempart contre les agressions venues de l'extérieur. Mais ce rôle *n'exige pas la présence de produits* biochimiques aussi extravagants que ceux qui ont été trouvés : des lipides plus normaux pourraient faire aussi bien l'affaire.

Les lipides complexes pourraient par contre jouer un rôle important dans la régulation de la faune microbienne. Certains de ces *corps gras inhabituels sont* probablement toxiques pour les bactéries qui n'y sont pas adaptées. Les lipides joueraient donc indirectement un rôle de sélection. Cette hypothèse est renforcée par le fait que les glandes apocrines et certains types particuliers de glandes sébacées sont localisés autour des orifices naturels (bouche, sexe, anus, nombril, œil, *etc.*). *Elles pourraient sécré*ter des acides gras qui empêcheraient l'invasion des muqueuses par des microbes non désirés.

Un certain nombre de ces corps gras, surtout ceux de poids moléculaire faible, sont plus ou moins volatils. Ils jouent donc un rôle important dans l'odeur corporelle de chacun de nous. Ils pourraient même intervenir d'une manière plus ou moins directe comme attirants sexuels.

On connaît, en effet, chez les insectes, et même chez les mammifères, des substances dénommées phérormones, qui jouent sur le comportement des individus. Des traces d'une substance émise par une femelle attirent immanquablement les mâles. Or des recherches récentes ont montré que le vagin féminin émet un certain nombre d'acides gras volatils. Ces acides gras ont été reconnus comme des stimulants sexuels chez nos cousins les primates. On voit donc que l'investigation scientifique d'un domaine apparemment aussi désintéressé que la composition des lipides de la peau *risque de conduire à la production* de produits cosmétiques ou de parfums ayant des propriétés attractives. Déjà sont commercialisés certains produits contenant du farnésol (1) qui est réputé pour jouer un rôle dans l'attraction sexuelle humaine.

La production globale de lipides par la peau est en grande partie sous dépendance hormonale. *La carnation de nombreuses femmes* dépend de la période de leur cycle menstruel : la production d'hormones varie, en effet, avec les phases du cycle et commande une production variable de lipides. A la puberté, une surproduction momentanée d'hormones provoque une sécrétion accélérée de sébum, qui se traduit souvent par une poussée d'acnée. Cette maladie, très répandue parmi les jeunes, est, en effet, directement liée au sébum. Certains chercheurs pensent que l'agent initial de cette maladie ne serait pas une infection microbienne, mais la sécrétion normale de certains acides gras qui irriteraient l'orifice des glandes sébacées et favoriseraient la prolifération des microbes.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

(1) Le farnésol est un sesquiterpène. L'addition de deux molécules de farnésol conduit à la formation de squalène, qui est un des principaux composants du complexe lipidique de la peau. Il y participe pour 10 %. *Les autres lipides pondérale*ment importants sont des esters cireux (22 %), des mono, di- et tri-esters de glycérol (35 %) et des acides gras libres (25 %). Les mono et di-esters de glycérol ainsi que les acides gras libres proviennent probablement de la décomposition de tri-esters de glycérol.

UNE VICTOIRE DES GRUES BLANCHES

DEPUIS toujours, l'île de Matagorda (une des îles qui forment un cordon littoral longeant la côte sud du Texas) sert d'habitat hivernal aux grues blanches d'Amérique (Grus americana). *Mais depuis 1942, la même île sert aussi de terrain d'entraînement aux bombardiers et aux canonniers de l'armée de l'air américaine. Or la grue blanche (le plus gros oiseau américain) est une espèce en voie de disparition : cinquante-cinq grues sont venues sur l'île à l'automne 1972, seulement quarante-six en 1973, et quarante-neuf en 1974.*

Les ornithologistes accusaient depuis longtemps les bombardements et les tirs des aviateurs de menacer la survie de l'espèce. L'armée de l'air réfutait ces accusations : les bombes étaient factices (mais les obus ne l'étaient pas) et la zone-cible de quelque 8 000 mètres carrés était éloignée de huit kilomètres et plus des lieux de séjour des grues.

Toutefois, les vols répétés à basse altitude de B52 et d'hélicoptères ne pouvaient que décourager les oiseaux de venir sur Matagorda. C'est ce que vient de reconnaître le secrétaire à la défense, M. James Schlesinger (lui-même ornithologiste amateur) : l'International Herald Tribune *a récemment annoncé que, désormais, l'île servira de terrain d'entraînement de juin à septembre seulement, lorsque les grues blanches nichent au Canada.*

La grue blanche passe la fin du printemps, l'été et le début de l'automne dans le Grand Nord canadien. Et les Canadiens s'efforcent, eux aussi, de sauver cette espèce menacée. A plusieurs reprises, un œuf a été prélevé dans quelques-uns des nids que les grues occupent dans les territoires du nord-ouest (Canada), pour être mis en couveuse artificielle. Les grues pondent en général deux œufs. Mais on a calculé que, seul, un quart des œufs pondus donnaient un jeune oiseau capable de gagner le Texas à la première migration saisonnière. Les spécialistes ont donc pensé que le fait de prélever un œuf dans quelques nids ne mettait par la survie de l'espèce en plus grand danger

Au début de l'été 1974, dix-sept grues blanches, ainsi couvées artificiellement, vivaient dans un centre de recherche spécialisé du Maryland. Ces dix-sept spécimens captifs ont donc à s'ajouter aux quarante-neuf oiseaux « libres » comptés à l'automne 1974 Soixante-six individus (plus — peut-être — quelques jeunes nés des treize œufs prélevés l'été dernier), c'est tout ce qui reste, semble-t-il, de l'espèce des grues blanches.

LE NOIRCISSEMENT DES AUTOROUTES

IL y a, pour les spécialistes, deux types d'autoroutes, ou plus précisément deux types de chaussées : les blanches et les noires ; celles qui sont en béton et celles dont la couche superficielle est en bitume. N'importe qui peut constater qu'avec le temps la différence apparente s'estompe. Les chaussées noires restent noires, les blanches noircissent. Ce noircissement est particulièrement sensible dans la voie *de droite qu'empruntent la plupart* des poids lourds.

S'il ne faisait que changer la couleur de la chaussée, ce phénomène n'aurait aucune importance: Mais il n'en est rien. Comme on peut aisément le deviner, le noircissement est dû à un dépôt, principalement *constitué de résidus de combustion* et d'huiles de graissage. Il s'y incorpore aussi de la poussière du caoutchouc résultant de l'usure des pneumatiques et des poussières d'origines diverses. Le tout forme un enduit gras qui imprègne peu à peu la chaussée et réduit le coefficient d'adhérence.

Sur les chaussées bitumeuses, ce dépôt n'a guère d'influence. Les produits pétroliers qui se déposent ne sont pas fondamentalement différents du bitume et s'incorporent à celui-ci. Les poussières de caoutchouc sont emportées par le vent et la pluie. Globalement, le phénomène com*pense en partie l'usure de la chaus*sée sans modifier profondément sa nature. A très long terme, il pourrait sans doute être gênant, mais la durée de vie d'une chaussée en bitume n'est pas très longue. La couche superficielle doit être refaite tous les cinq ou dix ans. Laps de temps suffisamment court pour qu'il ne soit pas nécessaire de prendre d'autres mesures.

Il n'en est pas de même pour les chaussées en béton. Celles-ci durent bien plus longtemps : celle de l'autoroute de l'Ouest n'a été refaite que vingt-cinq ans après sa mise en service. Les dépôts s'accumulent donc plus longtemps, et comme leur *composition n'a rien à voir avec* le béton, ils modifient son adhérence.

Le problème a *surtout* été étudié en Grande-Bretagne où, pour des raisons qui tiennent à la fois à l'importance du trafic et aux conditions climatiques, il présente une acuité particulière. *Un rapport a été établi* par le « Road and Transport Research Laboratory ». Il en résulte qu'un dépôt peut multiplier par vingt les risques d'accidents consécutifs à un dérapage. Et surtout il fait apparaître qu'on ne peut guère nettoyer les chaussées. Un brossage n'est efficace qu'en présence de détergents. Mais ceux-ci doivent être éliminés *par un rinçage abondant,* car ils réduisent eux-mêmes l'adhérence presque autant que le dépôt qu'ils permettent d'enlever. Outre qu'une telle opération est coûteuse, elle pollue abondamment les bas-côtés, dont le sol est rapidement saturé de détergents.

La France bénéficie d'un climat différent, avec des pluies plus violentes qui lavent les chaussées. C'est surtout quand la pluie commence à tomber que la route est glissante et que les automobilistes doivent être méfiants. Il se forme à ce moment une émulsion d'eau, de goudrons et de poussières dont l'adhérence est très faible. Par la suite, quand la chaussée est bien mouillée, les poussières sont éliminées par le ruissellement et l'adhérence retrouve une valeur plus normale.

Il reste que, à cause des dépôts et aussi à cause de l'usure, les *chaussées deviennent de plus en plus lisses. Depuis deux ans,* des essais ont été entrepris pour restaurer la rugosité. Sur plusieurs sections d'autoroutes, les ponts et chaussées ont fait tracer, en utilisant des scies à lame diamantée, des réseaux réguliers de stries. Parfois ces stries sont dans le sens du roulement, parfois elles sont transversales. *L'effet des stries est net puisque* on observe quand il pleut une réduction d'environ 30 % du nombre des accidents par rapport aux sections non traitées. Les stries longitudinales sont un peu moins efficaces que les transversales, elles sont aussi un peu gênantes pour les motos ; mais elles reviennent moins cher. *Pour strier 1 kilomètre de chaus*sée, il faut compter entre un demi et 1 million de francs ; ce qui est évidemment très *inférieur au prix de* réfection d'une chaussée. Refaire une chaussée de béton n'a d'ailleurs pas que des *incidences financières ;* sauf à se livrer à un gros travail de défonçage, c'est la surélever d'une vingtaine de centimètres. Ce qui accroît la charge sur les ponts et diminue la hauteur libre dessous. — M. A.



LE MONDE DES SCIENCES

de la peau

LE NOIRCISSEMENT DES AUTOROUTES

Après le lancement de deux nouvelles fusées Diamant BP-4

LE CENTRE SPATIAL DE KOUROU SERA MIS EN SOMMEIL PENDANT DEUX ANS

Kourou (Guyane). — Après le lancement réussi, jeudi 6 février, de la fusée Diamant BP-4 porteuse du satellite scientifique Starlette, les activités prochaines et le plan de charge de la base de Kourou, en Guyane, retiennent désormais toute l'attention des responsables du Centre national d'études spatiales (CNES) et de la population guyanaise. L'arrêt du programme Diamant et le plan de développement de la fusée européenne Ariane laissent le champ de tir sans lancement de satellite de l'été 1975 à l'été 1979. Le budget spatial français étant particulièrement restreint cette année, et promettant de l'être encore dans les deux prochaines années, le CNES a décidé de mettre provisoirement en sommeil le champ de tir pendant deux ans — entre 1975 et 1977. Il est prévu deux lancements de Diamant BP-4 en avril et en juillet prochains, avant cette mise en sommeil.

De notre envoyée spéciale

Le CNES avait pensé « désactiver la base » pour ne conserver que trois cents personnes environ sur les six cents employées aujourd'hui. Mais l'entretien des bâtiments et des équipements (radars, calculateurs, caméras, antennes), tel qu'il continuait d'être organisé, a finalement paru peu satisfaisant et les dépenses qu'il aurait fallu engager pour remettre le champ de tir en état de fonctionner auraient été importantes.

Le CNES a finalement préféré une formule de « maintenance active ». Comme l'explique l'actuel directeur de ce champ de tir, M. Hubert Bortzmeyer, il ne suffit pas de contrôler que les équipements fonctionnent, « il faut vérifier qu'ils conservent leurs performances ». On a donc choisi de s'assurer régulièrement que les principaux systèmes, chaînes de radars, antennes couplées aux calculateurs, fournissent leurs performances prévues. Au lieu d'employer seulement trois cents personnes, le champ de tir en utilisera plus de quatre cents, pour un coût annuel de fonctionnement de l'ordre de 80 à 85 millions de francs. C'est dire qu'il faut, d'ici à juillet, licencier un peu moins de deux cents personnes travaillant sur la base, cent soixante-huit exactement. Sur les six cents employés actuels, cent neuf seulement appartiennent au CNES, les autres travaillent dans plusieurs sociétés dont le CNES s'est assuré les services en Guyane. Parmi ce personnel des sociétés de service, cent cinquante à deux cents sont des personnes résidant en permanence en Guyane, notamment à Kourou. Il est prévu d'en licencier une soixantaine. Or la Guyane souffre de sous-emploi endémique, qui s'est aggravé depuis la crise économique mondiale et qui n'est peut-être pas étranger aux troubles politiques et aux manifestations de ces derniers mois à Cayenne.

Il est donc peu probable que les soixante Guyanais licenciés retrouvent rapidement un travail. Ils devront émarger à la caisse de chômage qui leur assurera un SMIC d'environ 700 francs par mois.

En attendant que la base spatiale retrouve une partie de son activité et entraîne à nouveau des équipes de tir, les rumeurs vont bon train en Guyane sur les espoirs de nouvelles créations d'emplois. On parle beaucoup de l'exploitation de la forêt et de l'implantation d'usines de pâtes à papier.

Deux *sociétés sont actuellement* intéressées à cette exploitation, une société française, La Cellulose du Pin, qui voudrait d'abord voir fonctionner une installation-pilote, avant de conclure à la rentabilité de l'opération, et une société américaine, Parsons and Whitemore, qui songerait à s'implanter plus rapidement, à Kourou, en employant environ mille cinq cents personnes.

Un second espoir, encore très flou, serait l'installation, sur la base spatiale, d'un pas de tir américain d'où partiraient des fusées Minutemen-III dotées d'un quatrième étage supplémentaire. L'idée vient de Boeing, qui fabrique ces engins. Les Minutemen emporteraient de petits satellites de télécommunications de 125 à 150 kilogrammes seulement, qui offriraient quelques voies téléphoniques et qui seraient placés sur orbite stationnaire.

On ne sait pas si Boeing pourra obtenir du département d'Etat américain l'autorisation de tirer des engins militaires d'un territoire étranger. Surtout, on ignore qui utiliserait les petits satellites que la société américaine Hughes Aircraft serait prête à construire. Enfin, le CNES n'a pas encore commencé les discussions financières avec Boeing sur les conditions d'utilisation du champ de tir. De toute façon, la base ne serait pas utilisée par Boeing avant 1977 et le problème de sa mise en sommeil ne changerait pas fondamentalement.

Il faudra donc attendre 1980 pour que le champ de tir retrouve le même nombre d'employés qu'aujourd'hui, peut-être même un nombre un peu supérieur. La modification du pas de tir de la fusée européenne Europa-2 en pas de tir Ariane commencera, en effet, à la fin de 1975 ou au début de 1976 et elle requerra environ deux cents personnes vers 1977.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

LES HOMMES ET LES MACHINES

LA TÊTE ET LES JAMBES

Malgré d'intenses recherches, le fonctionnement du cerveau est encore bien mal connu et donne parfois lieu à de surprenantes découvertes. Ainsi vient-on de mettre en évidence une corrélation inattendue entre la vue et la locomotion (Science du 24 janvier 1975).

On sait depuis longtemps qu'aux principales fonctions du cerveau correspondent des zones de l'écorce cérébrale. La lésion d'une zone altère ou inhibe la fonction qu'elle commande. Mais le cerveau a certaines capacités de guérison : il ne s'agit pas d'une cicatrisation de la zone lésée, mais de l'apprentissage par d'autres cellules cérébrales de la fonction qu'elle exerçait antérieurement. Aussi n'est-il pas étonnant qu'une série d'ablations successives n'aient pas l'effet d'une ablation globale. Si on retire en plusieurs étapes la zone de vision chez le rat, et si ces interventions sont suffisamment espacées dans le temps, l'animal peut garder une capacité visuelle, alors que l'ablation en une seule fois le rend aveugle.

Les conditions auxquelles l'animal est soumis entre les interventions chirurgicales ont une influence sur cette « guérison » fonctionnelle. Si l'animal est maintenu dans l'obscurité, elle ne se produit pas. Mais si on empêche l'animal de se mouvoir, elle ne se produit pas non plus. On avait déjà montré que la liberté de mouvement est essentielle au développement de la vue chez le jeune animal. Immobilisé dès sa naissance, le rat n'apprend pas à distinguer les formes. Que l'apprentissage de la vision soit naturel ou artificiel, il est donc dépendant, d'une façon encore inexpliquée, des facultés motrices.

UN LASER AU PENTAPHOSPHATE DE NÉODYME

Le néodyme est un élément qui intéresse beaucoup les opticiens : ses niveaux d'énergie sont disposés de telle façon qu'il est facilement utilisable pour faire des lasers. Ce sont, par exemple, des verres contenant du néodyme qui sont employés pour faire les lasers les plus puissants.

Dans les verres, les atomes de néodyme sont répartis au hasard. Il arrive fréquemment que deux atomes actifs soient très voisins — une circonstance particulièrement défavorable. On ne peut donc augmenter la densité des atomes actifs au-delà d'une certaine limite. Des chercheurs de l'Institut Max-Planck de Stuttgart ont eu l'idée de remplacer le verre dopé au néodyme, où les atomes sont répartis au hasard, par un composé chimique : le pentaphosphate de néodyme. Les atomes actifs y sont régulièrement espacés. Ils ne peuvent donc jamais être trop voisins. Le laser ainsi fabriqué a un rendement dix fois plus grand que les lasers conventionnels et les atomes de néodyme y sont trente fois plus nombreux.

L'armée de l'air américaine veut détruire une partie de ses stocks de défoliants

L'armée de l'air américaine voudrait détruire une partie de ses stocks de défoliants, inutilisés depuis que les forces des Etats-Unis se sont retirées du Vietnam. Selon l'hebdomadaire américain *Ocean Science* (*On Station*), la méthode employée serait l'incinération à bord du *Vulcanus*, un bateau spécialement aménagé pour brûler en mer des déchets toxiques sans nuire à l'environnement.

Le *Vulcanus* appartient à la société ouest-allemande Ocean Combustion Services B. V. L'innocuité de sa technique d'incinération a été contrôlée à deux reprises : d'abord dans l'Atlantique (au début de 1974), sous la responsabilité du ministère français de l'environnement (devenu depuis lors ministère de la qualité de la vie) par trois organismes français (Commissariat à l'énergie atomique, Institut scientifique et technique des pêches maritimes et Centre national pour l'exploitation des océans) ; ensuite dans le golfe du Mexique (à la fin de 1974) par l'Agence de protection de l'environnement américaine. Dans les deux cas, les mesures faites dans l'eau et dans l'air ont prouvé que l'incinération effectuée à bord du *Vulcanus* ne donnait lieu à aucune émission de produits nocifs. En décembre dernier, le *Vulcanus* a détruit dans le golfe du Mexique 16 800 tonnes de résidus organochlorés provenant d'une usine de la Shell Chemical Company.

L'armée de l'air américaine voudrait utiliser très prochainement ce bateau-incinérateur pour détruire 500 000 litres de l'« agent orange », un des défoliants utilisés au Vietnam. L'« agent orange » est un produit organochloré composé de 2,4-D et de 2,4,5-T, deux substances qui sont employées couramment dans le monde, la première comme désherbant sur les cultures de céréales, la seconde comme débroussaillant. Si elles sont utilisées aux doses conseillées par les organismes d'homologation, ces deux substances — des phytohormones de synthèse sélectives — ne sont pas toxiques pour l'homme à condition toutefois de ne pas contenir plus de 0,5 ou 1 ppm d'une impureté, la dioxine. Le 2,4,5-T, dont se servent tous les forestiers du monde, est considéré comme le *meilleur débroussaillant* : en rabattant temporairement la végétation, il permet le démarrage des jeunes plants d'essences productrices de bois. — Y. R.

Les dangers de l'« agent orange »

A la fin de la guerre du Vietnam, l'armée de l'air américaine disposait d'un stock d'environ 9,6 millions de litres d'« agent orange » inutilisé, qui représentait une somme de 16,5 millions de dollars (80 millions de francs). Le Pentagone essaya d'abord de les brûler, mais les Etats de l'Illinois et du Texas, sur le sol desquels l'opération aurait pu avoir lieu, refusèrent.

C'est alors que MM. Arnold Livingstone, de la société Blue Spruce International, et Jerome F. Harrington, de la société à but non lucratif I.R.I. Research Institute de New-York, fondée par la famille Rockefeller, proposèrent d'écouler le stock. On diluerait l'« agent orange » avec un hydrocarbure et on le vendrait en Amérique du Sud, au Brésil, au Venezuela, au Paraguay, à un prix défiant toute concurrence japonaise ou allemande : 1,25 dollars (6,25 F) le litre au lieu de 3,75 dollars.

Gardée secrète, l'information fut bientôt connue et souleva des protestations. Certains redoutèrent les effets nocifs de l'« agent orange », d'autres son usage contre les guérilleros, les groupes révolutionnaires et les Indiens d'Amérique du Sud.

Le 2,4,5-T est en effet dangereux. Il contient une certaine quantité d'une impureté qui se forme à haute température au cours de la fabrication du produit, la dioxine. C'est en 1965 seulement, dix-sept ans après *la mise sur le marché*, que l'un des principaux fabricants du 2,4,5-T aux Etats-Unis, le Dow Chemical, découvrit que la *dioxine était responsable de* l'acné sévère dont souffraient les ouvriers de l'usine. Dow modifia alors le procédé de fabrication et l'usine pour réduire la quantité de dioxine qui se forme.

Mais le procès du 2,4,5-T continua aux Etats-Unis. En 1968, un rapport gardé secret montrait que l'herbicide fabriqué pouvait contenir jusqu'à vingt-sept parties par million (ppm) de dioxine et qu'il avait alors un *effet tératogène* chez les rats et provoquait des malformations chez les embryons de poulet. En 1970, une commission de l'American Association for the Advancement of Science se rendit au Vietnam du Sud pendant cinq semaines et souligna dans son rapport qu'il pouvait exister un *lien entre* l'emploi du 2,4,5-T comme défoliant et une certaine recrudescence d'enfants mort-nés et présentant des malformations dans la province agricole de Tay-Ninh. Deux chercheurs de l'université Harvard découvrirent aussi que le poisson vendu *sur les marchés sud-vietnamiens* en 1970 contenait de la dioxine accumulée pouvant atteindre la proportion de 0,54 ppm. La population se nourrissant de poisson risquait d'être contaminée.

Aux Etats-Unis, l'Environmental Protection Agency se décida alors à *interdire l'emploi* de cet herbicide pour les céréales à proximité des maisons et des cours d'eau. Depuis lors, cette interdiction a été maintenue. Pour les utilisations qu'elle n'a pas interdites, l'EPA ne tolère qu'une concentration de 0,1 à 0,5 ppm. L'« agent orange » en contenait entre 0,4 et 14 ppm, avec une moyenne de 2 ppm.

Cette interdiction partielle se *comprend d'autant mieux que* dès 1970 on a découvert que, contrairement à ce que l'on croyait, même du 2,4,5-T presque pur, ne contenant que 0,5 ppm de dioxine, avait aussi des effets tératogènes pour les foetus de hamsters à des doses de 100 milligrammes par kilogramme de poids de l'animal. Pour la dioxine, la dose est seulement de 0,0006 milligramme chez le cobaye et de 0,000125 milligramme chez le rat, plus résistant. — D. V.

LIVRES

A quoi sert la vulgarisation scientifique ?

■ **LE PARTAGE DU SAVOIR, par Philippe Roqueplo, au Seuil (coll. « Science ouverte »). 251 pages, 35 F.**

QUE doit-on attendre de la vulgarisation scientifique ? Quelles sont les motivations de ceux qui la font ? Sont-ils des formateurs ou des informateurs ? Philippe Roqueplo qui enseigne la philosophie des sciences à l'Institut catholique de Paris, et qui a été responsable de la chronique scientifique de *Politique-Hebdo* », est bien placé pour poser ces questions, sinon pour les résoudre. L'enquête à laquelle il s'est livré fait surtout apparaître une grande diversité d'opinions, et un certain malaise des vulgarisations qui « *ne savent même pas si la vulgarisation scientifique répond à une demande sociale déterminée* ». Malaise entretenu par l'ignorance où sont les vulgarisateurs de l'écho que recueillent leurs articles.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que leurs motivations soient très diverses. Par ordre d'ambition croissante, il y a ceux qui voient dans la vulgarisation *scientifique un simple gagne-pain*, ceux qui veulent « *rehausser l'information scientifique au niveau du fait divers* », ceux qui pensent organiser le spectacle des sciences, ceux enfin qui se jugent les intermédiaires entre le public et « *le scientifique et le technicien qui, à la différence de l'écrivain et de l'homme politique, ne sachant pas s'exprimer, ont besoin de médiateurs* ». Philippe Roqueplo n'a aucun mal à montrer qu'aucune de ces conceptions n'est suffisante, que toutes sont critiquables. Mais n'est-ce pas une évidence ?

Cherchant à dégager un caractère commun à toutes ces conceptions, l'auteur le trouve dans l'aspect pédagogique de la vulgarisation scientifique. Celle-ci est une entreprise de partage du savoir. Mais il ne s'agit pas du « savoir objectif ». *Ce que transmet le vulgarisateur* c'est une image, c'est la possibilité pour son lecteur de se représenter l'activité du scientifique ; ce n'est pas celle de l'imiter. Ce qui n'est pas transmis, c'est le pouvoir attaché au savoir. Pour reprendre une comparaison sportive sur laquelle l'auteur revient souvent, la vulgarisation c'est le résultat du match, ce n'est pas la possibilité de le gagner.

D'où la conclusion du livre. Elle est sévère. Non seulement la vulgarisation n'enseigne pas la science au lecteur, mais elle lui fait sentir son ignorance, elle lui fait « *culturellement reconnaître (...) l'autorité incontroversable des sciences* ». L'auteur n'en dit pas plus, mais il est aisé de trouver un prolongement à son propos, et certains ne s'en priveront pas : la vulgarisation scientifique comme moyen de pression de la société sur l'homme !

Faut-il faire de la vulgarisation scientifique ? Il est impossible de ne pas se poser cette question à laquelle le livre ne répond pas. Pour l'auteur, c'est une question secondaire puisque la vulgarisation ne saurait conduire à un véritable savoir. La *vraie question* est de faire partager ce dernier. Mais comme il apparaît *in fine* qu'un partage du savoir est, sinon impossible, du moins extrêmement difficile dans la société actuelle, on peut se demander si, à viser trop loin, Philippe Roqueplo n'esquive pas les vrais problèmes. — M. A.

■ **COMPRENDRE LA LOGIQUE MODERNE, par François Chenique, chez Dunod, 2 tomes, 486 pages ; 89 et 79 F.**

La logique est l'art de raisonner correctement. L'expérience journalière montre qu'elle est très mal connue. Qui n'a pas fait d'études supérieures sait peut-être qu'un Grec du nom d'Aristote a codifié quelques règles de raisonnement. Il peut aussi quitter le lycée sans en avoir jamais entendu parler. Quant à la scolastique du Moyen Age, et à l'énorme développement qu'a connu la logique depuis un siècle, c'est une « terra incognita » où n'ont abordé que de rares spécialistes.

La réforme de l'enseignement des mathématiques a certes été une révolution dans ce domaine, mais elle contribue à faire paraître la logique moderne comme un appendice des mathématiques, parfois même comme un jeu formel. Certes, logique et mathématique sont indissolublement liées l'une à l'autre au niveau du *formalisme et des méthodes*, mais leurs objets sont différents. De toute façon la réforme est trop récente pour avoir porté ses fruits. Pour longtemps encore, le mot « logique » ne sera pour la majorité de nos contemporains qu'un adjectif, qui n'est pas toujours employé à bon escient.

Il n'y a pas tellement de livres d'introduction à la logique moderne. Il y en a encore moins qui fassent l'indispensable liaison avec la logique de l'Antiquité et du Moyen Age, qui mettent en évidence sa filiation. Peut-être l'auteur pousse-t-il un peu trop loin cette préoccupation ; il minimise les insuffisances du système syllogistique d'Aristote. Cela vaut pourtant mieux que de l'ignorer complètement.

L'ouvrage donne une présentation détaillée des diverses branches de la logique. Il décrit aussi les logiques non classiques, modales, multivalentes, intuitionnistes. Malgré quelques petites imprécisions de langage, la lecture reste facile, autant du moins que le permet le sujet. Et un ensemble bien choisi d'exercices facilite l'assimilation de l'ouvrage.

■ **LES ONDES HERTZIENNES, par Théo Kahan, aux P.U.F. (coll. « Que sais-je ? »). 127 pages, 5 F.**

Il est rare que l'on ait à dire qu'un ouvrage de cette collection soit mauvais. Cela arrive pourtant. Quand un auteur commence par : « *La description quantitative de phénomènes électromagnétiques est dans sa forme classique, en tant que théorie de Maxwell, une théorie linéaire des champs* », quand il truffe cet ouvrage, qui n'a pas l'ambition d'être un traité, de démonstrations pesantes, quand il note, dans le groupe d'équations de la page 19, la même quantité de deux façons différentes, quand il introduit au bas de la même page une notation qui ne servira pas dans la suite de l'ouvrage, quand, enfin, il commence à parler de physique à onze pages de la fin, on peut difficilement lui adresser des louanges.

RADIO-TÉLÉVISION

Vu

L'homme en carte

Curieux, cette indifférence ou plutôt cette bienveillance polie du public, du grand public, à l'égard de l'ordinateur. La mécanisation du travail nous a toujours inspiré un sentiment inquiétude et soulagement — très ambivalent. J'entendais citer lundi, à propos du dossier de la 2 sur l'informatique, l'exemple des premiers métiers à tisser fracassés, au début du siècle dernier, par les ouvriers du textile. On les comprend. Ils se sentaient menacés. Nous qui arrivons difficilement à compter en nouveaux francs, comment voulez-vous qu'on soit jaloux d'une machine à calculer ?

Qu'elles servent à établir nos feuilles de paie, nos relevés de banque ou d'assurance, tant mieux. Et tant pis si elles se détraquent ou se trompent. Notre indulgence alors se double d'une complicité rigolarde ou désabusée. Extrêmement significatifs à ce propos, les commentaires des parieurs déçus qui se reprochent le dimanche soir d'avoir suivi, au lieu de ceux du chroniqueur sportif, les pronostics électroniques sur le tiercé diffusés le matin par un poste périphérique. Cela leur apprendra à se fier à un cerveau mis en déroute par le comportement d'une vingtaine de chevaux. Qu'est-ce que ça doit être quand il s'agit de prévoir des implantations d'usines ou des investissements financiers à l'échelle de l'homme.

Cet homme immatriculé, fiché, sondé, cet homme en carte perforée que nous sommes devenus presque à notre insu, a du mal à mesurer le danger d'un abus de pouvoir dû à un abus de mémoire. On n'était pas particulièrement ému de voir brosser à l'écran le sombre tableau à la Vance Packard, mâtiné de George Orwell, d'une administration policière disposant sur chacun de nous — c'est le projet Safari — d'informations parfois compromettantes groupées sous un simple numéro, notre numéro de sécurité sociale, celui que nous affecte dès notre naissance l'INSEE.

Si, tout de même, quand on nous a parlé de la possibilité pour un patron de choisir entre deux candidats — au vu de renseignements distribués par un fichier central du travail (on n'en est pas encore là, c'est une supposition) — celui qui n'a pas participé dans sa jeunesse à une manifestation gauchiste, celui dont le père n'est pas mort d'une crise cardiaque et dont la femme n'est pas à court d'argent le 25 du mois. Là on s'est senti concerné. Vraiment concerné.

Un peu tard malheureusement. On avait déjà suivi d'un œil sceptique près de la moitié de l'émission. Il avait été question de prodiges de miniaturisation auxquels vont parvenir sous peu les ingénieurs d'I.B.M., d'ici six ou sept ans, nous avait annoncé son P.-D. G., M. Maisonrouge. Le plus gros ordinateur tiendra dans une boite de 10 centimètres de côté. A l'époque du Skylab, ça ne pouvait pas nous épater. A l'époque du Watergate, ça aurait dû nous inquiéter.

Sans doute aurait-il fallu illustrer, dès le départ, les conséquences concrètes de cette redoutable atteinte à notre vie privée. Un droit juridiquement mal défini. Un droit, nous a-t-on dit, d'être laissé en paix. Un droit que se propose de défendre la commission « Informatique et Liberté ». Le droit de ne pas être réduit en esclavage par des robots fabriqués par et pour ceux qui détiennent le pouvoir. Non plus le pouvoir conféré par l'argent, mais le pouvoir appuyé sur la connaissance : des connaissances d'ordre général qui devraient justement étendre, au lieu de le détourner à des fins particulières, le bon usage des cerveaux électroniques.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 11 FEVRIER

— *« La crise de l'armée »* sera le thème abordé par la Ligue communiste révolutionnaire à « Tribune libre », avec P. Vidal-Naquet. (FR3 - 19 h.)

— *M. Jacques Rueff* est l'invité de la « Tribune libre » d'TF1 à 20 heures.

— *M. Claude Estier*, secrétaire national du parti socialiste, est l'invité d'« Inter-soir », à 19 h. 20.

MERCREDI 12 FEVRIER

— *Les Républicains indépendants* expriment leur point de vue à « Tribune libre » (FR3, 19 h. 40).

— *M. René Haby*, ministre de l'éducation, parle de la réforme de l'enseignement à « Inter-soir », 19 h. 20.

— *M. Vitalis Cros*, préfet de l'Aude, est l'invité de Jacques Chancel à « Radioscopie » (France-Inter, 17 h.).

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

MARDI 11 FÉVRIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
18 h. 50 Pour les jeunes : « Les Aventures de Huckleberry Finn ».
19 h. 15 « Les Shadoks ».
19 h. 45 Feuilleton : « Chéri-Bibi ».
19 h. 50 Une minute pour les femmes.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de la Grange. Les animaux en péril : L'Amérique.
21 h. Jeu. Le Blanc et le Noir, prod. P. Sabbagh.
21 h. 45 Emission littéraire : Pleine page, prod. A. Bourin et P. Sipriot, réal. B. Lion.
« La Révolution parallèle » de P. Emmanuel. « Lettre à mon chien », de F. Nourissier. Un film sur J.-M. Le Clézio. Et la participation de Jacques Rueff.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

18 h. 45 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.



20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Troubles de croissance ». Documentaire de B. Lemoine.
Des économistes, des scientifiques, des hommes politiques s'interrogent sur l'avenir. Prennent la parole au cours de ce film : MM. Valéry Giscard d'Estaing, le président Senghor, R. Garaudy, R. Barre, S. Mansholt, G. Marchais, A. Peccei, J.K. Galbraith, H. Kahn.
Débat : « Quel monde pour demain ? »
Avec la participation de MM. Aurelio Peccei, fondateur du Club de Rome, Stoleru, conseiller à la présidence de la République, Fabre, membre du comité central du P.C. et directeur de la revue Economie et Politique *: Saint-Geours, directeur du Crédit lyonnais, Roux, vice-président du C.N.P.F., Riboud, P.-D.G. de la B.S.N.*

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : la Ligue communiste révolutionnaire.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Yvan Tors (quatrième partie).
Les babouins.
20 h. 35 Feuilleton : « l'Enéide », d'après Virgile. Réal. Franco Rossi. Avec G. Brogi, O. Karlatos.
21 h. 30 Portrait : Louis Néel, prix Nobel, de J.-N. Roy.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues, par R. Pillaudin : La recherche scientifique en France, avec Hubert Curien et Michel Soutif ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : « Odor di femina », de J.-L. Rivière (un nouveau type de critique musicale à partir de « Don Juan ») ; 22 h. 30, Courant alternatif : Approche technique du travail de la voix.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Concert par l'orchestre de chambre Jean Barthe : « Concerto pour violon et orchestre en mi majeur » (Bach), « Concerto pour violon, clavecin et orchestre en fa majeur » (Haydn), « Divertimento en fa majeur » (Mozart) ; 21 h. 30 (S.), Musique d'aujourd'hui : « Transparence » (P. Arma), « Semen » (D. Meier), « Rugby » (Honegger) ; 22 h. 40 (S.), La musique pour piano de Bartok : « Petite suite », « Improvisation, opus 20 » ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MERCREDI 12 FÉVRIER

● CHAINE I : TF 1

13 h. 30 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi, de Ch. Izard.
Une formule encore provisoire, avec l'Ile mystérieuse (14 h.), des dessins animés (13 h. 40 et 17 h.) ; Sports (15 h. - 15 h. 45) ; Série : « Déclic » (16 h.) ; Documentaire : Opération survie (16 h. 30) ; Informations jeunesse (17 h. 35) ; « A nous l'antenne » (17 h. 50).
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
18 h. 50 Pour les jeunes : « les Aventures de Huckleberry Finn ».
19 h. 15 « Les Shadoks ».
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Chéri-Bibi ».
20 h. 35 Dramatique : « Au bois dormant », de P. Badel, d'après un roman de Th. Narcejac, avec M. Kerwin, B. Alane, R. Alone.
D'étranges événements semblent se produire dans le manoir breton qu'Aurélien, en souvenir de son enfance, vient de racheter. Rêvait-il ou a-t-il réellement aperçu les anciens occupants, assis morts ou endormis dans la grand-salle ? Quelle peur secrète poursuit sa fiancée ? Un conte fantastique, en costumes d'époque, dont le dénouement réservera des surprises aux amateurs d'énigmes policières.
22 h. Les grandes énigmes : Le jeu et la vie. Prod. R. Clarke et N. Skrotsky, réal. L. Otzenberger.
Les activités ludiques, complément essentiel au développement de l'enfant. Quelques preuves, filmées sur le vif dans une école.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

15 h. 30 Série. Daktari : « Judy braconnière ».
16 h. 20 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, Aujourd'hui, Demain ».
18 h. 45 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Série. Kojak : « Requiem pour un flic ».
20 h. 35 Magazine d'actualités : Le point sur l'A 2, avec M. René Haby, ministre de l'éducation.
22 h. 20 Magazine sportif.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Les républicains indépendants.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 35 Histoire du cinéma : cycle Douglas Sirk : « Ecrit sur du vent » (1956), avec R. Hudson, L. Bacall, R. Stack, D. Malone.
L'héritier d'un magnat texan du pétrole épouse une jeune femme dont est épris son meilleur ami. Il se découvre stérile et devient alcoolique, tandis que sa sœur, frustrée, attise les passions qui couvent dans la famille. Le romanesque flamboyant de Douglas Sirk.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Orchestre de chambre de la radio, direction A. Boulfroy : « le Roi Arthur » (Purcell), « The Sheppard's Lottery » (Boyce), « Sérénade pour cordes opus 20 » (Elgar), « Concerto pour deux orchestres à cordes » (Tippett) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : Les quatuors de Beethoven, de J. de Kerman ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : La chimie n'est plus une cuisine (1), avec P. Lazzlo ; 21 h. 50, Musique de notre temps : Xenakis ; 22 h., Aux quatre vents ; 23 h. 25, Jeunes auteurs : « la Malédiction », de J. Vuillentier, production de la Radio suisse romande.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du Théâtre des Champs-Elysées. Orchestre philharmonique de la radiodiffusion. Direction G. Lehel, avec E. Marton, Th. Hemsley, K. Chostek-Radkova, J. Haas, P. Nequecaur, L. Hendrix, B. Carmelli. Chœur et maîtrise de la radiodiffusion : « la Légende de sainte Elisabeth » (Liszt) ; 23 h. (S.), Le concert du bibliophile : Bach, Satie, Offenbach, C. Geoffray ; 24 h., Musique et poésie. Georges Limbour : Bach, Purcell, Bartok, P. Boulez ; 1 h. 30, Nocturnales.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

LE MILHAUD DES ANNÉES 20

La famille musicale réunie autour de Jean-Louis Barrault se souvenait, lundi soir au Théâtre d'Orsay, de Darius Milhaud. Celui-ci eût certainement aimé cette fête réussie, d'une gaieté certes un peu mélancolique, où l'on n'avait rassemblé que les œuvres des années 20, éclatantes de vie et de sève, « d'un cœur nouveau qui vient d'éclore ». *Madeleine Milhaud, Yvonne Gouverné, Georges Auric, Jean Wiener, Pierre Bernac étaient dans la salle. Henri Sauguet, Henri Dutilleux, Betsy Jolas, François Bayle, Gilbert Amy, Alain Louvier chantaient sur la scène* la Mort du Tyran *; j'en passe et des meilleurs... De vieilles et émouvantes photos projetées sur les murs avivaient* « cette pensée profonde, fervente et pleine d'amour » *qu'à l'appel de Barrault chacun adressait au disparu.*

Quelque chose des années folles dansait dans ce programme que Luciano Berio dirigeait, avec une vigueur transcendante, comme une musique jaillie aujourd'hui même, à la tête des merveilleux solistes de l'Ensemble 2e 2m de Champigny réunis par Paul Mefano : le Catalogue de fleurs *sur de brèves et charmantes définitions agencées par Lucien Daudet, musique malicieuse faite avec rien où les instruments décorent la pure voix de Martine Rouvière comme le houx et la fougère autour d'un unique œillet ; les trois* Rags Caprices *du « rag champagne » où la fête populaire mousse autour du rythme importé, avec surtout cette berceuse centrale d'une exquise subtilité rythmique ;* Caramel mou, *jazz band à la fois New-Orleans et provençal autour d'un texte burlesque de Cocteau un peu longuet. Un film de Cavalcanti,* la P'tite Lilie, *où l'on reconnait Jean Renoir, datait plus encore l'époque avec son néoréalisme caricatural et attendri du temps du muet.*

Les cinq premières des Symphonies pour petit orchestre *offraient un aperçu suggestif sur la polytonalité, mélodieuses et acidulées, remplies d'une musique qui s'évade de tous côtés, et pourtant nouées et vigoureuses comme des buissons de mélodies de plein vent, tour à tour tendres, malicieuses, mystérieuses et endiablées.*

Dans la Mort du tyran *(1932), c'est le grand Milhaud lyrique qu'on devine, celui qui a écrit* les Euménides *et composera* le Château du feu, *sur un texte de l'historien latin Lampride, traduit par Diderot, qui transcrit les imprécations du peuple à la mort de l'empereur Commode et son espoir en Pertinax, le successeur. Chœur parlé et chanté en une déclamation ultra-rapide et terrible, rehaussée par une violente percussion et des instruments suraigus ou ultra-graves qui produisent une saisissante impression de foule en marche, vibrante de colère.*

Tout le monde se retrouvait pour évoquer des souvenirs, au bar où Jacqueline Mefano jouait les Saudades do Brazil, *images de la nostalgie.*

JACQUES LONCHAMPT.

■ **Le Collectif 2e 2m poursuit son travail d'implantation musicale à Champigny où il a donné récemment la première française d'une œuvre de Luc Ferrari : « Allô, ici la Terre ».**

Théâtre

« Les Adieux de la grande-duchesse »

Dans *les Adieux de la grande-duchesse*, Bernard da Costa raconte comment une vieille croqueuse d'adolescents et son gigolo défraîchi lui ont fait perdre sa jeunesse. C'est une histoire assez confuse, embarrassée, un peu longuette, qui pourrait tourner au sordide. Heureusement, Bernard da Costa et le metteur en scène Jacques Mauclair l'ont nettement tirée vers le burlesque. Et comme la croqueuse, l'insatiable dévoreuse, c'est Tsilla Chelton, le spectacle atteint parfois les hauts sommets d'une sublime loufoquerie.

Avec sa perruque rousse, ses gestes désordonnés de pantin fou, sa démarche de cavalier, elle est l'incarnation de l'extravagance.

Lorsque la pièce a été créée au Théâtre de Poche, Tsilla Chelton s'en donnait à cœur joie dans l'hystérie. Au Théâtre Rive-Gauche, la largeur du plateau lui permet de bien décomposer son jeu, et d'en faire savourer le savant décousu.

Jacques Mauclair était, est toujours avec du tact et un certain détachement blasé, le minable gigolo, l'éternel raté, pareil à ces jeunes premiers quinquagénaires qui n'ont jamais « eu leur chance », tombent d'année en année dans des tournées de plus en plus misérables, mais refusent de se voir vieillir, bluffent pitoyablement, et rêvent toujours d'être en haut de l'affiche.

Si les rapports entre les personnages apparaissent avec cette cruauté, c'est grâce à Christian Parisy. Au Théâtre de Poche, l'adolescent dévoré était Daniel Colas, moins victime que complice sournois, prêt à prendre des leçons, jouant le charme de la fausse candeur. Christian Parisy est réellement candide. Un petit garçon qui suivrait n'importe quel grand méchant loup pour un sac de bonbons qu'on lui aurait promis, obstiné, tannant, désarmant de naïveté et de faiblesse, de fraîcheur et d'amoralité angélique.

Les Adieux de la grande-duchesse n'est pas une grande pièce et n'a pas tellement bien vieilli, mais c'est un vrai plaisir de voir les acteurs.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Rive-Gauche, 20 h. 30.

SPORTS

BASKET-BALL

Les grands clubs pourront continuer à intégrer deux étrangers dans leur équipe

Réuni le 8 février à Paris, le comité directeur de la F.F.B.B. (Fédération française de basket-ball) a pris la décision de continuer à autoriser la présence de deux joueurs étrangers dans chaque club de division nationale 1. Les clubs participant aux autres championnats nationaux ou régionaux ne pourront intégrer qu'un seul étranger dans leur équipe.

A partir du 1er juin 1975, les clubs de nationale 1 pourront donc disposer chacun de deux joueurs étrangers ou bien d'un étranger et d'un *« naturalisé »* qui, au bout de trois années, deviendra français à part entière. C'est-à-dire que, à l'extrême, un club pourra, après une période de trois années, avoir dans ses rangs deux étrangers un un *« naturalisé »*.

Un cas particulier dans ce domaine des étrangers : après un séjour de cinq années dans un club frontalier, un jeune basketteur pourra être considéré comme Français même si, ultérieurement, il décide d'opter pour sa nationalité d'origine.

Pour ce qui concerne les régimes des mutations, les décisions suivantes ont été prises : les étrangers ne seront pas considérés comme *« mutés »* s'ils viennent de l'extérieur. Enfin, il a été décidé qu'un club ne pourrait s'opposer deux fois de suite au départ d'un de ses joueurs : ces dispositions répondent aux exigences de l'Association des clubs de nationale 1 qui voudraient, en outre, voir modifier la formule actuelle des championnats.

La résistible escalade

D'année en année, on continue à entendre le comité directeur de la F.F.B.B. (Fédération française de basket-ball) annoncer qu'il va mettre fin à l'intrusion des étrangers dans les équipes françaises, tout au moins en limiter le nombre, pour finalement renforcer le système.

Il y a six ans encore, des clubs comme ceux de Villeurbanne ou de Bagnolet se flattaient de n'avoir pas recours aux *« mercenaires »*. Ils ont, depuis, révisé leur position, rétribuent leurs joueurs et font chorus avec les dirigeants des grands clubs qui entendent dicter leur loi. Ceux-là ne parleraient pas si haut si la Fédération n'avait favorisé en son temps l'éclosion d'un championnat-spectacle aussi rentable que dépourvu de sens ; aussi préjudiciable, de plus, à la constitution d'une équipe nationale.

C'est tout le basket-ball qui se trouve pénalisé par la volonté de quelques-uns, selon une image désormais classique dans certains sports français. Alors qu'une fédération réputée *« amateur »* organise la formation de jeunes, alors que des centaines de bénévoles se consacrent à cette formation, seize clubs se repaissent de ce travail et trouvent aujourd'hui que ce n'est pas assez. — F. S.

Tennis de table

LA CHINE CHAMPIONNE DU MONDE PAR ÉQUIPES

Calcutta *(A.F.P.)*. — La Chine a reconquis le titre mondial de tennis de table masculin par équipes en battant la Yougoslavie par 5 victoires à 3. L'équipe féminine chinoise a, elle aussi, remporté la finale devant la Corée du Sud. Les Français, qui avaient terminé douzièmes lors des précédents championnats du monde, se classent cette fois neuvièmes.

Rugby

TROIS CHANGEMENTS DANS L'ÉQUIPE DE FRANCE

Après les forfaits du trois-quart centre Jean-Martin Etchenique et du talonneur Alain Paco, les sélectionneurs de l'équipe de France de rugby ont fait appel au trois-quart aile de La Voulte, Jean-Luc Averous, et au talonneur de Saint-Jean-de-Luz, Jean-Louis Ugartemendia. Ces deux joueurs prendront place pour la première fois à l'occasion du match Ecosse-France, ce 15 février au Parc des Princes. Roland Bertranne, qui jouait à l'aile contre l'Angleterre, prendra la place d'Etchenique au centre.

Mardi, en fin de matinée, on apprenait qu'un troisième titulaire du XV de France, Alain Esteve, se trouvait dans l'impossibilité de jouer samedi prochain. De ce fait, Victor Boffelli (Aurillac) prendra place au centre de la troisième ligne, tandis que Claude Spanghero passera en seconde ligne.

* * *

Les sélectionneurs de l'équipe d'Angleterre ont éliminé trois joueurs parmi les quinze qui ont été battus par la France le 1er février : l'arrière Peter Rossborough, le pilier John Watkins et le troisième ligne Andy Ripley. Rossborough avait pourtant marqué à lui tout seul 16 des 20 points de son équipe (un essai et quatre buts).

ARTS ET SPECTACLES

Variétés

VÉRONIQUE SANSON A L'OLYMPIA

Véronique Sanson est de retour à Paris pour quelques jours. Il faut courir la voir. Non pas seulement parce qu'elle est la seule chanteuse française à posséder le « feeling » et le « beat », mais parce qu'elle a la musique dans le sang, cela vient, cela coule naturellement, avec décontraction bien sûr, cela colle spontanément à son temps, à sa génération avec des chansons qui poussent et changent, laissent découvrir un sentiment, une sensation, ce qui est vrai, l'instant où l'on n'est pas très bien dans sa peau, où la solitude pèse, la vie qui passe et que l'on a i m e. Véronique Sanson chante avec des mots simples, en jouant juste sur le son des mots pour faire des formes, des images différentes.

Il y a trois mois, à l'Olympia, elle s'était imposée en deux soirs, avec une voix ample et généreuse, qui frémit, change de modulation et dont la limpidité est seulement troublée par les cris rauques d'un moment de tension. Elle y est revenue avec sa musique à la première personne. Avec une fraîcheur et une authenticité rares. En France, du moins.

C. F.

★ Olympia, 21 h. 30.

Cinéma

« Enquête dans l'impossible » de Frank Perry

Le premier film de Frank Perry, *David et Lisa*, en 1962, marque une date dans la petite histoire du cinéma américain : l'intrusion des indépendants dans le système hollywoodien, le succès commercial d'un film entièrement conçu hors des normes. Perry s'attachait déjà à raconter l'histoire de (jeunes) gens en marge, psychologiquement instables. Les films suivants raconteraient pareillement le destin de marginaux, ou plus généralement des histoires inquiétantes.

Perry reste fidèle à l'inspiration de ses débuts, même si sa femme Eleanor a cessé de travailler avec lui. Le titre français de son nouveau film joue à plaisir de l'équivoque, à la fois policière et métaphysique, sur laquelle est bâtie la narration. Un commissaire de police, Lee Tucker (Cliff Robertson), à l'esprit carré, mais curieux, toujours en éveil, tente de résoudre le problème de l'assassinat d'une jeune fille, Margaret Dawson. L'enquête piétine. Un coup de téléphone au commissariat le met en rapport avec un certain Franklin Wilson (Joel Grey), doué de capacités surnaturelles. *Il lit comme à* plaisir dans l'événement, dans l'enquête en cours, dont il est supposé ne rien savoir.

Lee et sa jeune femme semblent *tomber progressivement* sous l'emprise de Frank, l'inspecteur a recours aux services d'un professeur d'université, puis de deux psychiatres, pour essayer de démonter le jeu de Wilson. Un second meurtre est commis, un suspect arrêté. Wilson, qui a servi d'intermédiaire, guide la police vers le coupable supposé au cours d'une de ses transes. Est-il sincère ou non ? Mystère et mystification. Mais notre vive déception, une fois reçu le suspense propre à un sujet compliqué à souhait, vient de l'exploitation trop visible que fait Frank Perry de l'étrange pour le *plaisir de raffiner sur l'ambiguïté.* Aussi brillantes que soient les contorsions de l'acteur Joel Grey dans le rôle de Wilson, le personnage reste un fantoche qui ne dérange que le naturalisme à la *petite semaine de Frank Perry* et de son scénariste. Le quotidien est tellement peu crédible que le « surnaturel » perd toute efficacité.

Frank Perry a bien rejoint, au propre et au figuré, Hollywood et son univers synthétique.

LOUIS MARCORELLES.

★ Studio des Ursulines, Elysées-Cinéma (v.o.).

■ **Le compositeur Franco Donatoni venant d'être *hospitalisé à Milan*, la séance que devait lui consacrer le Forum de musique contemporaine, le 12 février, est ajournée. Signalons que le Forum a étendu son activité à la province : Berio, le 10 janvier, à *Lyon* ; Kagel, le 1er *février*, à Toulouse ; Berio et Kagel, le 7 mars prochain, à Lyon.**

CALENDRIER DES CONCERTS

SALLE GAVEAU — Jeudi 13 février à 21 heures (Kiesgen.)	MOZART — INTEGRALE des CONCERTOS pr VIOLON — J.J. KANTOROW, viol. — B. PASQUIER, alto — Orch. B. THOMAS
SALLE GAVEAU — Mercredis 12 et 19 février à 18 h.45 (Valmalète.)	UNE HEURE AVEC... le 12 : BEETHOVEN et le Quatuor Parrenin — le 19 : MOZART et l'ENS. INSTRUMENTAL DE FRANCE
THEATRE de la MADELEINE — Samedi 15 février à 17 heures (p.e. Werner.)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE — QUATUOR LASALLE — MOZART - WEBERN — SCHUBERT - VERDI
ESPACE PIERRE CARDIN — Dimanche 16 février à 20 h. 30 (p.e. Werner.)	RENTREE A PARIS DE HANS HOTTER — SCHUBERT — VOYAGE D'HIVER
SALLE PLEYEL — Lundi 17 février à 20 h. 30 (Werner, p.e. Valmalète.)	MAURICE ANDRÉ — Gérard JARRY — Jacques CHAMBON — Maxence LARRIEU — ORCHESTRE J.-F. PAILLARD — Direction : J.-F. PAILLARD — Haendel, Stamitz, J.-S. Bach
SALLE GAVEAU — Lundi 17 février à 20 h. 30 (Valmalète.)	PREMIER RECITAL A PARIS DU PIANISTE ET COMPOSITEUR RUSSE ALEXANDRE RABINOVITCH — Prokofiev, K.-Ph.-E. Bach, Stockhausen, Scriabine, Rabinovitch, Liszt, Debussy
SALLE CORTOT 78, r. Cardinet — du 18 février au 21 mars les mardis et vendredis à 20 h. 45 — Billets à la Salle (Valmalète.)	« LES COULEURS DANS L'HARMONIE » — 10 séances publiques — interprétation pianistique par MAGDA TAGLIAFERRO — Inscrip. : 7, rue Jean-Goujon. Tél. : 359-41-27
SALLE GAVEAU — 3 CONCERTS — Mardi 18, Jeudi 20, Vendredi 21 février à 20 h. 30 (Werner.)	QUATUOR AMATI — VIENNE et ses MUSICIENS — 3 programmes différents — MOZART - SCHUBERT - BERG — SCHOENBERG - WEBERN — M. KWEKSILBER, soprano
SALLE GAVEAU — Mercredi 19 février à 20 h. 30 (Kiesgen.)	LE CONSERVATOIRE présente J.-C. VELIN, violon — J.-G. FERLAN, piano — Orchestre des Concerts PASDELOUP — Direction : JEAN-MARC COCHEREAU — Smetana, Prokofiev, J.-C. Nachon (1re audition) Chopin, Roussel
SALLE PLEYEL — 19, 20 février, 5, 6 mars à 20 h. 30 (De St-Ours/O.A.I.)	MOZART — INTEGRALE CONCERTOS PIANO (2e, 3e série) — Daniel BARENBOIM — ENGLISH CHAMBER ORCH.
SALLE GAVEAU — Lundi 24 février à 20 h. 30 (Valmalète.)	ANTOINE GOULARD violon — GENEVIEVE MARTIGNY piano — Haendel, Schubert, Brahms, E. Bloch
SALLE GAVEAU — Mercredi 5, Jeudi 6, Samedi 8 mars à 20 h. 30 (Valmalète.)	3 CONCERTS — AMADEUS QUARTET — le 5 : Haydn, Mozart, Brahms — le 6 : Haydn, Beethoven, Schumann — le 8 : Haydn, Schubert, Beethoven

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : la Célestine.
Odéon, 20 h. 30 : En revenant de l'expo.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Petit TEP, 20 h. 30 : la Petite Culller; C'est pas mon frère.

Les autres salles

A. C. T. - Alliance française, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 20 h. 30 : Un tramway nommé Désir.
Athénée, 21 h. : la Folie de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 30 et 22 h. : les Chaises (études pour marionnettes).
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : les Iks.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Tu ne voleras point.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 20 h. 45 : Les portes claquent.
Deux-Portes, 20 h. 30 : Mooney et ses caravanes.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hot ! ! Baltimore.
Essaion, salle I, 20 h. 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir. — Salle II, 22 h. 30 : Voyage autour de ma marmite.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté - Montparnasse, 20 h. 45 : l'Abîme ; la Visite.
Gymnase, 20 h. 30 : Cher menteur.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.
Lucernaire, 20 h. 30 : Buffet-Bontems ; 22 h. : les Larbins ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 30 : Christmas.
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 21 h. : le Pique-Nique de Claretta.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Macloma ; 22 h. : les Chantres du yiddish.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Nouvelle Comédie, 21 h. : le Prince travesti.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Palace, 20 h. 30 : le Marathon.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge.
Poche - Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye, Mr. Freud ; 23 h. : l'Apologue.
Renaissance, 21 h. : Derrière le rideau.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio-Théâtre, 20 h. 30 : Lorenzaccio ; les Caprices de Marianne.
Tertre, 20 h. 30 : la Chose blanche ; 22 h. : la Chanson d'un gâs qu'a mal tourné.
Théâtre d'art, 21 h. 15 : le Dernier Empereur.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Couples. — Le Jardin, 21 h. : Nuits sans nuit. — La Resserre, 21 h. : Comédies imaginaires ; Chansons vécues. — Grand Théâtre, 21 h. : les Jacques.
Théâtre de la Lisière, 20 h. 30 : le Jeune Homme livré aux arbres.
Théâtre Oblique, salle I, 20 h. 30 : le Golem. — Salle II, 20 h. 30 : Rapport pour une académie.
Théâtron, 18 h. 30 : Alex Métayer ; 20 h. 30 : Parle bas, sinon je crie ; 21 h. : le Baron perché ; 21 h. 30 : le Croque-Note ; 22 h. : la Résurrection de Maloupe.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Ainsi parlait Zarathoustra
Petit Orsay, 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Jeppe de la rue du Mont.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée.
Théâtre 347, 21 h. : le Fétichiste.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. : Jacques Martin.

Les théâtres de banlieue

Créteil, Maison des arts et de la culture, 21 h. : Jazz (J. Kuhn, D. Humair, J. Clarke).
Ivry, Studio d'Ivry, 21 h. : Dommage qu'elle soit une putain.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 45 : Dormir debout ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : Baby Sitter.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 15 : Philippe Val et Patrick Font.
Bar du Marais, 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant.
Café de la Gare, 20 h. : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h. 30 : Pierre Pechin
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 21 h. 15 : Couvre-Jeux ; 22 h. 15 : Huis clos.
Le Fanal, 21 h. : Mr. Barnett ; 22 h. 45 : Délire à deux.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : le Service humanitaire ; 23 h. : Eux aussi sont secs ; 24 h. : Autant en emporte le vin.
Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Evariste ; 22 h. 30 : Henri Gougaud.
Le Splendid, 21 h. 30 : Comme un vieux moteur dans un arbre à viande.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.

Les concerts

Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Manolo Sanlucar, guitare.

Les opérettes

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Barbara.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi, je t'aime.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Mouffetard, 22 h. : les Chantres du yiddish.
Olympia, 21 h. 30 : Véronique Samson.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

La danse

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre Joseph Russillo.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflon.

Le jazz

Complexe Olympia, 20 h. 30 : Hootenanny.

Mardi 11 février

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Polikouchka, de Sanine ; le Manteau, de Kozintzef et Trauberg ; 18 h. 30 : Androclès et le lion, de C. Erskine ; 20 h. 30 : la Femme et le Pantin, de J. von Sternberg ; 22 h. 30 : le Trône de sang, d'A. Kurosawa.

Les exclusivités

A BIGGER SPLASH (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97)
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40)
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98)
LE BOSSU DE LA MORGUE (It., v.f.) (**) : Maxeville, 9e (770-72-87)
LA BRUTE, LE COLT ET LE KARATE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Grand-Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (359-41-46) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (734-20-70)
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic, 13e (783-67-42).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (508-03-75) ; Galaxie, 13e (331-76-86) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67) ; Impérial-Pathé, 2e (742-72-52) ; Maxeville, 9e (770-82-87) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13)
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 15 h. 30 à 20 h. 40
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71)
DODES'CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)
DOSSIER ODESSA (Angl.-All., v.o.) : Ambassade-Gaumont, 8e (359-19-08) ; Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72). — V.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Les Nations, 12e (343-04-67)
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71)
FRIC-FRAC RUE DES DIAMS (A., v.o.) jusqu'à jeudi : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83)
LA GENESE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-83) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Concorde, 8e (359-92-84)
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 14 h. à 22 h. 30.
HARRY AND TONTO (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Arlequin, 6e (548-62-25)
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) jusqu'à jeudi. — V.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)
L'HOMME DU CLAN (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93)
L'HOMME DU FLEUVE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46)
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Pagode, 7e (551-12-15)
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29)
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
LE JOURNAL INTIME DE DAVID HOLZAM (A., v.o.) : Ciné-Halles (Positif), 1er (236-71-72)
LE LOUP DES STEPPES (Fr., Suis., All.) v. ang. : La Clef, 5e (337-90-90)
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) (en soirée) ; v.f. : Ermitage (en mat.) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Terminal-Foch, 16e (704-49-53)
MAI 68 (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22)
MARIAGE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Capri, 2e (508-11-69)
LES MONGOLS (Ira.) v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13)
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Noctambules, 5e (033-42-34)
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). V.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32).
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Murat, 16e (288-99-75).
SEXOLOGOS (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42)
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
SWEET LOVE (A., v.f.) (**) : Gramont-Opéra, 2e (742-95-82) ; Scala, 10e (770-40-00) ; V.o. : Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), à 18 heures et 20 heures.
UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Mistral, 14e (734-20-70).
TERREUR SUR LE BRITANNIC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Télstar, 13e (331-06-19) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les films nouveaux

DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE, film français de J. Chérasse : Dragon, 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL, film français de Claude Weisz, avec Germaine Montero : Le Seine, 5e (325-92-46)
LES DEUX SAISONS DE LA VIE, film belge de S. Pavel. V.f. : Royal-Haussmann-Méliès, 9e (770-47-55)
LE MONASTERE DES VAUTOURS, film mexicain de Francisco del Villar (v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
DAISY CLOVER, film américain de R. Mulligan, avec N. Wood et R. Redford (inédit), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
WANDA, film américain de Barbara Loden, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES ANGES GARDIENS, film américain de R. Rush, v.o. : Mercury, 8e (225-75-90), Hautefeuille, 6e (633-79-38), v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96)
UN LINCEUL N'A PAS DE POCHES, film français de J.-P. Mocky — Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Passy, 16e (228-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Publicis-Sofitel (842-04-68)
ENQUETE DANS L'IMPOSSIBLE, film américain de P. Perry — V.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19)
PHANTOM OF PARADISE (à partir du 7), film américain de Brian de Palma — V.o. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83)

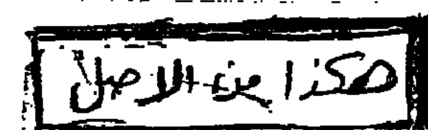
Les festivals

HUMPHREY BOGART. — V.o., Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Casablanca.
BEATLES SHOW — V.o., Action République, 11e (700-51-33), à 20 h. et à 22 h. : Quatre garçons dans le vent. — Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : John and George at the Recording.

SPECTACLES POUR ENFANTS

Semaine du 12 au 18 février

A. C. T.-Alliance française (346-03-18), le 17 et le 18 : à 10 h., les Fourberies de Scapin ; à 14 h. 30 : le Roman de Renart.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 15 h. : Alice s'émerveille.
Centre américain (033-99-92), Me., 18 h. : Hootnany.
Gaîté-Montparnasse (633-16-22), les 12, 13, 14 et 15, à 15 h. : les Lettres de mon moulin (marionnettes).
Jardin d'acclimatation (624-10-80), théâtre, les 12, 13, 14 et 15, à 15 h. : le Palais du fond des mers ; cinéma, dim., à 15 h. 15.
Jardin du Luxembourg (326-46-47), mer., à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 ; jeu., ven., sam., dim., à 14 h. 30 et 15 h. 30 : Un voyage au pôle Nord.
Jardin des Tuileries (076-05-19), mer., sam. et dim., toutes les demi-heures, à partir de 15 h. : Marionnettes.
Mouffetard (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : le Conte de l'Ogre.
Nouveau Carré (277-88-40), mer., jeu., sam. et dim., à 14 h. 30 : Cirque Gruss ; mer., à 14 h. 30 (salle Papin) : Mercredis verts.
Théâtre des Deux-Portes (797-24-51), le 22, à 15 h. : Lorette veut un Bierrrrrr...
Théâtre du Petit-Monde (227-88-73), mer., 15 h. : Le petit Chaperon rouge sauvé par les trois petits cochons ; dim., 15 h. : les Malheurs de Sophie
Théâtre Récamier (878-33-47), le 12, à 14 h. 30 : Où vas-tu Turelu ?
Tertre (606-11-83), du 12 au 18 inclus, à 14 h. 30 et à 17 h. : les Lettres de mon moulin.
Théâtre Présent (203-02-55), les 13 et 14, à 15 h. ; le 16, à 14 h. : l'Ile mystérieuse (marionnettes).
Théâtre 13 (273-34-37), Me 15 h. : Au clair de la lune (marionnettes).
Théâtre 347 (873-73-65), les 12, 13, 14, à 15 h. : Pauvres clowns.
Galaxy (205-28-06), sam. à 17 h. 30 ; dim., à 14 h. 30 et 17 h. 30 : Princesse Csardas (sur glace) ; mer. et sam., à 14 h. 30 : Cendrillon.
Montrouge, mairie (253-23-24), les 12, 13 et 14, à 14 h. 30 : Marionnettes à fils.
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18), le 12, à 15 h. : les Femmes savantes ; le 13, à 15 h. : Bidibi et Banban au cirque ; le 15, à 21 h. : les Branquignols ; le 18, à 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu, de Luigi Pirandello.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRÉSENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE GÉOPHYSIQUE "ALGÉO"

Recherche pour son Centre de formation de HASSI-MESSAOUD (SAHARA) - ALGÉRIE

I - ENSEIGNANTS EN TOPOGRAPHIE

- Ingénieur ayant expérience dans l'enseignement topographique
- Connaissances en topographie sismiques appréciées
- Salaire intéressant
- Nombreux avantages sociaux
- Lieu de travail : HASSI-MESSAOUD

II - ENSEIGNANTS EN ÉLECTRONIQUE

- Ingénieur ayant l'expérience dans l'enseignement électronique
- Désireux d'approfondir ses connaissances en électronique sismique
- Salaire intéressant
- Nombreux avantages sociaux
- Lieu de travail : HASSI-MESSAOUD

ECRIRE EN JOIGNANT :
- Curriculum vitae ;
- Copies conformes des diplômes.

à SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE GÉOPHYSIQUE « ALGEO »
rue Finaltéri - Villa Boukandoura
EL-BIAR - ALGER

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE DE SERVICE

en forte expansion,

recherche pour participer à son développement international

DIRECTEURS de FILIALES au Moyen-Orient

Formation Supérieure : HEC - ESSEC - SUP de CO - Sciences ECO ou Ingénieur niveau équivalent.

Ayent parfaite connaissance de l'anglais — âgé de 30 ans minimum

Agissant en pleine autonomie dans le cadre des directives générales du Directeur de département et d'un budget à l'élaboration duquel il aura participé, il sera responsable du management global de l'affaire.

Une expérience *professionnelle* au Moyen-Orient serait appréciée ainsi qu'une connaissance des méthodes de gestion les plus modernes.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae et prétentions à No 92993 CONTESSE Publ. 20, Avenue Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transm.

Société d'Études de grande notoriété, *recherche pour le développement de ses* activités à l'étranger

• **UN RESPONSABLE DE FORMATION** diplômé de l'Enseignement supérieur ; Il sera chargé d'établir le recueil des besoins d'un établissement financier de 1500 personnes, de fixer les objectifs de son plan de formation interne, de concevoir tous les programmes et aides pédagogiques correspondants et de diriger leur mise en œuvre.

• **DES ANIMATEURS DE FORMATION** ayant une solide expérience de l'entreprise (connaissances comptables appréciées) et de deux années au moins de pratique dans un service ou un organisme de formation ; Ils seront chargés de la mise en *œuvre du plan de formation.*

Ces postes impliquent une résidence à l'étranger et une parfaite maîtrise de la langue anglaise.

Des conditions intéressantes sont faites pour un séjour d'une durée de l'ordre de deux ans.

Adresser C.V. et prétentions à S.A.I. 8, avenue Gourgaud - 75017 PARIS.

Pierre Lichau s.a.

Schlumberger

offre des situations vivantes bien rémunérées et comportant de nombreux avantages à des

INGENIEURS

débutants (ou presque), électriciens, électroniciens ou mécaniciens. Ils participeront à l'expansion des activités de recherche pétrolière en Europe, Afrique, Moyen et Extrême Orient. Une formation rémunérée, préparatoire à l'activité proposée, est assurée sur les lieux *mêmes d'exploitation et,* selon ceux-ci, le salaire débute entre 4.600 et 7.650 francs par mois. Outre un diplôme d'ingénieur, il est demandé aux candidats de posséder de bonnes notions d'Anglais, d'être célibataires et de le rester pendant 15 mois. *Envoyer C.V. + photo à* S.T. Schlumberger, Personnel Dept., 42 rue Saint Dominique, 75007 Paris. Merci.

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN INFORMATIQUE (CERI) D'ALGER

Établissement chargé de la formation des informaticiens (Programmeurs, *Analystes, Ingénieurs*).

RECRUTE

- **2 ENSEIGNANTS** en Technologie des Ordinateurs
- **2 ENSEIGNANTS** spécialistes en Systèmes connaissant le Système SIRIS 7 et l'Assembleur 10070
- **3 ENSEIGNANTS** en Langages évolués (COBOL, PL1, FORTRAN, BASIC)
- **2 ENSEIGNANTS** en Méthodologie d'analyse et de programmation connaissant les méthodes des L.C.S. LCP et CORIG
- **2 ENSEIGNANTS** en Organisation
- **2 ENSEIGNANTS** en *Mathématiques*
- **2 ENSEIGNANTS** en Statistiques
- **2 ENSEIGNANTS** en Recherche Opérationnelle
- **1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN.**

Ces enseignants doivent avoir des titres suffisants, une expérience pratique dans leur spécialité et avoir déjà enseigné. Ils auront des activités d'enseignement et de recherche, et participeront à l'encadrement des élèves dans des projets réels en entreprise.

Les postes offerts seront libres à la rentrée d'octobre 1975.

Les candidats peuvent être recrutés soit dans le cadre d'un contrat de droit commun, soit dans le cadre de la Coopération Algéro-Française.

Les candidatures doivent être adressées au CERI - Oued-Smar - ALGER. Joindre un C.V. détaillé et toutes pièces justificatives des titres et qualification.

GROUPE INTERNATIONAL PHARMACEUTIQUE DE PREMIER ORDRE

recherche pour **L'AFRIQUE :**

PHARMACIEN
Directeur de Production

Salaire de base : 8.000 £ +
et avantages divers.

Cet homme devra avoir une compétence technique confirmée, associée à des capacités de management. Il devra consolider et développer une unité de production existante qui a un fort potentiel de croissance.

10 ans minimum d'expérience.
Solide connaissance de l'anglais.

Le groupe travaille sur un plan international, et bien qu'initialement basé en Afrique, le candidat désigné aura dans un proche avenir des possibilités de développement de carrière ailleurs.

En plus du salaire de base, négociable à partir de 8.000 £ et plus, il y a des indemnités substantielles et des avantages fiscaux.

Les candidats sont priés d'adresser leur curriculum vitae, photo, à n° 92.748, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Afrique Noire francophone

Pour assumer la responsabilité complète des problèmes de GESTION de plusieurs de ses filiales

Une des plus importantes Sociétés multinationales, recherche :

CADRES : administratifs et comptables

Formation supérieure DECS, ESC option finances, comptabilité ou similaire

Expérience de plusieurs années de l'animation d'un service comptable et administratif d'une importante Société *commerciale.*

Adresser C.V. à Monsieur GAUDIN 8 square de la Dordogne 75017 PARIS

SPIE BATIGNOLLES

recherche

INGÉNIEUR de TRAVAUX

Diplômé E.T.P., A. et M. ou équivalent

pour diriger chantier lignes très haute tension en IRAN et prendre dans quelques années la responsabilité du secteur à l'Agence de TÉHÉRAN.

25 ans minimum, une ou deux années d'expérience de chantier.

Anglais courant

Adresser C.V. et prétent. à Monsieur FAURE B., SPIE BATIGNOLLES, Région Lignes THT et Catenaires, 13, avenue Morane-Saulnier, 78140 VÉLIZY - VILLACOUBLAY.

Nous distribuons sur le marché international des produits industriels destinés au second-œuvre du Bâtiment

Nous recherchons pour notre

Filiale Espagnole
UN DIRECTEUR ESPAGNOL

Agé de 28 ans minimum, il possédera parfaitement la langue française. Il aura déjà prouvé ses compétences comme self-starter et sera animé d'un réel esprit d'entreprise.
Une expérience antérieure dans le bâtiment serait souhaitable.

Lieu de travail : proximité BARCELONE

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 91.213, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS (1er), qui tr.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois régionaux

ESSO S.A.F.

recrute pour sa raffinerie de **SEINE-MARITIME**

2 JEUNES INGÉNIEURS

Diplômés Grande Ecole (type POLYTECHNIQUE, MINES, CENTRALE, ARTS et METIERS) si possible avec spécialisation domaine pétrole (E.N.S.P.M. ou Université Américaine).
Bonne connaissance anglais.

Poste début : suivi technique et application de contrôle par ordinateur des unités de production pétrolière.

Possibilités ultérieures développement de carrière dans d'autres activités.
Libres rapidement.

Adressez C.V., photo (ret.) et prétentions à : ESSO S.A.F., Raffinerie de PORT-JEROME Département des Relations Sociales 76330 NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON.

Groupe chimique et textile recherche

un ingénieur contrôle et métrologie

expérimenté,
de formation A.M., ECAM, ICAM...

Il sera en liaison avec le bureau d'études, la direction technique et les usines du Groupe.

Pour :
- diriger le service de technologie appliquée (4 personnes), situé dans une grande ville de province.
- contrôler les matériels étudiés dans le Groupe.
- superviser la construction des prototypes et assister les services entretien, d'usines.

C'est un poste complet tant par les techniques de pointes utilisées que par la qualité des relations humaines nécessaires.

Pour inf. compl. écrire sous référence 2101 F à Annie KARR

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

IMPORTANTE SOCIETE FABRICANT TAPIS - MOQUETTE (effectif 200 personnes) recherche pr son usine d'Auchel, 62260 Pas-de-Calais

UN COLLABORATEUR

Age minimum 30 ans, qui sera chargé de la coordination des fonctions techniques et administratives auprès de la Direction.
Situation évolutive. Libre rapidement.

Le candidat devra avoir une très bonne formation générale de base et des aptitudes lui permettant de s'adapter rapidement aux exigences du poste.

Une expérience dans une entreprise textile serait très appréciée. Sérieuses références exigées.

Adressez C.V détaillé à M. B. Terrier, Bâtiment A2, 39, rue Floréal, 93260 Les Lilas.

Pour Région **POITOU-CHARENTES**
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE recherche

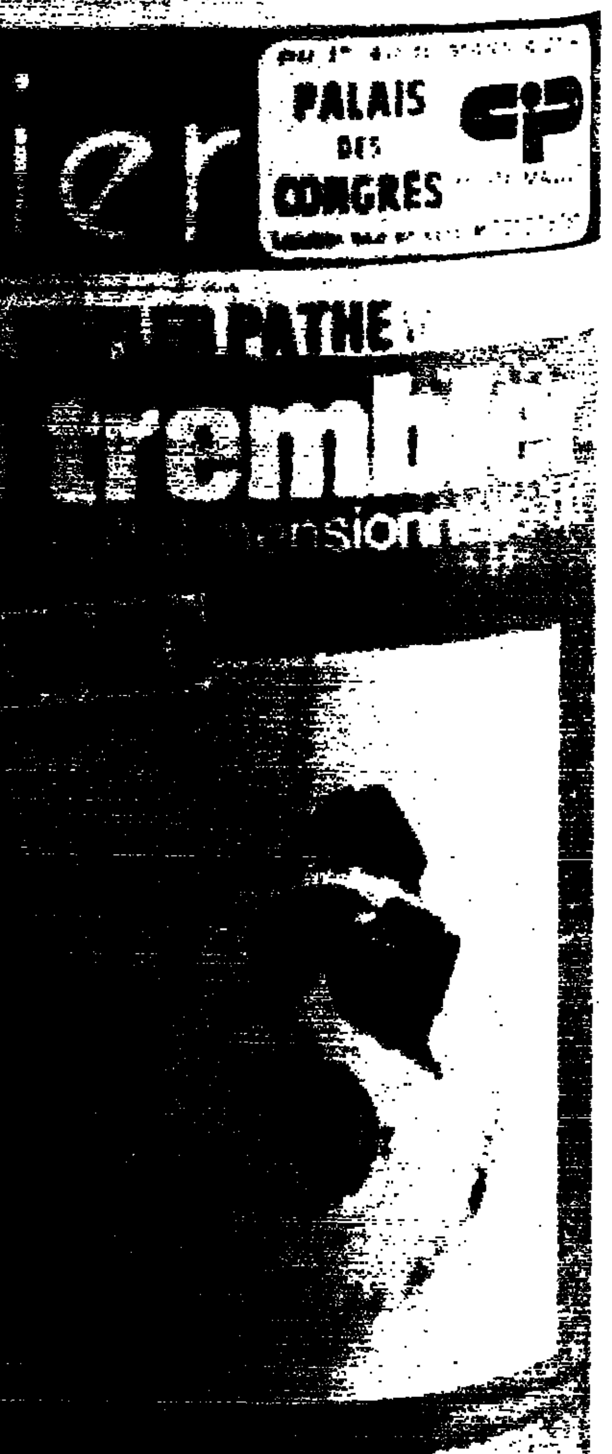
CADRE-COMPTABLE

Niveau supérieur (expertise D.E.C.S.)

Quelques années d'expérience dans direction d'un service comptable et financier.

Situation d'avenir et évolutive.
Appointements en rapport.

Adr. C.V., photo et rémun. actuelle sous n° 92.598, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

emplois régionaux

COMPAGNIE de NAVIGATION
recherche pour sa filiale OFF-SHORE
au HAVRE

UN DIRECTEUR D'EXPLOITATION

— C.L.C., Officier de Marine, Ingénieur ou équivalent, ayant une connaissance parfaite de l'anglais. Expérience de plusieurs années dans le domaine maritime avec exercice du commandement.

— Collaborateur immédiat du Directeur de la Société. Il aura la responsabilité du personnel et des études d'opérations. Il participera à la gestion budgétaire et suivra l'entretien des navires. Il coopérera aux transactions commerciales

Ce poste peut assurer l'avenir d'un collaborateur dynamique, de 30 ans minimum, excellent organisateur et disposé à voyager de temps à autre.

Inutile de postuler si l'on n'a pas le sens des rapports humains, le sens des responsabilités et l'esprit d'équipe. L'esprit commercial est également nécessaire.

Env. lettre man., C.V., photo identité, n° 93.038, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.



TOULOUSE

IMPORTANTE ENTREPRISE
DE BATIMENT RECHERCHE

SECRETAIRE GENERAL

- Contrôle de gestion
- Budgets. Ratios. Statistiques.
- Organisation générale etc...
- Formation HEC - ESSEC - ESC, etc... avec expérience similaire de quelques années en entreprise ou cabinet d'expertise.

Pour inf. compl. écrire sous réf. 8161 A

ORES Groupe BOSSARD
54, Bis rue d'Alsace
31000 TOULOUSE.



recherche pour sa
division ÉNERGIE AU CREUSOT

UN INGÉNIEUR

Expérimenté en engineering d'installation turbo-machine. Déplacements à l'étranger.
ANGLAIS INDISPENSABLE.

Ecr. avec C.V., photo, prét. GESTION DES CADRES, 15, rue Pasquier, 75008 PARIS.

Depuis plus de treize ans au service de la formation des adultes dans le littoral Nord,

le Service Interconsulaire de Formation et de Perfectionnem.

recrute

UN INGENIEUR DE SECURITE
qui sera chargé :
- D'animer des stages de prévention et de manutention ;
- De promouvoir des actions de formation à la prévention des accidents de travail ;
- D'assurer, en liaison avec les entreprises, la mise en place d'actions nouvelles.

Nous recherchons un cadre dynamique et « qui y croit ».

- Ayant occupé pendant 2 ou 3 ans des fonctions à temps plein de responsable ou d'ingénieur sécurité en industrie.

Envoyer C. V. détaillé, photo et prétentions au :
S. I. F. O. P.,
Service Formation technique,
avenue de la Gironde, B.P. 70,
59640 DUNKERQUE.

Société industrielle
filiale d'un important
groupe britannique
(rég. RHONE-ALPES, dép. 01)

recherche

CADRE COMPTABLE

— Dépendant du D.G., il aura la responsabilité de toutes les activités liées à ce poste (y compris budgets et bilans), dans le cadre d'une société multinationale.

— Ce poste est une bonne opportunité pour un CADRE âgé d'au moins 33 ans, très expérimenté en comptabilité générale et industrielle, et ayant l'habitude, pour les avoir pratiquées, des procédures utilisées dans les filiales des groupes U.S. ou britanniques.

— Niveau D.E.C.S.
— Connaissance de l'anglais appréciée.

Les candidats intéressés enverront leur C.V. très détaillé avec photo récente et indication de la rémunération actuelle sous référence 5.058 à
SIPEP 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS.

IMPORTANTE USINE

banlieue SUD ROUEN
recherche
COLLABORATEUR
minimum 35 ans
pour poste d'ADJOINT A CHEF DE SERVICE
et prendre, après mise au courant,
RESPONSABILITE SERVICE COUR
(effectif 100 personnes).

Ce poste exige la connaissance des problèmes de manutention et des engins automoteurs.

Adres. C.V. et lettre manuscrite sous n° 223, à S. N. P. HAVAS, B. P. 907, 76002 ROUEN-CEDEX, qui transmettra.

Souhaite contact confidentiel avec un

PSYCHOLOGUE

AYANT EXPERIENCE ENTREPRISE ou CABINET

pour fonctions de personnel dans l'une des premières industries françaises.

AUPETIT - C.P.T.,
3, boulevard René-Levasseur,
72000 LE MANS.

REGION SUD-EST
recherche
2 ingénieurs A. et M. ou équiv.
1) INGENIEUR début.
2) INGENIEUR 2/3 ans expér.
pour études et suivi développement de matériel électro-mécanique. Envoyer C.V. manuscrit METAYER, 164, Fbg St-Honoré, PARIS (8e). — REF. 690.

SOCIETE REGION SUD-EST
recherche
INGENIEUR 2 années expérience
E.S.E. ou équivalent pour études systèmes logiques et asservissements. Envoyer C.V. manuscrit METAYER, 164, Fbg St-Honoré, PARIS (8e). — Réf. 695.

FABRICANT PEINTURES
leader sur son marché recherche
LE CHEF de son Département YACHTING
pour gérer et animer son réseau de distribution en France.
Connaissances peinture et plaisance souhaitables.
Anglais courant.
Résidence Province. Voiture de fonction.
Ecrire N° 55055 - Havas LE HAVRE.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

etap membre de l'ANCERP

PERNOD
recherche

CADRES MARKETING DÉBUTANTS

AFIN DE LEUR CONFIER PROGRESSIVEMENT ET APRÈS UNE PÉRIODE DE FORMATION INITIALE
la responsabilité d'une ligne de produits :
- établissement de prévisions,
- élaboration et mise en œuvre d'opérations promotionnelles et de campagnes de publicité.
- analyse des résultats.

Une formation supérieure, type HEC est indispensable.
Une première expérience de la vente de produits de grande consommation sera considérée comme un atout.

NOS POSTES D'ASSISTANTS A LA DIRECTION MARKETING CONSTITUENT POUR DES JEUNES CADRES DYNAMIQUES ET INVENTIFS UN POINT DE DÉPART PRIVILÉGIÉ POUR UNE ÉVOLUTION ULTÉRIEURE VERS DES RESPONSABILITÉS PLUS OPÉRATIONNELLES, EN PARTICULIER AU SEIN DE NOTRE RÉSEAU COMMERCIAL.

Lieu de travail : CRETEIL.

Ecrire sous référence KS 378 AM.

ROC
PRODUITS DE BEAUTÉ VENTE PAR PHARMACIES OFFRE A PARIS (COLOMBES) DANS LE CADRE DE SON SERVICE MARKETING UN POSTE DE

CHARGÉ D'ÉTUDES STATISTIQUES ET COMMERCIALES

Le titulaire du poste sera responsable
- de l'élaboration et du contrôle des prévisions de vente,
- des études statistiques et de l'exploitation des panels.
- de l'analyse des statistiques de vente et des recommandations commerciales.

INTÉGRÉ DANS UNE ÉQUIPE JEUNE ET DYNAMIQUE, LE CANDIDAT DEVRA DISPOSER D'UNE FORMATION SUPÉRIEURE ET D'UNE EXPÉRIENCE SIMILAIRE D'ENVIRON 3 ANS DANS UNE SOCIÉTÉ DE PRODUITS DE GRANDE DIFFUSION.
POSTE INTÉRESSANT ET ÉVOLUTIF.

Ecrire sous référence HP 376 AM.

GROUPE AGRICOLE
RENOMMÉE INTERNATIONALE - VILLE CENTRE FRANCE - EN FORTE EXPANSION OFFRE POSTE DE

DIRECTEUR DE LA RECHERCHE

Ce poste peut convenir à un ingénieur agronome (ou formation supérieure équivalente), ayant :
- des qualités marquées d'animateur, de gestionnaire, de « réalisateur ».
- une expérience de recherche appliquée acquise de préférence « sur le terrain », quel que soit le domaine.

IL ANIMERA UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE 50 PERSONNES ET GÉRERA UN BUDGET IMPORTANT.
ORDRE DE GRANDEUR DE RÉMUNÉRATION
100.000 F +

Ecrire sous référence LT 379 AM.

GROUPE EN FORTE EXPANSION (SECTEUR INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES) VILLE CENTRE FRANCE
recherche

ATTACHÉ DIRECTION FINANCIÈRE

POUR SECONDER LE CONTROLEUR DE GESTION DU GROUPE
Ce cadre de formation ESSEC-SC. PO-ESCP ou équivalent, disposant d'environ 2 ans d'expérience financière aura à assumer la responsabilité d'études diversifiées (prix de revient, étude d'investissement...)

DE RÉELLES PERSPECTIVES D'AVENIR DANS LE CADRE DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE.

Ecrire sous référence JR 377 CM.

ORGANISME FINANCIER SOLIDEMENT IMPLANTÉ AU NIVEAU RÉGIONAL VILLE UNVERSITAIRE 120 KM PARIS
offre poste de

DIRECTEUR GÉNÉRAL

POUR ASSURER LA GESTION DE LA SOCIÉTÉ ET LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DE SES ACTIVITÉS DANS LA CLIENTÈLE INDUSTRIELLE DE LA RÉGION.
Le titulaire du poste devra disposer :
- d'une formation supérieure,
- d'une expérience professionnelle de 10 ans environ acquise dans la gestion des entreprises et plus spécialement sous leur aspect financier.

LA RÉMUNÉRATION NE SERA PAS INFÉRIEURE A
130.000 F

Ecrire sous référence MU 380 AM.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS LEADER EUROPÉEN DANS SON DOMAINE (BIENS D'ÉQUIPEMENT EN CHAUDRONNERIE INOX OU MÉTAUX SPÉCIAUX - EXPORT 70 % DE C.A.) RECHERCHE

POUR SON SERVICE EXPORTATION

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

parlant couramment au moins une langue étrangère.
Basé à Paris, intégré à une équipe très dynamique, il assurera les contacts clients (industries et engineering) et aura la responsabilité des devis.

POSTE INTÉRESSANT ET AVENIR
pour jeune ingénieur ayant un début d'expérience professionnelle, mobile, actif, témoignant d'aptitudes commerciales marquées.
Nationalité indifférente.

Ecrire sous référence NO 381 AM.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE 300 PERSONNES - TRÈS FORTE EXPANSION - VILLE CENTRE FRANCE CRÉE POSTE D'

ASSISTANTE SOCIALE

intégrée à l'entreprise, elle aura un rôle important d'aide et de conseil, au sein d'une société accordant une place prépondérante aux problèmes humains. Ce poste peut convenir à une candidate ayant de préférence un début d'expérience professionnelle et témoignant de réelles qualités de contacts, de responsabilité et d'ouverture.

Ecrire sous référence AK 384 AM.




etap
4 rue Massenet
75016 PARIS
discrétion absolue

contrôle comptable

Importante société pétrolière recherche pour renforcer l'équipe chargée du contrôle de l'ensemble de la comptabilité de la société et des filiales :
— JEUNE CADRE COMPTABLE de formation Ecole Supérieure de Commerce ou DECS.
- Expérience souhaitée : 2 ans d'audit, de cabinet d'expertise comptable ou de service comptable d'une entreprise
- Ce poste implique de fréquents déplacements en province

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 28967/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS-10e

A.C. NIELSEN COMPANY
SOCIETE INTERNATIONALE D'ETUDES DE MARCHE ET DE MARKETING
DISPOSE pr ses activités en France d'un poste de

CONSEIL D'ÉTUDES

Disponible immédiatement

Son rôle va de la conception de l'étude jusqu'à l'exploitation des résultats avec une large autonomie d'action dans le cadre d'une équipe jeune et dynamique.

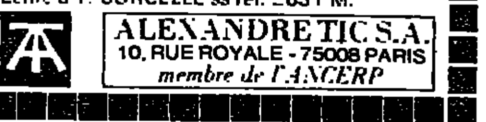
IL DEVRA POSSEDER :
— une excellente présentation et une grande facilité d'expression pour présenter les résultats d'études au niveau des chefs d'entreprises, directeurs marketing, directeurs commerciaux, agences de publicité, etc..., et entretenir des contacts permanents aux niveaux les plus élevés :
— un diplôme de grande école (H.E.C., E.S.C.P., E.S.S.E.C. ou équivalent) ;
— une certaine expérience du marketing, de la vente ou de la publicité des produits de grande consommation ;
— une parfaite connaissance de l'anglais ET DE L'ALLEMAND.

Envoyez curriculum vitae, prétentions et photo à Mme BONIER, 28, bd de Grenelle, 75015 PARIS.

NOUS SOMMES UN GROUPE EUROPÉEN.
Nos productions : **biens d'équipement**.
Notre domaine : **L'ENERGIE**.
Notre champ d'activité : **le monde entier.**
Notre souci : **l'homme dans l'Entreprise**.
Nous étoffons notre fonction **RELATIONS HUMAINES** et souhaitons engager plusieurs **jeunes cadres** destinés à des postes de

chefs de personnel

dans nos différentes usines en France (de 200 à 1.500 collaborateurs).
Ils appliquent la politique du groupe et sont responsables dans les usines de la fonction complète : **RELATIONS SYNDICALES - GESTION PRÉVISIONNELLE - EMPLOI - RÉMUNÉRATION - FORMATION.**
Ils ont : une formation supérieure - **universitaire, grande école** - cinq ans minimum d'expérience de la fonction dans l'entreprise industrielle, le désir de **réussir une carrière active et mobile** au sein d'un grand groupe.
Ecrire à Y. CORCELLE ss ref. 2831 M.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
membre de l'ANCERP

EUROMARCHÉ PORTE D'AUTEUIL
offre poste

CHEF COMPTABLE

— à candidat expérimenté, dynamique, titulaire D.E.C.S. ou équivalent ;
— Capable animer service 20 à 25 personnes ;
— Possédant qualités d'organisateur ;
— Age minimum 28 ans.

Envoyer C.V. manuscrit et Prétentions à :
EUROMARCHÉ
1, avenue du Général-Sarrail - 75016 PARIS

Responsable Marketing mini_ordinateurs

POUR :
- appréhender marchés Français et Etrangers à terme et savoir y répondre;
- définir :
  a) degré de pénétration du marché,
  b) politique des prix;
- analyser en permanence la concurrence;
- superviser la promotion des ventes.

IL FAUT :
- un homme de dialogues, de formation universitaire en informatique et formation marketing aux U.S.A. très appréciée;
- minimum 2 ans exoérience industrielle;
- anglais courant.

NOUS OFFRONS :
- poste large pour jeune cadre;
- formation et informations périodiques aux U.S.A.;
- tremplin pour carrière industrielle.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à
EURO - FORMATION
M. BOURGAND - 139 rue du Ranelagh 75016 Paris

STEIN SURFACE

Société d'engineering, spécialisée dans la conception, l'étude et la réalisation d'équipements de chauffage pour la sidérurgie
recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Niveau Grandes Ecoles, 30 ans minimum, parlant parfaitement l'anglais et ayant l'expérience de la négociation de contrats importants à l'étranger dans le domaine des biens d'équipement.

- Sera placé sous l'autorité directe du chef du service avant-projets.
- Aura la responsabilité de la préparation et de la négociation de contrats compris entre 2.000.000 et 50.000.000 de francs.

Le poste implique des déplacements fréquents, de courte durée.

Prime - Retraite - Cantine
Avantages sociaux

Adresser candidatures à SERVICE DU PERSONNEL,
STEIN SURFACE
Z.A.I. DU BOIS DE L'EPINE
COURRIER D'ENTREPRISE
N° 1.107 - 91015 EVRY.

Auditeur interne international

F. 120 000 - PARIS

Une Société américaine figurant parmi les premières sur le marché mondial du négoce de matières premières alimentaires a considérablement développé ses activités européennes et connait un taux d'expansion d'environ 50 % par an. Elle souhaité créer le poste d'Auditeur Interne International.
Basé à Paris, siège de l'organisation européenne, mais dépendant directement du « Head Office » aux Etats-Unis, le candidat sera amené à travailler dans les diverses sociétés européennes (Paris, Londres, Rotterdam, Genève, Rome).
Après un stage de trois à six mois aux Etats-Unis, il sera chargé de la création et de l'implantation de son service. Il sera responsable de l'efficacité du contrôle interne, du respect et de la régularité des procédures qu'il aura contribué à mettre en place. Une importante mission sera d'étudier la manière d'exécuter les contrats portant sur des marchés très importants.
Agé de trente ans minimum, de formation comptable, il possédera une solide expérience de 5 ans environ de comptabilité et d'audit acquise soit dans un cabinet d'audit international, soit dans un groupe international à un poste similaire.
Une excellente connaissance de l'anglais est requise. Une expérience de société commerciale, éventuellement dans le négoce, est un atout appréciable. Ce poste de haut niveau exige une présentation impeccable. Le tact, la diplomatie et l'imagination sont indispensables.
Le succès dans cette première mission peut déboucher à moyen terme sur d'autres positions au sein du groupe.
Réf. C 1 301.
Adresser C.V. détaillé, en spécifiant la référence, à G.-C. FULCONIS, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.
Discrétion absolue.



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Responsable Marketing mini-ordinateur

STEIN SURFACE

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Auditeur interne International

pour tous renseignements sur ces offres téléphonez à Information Carrière SVP.11.11

de 9 à 18 h.
qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.
Préciser la référence.
37, rue du Général-Foy 75008 Paris.

S. V. P. SELECTION
INFORMATION CARRIERE S.V.P. 11.11
recherche pour ses propres services.

jeune ingénieur consultant Réf. 222

Diplômé d'une grande école et ayant déjà quelques années d'expérience industrielle pour le spécialiser dans des interventions d'analyse de poste et de conseil en recrutement de cadres techniques.

technip
engineering

cadres techniques planning Réf. 419

Rueil-Malmaison — Anglais parlé
Formation Ingénieur ou Assimilé.
Pour assurer la responsabilité du planning au niveau d'un projet complet.

technip
ENGINEERING PETROLIER ET PETROCHIMIQUE recherche

jeune ingénieur électricien Réf. 470

PARIS — ANGLAIS
Diplômé d'une grande école d'électricité et ayant quelques années d'expérience pour participer en tant que spécialiste à l'étude et la réalisation d'ensembles industriels.

Importante Sté Industrielle
Groupe français de premier plan
recherche pour son Siège Social PARIS
DEPARTEMENT SIDERURGIE

chef de groupe BE hts-fourneaux Réf. 502

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur ayant 2 ou 3 ans d'experience de B.E. et souhaitant à terme évoluer vers le " projet " ou bien à un autodidacte expérimenté dans le domaine des hauts fourneaux.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
Groupe français de premier plan
recherche pour son établissement de CASABLANCA (Maroc)

chef du service études Réf. 506

Il sera pratiquement le responsable technique de l'établissement. Il devra donc avoir une expérience diversifiée en charpente, en chaudronnerie et en mécanique.

L'autonomie de fonction est importante et les perspectives d'évolution sont intéressantes.

comex, Leader mondial dans le domaine des INTERVENTIONS SOUS-MARINES
1500 personnes - C. A. supérieur à 300 millions de F.

jeune ingénieur d'études Réf. 511

Anglais parlé.
Formation A.-&-M., G. M., T. P., CENTRALE, MINES. Imaginatif et Rigoureux, pour lui confier la responsabilité du CALCUL de l'ensemble des éléments techniques des projets de chantiers sous-marins en liaison avec les clients et les différents services de l'Entreprise.

SOCIETE DU GROUPE TECHNIP: GUIGUES S. A.
spécialisée dans le domaine du traitement des eaux et de la protection de l'environnement,
recherche pour son bureau parisien (en création)

ingénieur délégué Réf. 512

Anglais
Formation Centrale, A et M ou équivalent, ayant l'expérience de l'étude, de la construction ou de la vente d'ensembles industriels pour lui confier la responsabilité de la représenter auprès de ses clients et de développer sa collaboration avec ses partenaires.

SOCIETE FRANÇAISE D'ENGINEERING
recherche pour un contrat en cours d'exécution en EXTREME-ORIENT

ingénieur électricien Réf. 515 chef d'études

Chargé de la coordination des études d'exécution de réseaux de distribution en moyenne et basse tension.

DIRECTEUR COMMERCIAL

PARIS - 150 000 F.

- Pour la Filiale française (2000 personnes) d'un important groupe européen, spécialisée dans la fabrication d'équipements mécaniques.
- Le titulaire, sous la direction du Président, sera chargé de recréer la fonction commerciale. Au-delà des responsabilités courantes, il lui appartiendra de développer la diversification des produits et des marchés.
- Ce poste requiert : - une expérience de la vente de composants industriels, - une personnalité d'entrepreneur fortement motivée, - la pratique de l'anglais, - 35 ans minimum - et de préférence un diplôme d'ingénieur.

Adresser un C.V. détaillé à Hervé LE BAUT, Référence 9114/A

BOSSARD SELECTION
12, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX
(Membre de SYNTEC et de l'ANCERP)

IMPORTANT GROUPE
DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
recherche

UN RESPONSABLE SERVICE TRANSPORTS

FLOTTE de 80 semi-remorques 35 tonnes.
Livrant chaque jour 150 supermarchés dans toute la France à partir de 5 entrepôts régionaux.

RESPONSABILITE TOTALE DU SERVICE devant le conseil d'administration.
MOYENS A DISPOSITION : tous les moyens modernes de gestion existent dans notre groupe, ainsi que des spécialistes pour aider à les mettre *en œuvre.*

PROFIL DU CANDIDAT :
Il sera avant tout :
1°) Un homme ayant le sens inné de la gestion d'une entreprise de grande dimension ;
2°) Un chef capable de motiver les chauffeurs et d'être à tous moments le « patron » incontesté ;
3°) compétent en matière de transports (expérience dans une entreprise ayant une flotte d'importance comparable vivement souhaitée).

SI POSSIBLE DISPONIBLE RAPIDEMENT
Une entreprise passionnante au sein d'un groupe dynamique grâce aux hommes qui l'améliorent chaque jour.

Envoyer C.V. + photo + rémunération actuelle à : J.-P. GAYET, réf. Transports, 15, square Vergennes. — PARIS (15e).

jeune diplômé I.E.P. ou licencié sciences économiques

Une organisation professionnelle internationale (Siège Paris) cherche un
ASSISTANT AU DIRECTEUR GENERAL
De formation I.E.P. ou Sciences Economiques il doit: • *avoir le sens des contacts* à un niveau *élevé*, • avoir si possible 1 ou 2 ans d'expérience professionnelle dans le secteur bancaire ou le Service public par exemple, • parler anglais couramment et si possible une troisième langue.

Il participera aux études au plan international, en vue de l'élaboration des décisions économiques intéressant la profession à long terme ainsi qu'à l'organisation de manifestations internationales.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. détaillé) seront examinées avec toute la discrétion d'usage, sous sous la référence 7201M, par :

a. et j. ourlin — CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

personnel

Chef de file d'un secteur très important de l'électromécanique, nous recherchons pour notre Département Chantiers (1.000 personnes) un

CHEF DE PERSONNEL

pour créer la fonction Personnel et Relations Humaines rattachée au Directeur du Département.
La mission permanente du poste consiste à satisfaire les besoins en et du Personnel dans le Département, ce qui implique une collaboration étroite avec les directeurs opérationnels pour planifier, organiser et gérer :
- les recrutements, promotions, mutations et mouvements du Personnel,
- la formation technique administrative et managériale,
- *la mise en place d'une politique de rémunérations stimulantes,*
- la négociation syndicale.

Les candidats devront avoir une expérience réelle de la fonction "Personnel" en milieu industriel, une très bonne connaissance de l'anglais (parlé et écrit) et de solides notions d'espagnol.
Envoyer C.V. accompagné lettre manuscrite, photo et salaire souhaité sous référence 28958/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

ETPM *Leader européen de l' OFFSHORE PETROLIER Croissance de 50% par an*

NOTRE SERVICE ORGANISATION ET INFORMATIQUE DE GESTION, recherche

JEUNE ORGANISATEUR

DIPLOME DE FORMATION SUPERIEURE
• *Expérience souhaitée de 2 ans dans un cabinet d'organisation.*

Il apportera aux services du siège et des filiales à l'étranger une assistance en matière d'organisation administrative. Il disposera d'une large autonomie pour concevoir, réaliser et promouvoir les réformes.

Ultérieurement, il assurera le lancement de modules informatiques de gestion. Il devra prendre des responsabilités croissantes dans la politique d'organisation de notre société.

Le poste nécessite la volonté de réussir, le sens des contacts et une très forte capacité d'adaptation.
Envoyer C.V. en précisant salaire actuel + photo sous référence 13.334 à

s.a.p.m petites annonces — 189 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY S/SEINE

PURFOOD FRANCE recherche

DÉBUTANT diplômé SUP. de CO

ou équivalent, pour visiter sa clientèle en hypermarchés afin d'y faire du merchandising de haut niveau dans son linéaire pour animaux familiers. *Deux à trois nuits par semaine sur la route.*

Grandes possibilités de promotion.
Domicile PARIS ou CENTRE. 39.000 F par an.
Curriculum vitae manuscrit à envoyer à :
PURFOOD-GUYOMARC'H, B.P. 235 - 56006 Vannes.

Ingénieur commercial

Après quelques années d'expérience de négociation commerciale, ou de contacts en clientèle, dans le domaine industriel, vous souhaitez élargir le cadre de *vos responsabilités.*
Le Directeur pour l'Europe d'un important groupe américain, branche constituants pour véhicules industriels, vous offre l'opportunité de devenir son adjoint à Paris.
Votre mission : Assurer la totalité de la responsabilité commerciale des affaires traitées avec l'Europe du Nord et l'Allemagne, prospection, vente, gestion administrative (offre de prix, suivi des commandes, transports...). La responsabilité s'étendra par la suite à d'autres pays européens.
Allemand et Anglais courants indispensables.
Déplacements fréquents nécessaires.
Réponse et discrétion assurées à tte lettre man.+CV+ photo+rém. adressée ss réf. B/3.682 à Mme Butterlin.

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly membre de l'ANCERP

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
(18.000 personnes)
recherche pour
DIRECTION FINANCIÈRE ET CONTROLE

UN CONTROLEUR DE GESTION

Directement rattaché au contrôleur général du groupe.

Le poste offert comporte la responsabilité :
- de contrôler la gestion des actifs des budgets d'investissements et les opérations financières ;
- d'assister le contrôleur général dans les analyses financières et les procédures de contrôle.

Nous souhaitons :
- âge minimum : 32 ans ;
- niveau D.E.C.S., préliminaire ou équivalent ;
- expérience industrielle avec responsabilités directes auprès de la fabrication ;
- connaissance de la comptabilité analytique, de l'établissement du budget et des systèmes informatiques ;
- anglais indispensable.

La rémunération annuelle ne sera pas inférieure à 90.000 francs et pourra varier en fonction de l'expérience.

Lieu de travail : PROCHE BANLIEUE PARIS (périphérique Nord)

Envoyer candidature avec curriculum vitae détaillé à n° 92.943, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. — PARIS-1er, qui transmettra. Discrétion absolue assurée.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INGÉNIERIE
BANLIEUE SUD
recherche
POUR :
RÉACTEURS NUCLÉAIRES AVANCES

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

POUR :
1°) INSPECTION DES FABRICATIONS. FORMATION MECANICIEN ET ELECTRICIEN.
2°) ASSURANCE QUALITE. BON REDACTEUR. BONS CONTACTS HUMAINS. DEPLACEMENTS NOMBREUX.
EXPERIENCE EXIGEE
ANGLAIS APPRECIE.

Adresser C.V. et prétentions *sous réf.* P.C.I. 91, à numéro 78.223, PUBLIALE, B.P. 153-02 - 75062 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra.

MATRA

recherche

JEUNE INGENIEUR

pour collaborer à la mise en place d'un système de gestion de production. Pour ce poste il conviendrait d'avoir une expérience acquise en production et si possible en informatique. Référence A

INGENIEUR ANALYSTE

pour participer à la conception et à la réalisation d'un système informatique de gestion. Pour être plus rapidement opérationnel au niveau des responsabilités proposées quelques années d'expérience seraient très *appréciées. Référence B.*

PROGRAMMEUR

qualifié ayant 18 mois à 2 ans d'expérience sur IBM 370 OS VS connaissant PL 1 et assembleur
Référence C

Adressez CV manuscrit et prétentions en précisant la *référence* du poste à .
MATRA Monsieur KORFAN
BP. n°1 78140 VÉLIZY

ozonair

recherche

INGENIEURS TECHNICO-CCIAUX

- spécialisés en conditionnement d'air pour *installations* techniques,
- animés d'une forte personnalité commerciale et d'un réel sens de la vente,
- rompus à la négociation et capables d'animer une équipe,
- connaissant bien au moins l'un des domaines suivants :
- *Industries alimentaires,*
- Industries & laboratoires chimiques et pharmaceutiques.

Grande liberté d'action - déplacements fréquents.
Larges possibilités de développement personnel.
Écrire avec C.V. très détaillé et photo (retournée) au CHEF du PERSONNEL - OZONAIR B.P. 64 - ORSAY 91402. (discrétion assurée).

DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DES RELATIONS HUMAINES

140/150.000 F

Notre Groupe a des activités industrielles et commerciales dans le monde entier. Notre siège est à Paris.

L'évolution du chiffre d'affaires, la nécessité d'un meilleur professionnalisme, la complexité croissante des négociations au plan national et international nous amènent à revoir périodiquement nos structures, à évaluer notre capacité d'encadrement et de développement, à redéfinir les tâches et à créer des postes nouveaux mieux adaptés à l'année 1975.

Il faut donc recruter, former, administrer, gérer notre capital humain.

C'est la raison pour laquelle nous recherchons un homme jeune, confiant dans ses qualités de manager, capable de s'adapter, de comprendre et d'évoluer avec notre entreprise en prenant initiatives et responsabilités.

La connaissance d'une ou plusieurs langues est indispensable.

Merci d'envoyer votre curr. vitae sous référ 1.946 à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
5 RUE DE LA ROSIÈRE, PARIS 15e
à qui nous avons confié cette recherche.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS MECANIQUE DE POINTE

(C.A. Supérieur à 2 milliards de Francs - 20.000 personnes) recherche pour une de ses principales usines BANLIEUE OUEST

INGENIEURS PRODUCTION
(spécialistes installation d'ateliers)
détachés en conseil à l'étranger

CHARGES DE :
- *représenter l'entreprise en matière d'installation et de fonctionnement d'ateliers de production à l'étranger.*
- *de conseiller les sociétés d'ingénierie ou de travaux pour les installations et équipements industriels, les procédures d'organisation et de fonctionnement, la mise en route de ces ateliers.*

LES CANDIDATS RETENUS :
- *seront diplômés d'une grande école d'ingénieurs (Centrale, Mines, Ensam...)*
- *feront état de solides connaissances mécaniques et métallurgiques*
- *possèderont une expérience réussie d'au moins 5 années dans la fabrication mécanique*
- *accepteront un déplacement de plusieurs années successives dans un ou plusieurs pays étrangers*
- *anglais courant indispens. Espagnol souhaité*
- *une formation spécifique sera assurée par l'entreprise.*

Adresser lettre, CV avec photo et prétentions sous le No 92587 à CONTESSE PUBLICITE 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q. tr.

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION EN FRANCE ET A L'ETRANGER



Société de Services Informatiques

recherche

1) Son DIRECTEUR D'EXPORTATION

2) Des CHEFS de DÉPARTEMENT

3) Des CHEFS de PROJETS

Ces postes conviendraient à des Ingénieurs Grandes Ecoles désirant élargir leurs activités et accéder aux niveaux des responsabilités les plus élevés.

Ecrire avec C.V. à SOSI, 8, rue Juliette-Dodu, 75010 PARIS. — Tél. : 202-60-60.

LE DIRECTEUR COMMERCIAL D'UN IMPORTANT GROUPE MÉTALLURGIQUE FRANÇAIS cherche pour PARIS

un ingénieur sidérurgiste

pour *l'intégrer au service technique, conseil de sa force de vente.*

Il a de solides *connaissances en élaboration des aciers spéciaux et inoxydables* et si possible une *expérience en fonderie,* acquises auprès d'une entreprise industrielle. Cela lui permet d'être le *conseil permanent :*

— des commerciaux, au cours de leurs négociations ;

— des clients pour l'utilisation des produits du groupe ;

— des producteurs pour une meilleure adaptation au marché.

C'est un ingénieur de 32 ans minimum, diplômé d'une grande école, ayant assumé des responsabilités de FABRICATION.

Il est amené à effectuer des déplacements fréquents et de courte durée en France et dans les pays de la Communauté.

Anglais ou allemand courant indispensable.

Ecrire à G. BARDOU (ss réf. 2545 M).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
membre de l'ANCERP

IMPORTANTE SOCIETE

appartenant à un groupe international située à PARIS

recherche

pour renforcer son équipe d'Audit Interne

expert comptable

ou niveau équivalent

ayant expérience Industrielle et Informatique

et

ingénieur

ayant expérience complémentaire en gestion,

pour ces deux postes connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrire avec CV et prétent. à No 92559 CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

T.R.T.

recherche

1) INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
(ENST - ESE - INTG - ISEN - ISEP)

Pour études en laboratoire de systèmes de transmissions numériques et d'intégration de circuits à la demande.

2) Pour son Service Travaux Extérieurs
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Même débutants - Dégagés obligations militaires.
Pour installation matériel de télécommunications.
Déplacements France et Etranger.
Anglais apprécié.

Adr. C.V., prét. et photo en précis. poste demande. 5, avenue Réaumur - 92 LE PLESSIS-ROBINSON.

FILIALE Ste EUROP.
45 MF (croissance rapide)

Vente directe aux Particuliers (l'une des + imptes de la branche : force de vente de 1.000 pers.) offre à PARIS l'opportunité d'être son

CONTROLLER

capable — aux côtés d'un nouveau D.G. "fonceur" — de REPRENDRE EN MAINS TOUTE LA GESTION : COMPT. GLE et ANALYTIQUE, TRESORERIE, BUDGET et CONTROLE, INFORMATIQUE. *Toutes procédures à revoir en vue* + grde EFFICACITE et RENTABILITE.

- EXPERIENCE INDISPENSABLE (4/5 ans) DES METHODES AMERICAINES de GESTION et de Contrôle, en filiale de Sté U.S. ou Cabinet anglo-saxon.
- Connaissance de la vente directe — ou V.P.C. — très appréciée.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr., C.V., détaillé, rémun.ér. et phot. ss réf. 3118 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
TECHNIQUES AVANCÉES
BANLIEUE SUD-EST
recherche :

1) INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES

3 à 5 ans expérience dans l'expérimentation optique infrarouge pour gestion d'un laboratoire de haute technicité.

2) INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES

5 à 7 ans expérience pour prendre la responsabilité technique d'affaires importantes dans le domaine spatial (équipements embarqués).

Adr. curric. vitae et photo, n° 92.924, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

LE TEXTILE INDEMAILLABLE

cadre commercial export

28 ans mini. + 65 000 F/An.

Expérimenté dans la vente de biens de consommation courante dans les pays de la communauté Européenne, il sera personnellement chargé du développement de nos affaires sur ces marchés.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière **SVP.11.11**

Réf. 403

37, Rue du Général Foy 75008 Paris.

Création service informatique

Levallois-Perret

Informaticien, vous avez de bonnes connaissances en comptabilité et en organisation (gestion de stocks notamment), vous pouvez prouver une expérience réussie de démarrage et d'exploitation de service informatique sur ordinateur moyen à disques, et vous souhaitez vous exprimer dans le cadre d'une moyenne entreprise en expansion.

Une Société de distribution de matériel électronique (chiffre d'affaires supérieur à 100 millions, effectif 200 personnes), vous propose de prendre la responsabilité du lancement de son service informatique, à partir d'un cahier des charges déjà établi. Cobol ou Gap 2 nécessaires. Une formation mathématique serait un avantage.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man. + CV + photo + rém.adressée ss réf. B/3877 à Mme Butterlin

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly *membre de l'ANCERP*

IMPORTANT GROUPE DE CAISSES DE RETRAITES PARIS recherche pour son DEPARTEMENT INFORMATIQUE (90 personnes télétraitement)

1) DEUX ANALYSTES-PROGRAMMEURS
possédant LA MAITRISE INFORMATIQUE

2) UN PROGRAMMEUR COBOL
I.U.T. ou équivalent

Les candidats devront être dégagés des obligations militaires et avoir de préférence 1 ou 2 ans d'exp. CORIG ou WARNIER APPRECIES

Env. C.V., photo (ret.), rémuér. actuelle et prétent. sous n° 7.267 à : PRO MULTIS 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transm.

MATRA

recherche pour son département qualité-siabilité

INGENIEURS GRANDES ECOLES

a) Ingénieurs assurance qualité

ayant 2 à 5 ans d'expérience des projets spatiaux ou de la qualité pour être responsables du Management qualité sur des programmes internationaux. L'un des postes est situé à Toulouse pour assurer la responsabilité de la qualité en intégration satellite.

b) Ingénieur siabilité électronicien

ayant 1 à 2 ans d'expérience pour étude de siabilité, sécurité, maintenance dans le domaine spatial.

c) Ingénieur méthode qualité

électromécanicien ayant 2 à 5 ans d'expérience dans le domaine technologie et matériaux des composants mécaniques et électromécaniques sur des applications spatiales.

La maîtrise de l'anglais est indispensable pour tous ces postes.

Adresser CV manuscrit et prétentions en indiquant la référence du poste à

MATRA Monsieur KORFAN BP. n° 1 - 78140 VELIZY.

IMPORTANTE SOCIETE VELIZY
recherche

cadre

pour assistance juridique aux Services Commerciaux

- *formation :* *Licence en droit minimum,*
- *ayant 2 ou 3 ans d'expérience dans l'étude des contrats commerciaux,*
- *voiture personnelle indispensable.*

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions sous référence 13.336

s.n.p.m 188, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

MEASUREX

(PROCESS CONTROLE INDUSTRIEL)
Société en pleine expansion
recherche
pour Région Parisienne

INGÉNIEUR D'APPLICATION

POUR L'INDUSTRIE PAPETIERE

Cet ingénieur sera responsable des applications et de la marche des systèmes de contrôle de processus par ordinateur, installés sur les machines à papier

- Des stages sont prévus en France et aux Etats-Unis.
- Large autonomie d'action.
- Déplacements fréquents.
- Salaire de départ 45.000 F + frais + voiture de fonction.
- Larges perspectives d'avenir.

Il est demandé une expérience industrielle (pas nécessairement dans la papeterie) avec bonnes connaissances de régulation/contrôle informatique.

ANGLAIS EXIGE.

Envoyer curriculum vitae, lettre manuscrite à MEASUREX, 22, rue de l'Arcade, 75008 PARIS.



GROUPE SAGRI

A **SARESCO** est chargée de recruter :

NÉGOCIATEUR COMMERCIAL

Il faut être âgé de 35 ans min. et posséder une grande habitude des contacts hauts niveaux.

Il s'agit de négocier, avec des sociétés, des contrats de recrutement « CADRES » et « FORMATION PERSONNEL ».

En fonction des résultats obtenus, ce poste peut déboucher, à court terme, aux fonctions de Directeur commercial. **Réf. 503.**

Envoyer C.V. et lettre manuscrite à la SARESCO, 18, rue Tronchet, 75008 Paris

---

IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE OUEST
recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS «SYSTÈME» expérimentés

Adresser lettre de candidature manuscrite, curriculum-vitae détaillé, photo récente et prétentions sous réf. 13.348 à

s.n.p.m 188 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY

• Vous êtes

- *— diplômé de l'enseignement supérieur,*
- *— désireux de travailler en équipe,*
- *— apprécié pour vos qualités de contact, à tous niveaux,*
- *— riche d'une expérience de 2 à 3 ans de la vie d'une entreprise.*

• Vous trouverez l'opportunité

- *— de développer votre expérience dans des techniques de pointe,*
- *— de diversifier votre environnement professionnel,*

en participant à des missions de conseil en France et à l'étranger (Pays en développement) :

—► REALISATIONS INFORMATIQUES :

— en milieu industriel

— dans le secteur tertiaire (commerce, banque, hôpitaux)

—► CONDITIONS DE TRAVAIL ET PROBLEMES DE L'EMPLOI :

— gestion prévisionnelle du personnel,

— nouvelles formes d'organisation du travail,

— formation.

Si vous êtes prêts à accepter les contraintes du métier de consultant, écrivez-nous, à l'attention de R. BINOIS ou de M. BAUDET



ANDRE VIDAL & ASSOCIES ORGANISATION PAUL PLANUS CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

233, fbg St-Honoré - 75008 Paris - 924.78.63

C&C

CHEFS DES VENTES

55.000/60.000 F

LE JOB :
- Diriger une équipe ;
- Former la Distribution ;
- Réaliser les objectifs ;
- Gérer un budget de Publicité et les comptes clients.

LA RESPONSABILITÉ :
- — UN TERRITOIRE IMPORTANT : Alsace, Aquitaine, Bretagne, Provence, Rhône et Paris;
- — Une équipe de vente ;
- — Des résultats (liés à une direction par objectifs en qualité et quantité).

L'HOMME :

• 30 ans et plus • Diplôme Ecole de commerce • Meneur d'hommes • Expérimenté dans la vente de biens d'équipement ménager • Créatif et efficace • Concerné par son travail • Possédant une voiture.

Adresser Curr. vitae et photo ss référ. n° 93.415, PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra, en précisant par ordre de préférence les régions désirées. Priorité sera donnée pour le Secteur Alsace à candidat parlant alsacien.

---

product manager polyéthylène

Nous sommes une société chimique internationale qui distribue en France aussi bien des matériaux en vrac que des spécialités. Nous recherchons un homme de marketing pouvant prendre la responsabilité totale des ventes de polyéthylène haute et basse densité (CA de plusieurs dizaines de millions à développer). Rattaché au Directeur Général il contactera une clientèle d'utilisateurs, supervisera les agences régionales, participera à la définition des objectifs et à la préparation des plans à moyen et long terme.

Une expérience d'au moins quatre ans dans la branche et une orientation marketing sont indispensables ainsi que la connaissance de l'Anglais.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2155/M.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton 75006 Paris *(Membre de l'ANCERP)*

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

Une Société Française (180 m. de C.A. - 1.200 personnes) implantée dans la banlieue Sud-Est, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'articles de conditionnement pour cosmétique, parfumerie et produits entretien, recherche :

CADRE COMMERCIAL EXPORTATION

Leader européen dans notre branche, nous offrons un poste qui doit évoluer à moyen terme en fonction de la personnalité du candidat vers une responsabilité de CHEF DE PRODUITS.

LE TITULAIRE AURA POUR MISSION :

- d'assurer l'expansion de nos ventes sur les marchés européens du Proche-Orient et autres secteurs mondiaux ;
- de développer l'implantation de produits nouveaux dans les secteurs, à lui, confiés ;
- d'analyser les marchés, d'établir le plan d'attaque et d'organiser les moyens de vente dans son secteur ;
- de traiter les problèmes techniques situés plus spécialement dans le domaine chimique avec l'assistance des services Recherche et Développement.

Formation Ecole Supérieure de Commerce (H.E.C., SUP. de CO., E.S.S.E.C. ou équivalent).
Age minimum : 28 ans.
Expérience obligatoire d'au moins 2 à 3 ans dans un poste équivalent.

Parfaite connaissance de l'anglais.

Langue allemande souhaitée.

Ecr. avec curric. vitae, photo et prétentions à : MINET PUBLICITE, N° 39.634, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transm.

هكذا من الاصل

offres d'emploi

directeur médical international

L'un des premiers Groupes Pharmaceutiques Français qui a un programme de recherche sophistiqué, développe ses activités sur le plan mondial.

La Division Internationale recherche un homme de premier plan pour le poste de Directeur Médical.

Basé à Paris, il aura pour mission :

- d'assurer le développement et la planification des essais cliniques.
- *de conseiller* sur le plan médical les organisations locales, filiales et sociétés associées.
- *de mener* les relations avec les Administrations.

Il sera en liaison étroite avec la Recherche et le Développement et avec le Département Marketing.

Pour réussir, il est indispensable de posséder de solides compétences médicales et, si possible, d'avoir réalisé avec succès, le développement de nouveaux produits sur le plan international.

Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, devra être à même d'établir des relations au niveau le plus élevé et parler couramment l'anglais et le français.

Ce poste offre l'opportunité d'une rémunération élevée avec de réelles perspectives.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 3.153 M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris *(membre de l'ANCERP)*

SOLVAY & Cie

DIRECTION NATIONALE POUR LA FRANCE
recherche
POUR SON CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION DE PARIS
équipé d'un ordinateur 370/145 exploité en OS/VS (+ CICS et télétraitement) pour lequel des extensions importantes sont actuellement en cours de réalisation :

UN INGÉNIEUR

DIPLOMÉ ESE, ENSI, AM ou INSA
OPTION INFORMATIQUE
en vue du remplacement de son *CHEF D'EXPLOITATION* appelé à d'autres fonctions

LE POSTE :
Gestion d'un atelier de saisie de données, d'une section préparation-contrôle et d'une unité de production : 370/145 en batch et télétraitement.

CONVIENDRAIT A UN JEUNE INGENIEUR :
- *Agé de 26 ans minimum ;*
- Possédant une expérience industrielle de 3 à 4 ans, de préférence dans l'informatique ou dans les automatismes ;
- Familiarisé avec les problèmes de gestion des hommes, *des biens et des budgets.*

Une grande importance est attachée aux qualités de communication et de coopération indispensables pour une telle fonction.
Un plan de formation sera élaboré avec le candidat retenu pour lui assurer une mise en place rapide. Une extension de la fonction est envisageable à moyen terme pour un candidat de valeur.

Ec. av. C.V., photo, à SOLVAY et Cie, Direction du Personnel, 12, crs Albert-Ier, 75383 Paris Cedex 08.

Société française de premier rang mondial offre dans l'état-major de son département

MARKETING

un poste d'animation, de développement et de coordination de l'activité de recherche commerciale des groupes marketing des filiales Européennes

A partir d'une formation supérieure
HEC - ESSEC - INSEAD
ou ÉQUIVALENT

Cette fonction implique une première expérience confirmée (4 à 5 ans) de la *commercialisation des produits de grande* consommation et une maîtrise des techniques actuelles de recherche commerciale et opérationnelle.

En outre elle requiert un sens développé de la concertation avec des hommes d'action, le goût et l'intelligence de la vente, une bonne connaissance de la langue anglaise.

Adresser lettre manuscrite et CV à Intermedia n° 341 69, rue Lafayette, 75009 PARIS qui transmettra

---

FRUEHAUF FRANCE

IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE SEMI-REMORQUES ET CONTAINERS
recherche pour RIS-ORANGIS

UN RESPONSABLE TECHNICO - ADMINISTRATIF CADRE

IL DEVRA :
- alimenter l'équipe de vente en éléments techniques et en prix ;
- suivre l'exécution des commandes et accueillir les contrôleurs techniques de nos clients ;
- déterminer et suivre la fabrication, les stocks et la vente de pièces détachées ;
- assurer la correspondance commerciale courante.

NOUS SOUHAITONS :
- une formation de base d'ingénieur BREGUET, VIOLET ou équivalent ou B.T.S. ;
- une expérience *professionnelle* de quelques années.

Ce cadre devra parler l'anglais couramment.

Envoyer C.V. et prétent. au Service du Personnel, 2, avenue de l'Aunette, 91130 RIS-ORANGIS.

Filiale française
important groupe pétrolier
recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

Formation *Mécanique* et Moteurs
Libérés du Service National aimant vie active.
pour postes

TECHNICO-COMMERCIAUX

résidence Province ou Paris.
- Fonction comportant nombreux déplacements.
- Formation complémentaire assurée.
- Possibilité développement carrière en fonction aptitudes

Adresser curriculum vitae et photo à n° 92.347, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Société de
SERVICES INFORMATIQUES
recherche un

chef de projet

Il devra acquérir la maîtrise technique (IBM DOS) d'un nouveau type de prestations *en développement très rapide et assurera* avec les clients à PARIS et en PROVINCE les contacts nécessaires aux démarrages et à la bonne marche du système.

Pour ce poste, rattaché directement au Directeur Technique, il est nécessaire d'avoir une formation supérieure, 28 ans minimum, et le goût des contacts à haut niveau.

De plus, la connaissance des mécanismes bancaires serait appréciée.

Veuillez adresser lettre de candidature à M.B. 5, rue du Helder Paris 75009.

AGENT TECHNIQUE

SPECIALISTE EQUIPEMENTS
GÉNIE CHIMIQUE
PLUSIEURS ANNEES EXPERIENCE
ANGLAIS TECHNIQUE
- *ETUDES DE SCHEMAS ;*
- ORDONNANCEMENT ;
- CONSULTATIONS FOURNISSEURS ;
- CARACTERISTIQUES DE MATERIELS.

TRANSPORTS CARS
PORTES SUD DE PARIS
Adresser C.V. à :

G. A. A. A.
20, AVENUE EDOUARD-HERRIOT
92350 LE PLESSIS-ROBINSON
TÉL. : 630-22-70
(POSTES 506 ou 550)

---

ingénieur

Grande Ecole
(X, CENTRALE, MINES, PONTS)
est recherché par
Groupe professionnel

10 ans d'expérience minimum
Bâtiment
pour responsabilité complète *et contrôle d'un réseau*
d'expertise bâtiment.

Déplacements ponctuels à prevoir.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions sous n° 687.932 à Régie Presse 85 bis rue Réaumur *Paris 2 qui tr. Discrétion assurée.*

CENTI

recherche

INGÉNIEUR - SYSTÈME

EXPÉRIMENTÉ I.M.S. - PL 1
Connaissance V.S.A.M. appréciée

Env. lettre de candidature avec C.V. et prétent., à CENTI-RECRUTEMENT, *128, rue de Rennes,* 75006 PARIS, ou prendre contact par tél. 222-25-31. Réponse et discrétion assurées.

NOMEL s.a.
Petites pièces mécaniques
recherche
pour développer ses exportations

Agent Technico-Ccial

- 25 minimum
- disponible pour voyages
- Anglais et Allemand exigés
- habitant région parisienne

- Fixe important
- Intéressement au C.A.
- Voiture fournie

Adr. CV + photo + prétentions à :
Nomel s.a. — Sce Export — Tour Franklin
Cedex 11 — 92081 Paris la Défense

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
INGÉNIERIE NUCLÉAIRE
PROCHE BANLIEUE SUD
recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

EXPERIENCE 5 A 10 ANS DE PROJETS DE REACTEURS NUCLEAIRES
ANGLAIS INDISPENSABLE
GENIE ATOMIQUE APPRECIE

Adresser C.V. et prétentions sous la référence J.B. 07, à numéro 78.231, PUBLIALE, B.P. 153-02 - 75062 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra.

FILIALE Ste U.S.
70 MF - 200 Pers.

Cette Sté industrielle en développement rapide (marché porteur) rech. pr son siège à PARIS (près ETOILE)

ADJOINT DU DIRECT. FINANCIER

ayant en charge les rapports d'exploitation et prévisions, le REPORTING system, avec VOCATION à superviser rapidement la COMPT. GENERALE (5 pers.) et la COMPT. CLIENTS (4 pers.)

INDISPENSABLE
- JEUNE : le D.F. a 34 ans
- E.S.C. (option Cpté) ou D.E.C.S.
- 1ère EXPERIENCE (2/3 ans mini) dans filiale Sté US ou Cabinet anglo-saxon. Rompu méthodes US et prévision • ANGLAIS fluide.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr., C.V., détaillé, rémunér. et phot. (ret.) ss réf. 3124 à

SC sélection conseil
5, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

Important Distributeur Groupe International
CAOUTCHOUC MANUFACTURE
recherche pour ses services parisiens de
BANDES TRANSPORTEUSES

TECHNICO-COMMERCIAL

poste sédentaire
chargé des Ventes.
Etudes Relations téléphoniques avec la clientèle.

TECHNICO-COMMERCIAL

poste extérieur
Chargé des relations avec FONDERIES, CONSTRUCTEURS, CARRIERES, SABLIERES, *région parisienne, rayon 100 km.*

CONTREMAITRE ATELIER B.T.

Expérimenté et Actif
- Connaissance exigée de la VENTE et de la TRANSFORMATION des BANDES TRANSPORTEUSES.
- Libre immédiatement.

Adresser C.V. et prétentions à :
BRILLOT, 115, rue de Reuilly, 75012 PARIS.

CUTLER-HAMMER EUROPA
recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

responsable de la vente en France de Tableaux débrochables MCC
- fabrication française ;
- lancement de nouveaux tableaux.

Conviendrait à :
- ingénieur électricien diplômé ou formation technique supérieure
- expérience MCC appréciée, acquise dans poste commercial ou B.E., ingénierie, installation ;
- bonne connaissance de l'anglais.

Poste basé à La Garenne - Colombes (Défense).

Adresser C.V. Service du Personnel,
71, boulevard National,
92250 LA GARENNE - COLOMBES.
ou prendre contact : 788-51-00, poste 31-21.

Entreprise industrielle 300 personnes
Leader dans sa branche
recherche pour son Siège à Malakoff

UN/UNE

Responsable de la Gestion du Personnel

- Embauche, payes, formation, législation du travail, relations avec les partenaires sociaux.
- *35 ans minimum avec réelle expérience dans la* fonction Personnel dans entreprise industrielle et commerciale.

Adr. C.V. complet avec photo et souhaits rémunération *sous réf 93.351, PUBLICITE ROGER BLEY,* 101, rue Reaumur, 75002 PARIS, qui transmettra

---

TECHNICO-COMMERCIAL

DIPLOME ETUDES SUPERIEURES - 30 ans mini.
- Expérience relations extérieures
- Standing personnel haut niveau

est recherché pour

Département prévoyance collective

RÉGION PARISIENNE
Perspective rapide
de rémunérations élevées

Adresser candidature manuscrite avec motivations, C.V., photo sous réf 03201 à N° 92.839 : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Discrétion assurée.

Informatique de Gestion

Le développement de nos activités auprès des entreprises moyennes et importantes nous conduit à rechercher un

conseil et assistant d'entreprise...

délégué auprès de notre clientèle, il analysera les besoins, proposera, pour les satisfaire, les méthodes et les moyens appropriés dans un contexte d'informatique partagée ou centralisée.

- **FORMATION :**
HEC, ESSEC, ESCP.
- **CONNAISSANCES COMPLEMENTAIRES :**
— niveau mémoire «expertise comptable»
— Anglais lu et parlé couramment.
- **EXPERIENCE :**
— 4 à 5 années en gestion,
— domaine «organisation» ou «conseil» apprécié.
- **DISPONIBLE POUR :**
Paris et fréquents déplacements en province.

Homme d'analyse et synthèse, excellent diplomate, il exercera ses activités au niveau chefs d'entreprises, directeurs adminsitratifs, directeurs financiers, etc.

Ecrire avec CV détaillé, photo et prétentions sous référence L 1646 à

plein emploi 49 rue Pdt Hérriot Lyon 2e

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INGÉNIERIE
BANLIEUE SUD
recherche
POUR :
RÉACTEURS NUCLÉAIRES AVANCÉS

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(EXCLUSIVEMENT)
DEBUTANTS ou EXPERIMENTES

POUR :
1°) ETUDES MATERIELS MECANIQUES ET DIVERS.
FORMATION MECANICIEN.
CONN. HYDRAULIQUES ET THERMIQUES.
2°) ANALYSES DE SYSTEMES.
BON REDACTEUR.
FORMATION MECANICIEN.
3°) ELECTRICITE CONTROLE.
4°) GENIE CIVIL.

EXPERIENCE EXIGEE POUR CE POSTE
ANGLAIS APPRECIE

Adresser C.V. et prétentions sous réf. P.C.I. 02, à numéro 78.224, PUBLIALE, B.P. 153-02 - 75062 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra.

Un groupe industriel important cherche à *intégrer dans* son équipe de Direction Générale l'

adjoint au directeur juridique

Le candidat retenu aura une excellente formation dans le domaine du droit des affaires et du droit des *sociétés et plusieurs années d'expé*rience, soit dans un cabinet d'avocats international, soit dans un groupe industriel multinational.

Il sera en particulier responsable d'un certain nombre de problèmes à l'*étranger nécessitant des déplacements.*

Poste à Paris-Sud

Une parfaite connaissance de la langue *anglaise* est indispensable.

Envoyer C.V. manuscrit et photo *sous référence 9740* à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 PARIS q.tr.

GROUPE COMMERCIAL
vente par CATALOGUES SPECIALISES
recrute
pour ses MAGASINS

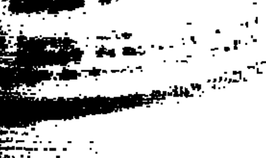
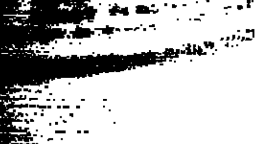
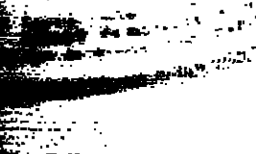
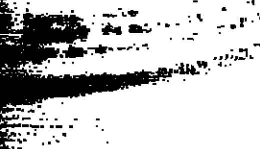
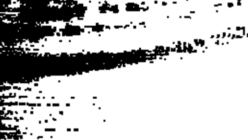
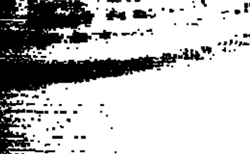
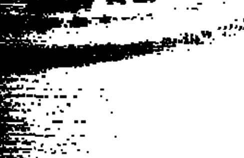
DIRECTEUR DES VENTES

- Rattaché au directeur commercial du groupe, le directeur des ventes est responsable du développement de l'activité des centres en France dans le cadre des fonctions suivantes :
  - élaboration et suivi des objectifs et des budgets annuels ;
  - implantation des centres ;
  - animation et formation de personnel feminin au conseil et à la vente ;
  - animation de l'espace des magasins ;
  - politique promotionnelle.
- Agé de 30 ans au minimum et possédant plusieurs années d'expérience dans une fonction similaire, le candidat doit être capable :
  - d'être un animateur d'envergure ;
  - de faire appliquer une politique commerciale à base de conseil et de service à la clientèle ;
  - *d'avoir du dynamisme* tout en faisant preuve d'esprit d'équipe.

La connaissance de la langue anglaise serait appréciée.

- Déplacements constants à travers la France.
- Lieu de résidence indifférent.

Adresser la candidature manuscrite avec curriculum vitae détaillé, photographie et prétentions à O.P.N., 49, avenue de l'Opéra, 75002 PARIS, service W.E.S., qui transm.


offres d'emploi

IMPORTANT LABORATOIRE
recherche
POUR RENFORCER SON EQUIPE SUPPORT TECHNIQUE

INFORMATICIEN HAUT NIVEAU

Connaissant parfaitement: SYSTEME DOS-VS CICS DL 1 - LANGAGE MACRO

capable de conseiller et guider les programmeurs dans l'utilisation des nouveaux LOGICIELS

Avantages sociaux. restaurant entreprise Envoyer C.V. et prétentions à VI n° 769, 162, bd du Montparnasse - Paris (14e).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
270 points de vente en France
Siège social dans proche banlieue Nord accès très facile, recherche

CHEF COMPTABLE

- Responsabilité comptabilité générale.
- Responsabilité financière.
- Liaisons avec Service Informatique.

Env. C.V. et lettre man. et photo récente à n° 92.649, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPTE SOCIÉTÉ MÉCANIQUE GÉNÉRALE NORD-OUEST DE PARIS
recherche
pour son Departement TURBINES

CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé A M. ou équivalent :

- ayant 40 ans minimum :
- une grande expérience en bureau d'etudes.

— Il sera chargé sous l'autorité du directeur technique, de diriger 30 à 40 dessinateurs ;

— de coordonner leurs travaux avec ceux des ingénieurs du Service Technique

Adresser C.V. manuscrit tres complet et indiquer prétentions à CAMPBELL, n° 904. B. P. n° 57. 75824 PARIS cedex 17. qui transmettra

---

Le Service Traitement de l'Information de

CIBA-GEIGY - Rueil-Malmaison

est actuellement équipé d'un 370/145, IBM 7, lecteur optique, DOS/VS, CICS..., a décidé de s'orienter vers l'utilisation d'un matériel, d'un système beaucoup plus important et vers un environnement DB/DC

VOUS ÊTES HOMME SYSTÈME

VOUS AUREZ :
- La maitrise des systèmes d'exploitation en entreprise, DOS/VS ou OS ;
- Une bonne pratique de CICS, et si possible des bases de données.

SA JEUNE EQUIPE VOUS ATTEND POUR REALISER CETTE EVOLUTION.

Pour un premier contact, envoyez votre demande de candidature à Jacques FAURE, 2-4, rue Lionel-Terray, 92505 RUEIL-MALMAISON.

EXPLOITANT DE CHAUFFAGE
de moyenne importance, recherche pour REGION PARISIENNE

INGÉNIEUR

Ayant connaissance approfondie en CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Habitué aux problèmes d'organisation et de commandement. Situation d'avenir pour candidat répondant aux qualités que requiert le poste proposé.

Sérieuses références exigées.

Env. candid. man. ss réf. 9.770 à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 Paris, qui tr.

Dans le cadre du renforcement de ses structures de management une société française

recherche

pour sa Division Reprographie

UN DIRECTEUR

— Niveau : formation commerciale supérieure ;
— Expérience : plusieurs années de direction d'équipes de ventes et de centres de profits ;
— Age : minimum 40 ans.

Le poste à pourvoir est localisé dans la région parisienne.
Env. C.V. manuscrit et niveau de rémunér visé sous le n° 12.164 à :

J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS (8e), qui transmettra.

UNE DES PLUS IMPORTANTES BANQUES AMERICAINES

recherche

COLLABORATEUR

de formation supérieure, possédant 4 à 5 ans de pratique bancaire française.

Il devra être parfaitement bilingue (anglais). Bonne connaissance de l'allemand souhaitable.

Il se joindra à une équipe responsable de la clientèle commerciale, au sein de la division exploitation.

Débouchés sur carrière internationale.

La rémunération sera fonction du niveau de compétence atteint et de l'expérience.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, précisant prétentions à O.P.P., n° 773, 12, rue de l'Isly, Paris-8e, qui transmettra.

CONSEIL D'ENTREPRISES
recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Ayant expérience confirmée :
— etablissement de diagnostics d'entreprises ;
— recherche de solutions propres à l'affaire ou par rapprochement avec d'autres firmes.

Anglais courant souhaitable.

Env. lettre man. avec C.V. détaillé, photo à n° 93100, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr

---

BANQUE PRIVÉE
recherche

CADRE COMPTABLE

homme ou femme
— niveau certificats supérieurs de révision comptable ;
— expérience informatique ;
— bonne pratique de la révision.

Envoyer C.V. manuscrit sous ref. 3.725 à : P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Importante Banque Privée
recherche pour
SA DIRECTION FINANCIÈRE
à PARIS

UN JEUNE CADRE

âge minimum 25 ans
Formation Supérieure
(HEC, ESSEC, ESC, IEP Option financ.)

— Un à deux ans d'expérience bancaire ou financière ;
— anglais souhaité ;
— pour : études de financement d'entreprises réalisation d'opérations financières, contacts avec la clientele.

Adr. C.V. manuscr. et pret., n° 92.981, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

PROGRAMMEURS
même débutants

La Regie Française des Tabacs, dans le cadre du developpement de son service Organisation et Informatique vous propose ces postes, mais aussi de réelles possibilités de carrière

Cette offre s'adresse à des candidats (H. ou F.) titulaires du baccalauréat (ou niveau equivalent). Sans être indispensable, une premiere experience professionnelle ou une formation en informatique serait également appréciée.

Nombreux avantages sociaux. Perfectionnement permanent. Lieu de travail : proximité Invalides.

sélé CEGOS
33, quai Gallieni, 92153 - Suresnes, étudiera en toute discrétion votre dossier (lettre man. et C.V. détaillé) sous référence M. 13.852.

C.N.E.T.
recherche

OPÉRATEURS SUR ORDINATEURS
DEBUTANTS

Travaux de jour et de nuit, samedi compris.

Envoyer C.V. et photo au C.N.E.T. Département I.T.D./C.E.S., 3, avenue de la République, 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Prevoir tests sur convocation le 3 mars 1975.

IMPORTANTE SOCIETE INSTALLATIONS DE MAGASINS ET BUREAUX A PARIS
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

particulièrement introduit dans les cabinets architectes et décorateurs. Experience acquise dans milieu batiment, second œuvre nécessaire. De bonne présentation et dynamique, le candidat aura 30 ans minimum. DEBUTANT S'ABSTENIR

Envoyer C.V. sous n° 15692 B **BLEU** 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

TRAILIGAZ
COMPAGNIE GENERALE DE L'OZONE
spécialiste du traitement de la pollution de l'eau par techniques de pointe
recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation électrotechnique, culture générale sérieuse, avant une expérience confirmée en mécanique des fluides, régulation et électricité, pour études d'installations des traitements des eaux France et étranger.

Connaissances obligatoires de l'anglais.

Envoyer impérativement : C.V. manuscrit, photo recente et prétentions à TRAILIGAZ, 29, BD DE LA MUETTE, 95140 GARGES-LES-GONESSES.

S.A.F.R., 34, bd Courcelles, Paris (17e), cherche : JEUNES DIPLOMES Etudes supérieures, parlant couramment anglais ou allemand, pour formation et situation avenir. Adresser C.V. détaillé pour prise rendez-vous.

SEERI recherche d'urgence **EXCELL. ELECTRONICIEN A.T. 3** Bonnes connaissances techniques générales. Indispensable parfait bilingue anglais technique pour maintenance et technico-commercial Spectrophotomètres. Adr. C.V. manuscrit et pretentions, à SEERI, 154, rue du Faub.-Saint-Antoine - Paris 75012. Tel. 343-07-13

Importateur appareils électroniques de mesures cherche : INGENIEUR ELECTRONICIEN ou équivalent pour poste technique et commercial, connaissances du marché appareils de mesures souhaitées. Envoyer C.V. + prétentions à O.P.F. (sous le n° 1.673), 2, RUE DE SEZE, PARIS (9e), qui transmettra.

IMPTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE BANLIEUE SUD
recherche pour son **CENTRE TECHNIQUE**

UN A.T.E. 2
pour participation aux essais en cours d'embarquement de pose et de mise en service des liaisons téléphoniques sous-marines. Déplacements à bord du navire câblier pour travaux en mer (80 jrs par an par mission de 15 jrs à 3 semaines). Expérience antérieure souhaitable en télécommunications.

UN A.T.E. 2
pour études de cartes à base de circuits intégrés logiques pour des systèmes de visualisation. Niveau DUT ou BTS. Aptitude à maitriser les connaissances théoriques pour les utiliser dans des applications pratiques. Intérêt pour l'étude en laboratoire d'électronique.

UN A.T.E. 2 MAQUETTISTE
pour réaliser des maquettes et prototypes y compris le câblage et effectuer des mesures suivant spécifications et définitions fournies par un ingénieur.

Plusieurs années de pratique dans domaine similaire souhaitables, très bonne et très sûre rapidité d'exécution.

Transport assuré par lignes de car - Restaurant entreprise.

Ecrire en précisant expérience et prétentions, sous n° 93.159, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

Rech. pour son DEPARTEMENT **ÉLECTRONIQUE** PROCHE BANLIEUE NORD-EST

1° INGÉNIEUR DE FABRICATION ELECTRONIQUE CONFIRME
Ecrire seulement avec référ. : M. AUJARD, 55, CHEMIN DES VIGNES - 93042 BOBIGNY.

2° AIDE-MAGASINIER CONNAISSANCES MATERIEL ELECTRONIQUE

3° CABLEURS P.I. ÉLECTRONIQUE
BON SALAIRE + 2 GRATIF. ANNUELLES - AVANTAGES SOCIAUX, RESTAUR. D'USINE. Tél. pr rdez-vs 845-76-35, p. 49.

Sté Engineering à Paris recherche : pr étud. de projet gaz et pétrole **INGÉNIEURS** ou **TECHNICIENS** de haut niveau spécialiste en mécanique et tuyauterie, ayant une bonne expérience de l'Engineering. Sal. annuel compris entre 45.000 F et 70.000 F environ. Candid. manuscr., photo et C.V. à n° 33.029 : I. P. F., 12, rue de l'Isly, Paris-8e.

ETABLISSEMENT FINANCIER
QUARTIER CHAMPS-ELYSEES recherche pour son Service Exploitation

COLLABORATEUR

— Expérience bancaire (niveau classe V minimum);
— Connaissance approfondie des crédits moyens termes et longs termes aux entreprises;
— Pratique de l'analyse financière;
— La fonction comporte des déplacements en province.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à : n° 93 136, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Sté de Produits Chimiques (Mat. Prem. Parfumerie) recherche pour son usine (NORD-OUEST de PARIS)

- REFERENCE 1 034 **UN INGENIEUR** CHIMISTE (H.) Jeune, dynamique, ayant le sens des responsabilités, Expérience fabrications, organisation, automatisation.
- REFERENCE 1 035 **UN JEUNE TECHNICIEN** CHIMISTE (H.) BTS ou DUT pour laboratoire et ateliers.
- REFERENCE 1 036 **UN (E) AIDE-CHIMISTE** Niveau bac chimie pour travail de bureau.

Avantages sociaux.

Env. C.V. manus., photo (ret.) et prét. en précisant référ.

Centre de Psychologie et d'Efficience
17 r. des acacias Paris

IMPORTANTE SOCIETE Située dans le 15e arrond.
recherche

ACHETEUR CONFIRME

Pratique de la langue anglaise indispensable. Expér. du matériel industriel, en particulier du matériel pétrolier.

Adr. C.V. man. détail., avec photo à ARCHAT, 34, bd Haussmann-9e (s/réf. E. 24) q. t.

GROUPE IMPORTANT banlieue Levallois, proximité M° recherche **COMPTABLES** confirmés (H. ou F.) Age minimum 25 ans. Comptabilité Générale, Déclarations fiscales et para-fiscales.

Ecr. av. C.V. dét. et pret. à n° 18.167, RUSH Publicité, 84, r. Hauteville, 75010 Paris, qui tr.

ETS HORSTMANN
recherchent pour EXTENSION SERVICE INFORMATIQUE

ANALYSTE PROGRAMMEUR

connaissant GAP II, pr démarrage IBM 3/15-96 K, av. écrans. Env. C.V. et prét. M. PEISSON, Etabliss. HORSTMANN, B.P. 41, 91122 PALAISEAU.

ART NEW-LOOK
LA PIERRE D'ANGLE édite et diffuse en exclusivité l'œuvre graphique du plus grand peintre de la génération actuelle. Cette tâche sera confiée à des candidats cultivés, dynamiques et ambitieux au poste de

DELEGUE (E) ARTISTIQUE

Nous offrons : Formation - Statut de mandataire Commissions élevées. Prendre rend.-vs de 9 h. à 18 h. au 277-50-23, M. HUBER.

SETEC T.P.
recherche

INGENIEURS
GRANDES ECOLES Ponts-Centrale-T.P. CHEBAP. Débutants ou quelques années d'expérience.

Pour importantes études de structures (B.A. - Précontraint - Métal)

Adresser C.V. à SETEC T.P. (M. Fauchart ou M. Neraud), 58, quai de la Rapée, 75012 PARIS.

LES CHANTIERS MODERNES recherchent

INGENIEURS DE TRAVX diplômés P.C., E.T.P., ou équiv. avec solide expérience pour diriger Gros Chantiers Paris ou Province.

INGENIEURS DEBUTANTS dipl. E.P.C., E.T.P. ou équiv.

INGENIEUR METHODES A et M ou équivalent.

TECHNICIEN METHODE avec forte expérience chantiers.

Adresser C.V., 88, r. de Villiers, 92300 LEVALLOIS-PERRET. Téléphone : 757-31-40.

IMPT GROUPE ELECTRONIQUE
PARIS - RECHERCHE :

JEUNES COMPTABLES
HOMMES
— Niveau Bac comptabilité;
— B.T.S.;
— Probatoire DECS ou équival.

Après passage au siège, affectation possible dans filiale du groupe (Paris-Banlieue Sud), à poste comportant responsabilités.

Poste à pourvoir très rapidem.

Adr. C.V. et rémunér. souh. à : n° 93.312, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société d'Editions. M° Etoile, recherche personne. H. ou F. (25 ans min.), compétente en : gestion administrative, marche interne de la société, gestion comptable, stock, prix de rev., supervisions : comptes clients, courrier, facturation. Tél. ou se présenter : ART ET VALEUR, 38, avenue de Friedland (VIIIe). Téléphone : 227-69-00.

Organisation professionnelle agricole, Paris, recherche jeune juriste, bonne connaissance milieu agricole, et pratique droit rural, expérience professionnelle dans chambre agriculture fédération rurale souhaitée, déplacements fréquents. Lettre manuscrite + C.V. complet au : C. N. J. A., 14, rue de la Boétie. Téléphone : 265-17-51.

P.M.E. EST DE PARIS recherche **GESTIONNAIRE POLYVALENT** très dynamique, connaissant la gestion financière et sociale, not. d'informatique souhaitées. Ecr. avec C.V. et prétentions sous le n° 15.998 B, BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, qui transmet.

Imprimerie - Clicherie, ch. gestionnaire, homme conn. compt. analyt., prix rev., etc. Adr. C.V. et prétent. à n° 3.665, Centrale d'Annonces, 121, r. Réaumur-2e.

Impte Société expert-comptable, spécial. audit et étud. fin., rech.

EXPERTS-COMPTABLES STAGIAIRES

début ou 1 an expér., formation sup., droit ou école commerc., D.E.C.S. souhait., angl. ou allemand apprec., libre rapidement. Tél. : 924-73-83 ou 70-25, P. 20.

IMPTE SOCIETE rech. **UN COMPTABLE** 1er échelon confirmé. Tél. Pr R.-Vs. 776-41-00, p. 32-55.

Importante entreprise multi-départements recherche **CONDUCTEUR DE TRAVX** confirmé en fumisterie industrielle pr organisation et supervision de chantiers région parisienne et étranger. Ecrire ou tél. FERBECK ET VINCENT, 10, r. Paul-Dautier, 78-VELIZY. Téléph. 945-96-25, poste 238.

IMPORTANTE USINE DE CONSTRUCTION DE BIENS D'EQUIPEMENT DU NORD DE LA FRANCE recherche :

INGENIEUR-SOUDEUR

28 ans minimum diplômé de l'E.S.S.A. pour prendre la direction DE SON ATELIER DE **CHAUDRONNERIE - MECANO - SOUDURE**

Serieuses références exigées. Possibilités de logement.

Ecr. n° 93 304, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Très important constructeur français de chaudière pour centrale thermique et nucléaire (banlieue Ouest) recherche

ACHETEUR INGENIEUR

Cet ingénieur diplômé aura déjà acquis une expérience dans une société d'engineering ou un bureau d'études. Il sera responsable de l'achat de réservoir sous pression, tubes, pièces forgées pour centrales nucléaires et conventionnelles. Dynamique et accrocheur, ayant une excellente pratique de l'anglais technique. Le candidat retenu devra également posséder des connaissances administratives générales liées aux achats industriels. Ecrire avec C.V. et prétentions à SWEERTS, B.P. 269. 75424 Paris Cedex 09, s/n° 1.358.

EAM

SOCIETE SERVICES ET CONSEILS en péri-informatique filiale d'un très grand groupe français, recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

ayant de préférence :
— Trois années environ d'expérience de la vente chez un constructeur ;
— Une réelle connaissance de la programmation en COBOL et/ou P.L.1 ;
— Une bonne connaissance de l'anglais.

Une expérience dans la distribution ou l'assurance serait appréciée.

La société, de création récente, offre une opportunité de tout premier ordre à un candidat ayant le goût de l'aventure et de la créativité.

Adress. C.V. man., prétentions et photo sous référence 500 à C. DULCY - EAM Recrutement, 14, rue G.-Péri, 92120 Montrouge. Réponse et discrétion assurées.



FILIALE STÉ U.S. 200 PERS., 70 MF

Cette société industrielle en développement rapide recherche pour son usine de 76-GOURNAY-EN-BRAY (95 KM. DE PARIS)

RESPONSABLE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

Dépendant du D.F. et avec deux personnes : COMPT. ANALYT. (prix standards), BUDGET Usine et Contrôle suivi des prix de revient des investissements et amortissements, préparation traitement INFORMATIQUE.

— EXPERIENCE COMPTABIL. INDUSTRIELLE (2/3 ans minimum), sinon s'abstenir;
— ANGLAIS fluide, le cas échéant, à améliorer.

Lettre man., C.V. dét., rémunér. et photo (ret.) s/réf. 3.129, à :

sélection conseil 6, place Mal-Juin, 75017 Paris.

Institut de formation permanente recherche professeur de compt., 6 h. par semaine. - 878-13-27.

Impte Société internationale recherche pour son siège à PARIS **INGENIEUR** pour études et recherches dans le domaine maritime, posséd. tr. bnes connaiss. calcul moderne des vibrations, connaissance phénomènes hydrodynamiques souhaitée. Anglais apprécié. Env. C.V., photo et prétentions sous référence 120, BUREAU VERITAS 31, r. H.-Rochefort, 75017 Paris.

ORGANISME PROFESSIONNEL
Quartier Etoile
recherche pour son Service AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMERCIALES

COLLABORATEUR CADRE

Formation juridique, bonne connaissance droit des obligations et droit commercial. 3 à 5 ans expérience souhaitée.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 14.670 B. BLEU Pté, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

JEUNE INGENIEUR, quelques années expérience, B.E.T. pluridisciplinaire pour coordination équipe d'études travaux avec conducteurs, collaboration maîtres d'œuvre avec architectes. Ecrire à O.P.F. (sous/n° 1.674), 2, RUE DE SEZE, PARIS-IXe, qui transmettra.

emplois féminins

S.E.G.M. S.A. d'exportation Pernod-Ricard, recherche secrétaire sténodac., lib. rap., capab. tenir tableau de bord, chiffres, hor. flexib. 40 h. sur 5 jrs, rest. entrepr., avant. socx. Env. C.V. détaillé, photo et prétention au : 2, rue Solférino. — PARIS-VIIe.

CABINET AVOCATS, Parc 18e, ch. STENODACT., confirm., dynam. et magnétophone, emploi stab., 2.200 × 13. Tél. 252-35-00, le matin de préférence.

SOCIETE DE PRESSE Quartier Opéra - Palais-Royal recherche **SECRETAIRE** excellente sténo-dactylo, bonne expérience du secrétariat et du travail administratif, horaires chargés mais divers avantages. Ecrire S. G. P., 13, avenue de l'Opéra, Paris-1er, ou 260-32-32.

Sté americaine import. rech. : J. F., Secrétaire bilingue, tél., télex, travaux divers, lib de suite, décentralisée en mars. - LES CHESNAY. Tél. : 225-54-72.

Société petits équipements recherche cadre féminin, forte expérience marketing, poste à responsabilités. — Envoyer lettre, C.V. photo et prétentions : COFA CONSEIL S.A., réf. C.F., 66, r. La Boétie, 75008 Paris, q.t.

Ets Public (M° Porte-Maillot) rech. pour son secteur Affaires juridiques et Contrats **CHEF DE SECRETARIAT** CONFIRMEE Connaiss. de l'anglais exigée. Sténo française, qualités d'ordre, de méthode indispensable. Connaiss. juridiques appréciées. Avant. sociaux, cantine, chèques restaurant. Adr. C.V. détaillé, à M. Valot, ANVAR, 13, r. Madeleine-Michelis - 92522 NEUILLY

IMPORT. LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE proche banlieue sud recherche

SECRETAIRE DE DIRECTION
BILINGUE ALLEMAND pour département administratif et financier. Quelques années expérience souhaitées. Envoyer C.V. avec prétent. + photo, sous n° 16357 B, à : **BLEU** 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

IMPTE STE PAPETIERE recherche pour DIRECTEUR GENERAL COMMERCIAL

SECRETAIRE DE DIRECTION
Excellente présentation Bon niveau général Sténodactylo expérimentée Bilingue anglais (écrit et parlé), ayant le sens des chiffres. Lieu de travail : PARIS Champs-Elysées Horaire variable

Adr. C.V. et prétentions, à n° 92.990, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

Impte banque PARIS rech. pour son département étranger **JEUNES DIPLOMES** D'ETUDES SUPERIEURES (H.E.C., ESSEC, Sup. de Co., Sciences Eco., etc.), libérés des obligations militaires. Adr. C.V., photo et prétent. ss/réf. 1.818 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris cédex 02, qui transmettra.

Association Nationale Tourisme Social recherche **RESPONSABLE** de ses Services administratifs et financiers. Expérience indispensable :
— Comptabilité générale ;
— Prévision et contrôle budgétaire ;
— Contrôle de gestion de l'ensemble des activités ;
— Supervision du fonctionnement administratif.

Poste directement rattaché à la Direction générale. Prise de fonction immédiate.

Ecrire avec C.V., photo (retournée) et prétentions, à n° 64.522 PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

Important Cabinet d'Expertise comptable, PARIS-8e arrond., recherche

UN COLLABORATEUR niveau certificats supérieurs, sérieuses référ. avec pratique 4 ans min. Angl. parlé. Larges responsabilités, travx intéress.

UN COLLABORATEUR Niveau DECS pr travx de révision et tenue de comptabilité (anglais apprécié). Sérieuse expérience 2 à 3 ans. Envoyer C.V. à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cédex 09, réf. 1.335.

représent. offre

Fabrique de sièges haut niveau banlieue Est Paris, recherche **CHEF SERVICE EXPORTATION** français, allemand, anglais, écrits, parlés courant. Homme de contact, vendeur, animateur réseau V.R.P. clientèle existante. Rémunération fixe, frais payés. Ecrire avec rét., prétentions et C.V. à Etabs PREVOST, 20, rue Danielle-Casanova, 94-LE PERREUX.

IMPORTANTE SOCIETE **PAPETIERE** Siège Social Paris, rech.

REPRESENTANT EXCLUSIF
Région PARISIENNE.

Situation intéressante pour élément ambitieux, sérieux et accrocheur.

Fixe élevé + commissions. Indemnités voiture et frais déplacements.

Déposer lettre de cand. av. C.V. à 92.656 CONTESSE PUBLIC., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

proposit. com. capitaux

FIRME COSMETIQUES en pleine expansion ASSOCIE avec 200.000 F Ecrire FIT N° 1002 12, boulevard Poissonnière, 75009

travaux à façon

Edit. Roul. Presse - Thèses - Dactyl. Stenc. Electr. Duplication, Broch. Travail soigné Rap. DUPLIX 231-22-79.

animaux

Donne chien Pyrénées 1 an, à bon maître avec jardin. Téléph. : DI PAOLA 535-37-14

occasions

BEAUX LIVRES Achat comptant à domicile Cours le plus haut **MER. 26-73**

boxes-autos

A vendre PARKING excellent emplacement. Rond-Point Champs-Elysées. Tél. 359-27-54.

autos-vente autos-vente

BRITISH LEYLAND
DU NOUVEAU CHEZ MINI AUSTIN MORRIS TRIUMPH
VOTRE CONCESSIONNAIRE AU COEUR DE PARIS
XIe - XIIe - IIIe - IVe
COMO AUTOMOBILES
82 - 84 Bd. Voltaire 75011 Paris
357.04.00 - 700.88.37
APRES - VENTE PIECES DETACHEES

LANCIA AUTOBIANCHI
LEASING PARTICULIER
Gge des PATRIARCHES
11, r. Mirbel, Paris 5e
336.38.35 +

Contrat MERCEDES 240 D 3 L. remise 5 % 637-48-91

Vend 204 grand luxe 1968 Bon état 3.000 F. Ecrire N° 6660 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens - 75427 Paris-9e

Vends Skoda 1re main, 4 ans, 33.000 km. Très bon état 2.000 F Mme Dufour. Tél. 577-41-50 poste 21-20

Vend SKODA S 110 L. 1972. 24.000 km. Première main 4.800 F. Tél. : 680-48-68.

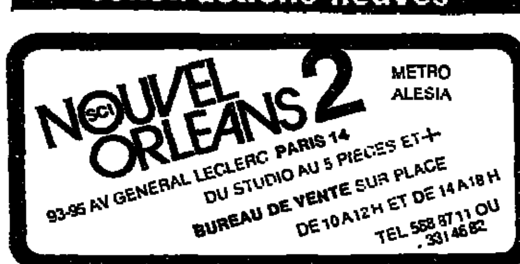
Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Voir les demandes d'emplois et l'immobilier en page 27

L'immobilier

exclusivités

constructions neuves



COLLINE
CHAILLOT
Abords jardin du Trocadéro AU GRAND CALME 6-8, rue CHARDIN - Reste :
— 2 beaux 3 pièces 76 m2
— Un 3 pièces et jardin
— Un duplex 6 p. 120 m2+terras.
PRIX FERME DE 1974
Livraison 1er trimestre 1975
Appart témoin vente sur place 14-19 h (sauf dim.)
Tél. 527-33-20 et 622-16-82

immeubles

Placement sûr MURS DE BOUTIQUE occup. (BAUX DE 9 ANS) dans R.C. IMM. RESTAURES 7e, PROXIM. RUE DE SEVRES et BON MARCHE (Mo VANEAU) Baux récents gros rapports assurés.

15e - RUE SAINT-CHARLES Bail échu - Eviction en cours GIRPA PROPRIETAIRE 325-56-78

locaux commerciaux



REPUBLIQUE 1.2000 m2 sur trois plans, idéal pour une école, laboratoire ou bureaux + fabrication, stockage, distribution. Tous autres usages possibl. 10 lignes de téléphone. Location ou vente. — Prix intéressant. *Concours d'agence immobilière souhaité.* — Téléphone 755-84-74.

Saint-Germain-des-Prés vd local commerc. de caractère, except. pr antiquaires, galerie tableaux grande classe. — Tél. 548-96-65.

viagers

Estimation gratuite - Discrétion **F. CRUZ** S. A. - 265-68-90 8, r. La Boétie

appartem. vente

Paris

9e B. 3 P., cuis., bains, 3e ét. cl. 165.000 F. - 742-23-25.

ODEON Immeuble 17e ravalé Appt sompt. 75 m2 sal., récept., parquet versailles, gde ch., bs, tél. 350.000. 548-65-80

PARIS IMMEUBLES NEUFS ET RENOVES 100 % Placement premier ordre *STUDIOS, 2 PIECES, tt confort* BONNE RENTABILITE Location - Gestion assurées GROUPE VRIDEAU 15, rue de la Paix (2e) 073-80-23 et 073-15-51.

5e 12, rue de la Harpe - 4e ét. Raviss. 2 p., refl nf. Jeudi 13, de 13 à 16 h 30 - 256-16-87.

18e BUTTE MONTMARTRE (PRES SACRE-CŒUR) 2 PETITS IMMEUBLES entièrement rénovés STUDIOS et DUPLEX standing, bns, wc, cuis. équip., moquette, *poutres - Idéal placement* Gestion assurée GIRPA PROPRIETAIRE 325-25-25 + 56-78.

C.-Lemoine, Panthéon ODE. 95-10 Triplex chamb., séjour, loggia. Luxueusement rénové.

PYRENEES Exceptionnel original duplex, 60 m2, living, poutres appar., cheminée, petite terrasse. 170.000 F. — 366-45-29.

CHARME et CALME, appartem. 180 m2 avec atelier d'artiste dans hôtel particulier. Tél. 878-74-90 de 10 heures à 22 heures.

Mo VOLONTAIRES Imm. mod., 4 p. 100 m2, impec., tél., balcon. 420.000 F. 589-49-34.

ALESIA Résid., imm. p. de t. gr. stg, 5 p.p. cft, 115 m2, park. 480.000 F. DEGOVE SEG. 55-31.

Région parisienne

VINCENNES, prox.R.E.R. Gd standing, neuf, sans vis-à-vis Appart. 105 m2, état impeccable, gd séjour, 3 ch. s/jard., 2 sanit., office, cuis., cave, park. Prix except. 350.000 F. *Exclusivité :* SADICO - Tél. 359-42-19

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris

Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93 +

28, avenue de Messine
tout près du Parc Monceau
1.000 m2 de bureaux à louer
livrables en avril 1975

Renseignements :

Richard Ellis 17, rue de la Baume 75008 PARIS. Tél. : 225-27-80 - 359-29-93 +

Sogepat 25, rue Marbeuf 75008 PARIS. Tél. : 225-05-04/09-21.

Sortie Métro ECHAT CRETEIL loue 50 à 2.000 m2. 589-67-40.

villas

SAMOIS/SEINE proche Forêt *FONTAINEBLEAU* VILLAS Ile-de-France 5 pièces, jard. 600 m2. Prix 261.000 F à 265.000 F. Délais livrais. 7 mois. CONSEIL SARL - Tél. 437-17-45.

ENGHIEN 7 p.p.+5 rez de jard. meubl., gar. 2 voit. Créd. vend. poss. Terr. 400 m2. 450.000 F. Pr prof lib. Tél. soir 989-95-41.

appartem. achat

Société rech. à acheter appart. près *NATION.* — Tél. 343-62-14.

Recherche pour clients sérieux 90 m2 rez-de-chauss. H.P. 2 ch., TEL. STAND. 16e uniquement. Cab. DAUCHEZ, 720-94-95 p. 277.

Société rech. app. 12e, St-Mandé, Vincennes. — TIL'S 805-17-61.

Recherche, Paris 15e, 7e arr., pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecr. Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (15e) - Tél. 579-39-27.

locations meublées

Offre

BOULOGNE Métro réc. 3-4 p., cuis., bains, wc, tél. 2.100 F. ALESIA 4-5 p., cuis., bains, wc, tél. 2.300 F. — LAF. 15-66.

Demande

Recherche urgent : 16e ou 17e 2 pièces tout conf. KLE. 04-17.

locations non meublées

Offre

PARIS 20e SANS INTERMEDIAIRE Immeuble récent, tout confort, 2 pièces 42 m2, loyer 806 F, charges 181 F, parking 120 F. S'adresser à la gardienne : 71, rue du Repos - 797-71-14 Mo PHILIPPE-AUGUSTE

NEUILLY sur BOIS Récept. + chbre. 100 m2. Prix 3.500 F + charges.

PLAISANCE - 2 pièces, tt conft, 850 F + ch. - 579-24-39.

(92) Villeneuve-la-Garenne *SANS INTERMEDIAIRE* Appartements bon confort 4 pièces 77 m2, 842 à 865 F 5 pièces 96 m2, 982 à 1.005 F CHARGES EN SUS. S'adresser de 9 h. à 12 h. : 11, allée Saint-Exupéry, Villeneuve-la-Garenne. 752-54-51.

MELUN (Seine-et-Marne) SANS INTERMEDIAIRE 4 pces 76 m2 + loggia 6.25 m. loyer 459 F plus charges. S'ADRESSER : 349, avenue de la Libération 77 MELUN-LEMEE Tél. 437-82-58.

PARIS (12e) SANS INTERMEDIAIRE Immeuble tout confort 2 pièces 57 m2 879 F 4 pièces 95 m2 1.400 F Charg. et parking en sus S'adresser au régisseur *46, RUE DE FECAMP (12e)* Tél. 344-12-15.

Importante société loue SANS INTERMEDIAIRE Appartements neufs tout confort PARIS (19e) 36-40, rue du Pré-Saint-Gervais, Face Métro Place des Fêtes, 5 pièces 100 m2, loyer mensuel : 1.300 à 1.400 F charges environ 22 % en sus. Parking 110 F. Renseignements sur place (appartement témoin) de 14 heures là 18 heures.

6e ST-SULPICE 3 p., c., bs, wc, 7e, ascens., tél. en juin, 2.500 F. 15e F.-FAURE Réc., 4 p., cuis., bains, wc, tél. Park. 2.500 F. VOLTAIRE Réc. 5 p., c., bns, wc., tél. 2.200 F. LAF. 15-66.

12e Studio kitch., douch., moq., 25 m2, tt cft. 650 F net. 553-04-17.

PARC MONCEAU à louer dans imm. stand., propr. à part. beau 7 p. 250 m2 + 2 ch. serv. Poss. profession libérale. — 522-76-66.

OPERA Imm. stand., tout conf., studio impecc., tél. cuis., bns. 900 F + charges. — 366-45-29.

Près-St-Germain, 105 m2, imm. nf ds parc, liv. dble, 3 ch., 2 bs, tél., park. 1.600 F+ch. 797-93-21.

GAMBETTA Lux. meublé. 100 m2, living, 2 chamb., cuis., bains, tél. 2.500 F. — 797-93-21.

INVALIDES Rez-de-ch. sur cour 40 m2, conf., tél. 1.100 F + ch. 555-43-59.

appartements vente

Paris

TR. B. 4 P., cuis., ent., w.-c. bns., ch. c., bel imm. P. de T., tapis escalier. Prix 300.000 F. HUSSON - 755-66-18.

7e, RUE DE SEVRES Gd stud., cuis. équip., coin repas ent., bns., chauf., moq., 37 m2. 325-32-71.

R. MANIN, 3e étage sur rue, 3 P., c. cent., w.-c., bns. Px. 248.000. HUSSON. 255-66-18.

Mo CHARLES-MICHELS Imm. P. de T., séj. + ch., cuis. équip., ent., bns., penderie, chauf., moq. 325-36-52.

PLACE DE LA SORBONNE 2e ét., 2 P., kitch., bns., entièr. équ. Etat neuf. chauf., imm. Vis. sur rdez-vous. 522-04-16.

PORTE DES TERNES RUE DES DARDANELLES Petit appartement, 50 m2. (dble pièce), bns., cuis., asc., desc. clair, calme. Très bon état. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

8, BD BONNE-NOUVELLE Living 50 m2 av. balc. + 2 ch. *tt cft., ch. c., moq., tél., 2e s/bd.* Et. nf., poss. clal. Vis. 10 à 19 h.

QUAI D'ORSAY Appartem. 300 m2. — 734-23-75.

19, QUAI SAINT-MICHEL VUE SUR SEINE, 6 PIECES. Gd charme. Mercredi 14-17 h.

LE MARAIS Sup. imm. P. de T., caract., 18e sc. Tt cft. superf. 110 m2, haut. plafond 4 m. Sur place mercredi, jeudi, 14-18 heures, 14, rue du Bourg-Tibourg.

PARIS (15e) MAGNIFIQUE 5 PIECES Balcon, tél., rue calme, près front de Seine et Champ-de-Mars. Habitable fin juin 75. Visite sur place ce jour, 45, rue du Théâtre, à partir de 14 h.

VICTOR-HUGO Dans immeuble 1re catégorie 5e ET., BALCON, SOLEIL, 3 réceptions + 4 chambres, 2 bains, 3 wc + 3 chb. serv. ESNAULT - 266-39-40.

GEORGES-MANDEL EXCEPTIONNEL - SOLEIL. Immeuble très grand standing, magnifique appartement 410 m2, 8 pièces. Boiseries. Décor lux., 3 ch. serv. + 2 boxes. Px élevé. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

16e Avenue Georges-Mandel Appart. de grand luxe 4 P., 180 m2, chb. serv., garage. Tél. Pr rendez-vous : 525-49-49.

N.-DAME ST-MICHEL *MAUBERT* STUDIO, poutres, colomb. 3e s/rue, soleil. - 336-17-36.

12e PRES MARAIS Ds tr. IMPORTANTS IMMEUBL. - Rénovation de luxe GIRPA PROPRIETAIRE vend 50 STUDIOS et DEUX PIECES Exceptionnels pour PLACEMENT Gestion et location assurées 325-25-25 + 56-78

HENRI-MARTIN Très grand standing Appt 450 m2, ét. élevé, 4 récept., 5 chbres, gar. - 577-60-10, matin.

MARAIS IMMEUBLE ANCIEN RENOVE **2 P.** 50 m2 envir., entièrement *neuf, cheminées, poutres* apparentes, chauffage central. A PARTIR DE 290.000 F **GRANDS DUPLEX** au dernier étage. A PARTIR DE 490.000 F. - 755-85-30.

16e Imm. récent P. de T. Prop. vd rett nf 4-5 p., cuis., bs, 2 entr. 2 w.-c. Ch. cent. Crédit. Tél. 23, av. MOZART, 10-19 H.

Mo SAINT-PLACIDE Imm. P. de T. **2 pet. PIECES** Entr., kitchen. S. d'eau, w.-c. *10, rue du Regard* - 2e étage. MARDI-MERCR. 14 h. 30-17 h. 30.

Mo GUY-MOQUET Tr. bel imm. 3e s/rue. Pl. sol. **3 P.** Cuis., ent., w-c, déb., bns poss., chauff. ind. gaz. *Prix total* **159.000 F** Avec 19.000, *solde 20 ans.* Vis. merc., jdi, vend., 18-19 h. Sam. 15-18 h. 226, rue Championnet, escalier droite, 3e dr.

TROCADERO. 3e ét. sans asc. 2 pces, cuis., bns, 46 m2. Impeccable. 165.000 F. 742-40-98.

CARREFOUR **CROIX-ROUGE** RUE DU CHERCHE-MIDI Ds imm. anc. bon standing et excell. état, CHARM. 4 pièces (gdes + 1 pte) 145 m2, bains, cuis. éq., moq., impec. Ch. serv. FRANK ARTHUR — 924-07-69.

Près du Pont Mirabeau **RESIDENCE DE L'AIGOUAL** 65, 69, rue des Cévennes (15e) Pet. imm. gd standing Chauff. électrique intégré **STUDIOS 3 - 4 PIECES** Téléphone - Parkings A PARTIR DE 5.300 F LE m2. PRIX FERME ET DEFINITIF. LIVRAIS. 1er TRIMESTRE 1975. Bureau de vente et apparts témoins sur place Lundi, jeudi, vendr., sam., dim. 10 h. 30-12 h. 30 - 13 h. 30-19 h. **IMOBEL** 137, bd Magenta (10e) 526-99-74

8e VERNEUIL. Elégant grenier salon 50 m2, 2 chbres, loggia 5e étage. Imm. 18e s. RIC. 02-44.

MONTPARNASSE, appartements imm. P. de T. asc. 4.500 F le m2 poss. duplex. — SAB. 85-86 mat.

PASTEUR. Part. magnif. 2 p. tél. 160.000 F. 567-67-55 ap. 18 heures.

13e RESIDENCE BERGAME 1973 Living + 2 chb. cuis. aménagée. PARKING 245.000 F. — 535-56-92

7e, rue de Verneuil, gde récept. + 2 chb. + serv. 110 m2 sur cour/jardin. — Tél. SOL. 24-10

C. ALBERT-1er Appart caract. Bel. Récept. s/2 niveaux, 2 ch. 160 M2 — 950.000 F. « Malesherbes 73 ». - LAB. 58-13.

15e CONVENTION B. 3 P. tt. cft TEL. CFT. B. ETAT. 766-46-58.

CONVENTION Beau Living double + Chambre Asc. Tt cft. TEL. 250-37-04

PLACE PEREIRE (près) Plein soleil, imm. P. de T. 5 p., 2 sanitaires chambre serv. professions libérales. MARTIN Mr Droit — 742-99-09

Mo BONNE-NOUVELLE Imm. en cours rénovation plusieurs studios tt cft Placement idéal Le notaire. DID. 97-15

Franklin Roosevelt, studio ent. cuis. W.-C. douches, 28 m2 s/rue impecc. Px 130.000 F. 742-25-44.

EXELMANS Imm. p. de taille standg, grand 3 P., tout confl. MARTIN, Dr en Droit. 742-99-09.

6e Dans allée privée. Calme, charme, bel ATELIER artiste + 2 p. en loggia. Cft. 455.000 F. « Malesherbes 73 » - LAB. 58-13.

Région parisienne

LA CELLE-SAINT-CLOUD Appt de 95 m2, 4e étg., liv. dble, 3 chb. avec plac., s. bs. pend., cuisine aménagée, cave, parkg. 250.000 F + 10.000 C.F. Tél. de 17 à 20 h., 460-35-60.

ENGHIEN BORD DU LAC « Les Terrasses du Lac » Magnif. imm. ultra-moderne LUXE et CONFORT maxim. Vaste TERRASSE FLEURIE Distrib. et décorat. à votre goût Livraison sous 3 mois DU STUDIO AU 6 PIECES PLAÇOR - 989-60-60

MARLY-LE-ROI très joli appart. 2 pièces 53 m2 4e étage, vue dégagée A SAISIR. Prix tot. 128.000 F Sélection Immob. 962-58-95

BOIS-D'ARCY. Part. vd appart. 2 pièces, 68 m2, cave parking dans petite résid., calme soleil. *Tél. DEMURGER, 555-38-08, H.B.* 460-13-87.le soir.

NEUILLY Près Métro tr. charm. 5 p. 2 sanit. gd cft. envir. 130 m2. Poss. prof. libér. 480.000 F Claude ACHARD. 624-76-97

FONTENAY-LE-FLEURY 3/4 p. excellent état. Exp. Sud-Ouest. Px 180.000. Tél. 460-31-22.

appartem. achat

Achète, urgt, rive gauche, préf. 5e, 6, 7, 14, 15, 16, 12 1 à 2 PCES. PAIEMENT COMPT. chez notaire. — Tél. 873-23-55.

ACHETE. URGENT. COMPTANT Chbre bonne Paris — 873-20-67

appartements occupés

AV. DE L'OPERA Propr. vd ds magn. imm. PdT, asc., 1 appt 6 p., 175 m2, occup. par dame seule de 95 ans. Bas prix. 704-88-48 et 704-84-85.

INVALIDES Ds imm. P. de T. ravalé, propriétaire vd appts occupés 3-4 PIECES. - 256-20-33.

16e - PRES TROCADERO OCCUPES Dans bel immeuble en cours rénovation Ascens. 2 pièces. Dépendances. TEL. : 924-56-91 - P. 26.

NEUILLY métro Sablons 89, av. du Roule Administrateur de Biens Vd plusieurs appart. de 2 pièces Condit. intéress. excel. placement Voir s/place mercredi-jeudi de 14 h. à 18 h.

échanges

ECHANGE livg + 1 chb. Tél. soleil, confort 120 F mensuel SQUARE DU TEMPLE contre *5/6 p. confort. Tél. 278-24-42.*

PRE-ST-GERVAIS, Métro à 500 m Bus, 3 p. cuis. toil. douch. W.-C. Ent., balc., cave, 2 débar. chauf, ctr. Tél. Sol. vue dég. Loyer anc. CONTRE 4/5 pièces 80/100 m2 loyer ancien. Région accès facile R.E.R. Ecr. No 6666 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e.

villégiatures

Loue authent. Roulottes gitanes *attelées rand. Provence. J'Moyne* 84320-Entraigues Tél. (90) 81-00-35 et (90) 83-16-26.

bureaux bureaux

A DEUX PAS DE L'ÉTOILE

Bureaux modernes équipés

A SERVICES COMPLETS

- Standardistes et hôtesses d'accueil trilingues.
- Télex.
- Salle de conférences.
- Parking visiteurs sous-sol.
- *Location à partir d'un mois.*

HERSA - Tél. : 553-50-11.

CHAMPS-ELYSEES PROPRIETAIRE loue direct. 130 m2 bureaux aménagés, état parfait, très clair, 3 lign. téléph. Bail 3-6-9. Sans pas-de-porte. Tél. 225-43-53.

REPUBLIQUE - 8 BUREAUX **270 m2** Prix intéressant. Location - 227-29-59.

KLEBER - 36-40 BUREAUX **600 m2** Px intéressant. Très bon état. - 227-29-59.

1 à 30 BUREAUX. Tous quart. Location ss pas de Pte MAILLOT 293-45-55 - 522-19-10.

IVRY JEANNE HACHETTE Métro Mairie d'IVRY Bureaux aménagés 150 à 1500 m2 SEMI — 672-66-57

PROPRIETAIRE Loue 1 ou plusieurs bureaux immeuble neuf. Tél. 758-11-10

TROCADERO 350 M2 15 Bureaux. Vente 227-29-59.

GEORGE-V Bureaux de prestige Libre à vendre ou louer. Tél. BAL. 10-97

RUE DE LA PAIX 1.800 m2 idéal emplacem. Banque. WAG. 91-13

Sté ch. pet. imm. très mod. à louer ou acheter ds 1er, 6e, 7e, 8e, 14e, 15e, 16e, 17e, Neuilly, Boulogne, résidentiel. 722-64-05, mat. av. 10 h. 30.

locations meublées

Demande

CHERCHE CHAMBRE MEUBLEE petit prix, Paris ou proche banl. AGENCES S'ABSTENIR. Ecr. à 6.672, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations non meublées

Offre

6e 15, RUE DE L'ABBE-GREGOIRE - NEUF Gd séj., 3 ch., 115 m2, cft, tél. Box. Loyer C.C. 3.475 F. Mercredi 14-15 h (3e étage), ou **COURTOIS** ANJ. 21-39 *ANJ. 49-85*

Neuilly, 47, rue P.-Borghèse B. stud. 29 m2, tt cft av. park. 900 ch. cmp. S/pl. ou 229-56-46.

AV. DE SUFFREN, gd 3 pièces sur jardin 3.060 F cc VICTOR HUGO (près) 5 pièces 3.575 F cc. Tél. 331-77-79

AV. PARMENTIER, dans imm. neuf., très beau 3 pièces cuis., ent. W.-C. S-bns. 70 m2 10e ét. Terrasse. Loyer mens. 1.650 F charges cpr. SODIM 344-47-66.

Demande

Femme sculpteur cherche coin atelier à Paris, prix modéré avec table de travail et 2 m2 pour entreposer terre pendant 5 mois environ. Ecr. No 6673 « le Monde » Pub. *5, rue des Italiens 75427 Paris-9e*

fonds de commerce

Hôtel-Bureau 2 Et. NN. 70 No Bon état asc. Grand appartem. 5 p. Ouvert toute l'année. En Sté. prix 1.150.000 — Ecrire A. COPET, 90, rue Paris 03200 VICHY. Tél. (70) 98-53-91

locaux commerciaux

A VENDRE OU A LOUER **MONTREUIL** Sortie autor. Dépôt, entr., burx 1.350 m2. Acc. gr. cam. *Quai de déch. Mte-ch.* Bail (3-6-9) 14.000 H.T. mens. ou en tte ppté 1.600.000 F. 277-83-10.

IMMEUBLE RECENT STANDING Ascens. Monte-charge. 8 tél. Compr. 1.200 m2 de bureaux et *1.200 m2 de dépôt.* Accès gros camions. Limite 15e/Montrouge. Locat. total. sans pas-de-porte. Exclusiv. ZERBIB - 260-31-45.

A LOUER Plein centre TOURS 5 bureaux aménagés 95 m2 RICHOU,2,rue Sully, TOURS

LA GARENNE-COLOMBES Beaux locaux indust. 600 m2 libérables + 1.700 m2 loués. Investis. intér. RAYNAUD, 14, r. Lincoln, Paris. Tél. : 359-97-50.

hôtels-partic.

IMMEUBLE 16e SIECLE 3 ETG + Rdc. s/pl. Merc.-Jeudi 10, rue Honoré-Chevalier 14 h. à 17 h. 30 EXCLUSIV. 705-50-36.

propriétés

65 km SUD-OUEST par autor. Jolie ppté 7 p. ppies. tt cft, dépend. Beau parc 2 ha TRAVERSE PAR RIVIERE **LARGIER** (B. DUSSAUSSOY) 32, bd Malesherbes - ANJ. 18-83

DOMAINE VITICOLE (VAR) : Part. vend vignoble 38 ha dont 10 ha VDQS, 29 ha bois, maison maître luxueuse. Chauffage, piscine, jardin, caves équipées. *Nombreuses dépendances.* Matériel complet d'exploitation. Ensemble en excellent état. Réseau de commercialisation en bouteilles. Haute production et rentabilité. Ecrire Havas No 55.800 TOULON

58 KM. PARIS SUD-EST FERME AMENAGEE 7 pièces tout confort PISCINE INTER. SAUNA JARDIN 2.500 M2. Px 450.000 A. DUSSAUSSOY « NADEL » 073-97-27 - 073-36-93

VILLENNES PROPRIETE s/Terrain 3.000 m2 + Pavillon gardien + Garage. 227-29-59

pavillons

BOUGIVAL pav. 6 p. 195 m2 séjour 40 m2, 3 s. bains, garage. ALGRAIN 285-00-59 - 09-54

villas

CROISSY RESID. *& R.E.R.* *Spl. VILLA S/650 m2. Récept.* 50 m2 en 2 P., 4/5 chbres, bns, gar., parf. état except. Exclus. FRANCE - PROMOTION IMMOBILIERE — 976-07-06.

GARCHES CALME RESIDENT. *PROPRIETE DE CLASSE* Récept. 130 m2, 10 chbres, 8 s. bns, tt conft, terrain 1.450 m2. Px *rare.* — KATZ : 970-33-33.

LABENNE-PLAGE J. VILLA NEUVE Séj. 40 m2. 2 ch. Conft. Gar. S. 1.000 m2. 240.000 F. Crédit 80 %. - COLLEE « Bois-Fleuri » 40530 LABENNE-OCEAN.

VAUCRESSON près gare villa moderne double living + 4 chbres, 2 bns, tt cft, garage 2 voit. jdin. 950.000 F AMP. 77-47.

demandes d'emploi

JURISTE

Licence en Droit + D.E.S. Droit Civil

- 10 années de pratique ;
- Habitude des contacts ;
- Rompu à tous les problèmes juridiques de l'entreprise : Droit des Sociétés, Droit du Travail, brevets, marques, contrats, contrats internationaux ;
- Bilingue : français, anglais.

Cherche poste responsable Service juridique, secrétariat général ou équivalent.

Ecr. No 92.994, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

ÉCONOMISTE

30 ans, Diplômé Sciences Economiques, Gestion. Responsable du Département Economie statistique export d'une ASSOCIATION INDUSTRIELLE INTERNATIONALE Anglais-Allemand parfait, Espagnol Expérience de contacts à haut niveau recherche poste de responsabilité France ou Etranger.

Ecrire no 93.897, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

DIRECTEUR GÉNÉRAL

50 ANS

VÉHICULES INDUSTRIELS

25 ans d'expérience automobile. Etudierait toutes propositions.

Ecrire no 6889, P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

DIRECTEUR EXPORT

INGENIEUR DIPLOME - 42 ans - Nat. française Parfaitement trilingue ANGL.-ALLEM.-FRANÇ. Bonnes connaissances RUSSE, FLAMAND.

Très bonnes introductions Moyen-Orient. Relations très haut niveau IRAN (I.D.B.O.).

Expérience : Engineering, Centrales Thermiques, Biens d'Equipement, Manutention.

Recherche poste équivalent avec 50 % déplacements. Actuellement en fonction. Ecrire : T. Bernhard, 28 bis, av. des Fleurs, 94170 LE PERREUX. 324-28-95.

EXPORT H., 30 a., lic. droit, 4 a. expér. banc, dont 2 serv. export, anglais, ch. pl. serv. fin., entrepr. export. Lib. rap. Ecr. à 93.025 CONTESSE PUB., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

J.H., Espagnol, 20 a., dég. O.M. ch. empl. receveur offset mach. 4 coul. (imprimerie). Lib. imm. M. Blanco, 2, rue A.-Perret, 95140 GARGES-LES-GONESSE.

Cadre, 33 a., Latino-Américain, docteur en économie et administrat. d'entr., parlant franç., espagnol, allemand, angl. 6 a. expér. juridique et bancaire, spécialiste financem. comm. internat. et poste st. dans banque industr., Sté d'import-export. Ecrire à no 92.847 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 23 a., D.O.M., B.T.S. aménagement tourist., débuterait ds Société aménagement, station, administration, immobilier.. Ecr. à 93.418 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Fme, 25 ans, lic. Histoire, connaissances anglais, dactylo, cherche situation. Ecr. T-064.959 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

EXPERT AFFAIRES BELGES sollicite propositions. Expér. de conseiller ministériel et attaché aux relations industrielles. Ecrire BOTRIO, 51, Belle-Vue, 6001 MARCINELLE, Belgique.

J. H., 24 ans, dégagé O. M. Licence Sc. Eco. (Gestion) + probatoire DECS ch. situation Service administratif ou financier. Ecrire : LOSIO, 17, rue Bir-Hakeim, 95190 Goussainville.

CADRE 37 ANS Formation fonderie + marketing + organisation expérience atelier et vente. Etudie tt sit. province ou étranger. Libre ste. Ecr. 687.960 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

H. 27 a. **Exp. Bank U.S. 38 ms + EURO MONEY BROKER** Suisse 14 mois, parl. anglais + espagnol, cherche poste cambiste ou respons. fin. évent. avec dépl. étranger. Etud. ttes propos. Ecr. HAVAS, 113.148, 65 - TARBES.

JEUNE CADRE

Expérience :

- Organisation serv. approvis., admin. ventes ;
- Commercialisation biens durables ;
- Recrutement, format. personnel administrat. ;
- Gestion société de distribution.

Que me proposez-vous ? Examine toutes propositions Paris ou Province. Ecr. no 7.920, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE IMMOBILIER

32 ans

Double expérience : promotion et banque spécialisée. (Adm., jur. fisc., fin., ccialc, crédits prom. et acq., particip. C.F.F., H.L.M., 1 %). RECHERCHE situation appropriée *dans* ces secteurs ou dans serv. immobilier de Société nationale.

Ecrire No 2.441, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

INGENIEUR Suisse, 30 ans, cherche contrat pour étranger. Expérience électronique industrielle et vente. Parle l'allemand, le français *et l'anglais.* Ecrire sous chiffre A-18-115059, PUBLICITAS, CH - 1211 GENEVE 3.

JURISTE BILINGUE *Droit des Sociétés* Droit du Marché commun Droit international J. F. 28 ans, célib., lic. d'allemand, lic. droit privé (option *droit européen*), allemand (courant, juridique et commercial), bonnes notions d'anglais, dactylo. Etudierait toutes propositions. Ecr. *no 2.456,* « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE LIC. EN DROIT PRIVE, DIPL. ETUD. SUPER. NOTARIALES, J. F. 27 ans, expér. notariat et *cabinet jurid.,* connaiss. anglais, allem., excel. présent., étudier. toutes proposit. Paris, banlieue. Ecr. no 2.448, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR DE RELATIONS PUBLIQUES, 32 ans, trilingue, form. sup. jur. pol. écon. publicit. Excellents contacts. Disponible immédiat. TEL. : 637-07-16.

CADRE DIRECTION Fme, bne prés., disp. immédi., propose expérience des : affaires, administration, relations publiques, *du personnel, pour assister* P.D.G. Sté ou collectiv. Paris-Province. Mme Bouver, 217, r. St-Honoré 75001. 260-79-89.

LIBRE DE SUITE H., 41 a., BP 1re prélim., niv. 2e SECRETAIRE GENERAL demande contact verbal direct. DETAIN, M. 183, r. Belliard-18e.

J. H., 26 ans, libre O.M., lic. lettres modernes, dipl. C.F.J., exp. prof., ch. empl. presse, édit., biblioth., etc. Yves LAMBRET, 35, avenue Reille-14e.

GRAPHISTE (FORMATION PUBLICITAIRE) 28 ans ch. collabor. (intégrée ou ext.) avec burx d'archi., organismes d'aménagements, etc., pour résoudre problèm. d'informations graphiques. Bne expér. dans ce domaine. Paris ou Région parisienne. Ecr. à 6.670 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 25 a., niv. ét. sup. inf. de ang., all. lu et parl., ch. empl. hor. jour. week-end lib. Ecr. no 92.948, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cadre supér., 54 a., formation ingénieur mécanic., longue pratiq. bur. étude, compt. gest., informat. Depuis 10 a. directeur S. A. construct., gest. H.L.M. Allemand cour., ch. situation *en rapport.* Tél. 9 à 11 h. : 672-68-50.

CADRE Cctal, 25 a., biling. angl., espagn., D.U.T. bnes connaiss. import-export, ch. pl. EXPORT. Ch. de produits export. ou autres. Tél. 885-31-89.

INGENIEUR CIVIL GREC 29 a., études 3e cycle structures 5 a., bureau d'études, structures, béton, acier géotechnique. Français, Anglais, Grec. Ecrire M. MANTZARIS, 11, rue de Provence, 75009.

J.H., 29 a., sc. po., socio lang. o. lettres, exp. int. angl. parf., ch. sit. préf. intern. U.S.A., Asie. SCHIFF, 103, r. Vaugirard-6e.

J. H., 27 ans, Format. comm. sup., parl. allem. 2 a. exp. Afrique, gest. compt. Et. ttes prop. gest., com., France, étrang. Ecr. *No 2.464 « le Monde » Pub.,* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 25 a., jard. d'enfants, ch. à garder enf. lundi au vend. logée ou non. Ecr. : MONTGRANDI, 57, av. Maréch.-Leclerc, 94-Saint-Maurice.

CADRE, 26 a., LIC. + DES. *sc. éco., IAE,* 2 a. d'exp. Contrôle de gestion, angl., esp. Rech. poste ds direct. financ. ou commerc. Paris ou banl. proche. Libre rapidement. Ecr. No 2.468 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Objectif : Resp. adm. ou adj. P.-D. G. ou direct. PME. Disp. pr CEE, US, CDN, 30 a., 3 a. ing. cons. F., étr., managt, 3 a. att. dir. P-D G int. Préavis 3 m. Ecr. No 2.463 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 28 ANS, LICENCE EN DROIT D.E.S. - Lauréat faculté Paris. L.L.M. New-York University. 3 ans expér. droit des sociétés Paris. 1 an coopération Afrique de l'Ouest. ANGLAIS courant. *Espagnol lu. Etudie propositions* Entreprise, cabinets, organisations à caractère international. Ecrire : Apt. 301, 134, W 58 St. New-York, N.Y. 10019 U.S.A.

Chef géomètre, 9 a. exp., cond. de trav., exp. Afrique, cherche poste équiv. Afr. O.M. Moyen-O. Ecr. HAVAS ST-MALO No 794.

PSYCHOLOGUE, 30 ans. Maîtrise Psychologie, stage de format., de formateur d'un an. Réalisation d'une procédure de recrutement (tests psycholog., graphologiques et contrôle des connaissances) *entièrem. audio-*visuel et informatique. Capable de gérer un serv. important de recrutement. Faire offre à France Lafayette, 10, r. Bleue, 75009 Paris, poste 15, qui tr.

J. H., 26 a., dég. O.M., form. comm. suisse, école comm. + lic. sc. éco. (gest), esp. 17 ans Am. Sud, angl., ch. empl. CADRE ADM., COMM. ou FINANC. Etudie ttes prop. Ecr. No 2.437 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMMERCIAL Homme, 40 ans autodidacte 15 ans commercial-industrie, b. expér. STES de services, connaissances assises en gestion administr. et comm. organisation, facturation, contentieux, personnel, relations publiques, recherche poste sédentaire, niveau direction ou attaché secteur. Service tourisme, industrie, région Rhône-Alpes et Parisienne à l'exception de Lyon et Paris. Libre immédiatement. Ecr. HAVAS GRENOBLE No 12.926.

J. F., 29 ans, bac BTS, début lic. angl., 7 a. exp. secrét. direct. générale, rech. évolution carrière hors secrét. pur dans travail varié, dynamique, resp. Ecr. 92.246 CONTESSE PUB., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

JUSTICE

Pour soutenir un de leurs collègues

LES DIX-HUIT DIRIGEANTS DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE DEMANDENT A ÊTRE POURSUIVIS DISCIPLINAIREMENT

Le Syndicat de la magistrature, qui, le 22 janvier, avait demandé au ministre de la justice d'abandonner les poursuites contre un de ses membres, M. Oswald Baudot, substitut à Marseille, accusé notamment d'avoir enfreint l'obligation de réserve, a décidé, pour mieux marquer sa solidarité avec ce magistrat, de signer à son tour l'un des textes qui lui sont reprochés : « *Harangue à des magistrats qui débutent* ».

En effet, dans une lettre remise le 10 février au garde des sceaux, figure intégralement le texte incriminé suivi des signatures des dix-huit membres du conseil national du Syndicat de la magistrature.

On lit d'autre part dans la lettre au ministre :

« *Nous avons été stupéfaits de découvrir ce que pouvait contenir un dossier administratif de magistrat. La direction des services judiciaires accumule ainsi, dans le secret, tout au long d'une carrière, des écrits, des lettres, des coupures de presse, des interventions, des dénonciations, des critiques, et même, dans le cas présent, une lettre adressée par un magistrat à une romancière emprisonnée, lettre privée, interceptée par le service de censure d'une maison d'arrêt et retransmise par la voie hiérarchique au cabinet du ministre, qui l'a fait* « mettre au dossier » *de son auteur.*

» *En dépit de nos protestations, et de celles d'une grande partie de la magistrature, vous n'avez pas cru devoir renoncer aux poursuites. Aujourd'hui, la commission de discipline a rendu sa proposition de sanction, qui, pour modérée qu'elle puisse apparaître* — « réprimande avec inscription au dossier ». — *reste profondément intolérable. Cette commission donne un avis simple qui ne lie pas le ministre. C'est donc sur vous seul que repose la responsabilité politique de la décision définitive. C'est pourquoi nous avons l'honneur de vous demander de ne prendre aucune mesure à l'encontre de M. Oswald Baudot.*

» *Sans aborder le fond du texte incriminé, au nom de la liberté d'expression la plus élémentaire, au nom de la protection de la correspondance privée, au nom de la liberté des magistrats, nous sommes solidaires de notre camarade Baudot. Si vous décidiez de prononcer une sanction nous demanderions à être poursuivis disciplinairement pour ce délit d'opinion. Tel est le sens de la signature que nous apposons au texte d'Oswald Baudot :* « Harangue à des magistrats qui débutent. »

Incarcéré à la Santé

M. MARTINEAU NIE AVOIR PARTICIPÉ A L'ATTENTAT CONTRE LA SOCIÉTÉ MERCEDES

Arrêté après l'attentat contre le magasin de la société Mercedes, avenue de la Grande-Armée, à Paris-17e, M. Claude Martineau, vingt et un ans, agent technique contractuel à l'université de Paris-VII — et non de Paris-VI comme des premières informations avaient pu le faire croire (1) — a été incarcéré, lundi 10 février, à la prison de la Santé, sur mandat de M. Alain Bernard, premier juge d'instruction.

Le jeune homme nie formellement toute participation à l'attentat en expliquant qu'il venait de sortir du Palais des Congrès de la porte Maillot lorsqu'il vit un automobiliste le désigner aux policiers en criant : « *Arrêtez-le !* » De son côté, l'automobiliste assure avoir vu M. Martineau dans le groupe des assaillants et l'avoir suivi au volant de sa voiture ainsi qu'un autre jeune homme.

(1) Les universités de Paris-VI et Paris-VII occupent toutes les deux les bâtiments du centre universitaire Jussieu, construit sur l'emplacement de l'ancienne Halles aux vins.

A la prison de Nice

DES SURVEILLANTS TROP COMPLAISANTS...

(De notre correspondant.)

Nice. — *Quatre gardiens de la maison d'arrêt de Nice — dont l'identité n'a pas été révélée — viennent d'être suspendus de leurs fonctions par l'administration pénitentiaire. Cette mesure fait suite à une enquête ouverte par le parquet de Nice après un incident survenu il y a environ un mois à la prison de la ville : un détenu, M. Sammy Amouyal, vingt-cinq ans, qui purge une peine de cinq ans de réclusion criminelle pour un meurtre commis à Cannes, avait été, en effet, trouvé en état d'ivresse dans sa cellule ; il devait avouer qu'un gardien lui avait acheté une bouteille de pastis.*

La suite de l'enquête aurait permis d'établir que les quatre gardiens mis en cause, non seulement approvisionnaient certains détenus en alcool, mais de plus encaissaient des mandats pour leur compte et leur transmettaient du courrier en échange d'une rétribution. L'enquête n'est pas encore terminée, mais si les accusations portées contre les quatre surveillants étaient confirmées, on comprendrait probablement mieux pourquoi le calme le plus complet avait régné dans la maison d'arrêt de Nice alors que de nombreux incidents éclataient au mois d'août 1974 dans de nombreuses prisons françaises : à l'époque, les détenus niçois avaient même adressé une lettre collective au ministère de la justice pour plaider la cause de leurs gardiens...

Sur Antenne-2

« JE N'AI JAMAIS DONNÉ PERSONNE AUX ALLEMANDS » soutient Paul Touvier

« *Je n'ai jamais donné personne aux Allemands. C'est un problème qui se traitait entre Français, sous la pression allemande, pour éviter le pire* » A en croire Paul Touvier, ancien chef du deuxième service de la Milice de Lyon, interrogé par une équipe d'Antenne 2, lundi 10 février, sa responsabilité n'est nullement engagée dans l'exécution sommaire de nombreux prisonniers pendant la guerre, et ce malgré les témoignages de nombreux résistants. Celui qui, selon un arrêt récent de la chambre criminelle de la Cour de cassation, pourrait être poursuivi devant une cour d'assises, si l'information réunit contre lui des charges suffisantes (*le Monde* du 8 février 1975), a notamment déclaré : « *Quand il y a une guerre, il y a toujours des morts. Tous ceux qui ont fait une guerre ont peut-être des morts sur la conscience. Moi, je n'ai pas ces morts sur la conscience, parce que je n'aurais ni tué ni fait tuer des Français. Je n'aurais jamais eu l'idée de faire tuer quelqu'un, si vous voulez. Mais, là, nous avons été contraints par les événements, et j'avais la garde des prisonniers.* »

Depuis qu'il a bénéficié d'une grâce présidentielle, le 21 novembre 1971, l'ancien chef de la Milice de Lyon, aime à répéter qu'il n'est pour rien dans la fusillade de Rillieux — où sept otages israélites furent tués, — non plus que dans l'assassinat de Victor Basch, alors président de la Ligue des droits de l'homme, et de sa femme.

Membre du parti social français (P.S.F.) avant la guerre, Touvier a toujours affirmé avoir agi par fidélité au serment prêté au maréchal Pétain. Deux fois condamné à mort par contumace pour trahison et intelligence avec l'ennemi en 1945 et 1947, il fut en outre, entre mai 1945 et novembre 1949, condamné trois fois pour vol par le tribunal correctionnel de Lyon.

Pourtant, l'ancien chef du deuxième service de la milice de Lyon vit de nombreuses personnes s'intéresser à son sort, à la tête desquelles Mgr Charles Duquaire, prélat du Saint-Père au Vatican. C'est Mgr Duquaire qui adressera le recours en grâce et en amnistie à la chancellerie le 21 octobre 1969. Il ne s'agissait plus alors que d'obtenir l'effacement de peines accessoires, puisque les peines principales étaient prescrites.

A la Cour de cassation

LA MORT D'UN VOYAGEUR SANS BILLET

La S.N.C.F. avait refusé d'indemniser les héritiers d'un voyageur, M. Derradji Ben Amar Azouz, qui avait fait une chute mortelle sur la voie ferrée à Montereau le 3 juillet 1968, alors qu'il se trouvait dans le train Paris-Marseille, car aucun titre de transport n'avait été trouvé sur lui.

La cour d'appel de Paris, dans un arrêt rendu le 23 janvier 1973 débouta les héritiers de leur demande « au motif que la preuve d'un contrat de transport intervenu entre le transporteur et la victime ne pouvait être établie que par une preuve littérale et non par présomption ».

Saisie du pourvoi de la famille de la victime, soutenu par Me Waquet, la première chambre civile de la Cour de cassation présidée par M. Pierre Bellet, statuant sur rapport du président, observations de Me Labbé dans l'intérêt de la S.N.C.F. et conclusions de Me Gegout, premier avocat général, a cassé cette décision de la cour de Paris.

L'article 1341 du code civil prévoit, en effet, que le demandeur peut faire la preuve par tous les moyens de l'existence d'une convention lorsque celle-ci est commerciale à l'égard du défendeur et civile à l'égard du demandeur.

Les magistrats de la Cour de cassation ont estimé, en conséquence, que la cour de Paris n'aurait pas dû, comme elle l'a fait, laisser sans réponse les conclusions dans lesquelles les héritiers faisaient valoir à titre de présomption que la victime avait pu être privée de son titre de transport, soit par l'effet de sa chute, soit parce qu'il lui aurait été retiré avant l'accident par le contrôleur du train.

L'affaire sera rejugée par la cour d'appel d'Orléans.

● *M. Bernard Macquet*, le plombier selon qui un sirop alcoolisé était responsable de l'imprégnation alcoolique de son sang de 1,30 gramme relevée dans son sang après un accident de la route (*le Monde* du février), a été condamné le 10 février par la quatorzième chambre correctionnelle de Paris à quatre mois d'emprisonnement avec sursis pour blessures involontaires et à deux ans de suspension de son permis de conduire.

Le jugement déclare notamment : « ... *M. Macquet, encore que non poursuivi pour conduite sous l'empire de l'état alcoolique, fait plaider que l'alcoolémie était due à l'absorption d'une gorgée de sirop. L'expert nommé par le tribunal a fait justice de cette explication.* »

FAITS DIVERS

UN GROUPE DE LA « RÉSISTANCE DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS » REVENDIQUE L'ATTENTAT CONTRE L'ONI.

Dans un communiqué, une organisation s'intitulant Groupe Mohammed-Laghrib (Mohammed l'étranger) de la résistance des travailleurs immigrés a revendiqué l'attentat commis dans la soirée du dimanche 9 février contre les locaux de l'Office national d'immigration (*le Monde* du 11 février).

« *L'ONI est l'officine qui sert aux patrons français pour recruter des travailleurs dans tous les pays dits sous-développés*, indique le communiqué. *Il n'est pas besoin de dire que l'ONI couvre et incite les agissements des négriers des temps modernes.* »

Demandant l'application de l'arrêt du Conseil d'Etat annulant la circulaire Fontanet-Marcellin, le Groupe Mohammed-Laghrib s'en prend, d'autre part, au capitalisme français, qui « *veut nous montrer en tant que travailleurs immigrés, responsables de la crise et du chômage, alors que nos travaux ne sont pas concurrentiels des travaux de travailleurs français Ce que veut le capitalisme, c'est désigner un bouc émissaire responsable de tous les malheurs* ».

LA VIE ÉCONOMIQUE

EUROPE

LA « RENÉGOCIATION » GRANDE-BRETAGNE-C.E.E.

Le « mécanisme correcteur » proposé par la Commission semble acceptable pour tous

Bruxelles (Communautés européennes). — Trois questions importantes ont retenu l'attention des ministres des affaires étrangères des Neuf, lundi après-midi : l'organisation de la réunion des chefs de gouvernement qui doit se tenir les 10 et 11 mars à Dublin ; la mise au point du « mécanisme correcteur » qui permettra d'éviter que la contribution britannique au budget de la Communauté ne dépasse de façon anormale la richesse relative du Royaume-Uni parmi les Neuf ; l'organisation de la « conférence préparatoire » entre les pays producteurs et les pays consommateurs de pétrole.

Les Neuf, sur l'initiative de M. Sauvagnargues, ont délibéré pendant deux heures et demie, en séance restreinte, de la façon dont se déroulerait, à Dublin, les 10 et 11 mars, le premier « *conseil européen* ». Où était le problème ? Les Français, à la suite de contacts avec la présidence irlandaise, avaient éprouvé « *quelques appréhensions* » sur la manière dont celle-ci s'apprêtait à organiser la réunion : ils redoutaient que certains Etats membres songent à remettre en cause la formule du conseil européen, telle qu'elle a été approuvée par le « sommet » de Paris.

Ainsi les Irlandais donnaient l'impression de vouloir renouer avec les usages du passé. Ils suggéraient que les chefs de gouvernement se réunissent d'abord au titre des affaires de la Communauté, portant alors leur attention sur des dossiers minutieusement préparés par le comité des représentants permanents et par les ministres des affaires étrangères, puis, au titre de la coopération politique, pour examiner les affaires instruites par le « comité politique ». Selon les Français, cette idée de scinder en deux les délibérations des chefs de gouvernement ne respectait pas du tout l'esprit du communiqué de Paris. M. Giscard d'Estaing chargea M. Sauvagnargues, qu'il avait rencontré à ce sujet vendredi, de l'expliquer à ses collègues.

Comme le disait un haut fonctionnaire français : « *L'objectif n'est pas de créer une institution nouvelle, mais une manière nouvelle.* » M. Giscard d'Estaing souhaite éviter toute procédure qui aboutirait à encombrer le conseil européen de dossiers et qui empêcherait ainsi les premiers responsables politiques des neuf pays membres d'aller à l'essentiel, le traiter de façon sélective quelques sujets auxquels ils attribuent une grande priorité. Cette conception implique que les Neuf se libèrent d'une préparation trop « *fonctionnarisée* » et trop minutieuse : dans l'esprit des Français, il suffira de procéder quinze jours avant la réunion de Dublin à un simple échange de vues entre les ministres des affaires étrangères.

De notre correspondant

Les alarmes françaises étaient-elles fondées ? En tout cas, les pays partenaires, surpris devant cette explication en règle réclamée par M. Sauvagnargues, se sont finalement rangés à son point de vue. Cet épisode, et c'est là sans doute son principal intérêt, confirme la place très importante que le président de la République — la rapidité de sa réaction en témoigne — assigne dans le débat européen aux rencontres tri-annuelles des chefs de gouvernement. Dans son esprit, elles devraient être l'occasion pour les Neuf d'opérer quelques choix politiques fondamentaux.

Aider M. Wilson

Le débat à propos des mesures à prendre pour éviter que la contribution britannique au budget de la C.E.E. ne dépasse de façon anormale la richesse relative du Royaume-Uni parmi les Neuf, s'est déroulé sans surprise. Les partenaires de la Grande-Bretagne, comme cela est clair depuis le sommet de Paris, sont prêts à faire un geste dans le sens souhaité par M. Wilson, pour lui permettre de marquer des points dans sa renégociation du traité d'adhésion et rendre par là-même plus probable un vote favorable au maintien dans la Communauté lors du référendum de juin. Mais, soucieux d'éviter l'aventure, ils entendent que les limites de concession qui seront faites soient attentivement tracées.

La commission propose (*le Monde* du 1er février) d'aménager le règlement financier de la C.E.E. de telle façon que celui-ci n'aboutisse pas à ce que un Etat membre se trouvant dans une situation particulièrement difficile ait à verser au budget de la Communauté une contribution excédant de façon sensible sa part relative dans le produit national brut (P.N.B.) de la C.E.E. La Commission décrit avec précision et avec une certaine rigueur les critères auxquels un pays devrait répondre pour que le seuil critique soit considéré comme atteint. Elle trace des limites également assez sévères à l'importance des remboursements qui pourraient être consentis au Royaume-Uni dans le cas où le « *mécanisme correcteur* » serait appelé à jouer.

« *Le danger*, a observé M. Thorn, premier ministre du Luxembourg, *tient à ce que les Anglais prennent les propositions de la Commission comme un point de départ et les autres comme un point d'arrivée.* » De ce fait, M. Callaghan, insistant sur le caractère essentiellement politique de cette affaire, a plaidé pour que les propositions de la Commission soient « *améliorées* », en particulier pour que les conditions de déclenchement du « *mécanisme correcteur* » soient rendues moins sévères.

MM. Sauvagnargues et Gensher, sans méconnaître l'aspect politique de la question, ont fait valoir l'un et l'autre qu'il n'était pas possible d'ignorer ses conséquences financières. Il a été finalement décidé que le comité des représentants permanents, assisté des experts financiers, poursuivrait l'étude de la proposition de la Commission et s'emploierait notamment à mesurer avec exactitude les effets financiers qu'aurait le « *mécanisme correcteur* ». L'idée est que le Conseil *prenne une décision lors de sa* prochaine session, les 3 et 4 mars.

M. Sauvagnargues a cherché à connaître les intentions du gouvernement britannique. Considérera-t-il ses objectifs de « renégociation » atteints lorsque les décisions sur la contribution budgétaire seront prises, ou bien a-t-il encore d'autres demandes à présenter au Conseil ? M. Callaghan a préféré éluder la question.

Les Neuf, très rapidement et sans débat, se sont mis d'accord sur la manière dont la Communauté pouvait envisager l'organisation de la conférence préparatoire entre pays producteurs et pays consommateurs de pétrole. Cette conférence préparatoire pourrait avoir lieu dans la seconde quinzaine de mars, la « *présidence technique* » étant assurée par la France.

Quels pays convient-il d'y inviter ? Les Neuf ont estimé plus simple de s'en tenir à la liste proposée naguère par M. Yamani : quatre pays représenteraient les producteurs de pétrole, l'Algérie, l'Arabie Saoudite, l'Iran et le Venezuela ; trois, les pays consommateurs industrialisés : les Etats-Unis, la Communauté économique européenne et le Japon ; trois, les pays consommateurs peu développés : le Brésil, l'Inde et le Zaïre. Il est à noter que la Communauté serait représentée en tant que telle à cette conférence ; les Anglais ont levé les objections qu'ils avaient posées voici quinze jours à ce sujet. Il est vrai qu'entre-temps l'Agence internationale de l'énergie s'est réunie à Paris, et que les partenaires de la France ont eu l'occasion de se concerter avec les Américains.

La conférence producteurs-consommateurs de pétrole devra-t-elle limiter son ordre du jour aux questions intéressant le pétrole, ou bien l'étendre aux autres matières premières ? La question n'a pas été traitée à fond par les Neuf.

Les ministres des affaires étrangères siègent encore mardi à Bruxelles, avec à leur ordre du jour un certain nombre de dossiers intéressant les relations extérieures de la Communauté. Le Conseil, en la présence d'un certain nombre de ministres chargés de la santé publique, dont Mme Simone Veil, s'efforcera également d'approuver deux directives, l'une concernant le libre établissement des médecins sur l'ensemble du territoire de la Communauté, l'autre ayant pour objectif d'accélérer la libre circulation des spécialités pharmaceutiques entre les pays membres de la C.E.E.

Enfin, les ministres de l'agriculture poursuivent ce mardi le débat sur les prix à appliquer au cours de la prochaine campagne. Lundi ils ont à peine engagé le fer : M. Peart, le ministre britannique, bloqué à Londres par le brouillard, est arrivé à Bruxelles en fin d'après-midi, et le conseil n'a commencé ses travaux qu'à 20 heures.

En dépit des divergences existantes, l'ambiance était plutôt à l'optimisme, et bon nombre de participants pensaient qu'il devrait être possible de conclure dès cette session. M. Ertl, le ministre allemand, qui défend des positions très restrictives, semble de plus en plus isolé.

PHILIPPE LEMAITRE.

CRÉDIT

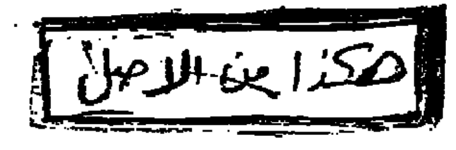
Aux États-Unis

M. SIMON ESTIME QUE LES TAUX D'INTÉRÊT POURRAIENT RECOMMENCER A MONTER

Washington (*A.F.P.*). — M. William Simon, secrétaire américain au Trésor, a déclaré, lundi 10 février, que les taux d'intérêt à court terme pourraient remonter aux Etats-Unis d'ici à la fin de l'année, alors qu'ils sont en train de baisser.

Le secrétaire au Trésor, qui déposait devant le Congrès, a ajouté que l'accroissement de la demande de crédits des entreprises pour financer les hausses de prix du pétrole, et les prochains emprunts de la trésorerie (une soixantaine de milliards de dollars) pour financer le déficit budgétaire, allaient drainer près de 70 % des capitaux disponibles.

« *Il est encore trop tôt pour savoir exactement ce qui va se passer cette année, mais nous savons déjà que le gouvernement va accaparer une bonne part du marché, et nous ne devons pas perdre de vue que des emprunts publics excessifs pourraient amener l'économie dans une situation encore plus mauvaise que maintenant* », a dit M. Simon.



LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

AUGMENTATION DU PRIX DES YAOURTS ET DES FROMAGES

Un certain nombre de prix vont augmenter après accord du ministère de l'économie et des finances (*Bulletin officiel des service des prix* du 8 février). Ce sont : yaourts nature (+ 5.50 %) ou aromatisés et aux fruits (+ 3,50 %), desserts (5 %), et fromages frais (5.50 %), papiers pour l'impression et l'écriture (autres que papiers pour magazines), papiers d'emballages et cartons (+ 2 à 3 %), articles à base de matière fibreuse papetière pour usages sanitaires et domestiques (couches bébé, papier hygiénique, mouchoirs et serviettes, garnitures périodiques (+ 2 à 3 %), appareils de pesage à usage domestique (+ 4 %), articles de quincaillerie (clés, verrous, articles divers de ferronnerie ou ménagers entre 1 et 7 % d'augmentation, articles culinaires (tels que autocuiseurs, platerie et couverts en acier et aluminium (+ 3,80 % à 5,80 %), parapluies et parasols (+ 8 %). En revanche, les prix des savons de toilette et de ménage doivent baisser (20 francs environ aux 100 kilos).

Rappelons que pour limiter les hausses de prix les industriels doivent demander l'autorisation de modifier leurs tarifs à l'administration. Toutes les modifications sont maintenant publiées au *Bulletin officiel des services des prix*. Les pouvoirs publics veulent ainsi informer les commerçants pour les inciter à refuser les hausses réclamées par les industriels quand celles-ci dépassent les pourcentages annoncés au B.O.S.P.

LOGEMENT

Les conséquences des hausses de taux d'intérêt des prêts

L'augmentation des loyers des H.L.M. ne touchera que les programmes engagés en 1975

La hausse annoncée dans un communiqué par l'Union nationale des organismes d'H.L.M. (« le Monde » du 8 février) ne touchera que les programmes d'H.L.M. locatives engagés en 1975, et non l'ensemble des H.L.M. existantes. Cette mise au point est faite par l'Union des H.L.M. et par M. Barrot, secrétaire d'Etat au logement, qui évaluent maintenant cette hausse respectivement à 4,5 % et à 4 %. Cette hausse, consécutive à l'augmentation du taux des prêts accordés aux organismes d'H.L.M. pour le financement des nouveaux programmes, ne préjuge évidemment pas les hausses que les organismes pourraient être amenés à pratiquer en 1975, dans les immeubles déjà occupés, pour équilibrer leur trésorerie.

De notre correspondant

Poitiers. — Au cours d'une visite à Poitiers et à Châtellerault, lundi 10 février, M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement, a fait une mise au point concernant la hausse des loyers des H.L.M. « *Il est absolument faux de dire que l'augmentation du taux de la rémunération de l'épargne va conduire à une augmentation de 5 % des loyers des H.L.M. existantes* », a déclaré M. Barrot.

« *Les constructions de logements sociaux H.L.M.*, a poursuivi le secrétaire d'Etat, *font appel à des prêts des caisses d'épargne par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts et consignations. Si aucune mesure n'était intervenue, les prêts consentis aux organismes H.L.M. seraient passés automatiquement de 2,95 % à 3,65% pour les H.L.M. locatives et de 1 % à 1,53 % pour les P.L.R. J'ai obtenu du ministre de l'économie et des finances que les logements les plus sociaux, les programmes à loyer réduit (P.L.R.), soient maintenus à un taux de 1 %, ce qui est très exceptionnel compte tenu des conditions de rémunération de l'épargne.*

» *En ce qui concerne les H.L.M. locatives, il n'y a eu qu'une répercussion partielle, puisque le taux pratiqué sera en définitive de 3,35 % au lieu de 3,65%.* »

Quant aux loyers, M. Barrot a affirmé que l'augmentation du taux de rémunération de l'épargne conduisait « *théoriquement à un loyer d'équilibre majoré de 4 %* », mais celui-ci ne concerne que des logements qui seront mis en location en 1977. « *De plus*, a conclu le secrétaire d'Etat, *traditionnellement, ce n'est pas ce loyer d'équilibre qui est utilisé, mais un loyer tenant compte des possibilités de péréquation de l'ensemble du parc des organismes H.L.M.* »

AGRICULTURE

LES VITICULTEURS DU MIDI PRÉPARENT DE NOUVELLES MANIFESTATIONS

(De notre correspondant.)

Albi. — Les représentants de la Fédération viticole du Sud-Ouest, notamment ceux du Tarn, du Tarn-et-Garonne, de la Haute-Garonne, *de l'Aude, du Gers, des Landes* et du Lot, se sont réunis, lundi à Gaillac (Tarn), pour confirmer les exigences ayant provoqué les récentes manifestations d'Albi, de Gaillac et de Condom. Ils demandent, en particulier, la distillation de tous les vins aptes à la consommation courante mais de faible titre, entre 7 et 8,5 degrés, la reconnaissance de la perte de récolte en revenu pour l'attribution des prêts aux sinistrés et l'arrêt de toutes les importations de vin.

Les participants ont annoncé qu'ils organiseraient des manifestations plus importantes encore que celles de la semaine dernière s'ils n'obtenaient pas satisfaction.

FAITS ET CHIFFRES

● M. JACQUES CHIRAC, commentant, lundi 10 février, au micro d'Europe 1, les déclarations faites par M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., au *Nouvel Observateur* (*le Monde* du 11 février), a déclaré : « *Il est essentiel d'entretenir de bonnes relations économiques et commerciales avec les pays pour faciliter la conclusion de contrats importants par des entreprises elles-mêmes dynamiques. C'est le rôle du ministre du commerce, et il l'accomplit avec beaucoup de qualités.* »

● MM. JACQUES FERRY, ANDRE DE LATTRE ET CLAUDE PANOUILLOT, sont nommés membres du conseil général de la Banque de France pour une durée de six ans (décret publié au *Journal officiel* daté du 11 février).

● M. ANDRE MALTERRE confirme, dans la revue de sa confédération, *le Creuset*, qu'il ne représentera pas sa candidature à la présidence de la C.G.C., lors du congrès du printemps 1975, mais il ajoute : « *sauf circonstances exceptionnelles* ».

M. André Malterre précise, de plus, qu'il n'a pas l'intention de « *faire un choix, dans l'immédiat* », entre les trois candidats à sa succession, MM. Corentin Calvez, Jean Menu et Yvan Charpentié.

● POUR S'OPPOSER A UN LICENCIEMENT, les cinq cents salariés de la Société française de radio et de télévision (S.F.R.T.) — ex-établissements Grandin — occupent l'entreprise, 72, rue Marceau, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), depuis le vendredi 7 février. Les employés, en majorité des femmes, ont reçu, samedi, leur lettre de licenciement.

● M. BIDERMANN S'INTERESSERAIT DE NOUVEAU A BIG CHIEF. — M. Maurice Bidermann, qui préside la seconde entreprise de confection masculine française, s'intéresserait de nouveau à Big Chief, numéro deux de l'industrie du vêtement féminin, qui connait de graves difficultés (*le Monde* du 14 janvier). M. Bidermann, qui s'était déjà intéressé à l'affaire puis avait abandonné son projet, reprendra contact avec les responsables du comité d'entreprise.

Lundi 10 février, le tribunal de commerce de Paris a prononcé la liquidation des biens de la société Big Chief.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

MATIÈRES PREMIERES

A LA SESSION DE LA CNUCED

Les pays du tiers-monde marquent leur volonté d'établir un nouvel ordre économique

Genève. — La commission des produits de base de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a élu, pour président de sa huitième session, M. Chadha, représentant permanent adjoint de l'Inde auprès de la mission des Nations unies à Genève, sur proposition du groupe des « 77 », pays en voie de développement.

M. Chadha a invité les quatre-vingt-sept pays producteurs et consommateurs membres de la commission à parvenir, au cours des deux prochaines semaines, à un consensus sur les « *propositions concrètes* » qui sont formulées, afin de « *franchir une nouvelle étape pour l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial plus juste* ».

Dans ce sens, le secrétaire général de la CNUCED, M. Gamani Corea, a suggéré la création de stocks de réserve pour dix-sept matières premières, dont le financement serait assuré par un fonds doté de 10 milliards de dollars.

Reprenant l'idée d'organisation des pays producteurs de matières premières qui a été formulée la semaine dernière à la conférence de Dakar, le ministre algérien du commerce, M. Layachi Yacher, a déclaré que les pays du tiers-monde sont déterminés à assurer « *un transfert de plus en plus substantiel des ressources réelles des pays développés vers les pays en voie de développement* ».

M. Yaker a, en outre, dénoncé l' « *exploitation accélérée* » des richesses du tiers-monde, la « faillite » du système monétaire, les sociétés capitalistes « tentaculaires », les « pratiques spéculatives » des places financières internationales. Les problèmes ont atteint « *une gravité exceptionnelle* », a-t-il dit, *et comportent des risques très graves pour la paix. Pourtant, certains cerveaux de qualité exceptionnelle n'ont pas l'air de s'en rendre compte.* »

Un débat d'une autre nature s'est engagé lundi 10 février à Londres à la conférence céréalière internationale. Les Etats-Unis ont fait des « suggestions » en vue de créer « *un stock stratégique de sécurité* ». — (*A.F.P., Reuter.*)

EMPLOI

L'ÉVÊQUE DE DIJON S'ÉLÈVE CONTRE UN LICENCIEMENT COLLECTIF

(*De notre correspondant.*)

DIJON. — « *Un disciple du Christ ne peut accepter sans réagir que des mécanismes aveugles et anonymes broient impitoyablement ses frères.* » C'est en ces termes que Mgr Albert Decourtray a pris position, mardi 11 février, au sujet du licenciement de cent quarante-quatre travailleurs de l'usine Manubat, qui compte deux cent soixante-trois salariés. A la suite des difficultés du marché de la grue, le groupe Manubat-Pingon, qui possède deux autres usines, a en effet décidé de fermer l'usine de Dijon.

L'évêque de la ville a déclaré également : « *Cette fermeture indigne la plupart de ceux qui connaissent le dossier. Je partage non seulement cette consternation mais cette indignation.* »

L'usine s'orienterait vers une autre fabrication en conservant seulement quatre-vingt-dix employés. Le problème du reclassement devrait être étudié mercredi 12 février, à la préfecture de Dijon, avec la participation des syndicats.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

FORTE PROGRESSION DE FORCE OUVRIÈRE A AIR FRANCE

Les élections des délégués aux comités d'établissements d'Air France qui viennent d'avoir lieu ont été marquées par une très forte progression de Force ouvrière dans les deux collèges et de la C.G.C. dans le collège des cadres : l'absence de deux des listes qui figuraient en 1972 explique qu'en pourcentage la plupart des autres syndicats — à l'exception de la C.G.T. dans le premier collège — maintiennent, voire améliorent leurs positions.

COLLEGE OUVRIERS, EMPLOYES ET AGENTS DE MAITRISE. — Suffrages exprimés : 12 912 (11 286 en 1972). Ont obtenu : C.G.T., 6 343 voix, soit 49,1 % (au lieu de 53,3 % en 1972) ; F.O., 3 252 voix, soit 25,1 % (13,9 %) ; C.F.D.T., 1 721 voix, soit 13,3 % (12,5 %) ; C.F.T.C., 922 voix, soit 7,1 % (9,3 %) ; S.N.M.S.A.C., 308 voix, soit 2,38 % (2,47 %) ; C.G.C., 365 voix, soit 2,82 % (1,81 %). En 1972, l'USAP et Ententes avaient obtenu respectivement 115 voix et 276 voix : cette année, ils ne présentaient pas de candidats.

COLLEGE CADRES. — Suffrages exprimés : 1890 (1 465 en 1972). Ont obtenu : C.G.C., 717 voix, soit 37,9 % (28,4 % en 1972) ; F.O., 475 voix, soit 25,13 % (17,8 %) ; C.G.T., 465 voix, soit 24,6 % (22,9 %) ; C.F.D.T., 233 voix, soit 12,3 % (7,67 %). Comme dans le premier collège, l'USAP et Ententes n'ont pas présenté de candidats ; en 1972, ils avaient obtenu 500 voix et 256 voix.

AUTOMOBILE

L'IRAN EST PRÊT A PRENDRE UNE PARTICIPATION DANS BRITISH LEYLAND

L'Iran est prêt à prendre une participation — qui pourrait être majoritaire — dans le capital de British Leyland, a annoncé lundi 10 février lord Stokes, président de la firme automobile anglaise. Favorable à cette solution, lord Stokes s'est déclaré disposé à se rendre en Iran pour discuter les termes de cette proposition.

Le gouvernement britannique n'a pas encore fait connaître officiellement sa position. On doute cependant dans les milieux spécialisés qu'il n'accepte une prise de participation étrangère dans la seule entreprise nationale d'automobiles, et ce d'autant qu'en décembre dernier il s'était engagé à soutenir financièrement British Leyland.

L'Iran avait fait une proposition semblable pour Daimler-Benz (Mercedes), mais s'était heurté au refus du gouvernement allemand.

IMMIGRATION

UN COLLOQUE DES « SANS-PAPIERS » AURA LIEU A MONTPELLIER avant la journée nationale C.G.T.-C.F.D.T.

Un « colloque de l'immigration » est organisé le samedi 15 et le dimanche 16 février, à Montpellier (Hérault), sur l'initiative du Comité de soutien aux travailleurs « sans papiers » de cette ville, avec la collaboration du Comité de défense de la vie et des droits des travailleurs immigrés, du Mouvement des travailleurs arabes (M.T.A.), du Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI), de l'Union générale des travailleurs sénégalais en France (U.G.T.S.F.), de la Ligue communiste révolutionnaire, du groupe Révolution, du Mouvement d'action judiciaire (MAJ), du Syndicat de la magistrature et de diverses autres organisations (1).

D'autre part, la C.G.T. et la C.F.D.T., dans un communiqué commun, appellent les travailleurs français et immigrés à faire du 21 février « *une journée nationale d'information et d'actions dans l'unité la plus large, à partir des lieux de travail, dans les localités, départements, régions et industries* », pour l'égalité réelle entre travailleurs étrangers et travailleurs français.

(1) Renseignements à la paroisse Saint-Hippolyte, 27, avenue de Choisy, Paris-13e (tél. 588-12-00).

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	6	7	3 3/4	4 3/4	2 1/2	3 1/2
1 mois	6 3/4	7 1/4	5 1/2	6	4	4 1/2
3 mois	7	7 1/2	6	6 1/2	3 1/4	5 3/4
6 mois	7 1/8	7 5/8	5 5/8	6 1/8	5 5/8	6 1/8

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

C. G. E.

Chiffre d'affaires **consolidé 1974 du groupe**

Le chiffre d'affaires consolidé, toutes taxes comprises, de la Compagnie générale d'électricité s'est élevé, en 1974, à 18 603 millions de francs, et le chiffre d'affaires, hors taxes, à 15 905 millions de francs.

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes est ainsi en augmentation de 23,7 % par rapport à l'exercice précédent (12 855 millions).

La répartition du chiffre d'affaires entre les principaux secteurs d'activité a évolué de la manière suivante :

	Répartition du C.A. H.T. 1974		Variation 1974-1973
	MF	%	
Electromécanique	4 513	28,4 %	+ 17,5 %
Entreprise électrique	1 917	12,1 %	+ 28,3 %
Entreprise	2 077	13,1 %	+ 24,4 %
Télécommunications et électronique	3 015	19 %	+ 22,7 %
Câbles	1 352	8,5 %	+ 38,7 %
Accumulateurs et piles	1 271	8 %	+ 25,3 %
Matériaux	612	3,8 %	+ 33,3 %
Grand Public	574	3,6 %	+ 28,2 %
Divers	574	3,6 %	+ 17,1 %
Total	*15 905*	*100* %	+ 23,7 %

Le montant total, hors taxes, des commandes enregistrées par les sociétés du groupe en 1974, dépassera 22 milliards de francs, en augmentation de plus de 50 % par rapport à 1973.

Cette forte progression est due, pour une large part, au secteur Electromécanique dont les ordres doublent, d'une année sur l'autre, en raison des importantes commandes de chaudières et de turbo-alternateurs nucléaires qui ont été obtenues, en 1974, par Alsthom et ses filiales.

GERLAND

Le chiffre d'affaires, hors taxes, de l'exercice 1974 s'élève à 476 699 260 F : à ce montant, il faut ajouter les chiffres d'affaires de la compagnie P. Lacollonge et de la société Franco-Anglaise de plastiques absorbées avec effet au 1er janvier 1974, ce qui porte le chiffre d'affaires global à 506 330 184 F. La progression apparente est de 44 %, la progression réelle à activités comparables est de 36 %.

Dans cette progression, les augmentations de prix interviennent pour des pourcentages variables suivant les département d'activités, dont certains tels que les travaux routiers, les matériaux d'étanchéité, les produits pétroliers Sidepal et les revêtement vinyliques, ont subi de très fortes hausses au niveau de leurs matières premières : globalement les hausses de prix interviennent dans le chiffre d'affaires pour 20 %, ce qui fait apparaître une progression d'activité en volume légèrement supérieur à 15 %.

Cette progression intéresse tous les départements de la société, mais plus particulièrement le département Gerflex qui a connu une forte progression de ses ventes de revêtements vinyliques expansés Gerflor. Les activités de la société sur les marchés étrangers se sont, en outre, fortement développées, passant de moins de 25 millions de francs en 1973 à près de 50 millions de francs en 1974.

Le résultat d'exploitation prévisible *de l'exercice 1974 est en progression* marquée sur celui de l'exercice précédent : il s'y ajoutera la plus-value provenant de la cession de l'usine de Villeurbanne annoncée au mois de juin 1974 et réalisée en fin d'exercice.

Worms Investissement

Le Conseil de WORMS INVESTISSEMENT, après avoir approuvé les comptes de l'exercice 1974, proposera à l'assemblée un dividende de 8,30 F contre 7,60 F pour l'exercice précédent.

Ce dividende sera assorti d'un crédit d'impôt, inchangé, de 1,86 F portant le revenu global par action à 10,16 F.

GEVELOT

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 1974 s'est élevé à 197 720 000 F contre 140 871 000 F en 1973, en progression de plus de 40 %. *Les ventes* à *l'exportation* sont en augmentation de 59 % sur celles de 1974.

Il faut remarquer toutefois que le chiffre d'affaires de 1973 n'avait été en progression que de 12 % sur celui de 1972, en raison des graves incendies survenus en cours d'année à l'usine d'Issy-les-Moulineaux. Par ailleurs, les conséquences de ces incendies ont encore pesé sur l'exercice 1974, les moyens de production n'ayant pu être en grande partie reconstitués qu'au cours du deuxième trimestre.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a atteint, *pour 1974*, 506 673 000 F contre 386 611 000 F en 1973, soit une expansion de 31 %. Pour les mêmes périodes, les ventes à l'exportation du groupe se sont élevées à 76 899 000 F contre 51 190 000 F, en augmentation de plus de 50 %.

FRANCE CROISSANCE (SICAV)

	30/9/74	*31/12/74*
	MF	MF
ACTIF NET	21,1	23,3
Répartition :	%	%
— Actions françaises	10,3	13,4
— Actions étrangères	25,7	27,7
— Obligat. françaises		
• convertibles	12,2	6,9
• autres	26,3	34,1
— Obligat. étrang.	7	7,5
— Liquidités	18,5	10,4
	100	100
Nombre d'actions en *circulation*	*222 863*	*223 786*
Valeur de l'action	F 94,70	F 104,09

FRANCE ÉPARGNE (SICAV)

	30/9/74	31/12/74
	MF	MF
ACTIF NET	19,8	21,6
Répartition :	%	%
— Actions françaises	14,4	20,1
— Actions étrangères	11,5	11,1
— Obligations françaises :		
• convertibles	11,3	8
• autres	29,8	32,4
— Obligations étrangères	19,7	19,3
— Liquidités	13,3	11,1
	100	100
Nombre d'actions en circulation :	208 339	209 844
Valeur de l'action F	95,40	103,07

PARIBAS GESTION (SICAV)

	30/9/74	31/12/74
	MF	MF
ACTIF NET	29,7	30,7
Répartition :	%	%
— Actions françaises	13,6	14,1
— Actions étrangères	35,8	36,5
— Obligations françaises :		
• convertibles	5,6	5,6
• autres	35,3	35,8
— Obligations étrangères	4,5	4,4
— Liquidités	5,2	3,6
	100	100
Nombre d'actions en circulation	305 938	296 832
Valeur de l'action F	97,45	103,06

SÉLECTION CROISSANCE (SICAV)

		30/9/74	*31/12/74*
ACTIF NET	M.F.	45,1	47,9
Répartition:		%	%
— Actions françaises		20,4	22,3
— Action étrangères		31,9	32,4
— Obligations françaises			
• convertibles		5,2	3,3
• autres		26,0	28,3
— Obligations étrangères		—	4,0
— Liquidités		16,5	9,2
		100,0	100,0
Nombre d'actions en circulation		118 721	117 251
Valeur de l'action F		381,72	407,48

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 FÉVRIER

Pause

La semaine a débuté sur une note assez calme à la Bourse de Paris.

La baisse d'activité n'a cependant guère affecté les valeurs françaises, dont les cours ont, dans l'ensemble, bien tenu. Une quinzaine d'entre elles ont encore monté et un nombre à peu près égal a fléchi. Les établissements financiers, les travaux publics et la construction électrique sont restés assez bien orientés. Ailleurs, la tendance a été tantôt soutenue, tantôt résistante. Bref, la séance s'est soldée, sur un plan général, par un score presque nul, ainsi qu'en témoigne l'indice Cappeliez, qui, à 13 h. 15, s'inscrivait à 771,42, soit à 0,30 point au-dessus de son niveau de vendredi.

Les investisseurs étrangers s'étant maintenus à l'écart du marché, les opérateurs français ont jugé préférable de se réfugier dans un prudent attentisme. Quelques-uns ont mis à profit cette pause pour procéder ici et là à des ajustements de portefeuilles.

Progrès de Crédit foncier de France, B.C.T., Locabail, Locafrance, U.C.B., Chargeurs, Olida, Radard, Ricard, Vini-Prix, Peugeot, Sagem, B.H.V., Redoute, T.R.T., Mérieux, Lyonnaise des Eaux.

Recul de Compagnie bancaire, Cofimer, Moët, Mumm, Ferodo, Grands Travaux de Marseille, Arjomari, C.F.A.O., S.C.O.A., Printemps, Dollfus-Mieg, Bic.

Sur les avis de Londres, mais aussi en raison de la faiblesse du dollar, l'or a baissé. Le lingot a perdu 335 F à 24 650 F, le kilo en barre 150 F à 24 825 F, et le napoléon 2 F à 267 F. Le volume des transactions a augmenté : 19,77 millions de francs contre 15,61 millions.

Les valeurs étrangères ont été fermes pour la plupart, notamment les américaines, les pétroles internationaux, les allemandes et les néerlandaises. Seules les mines d'or ont été assez irrégulières, mais sans écarts de cours très prononcés.

LONDRES

Sous l'effet d'importantes ventes bénéficiaires, le marché se replie mardi matin à l'ouverture. Les industrielles perdent de 3 à 5 points (I.C.I., Beecham). Recul des pétroles, et notamment de B.P. Tendance hésitante aux fonds d'Etat, mais vive reprise des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 174 .. contre 174 ..

VALEURS	CLOTURE 10/2	COURS 11/2
War Loan 3 1/2 %	25 ...	25 ...
Beechamps	191 ...	185 1/2
British Petroleum	380 ...	373 1/2
Shell	229 ...	227 ...
Vickers	118 ...	114 1/4
Imperial Chemical	220 ...	217 ...
Courtaulds	89 ...	88 ...
De Beers	229 ...	230 ...
* Western Holdings	30 ...	30 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	135 ...	132 ..
* West Driefontein	41 1/4	41 3 4

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	10 1/4 %
Moyen terme	....	8 1/2 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	7 févr.	10 févr.
Valeurs françaises	119,3	119,3
Valeurs étrangères	119,2	120,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	70,4	70,5

NOUVELLES DES SOCIETES

COMPAGNIE DES HAUTS-PLATEAUX INDOCHINOIS. — Le dividende de 1973, soit 12 F brut, sera mis en paiement le 14 février au taux net de 10,44 F assorti d'un crédit d'impôt de 3,75 F.

CANADIAN PACIFIC. — Bénéfice net pour 1974 : 187 millions de dollars (+ 53,2 %).

Chiffres d'affaires H.T. pour 1974

P.U.K. : consolidé de 22,22 milliards de francs (+ 36,9 %).

COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE : hors transactions compensées de 15,28 milliards de francs (134,1 %). Chiffre d'affaires consolidé partiel (chimie exclue), taxes comprises et hors transactions *compensées : 23,58 milliards de* francs (provisoire) contre 13,34 milliards de francs.

MOULINEX : 984,65 millions de francs (+ 22,52 %). Le chiffre d'affaires H.T. consolidé dépassera le milliard de francs.

OLIDA ET CABY : consolidé de 1,51 milliard de francs (+ 6,3 %).

FACOM : 273 millions de francs (+ 23 %).

NEW YORK

Fléchissement

Début de semaine maussade à *Wall Street, où la tendance s'est* légèrement alourdie tandis que l'activité se ralentissait notablement. L'indice des industrielles s'est établi en clôture à 708,39, soit à 3,52 points au-dessous de son niveau précédent.

La déclaration du secrétaire au Trésor faisant état d'un éventuel arrêt de la baisse des taux d'intérêt a laissé les opérateurs perplexes, qui se demandent s'il ne s'agit pas de *l'amorce d'un renversement* de la politique du crédit menée par l'administration. La poussée du chômage ayant d'autre part produit une impression défavorable, nombre d'entre eux ont jugé prudent, dans ces conditions, de prendre leurs bénéfices en attendant la suite des événements.

Seules les mines d'or et quelques titres appartenant aux secteurs de l'édition, des tabacs et des transports aériens ont été fermes. Recul des pétroles, du bâtiment, des produits pharmaceutiques, de la télévision, de la sidérurgie et des établissements d'épargne et de prêts.

Sur 1 813 valeurs traitées, 735 ont baissé, 664 ont monté et 414 n'ont pas varié.

16,12 millions de titres ont changé de mains contre 19,06 millions précédemment.

Indices Dow Jones : transports, 157,78 (— 0,12); services publics, 81,38 (— 0,26).

VALEURS	COURS 7 2	COURS 10/2
Alcoa	33 1 8	32 3 4
A.T.T.	49 7 8	49 1/2
Boeing	17 ...	18 7 8
Chase Manhattan Bank	36 3 4	35 5 8
Du Pont de Nemours	96 5 8	96 ...
Eastman Kodak	78 1/2	77 7 8
Exxon	73 1 4	73 1/8
Ford	34 1 4	34 1/4
General Electric	39 3 4	40 ...
General Foods	22 1/2	22 5/8
General Motors	36 3 4	35 1/2
Goodyear	16 3/4	15 1 2
I.B.M.	197 5/8	198 5 8
I.T.T.	19 3 8	19 1 4
Kennecott	34 1/8	34 1/8
Mobil Oil	40 5 8	40 1 4
Pfizer	30 1/2	29 1/2
Schlumberger	98 3 4	98 5/8
Texaco	24 7/8	24 5 8
U.A.L. Inc.	18 1/8	18 ...
Union Carbide	46 5 8	46 1/8
U.S. Steel	50 ..	49 ...
Westinghouse	11 3/4	11 5/8
Xerox	72 3/4	71 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/2	11/2
1 dollar (en yens)	294 ..	Clos

BOURSE DE PARIS — 10 FÉVRIER — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	36 60	1 093
5 %	56	0 137
5 % 1920-1960	132 50	0 137
3 % amort. 45-54	79 60	1 595
4 1/4 % 1963	100 20	3 108
4 1/4-4 3/4% 63	84 .	1 731
Emp. N. Eq. 5½ 65	96 80	1 793
Emp. N. Eq.6%66	95	2 186
Emp. N. Eq.6%67	92 80	4 192
Emp. 7 % 1973	109 55	0 498
E.D.F. 6 1/2 1950	... ..	4 755
— 5 % 1960	... ..	4 982

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	357	367 50
— parts 1959	359 10	357
Ch. France 3 %	117 50	118 50
Abeille-I.G.A.R.D.	...	435
Abeille (Vie)	... ..	216 .
A.G.P.	342	342 .
Concorde	258	258 .
Epargne France	352	352
Fonc. T.I.A.R.D.	88	89 50
Foncière (Vie)	284	274
France (I.A.R.D.)	283	290

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie)	384 .	377
Préservatrice S.A.	311 ..	325 .
Prévoyance	1077 ..	1067 .
Protectrice A.I.R.	231 ..	230 .
Alsacien. Banque	310	310 ..
(Li) Bque Dupont.	... .	221 ..
Banque Hervet	250	250 .
Banque Indochine	181 ..	180
Sté B. et Partic.	397	390
Banque Worms	176 ..	176 50
C.F.E.C.	555	555
C.G.I.B.	79 .	80 .
Cadetel	118 ..	117 .
Cofica	d 58	d 60
C.A.M.E.	- ..	d 9 20
Créd. gén. Indust.	118	118 ..
(M) Crédit Mod.	d 76 .	d 78 .
Financière Sofal	142 ..	140
Finextel	114 50	114 50
Fr. Cr. et B. (Cie)	92	90
France-Bail	205	208
Hydro-Energie	o 45 80	d 47 50
Immobanque	135 .	137
Immofice	111	110 50
Interbail	130 ..	131 80
Locafinancière	120 10	128 .
Lyon-Alemand	133	135
Soc. Mars. Crédit	263	263

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	245	245
SLIMINCO	140	140
Sté Cent. Banque	71 50	71 50
SOFICOMI	130 .	130
Sovabail	143	144 .
UCIP-Bail	116	117
Ufiner	d311	319
Unibail	119 20	121 50
Un. Ind. Crédit	140 20	148 ..
Fonc. Chât.-d'Eau	570	570
(M) S.O.F.I.P.	163	161
Fonc. Lyonnaise	610	690
Immob. Marseille	880	880
Louvre	231	232
Midi	478	459
Rente foncière	d731	753
S.I.L.I.C.	271 80	271 80
SINVIM	188	188
Voitures à Paris	234 20	240
Cofigi	114 80	112 50
Foncina	110	110 .
Gr. Fin. Constr.	115	115
Immindo	101	102 50
Imminvest	81	83 80
Cie Lyon Imm.	95 10	95 10
Sagimo	102 50	104 30
UFIMEG	90 60	90 50
U.G.I.M.O	102	101 50
Union Habit.	..	120 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. France	110	110 .
Acier Investiss.	94 50	94
Gestion Sélect.	183	183 50
Invest. et Gest.	95	98 30
Parisienne Plac.	d148	152
Placem. inter	80 ..	78 60
Sofragi	206	206 .
Abeille	207	207
Applic. Hydraul.	850	850
Artois	78	77 50
Centen. Blanzy	305	307
C. Roussel-Nobel	230	230
(Ny) Centrest	114	114
(Ny) Champex	102 50	104
Charg. Réun. (p.)	2900	2900
Orléans	86 90	o 83 .
(Li) Dév. R. Nord	... ..	130 .
Electro-Financ.	265	268
Fin. Bretagne	42	43 70
Fin. Haussmann	53	53 10
Financière Iéna	o101	o101
Gaz et Eaux	305 .	301
La Mure	91	87 40
Lebon et Cie	169	169
(Ny) Lordex	...	108
Cie Marocaine	26 50	27
O.V.A.I.M.	49 10	49 10
OPB-Paribas	92 50	93

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ouenza	.. ..	28 35
Providence S.A.	216	d223 ..
Révillon	466	479 .
(Ny) Sade	...	118 ..
Santa-Fe	50 50	50 ..
Softo	69 10	69 40
Sofinex	405	405 .
Cambodge	42 80	44 .
Clause	450	441 .
Indo-Hévéas	103	d107
Agr. Ind. Madag.	45 80	45 50
Mimot	60 80	61
Padang	67	66 10
Salins du Midi	200 .	205 .
Aliment. Essent.	43 80	43 .
Allobroge	146 50	152 30
(Ny) Alsac. Super.	237	240
Banania	250	262
Fromage Bel	110	108 60
Berthier-Saveco.	799	785
Cédis	480	479
(M) Chambourcy.	...	172
Comp. Moderne.	216	217
Docks France	295	297 50
Economats Centr.	363	364
Epargne	d126 10	127 ..
Fr. Paul-Renard	..	279
Générale-Aliment.	71 70	74 60
Genvrain	224	229
Goulet-Turpin	152 50	152
Lesieur (Cie fin.)	303 .	300
Gr. Moul. Corbeil.	171	168 10
Gr. Moul. Paris	264	269 .
Nicolas	327	327
Piper-Heidsieck	391	376
Potin	d385	395
Rochefortaise	125 80	130 20
Roquefort	217	225
Saupiquet	189	188 50
Sap. Marché Doc.	174 10	174 10
Taittinger	390	406
★Unipol	200	200 .
Bénédictine	2085	1920
Bras. Indochine	555	574
Cusenier	469 .	480 .
Dist. Indochine	286	288
Dist. Réunies	275	280
Ricqlès-Zan	d 73 50	d 74 60
Saint-Raphaël	149 50	155
Gest. P. Sogepal.	251 .	249
Union Brasseries	59	60
Béghin-Say	135 60	139 .
Siamna	207 30	207
Sucrerie (Cie Fr.)	272 ..	272 .
Sucr. Bouchon	142 ..	140 .
Sucr. Soissonnais	323	312 .
Berliet	285	233
Chausson (Us.)	68 50	56 20
Motobécane	153	152
Saviem	73	70 10
S.E.V. Marchal	o 57 60	o 56 .
Bois Dér. Océan	144 30	144 90
Borie	230 .	235
Camp. Bernard	116	120
C.E.C.	115	115
Cerabati	...	129 .
Chim. de la route	...	190
Ciments Vicat	174	174
Drag. Trav. Pub.	53 60	51 40
Dumez	420	430
F.E.R.E.M.	o 74 20	o 71 20
Française d'entr.	9 50	9 50
G. Trav. de l'E.	65	65
Herlicq	223	219 50
Lambert Frères	73 20	70 20
Leroy (Ets G.)	144	143 .
Origny-Desvroise	131 .	134 .
Porcher	261	261 .
Rougier	190	187
Constr. Routes	27 50	28
Routière Colas	128 20	125 50
Sablières Seine	172 50	171 10
Savoisienne	188 50	185
Schwartz-Hautm.	67 60	66 80
Spie-Batignolles	58 ..	50
T.P. Fouger.SNCT.	98 .	94 50
Trindel	130	127 .
Voyer S.A.	124	125
Dunlop	24	24
Safic-Alcan	130	130
Bit. Asph. Contr.	.	92 50
Comiphos	76 90	77 90
Gaumont	456 50	453 .
Pathé-Cinéma	85 60	85 60
Pathé-Marconi	89 90	89 90
Tour Eiffel	o 63	o 61
Air-Industrie	63	d 65 50
Applic. Mécan.	135 .	136 .
Arbel	178	175
Ateliers G.S.P.	o 72 30	o 71
Av. Dass.-Breguet	216	223 60
Bernard-Moteurs	75	78 .
B. S. L.	259	252
Cie des Compt.	171 20	171 20
C. M. P.	276	282 50
Cope All. Europe	191	191

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
De Dietrich	395 10	408
Duc-Lamothe	320	320 .
E.L.M. Leblanc	262 .	d272 .
Ernault-Somua	250 ..	240
Facom	865	874
Forges Strasbourg	53	55 ..
(Li) F.B.M. ch. fer	... ..	117 ..
Frankel	690	690
Huard-U.C.F.	148 80	150 50
Jaeger	72	72 .
Luchaire	125 50	125 50
Manurhin	d126 .	130 .
Métal Déployé	d236 .	243
Nadella	108	103 50
Nodet-Gougis	82 60	83 50
Peugeot (act. out.	206	214 20
Ressorts-Nord	18 50	d19 20
Roffo	84 20	86 .
S.A.F.A.A. Ap. Aut.	...	100 ..
Satam	21 90	22 ..
Sicli	145	146 .
Soudure Autog.	200	200 ..
S.P.E.I.C.H.I.M.	o129 50	o125 50
Stein et Roubaix	130	127 .
Stokvis	91	91 .
Titan-Coder		... .
Trailor	440	423 .
Virax	100 50	102
Chant. Atlantique	279	279
At. Ch. Loire	54	53 10
France-Dunkerque	47	48 50
Ent. Gares Frig.	d137	141
Indus. Maritime	230	230
Mag. gén. Paris	149 90	146 50
Cercle de Monaco	41 70	41 70
Eaux Vichy	370	369
Grand Hôtel	2505	2400 o
Sofitel	31 90	32
Vichy (Fermière)	...	66 10
Vittel	206 .	200 .
Aussedat-Rey	..	75
Darblay S.A.	34	33 70
Didot-Bottin	163	153
Imp. G. Lang	.. ..	16 45
Navarre	136 ..	132 50
Néogravure	. ..	
Papeter. France	. ..	43 20
(B.) Pap.Gascogne	255 .	251
La Risle	114	114 50
Rochette Cenpa	110 20	113 90
A. Thiéry-Sigrand	150	151
Bon Marché	28 90	28 50
Mars. Madagasc.	52	50
Maurel et Prom.	115 60	115 80
Optorg	130 50	135 70
Palais Nouveauté	287	285
Prisunic	50	52
Uniprix	d 69 70	70 20
Claude	79	79
Crouzet	125 10	130 10
Europ Accumul.	282	293 .
Fulmen	640	642 .
C.I.P.E.L.	84 50	84 50
Lampes (part.)	505	506 .
Merlin Gérin	171 .	158
Mors	40 .	d 41 60
Mot. Leroy-Somer	829	830
Océanic	75 ..	76 10
Paris-Rhône	... ..	103 .
Piles Wonder	460	460
Radiologie	185	185 ..
SAFT. Acc. fixes	886	851 .
Schneider Radio	d125 30	129 .
S.I.N.T.R.A.	402	401 .
Carnaud	68 .	68
Cefilac	58 ..	58 20
Davum	305	305 .
Escaut-Meuse	177 70	177 80
Fonderie précis.	o 44 20	o 43 .
Gueugnon (F. de)	... ..	98
Profilés Tubes Es	42	41 10
Senelle-Maub.	80 50	80 60
Tissmétal	52 .	52
Vincey-Bourget	. ..	69 60
Huaron	103 50	104 10
Kinta	250	255
Mokta	113 .	115 80
Amrep G.	... .	402
Antargaz	... ..	170 10
Hydroc. St-Denis	167 .	167
Lille-Bonnières-C.	170	182
Omn. F. Pétr.	225	221
Oblig. Conv.	264	260 .
Shell Française	70 30	72 10
Astral	..	61
Carbone-Lor.	93 20	94 50
Cochery	39 90	39 90
Delalande S.A.	580	579
Finalens	32	33
FIPP	d 47 50	o 45 70
(Ly) Gerland		240
Gévelot	372 20	387 .
Grande-Paroisse	106	105
Huiles G. et dér.	100	100
Labaz	.	401 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lorilleux-Lefranc	231	225 .
Novacel	130 .	130 .
Parcor	380	388 .
Quartz et Silice	73 .	73
Ripolin-Georget	o 57 60	58 50
Rousselot S.A.	365	364
Soufre Réunies	214 .	210 50
Synthelabo	350	353
Thann et Mulh.	92 60	92 10
Agache-Willot	42 60	42 60
Fourmies-S.F.R.F.	31 10	30 .
Lainière-Roubaix	69 70	69
Roudière	408	420
Saint Frères	25 ..	25 ..
Tinwear	18 ..	18 50
M. Chambon	135	135 .
Delmas-Vieljeux	166 20	166
Messag. Marit.	31	d 32 30
Nat. Navigation	90 .	90 .
Navale Worms	105	105 10
Navigation Mixte	143	140
Saga	39 50	39 60
Transat (Cie Gle)	64 20	d 66 80
C.G.T.A.P.	.. ..	38 50
S.C.A.C.	95	99
Sterni	280	280 .
Tr. C.I.T.R.A.M.	d 77 50	d 77 50
Transport Indust.	106	106 .
(Li) Baloal-Farj.	75 ..	75 .
Bis S.A.	214	222 .
Blanzy-Ouest	.	180
La Brosse	109	96
Cigarettes Indo.	163	165
Degremont	193	o182 .
Dong-Trieu	. .	148
Duquesne-Purina	207	211 10
Ferrailles C.F.F.	400	389 .
Havas	115 .	114 .
G. Magnant	52 .	50 .
Novafer	229	225 .
Publicis	125	127
Sellier-Leblanc	190	o182
(Ly) Tan. Fr. Réun	d 11 ..	d 11 50
Brass. du Maroc	...	o228
Brass. Ouest-Afr.	115	115
Elf-Gabon	318	320 .
Min. et Métall.	...	439 .
C.E.C.A. 5 1/2 %	... ..	.. .
Emprunt Young	... ..	153 .
Nat. Nederlanden	127 .	124
Phœnix Assurance	d 14 80	d 14 80
Algemene Ban.	505	512
Bco Pop.Español	320	320
B. N. Mexique	.. ..	26 50
B. règl. intern.	4890	4960
Bowring C.T.	4 15	4 70
Commerzbank	347	349 ..
Deutsche Bank	564	564 .
Bowater	9	9 80
Bruxelles Lambert	213 70	229 30
Gén. Belgique	333	333 .
Rolinco	192 40	189 50
Robeco	285	266 50
Cavenham	8 10	9 .
Grand Metropolit.	4 20	4 55
Lyons (J.)	d 10	d 11
Goodyear	.. ..	67
Pirelli	5	4 30
I.H.C.	50 40	50
Kubota	6 40	6 20
S.K.F.	158 50	159
Pakhoed Holding	261 .	261
Femmes d'Aujour	58 80	62 ..
Marks Spencer	15 60	d 17 .
A.E.G.	128 .	130 .
E.M.I.	11	12
Hitachi	2 40	2 50
Honeywell Inc.	128 80	127 50
Matsushita	5 90	5 65
Otis Elevator	127	130
Sperry Rand	140 .	140 50
Xerox Corp.	328	321 50
Arbed	535	560
Cockerill-Ougrée	... ..	138 .
Finsider	.	1 75
Hoogovens	106 20	104 .
Mannesmann	373	395 .
Steel Cy of Can.	.	128 50
Thyss. c. 1 000	125 50	121
Blyvoor	53 ..	54 40
De Beers (port)	14 35	14 60
De Beers p. cp.	17 50	17 20
General Mining	. .	121 10
Hartebeest	...	128 90
Johannesburg	93 10	98
Middle Witwat.	18 25	19 10
President Steyn	108 90	94 10
Stilfontein	26 90	26 95
Vaal Reefs	173 60	168
West Rand	19 95	19 95
Alcan Alum.	. .	90 50
Cominco	126	126 10
Francotremer		151 .
Minerais Resourc	14 30	14
Noranda	137 .	140 10
Vieille Montagne	510 .	525 .
Am. Petrofina	137 50	137 50
British Petroleum	34 45	37 50
Gulf Oil Canada	120	121 .
Petrofina Canada	d 89	d 89 .
Shell Tr. (port)	21	23 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Akzo	.. ..	78
Dart Industries	.. ..	89 .
Foseco	9 15	10 10
Gevaert	...	149
Glaxo	30	34 .
Grace and Co.	108 30	107 60
Pfizer Inc.	o129 50	134 80
Procter Gamble	419 ..	390
Courtaulds	8 60	9 50
Est Asiatique	94 50	98 .
Canadian Pacif.	70 .	67 60
Wagons-Lits	.	.
Barlow-Rand	12 60	13 30
British Am. Tob.	24	27 50
Suéd. Allumettes	...	110
HORS COTE		
Alsar	...	1800
Cellulose Pin	...	...
Coparex	312	309
Delan		
Ecco	400	400
Eurafrep	1825	1899
Francarep	182 50	185
Intertechnique	145	150
Locatel	545 .	570
Métall. Minière	.. .	.
Pronuptia	... ..	...
Sabl. Mor. Cor.	... ..	...
Tranchant Electr.	34 .	40
Ufinex	...	...
Oce v. Grinten	.	...

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 11/2

U. C. B. : Val. de 2 actions, soit..	696

SICAV

Plac. institut.	11192 10	10813 62
1re catégorie.	10118 ..	9919 61

11/2	Emission frais inclus	Rachat net
Actanca	108 41	103 43
Actions sélec.	137 85	131 60
Aeditícandi	149 76	142 97
Agfimo	154 75	147 74
A.L.T.O.	141 66	135 24
America-Valor	224 01	213 85
Assurances Plac	109 88	104 90
Bourse-Investiss.	116 39	111 12
B.T.P. Valeurs	121 94	117 82
C.I.P.	235 82	225 13
Convertibles	106 34	101 52
Convertimmo	117 39	112 07
Drouot Invest.	135 47	129 33
Elysées-Valeurs	147 85	141 15
Epargne-Croiss.	445 84	425 62
Epargne-Inter	217 45	207 59
Epargne-Mobil.	149 07	142 88
Epargne-Oblig.	132 29	126 29
Epargne Revenu	255 75	244 15
Epargne Valeur	159 81	152 56
Foncier Investis.	274 24	261 81
Fortune 1	114 01	108 84
France-Croissanc	116 19	110 87
France-Epargne	112 14	107 06
France-Garantie	203 12	199 14
France-Invest	116 97	111 67
Laffite Rend.	120 19	114 74
Laffitte-Tokyo	118 58	113 20
Nouv. France-Obl	249 28	237 98
France Placement	129 70	123 78
Gestion Rendem.	180 05	171 89
Gest. Sél. France	141 86	135 52
I.M.S.I.	134 ..	127 84
Indo-Valeurs	145 96	139 34
Intercroissance	132 15	128 16
Intersélection	120 90	115 42
Livret portef.	176 30	168 31
Paribas Gestion	116 21	110 94
Pierre Investiss.	163 16	155 76
Rothschild-Exp.	229 84	219 42
Sélect-Croissance	478 43	456 80
Sélection Mondial	* 96 11	91 75
Sélection-Rend.	127 87	122 07
Silvafrance	147 04	140 37
Silvam	106 54	101 71
Silvarente	137 24	131 02
Silvinter	110 82	105 79
Sogepargne	250 77	239 40
Sogevar	277 33	264 76
Soleil-Investiss.	130 79	124 86
U.A.P. Investiss.	108 01	103 11
Unifoncier	285 11	272 18
Unijapon	128 22	122 41
Unisic	110 ..	104 99
Worms Investiss.	204 30	195 04
11/2		
Credinter	124 21	118 58
Croissance-Imm.	124 63	118 98
Epargne-Unie	264 38	252 39
Euro-Croissance	124 67	119 02
Financière privée	282 33	269 53
Fructidor	130 61	124 69
Gestion Mobilière	170 91	163 16
Mondiale Invest.	169 77	162 12
Oblisem	119 38	113 97
Optima	129 77	123 89
Sicavimmo	165 10	157 61
S. I. Est	322 43	307 81
Soginco	108 59	103 67
Soginter	349 7.	333 84
Univalor	142 72	136 25
Valorem	136 27	130 09

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
624	4,50 % 1973	524 70	521 10	520 80	521 90
1040	C.N.E. 3 %	1066 90	1067	1066 80	1066 ..
250	Afrique Occ.	255	260	260 ..	260
320	Air Liquide	329 90	331	329 50	329 50
67	Als. Part. Ind	67 ..	66 20	66 20	65
77	Alsthom	95 40	95 40	98	95
25	Autar P. Atl.	31 10	30 95	31	30 40
270	Applicat. gaz	275	275 50	274 50	275 50
405	Aquitaine	452	451	456 20	451
75	— (certif.)	80 50	79 90	80 50	79 90
182	Arjom.-Prioux	185 ..	185	187 50	183 .
193	Aux. Entrepr.	206	205	206	201
184	Auxil. Navig.	192	192 50	192 30	191
88	Babc.-Fives	88 60	90 .	89 50	88 50
138	Bail-Equip.	145	145 90	145 80	145 80
150	Bail-Invest.	164 50	165 .	164 80	165
165	B.C.T.	171	176 50	177 .	178 .
87	Bazar H.-V.	105 20	108	107 .	108
135	Béghin-Say	138 60	139 80	140 ..	139
870	Bic	734	725	715	711
480	Bouygues	548	548	546	548
425	B.S.N.-G.D.	507	501	501	501
1820	Carrefour	1822	1823	1825	1820
1240	Casino	1249	1265	1255	1260
180	C.D.C.	228 60	229	229 ..	224 50
148	Cetelem	163	158 10	158	161
193	Char. Réun.	195	199 90	199 80	195 60
71	Chât.-Comm.	72 30	75	74 ..	74 .
215	Chiers	218	216 60	216 80	218 90
89	Chim. Rout.	111 50	111 30	111 30	111 30
85	Cim. Franç.	91	90 10	90 10	90
111	— (obl.)	118	116	115 90	113 90
1260	C.I.T. Alcatel	1349	1340	1339	1349
30	Citroën	28 .	29	28 80	28 50
180	Club Méditer	225	231 50	232	229
326	C.M. Industr.	317 50	316	317	316 .
104	Cofimeg	108	108	108	107 90
68	Cofimer	73 20	70	70 10	71 .
395	Cie Bancaire	470	484	484	455
315	C.G.E.	322	319	319 .	320 10
144	C. Entrepr.	143 80	147 50	146	144 70
118	Cst.-Foucher	121	118	118 10	115 80
125	Cr. Com. Fr.	137	137	137	134 30
156	— (obl.)	161 80	168	168	164 70
330	Créd. Fonc.	327	334	331 .	329
148	C. F. Imm.	185	184 80	183 90	185
113	Créd. Indust.	117 30	118 90	118 10	116 60
320	Créd. Nat.	328	329	329	325
93	C. Nord N.P.	92 60	92 60	92 50	92 50
174	Creusot-Loire	178 50	181	178	179 90
151	C.S.F.	168	167 80	167	164 80
77	D.B.A.	81	82 10	82 10	81 50
165	Damart-N.-E.	162 30	169	162 90	161
62	Dollfus-Mieg.	65	66 10	66 10	66 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
600	Cie Gle Eaux	632	634	629	[illegible]
106	Electro-Méc.	111 60	110	110	[illegible]
195	Eng. Matra	204	204 90	204 90	[illegible]
167	E. J. Lefebvre	169 80	171	170 80	[illegible]
58	Esso S.A.F.	64 20	65 10	65	[illegible]
158	Eurafrance	167 60	168 50	168 50	[illegible]
275	Europe Nº 1	305 50	305	305	[illegible]
205	Ferodo	231	227	222 50	[illegible]
146	Fin. Paris P.B.	161 ..	162 50	162 80	[illegible]
60	Fin. Un. Eur.	60	59 95	58 80	[illegible]
55	Fraissinet	58	58 50	58 50	[illegible]
92	Fr. Pétroles	104	102 ..	101 ..	[illegible]
22	— (Certific.)	24 20	23 95	23 55	[illegible]
85	Galeries Laf.	89	88	88	[illegible]
104	Gle d'entr.	104 90	106	106	[illegible]
144	Gle Fonderie	177	177	175	[illegible]
184	Générale Occ.	195	198	197 90	[illegible]
150	G. Tra. Mars.	158 50	152	152 10	[illegible]
505	Guyenne-Gas.	505	490	490	[illegible]
147	Hachette	142	140 10	140 10	[illegible]
230	Hutch. Mapa	218	217	217 50	[illegible]
84	Imetal	90	90 20	90 10	[illegible]
675	Inst. Mérieux	775	783	788	[illegible]
480	J. Borel Int.	615	620	605	[illegible]
88	Jeumont Ind.	102 30	101 80	101 20	[illegible]
85	Kali Ste Th.	69 20	70 ..	70 ..	[illegible]
62	Kléber-Col.	60 .	60 10	60 50	[illegible]
250	Lab. Bellon	277	277 .	277 .	[illegible]
187	Lafarge	170	172	171 .	[illegible]
230	— (obli.)	244	242 90	242 90	[illegible]
350	La Hénin	390	392	392	[illegible]
1840	Legrand	1685	1673	1675	[illegible]
152	Locabail	186	193	191	[illegible]
146	Locafrance	168	186	186	[illegible]
200	Locindus	225 50	225 ..	225	[illegible]
890	L'Oréal	890	893	893	[illegible]
2340	— obl. conv.	2910	2860	2860	[illegible]
385	Lyonn. Eaux	439	458	446	[illegible]
33	Mach. Bull	40 80	41	40 40	[illegible]
800	Mais. Phénix	861	870	851	[illegible]
131	Mar. Firminy	136 90	134 80	135 ..	[illegible]
52	Mar. Ch. Réu.	55	55	56	[illegible]
1710	Mat. Téléph.	1830	1840	1830	[illegible]
43	M.E.C.I.	48 50	48 60	48 40	[illegible]
126	Mét. Norm.	126 60	126 50	126 ..	[illegible]
800	Michelin B	795	799	799	[illegible]
455	— oblig.	483	485	496	[illegible]
535	Moët-Hen.	537	520	515	[illegible]
250	Moulinex	264	267	267	[illegible]
580	Mumm	474	452	450	[illegible]
245	Nat. Invest.	248	242 40	242 40	[illegible]
98	Nobel-Bozel	99 60	99 50	99 50	[illegible]
30	Nord	31 50	32 10	32 05	[illegible]
111	Nouvel. Gal.	120	121	120 80	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]	Olida-Caby	171 50	173 10	175	175 .
[illegible]	Opti-Paribas	79 80	80 10	80 10	80 ..
[illegible]	Paris-France	123	126	127	125
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
240	Talcs-Luz.	282	279 50	282	280 ..
250	T.R.T.	286	290 10	291	285 20
840	Tél. Electr.	805	898	898	898
625	Tél. Ericss.	648	668	660	656
62	Terres Roug.	76 50	76 70	76	75 20
153	Thomson-Br.	174 50	175 80	173 50	172 30
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
158	Gen. Electric	171 70	175 30	173 80	171 80
158	Gen. Motors	158 .	159	160	160
19	Goldfields	22 80	23 20	23 ..	22 85
38	★ Harm. Go.	43 90	42 90	42 90	42 10
220	Hoechst Akti.	232 90	237	237	238 50
16	Imp. Chem.	21 20	22 35	22 25	22 10
111	Imperial Oil	118 .	119	118 80	119
715	I.B.M.	855	876	863	862
100	Internickel	112 80	109 20	106 ..	109 20
72	I.T.T.	83	85 40	85 10	85 40
155	Mob. Oil Co.	178 20	182 80	182 40	181 90
4460	Nestlé	4970	5050	5050	5010
375	Norsk Hydro	414	423	423	425
6	Olivetti	6 65	6 90	6 85	6 75
445	Petrofina	498	508	514 ..	515
48	Philips	46 20	46	45 90	45 50
133	Prés. Brand.	137 80	135 10	135 10	138 20
215	Quilmès	234 50	220	222	218
161	★ Randfont.	165	165 10	164 ..	161 80
50	Rand. Selec.	54 20	55 30	55 30	54 40
113	Royal Dutch	138 50	137 20	137 20	136 20
9 50	Rio Tinto Zin	13 .	13 40	13 60	13 25
153	St-Helena	167 80	168 30	166 30	163
440	Schlumberger	429	434	432 ..	435
16	Shell Tr (S.)	21 35	22 80	23 50	23 .
425	Siemens A.G.	428 80	434 90	434 90	443
23	Sony	31 85	34 50	34 40	34
11	Tanganyika	13 50	14	13 80	14
155	Unilever	182 20	188 50	188 80	186
27	Union Corp.	25 95	26 10	26 10	25 60
154	U. Min. 1/10	173 10	171	172 .	171
255	West Drief.	259 .	261	261	256
114	West Deep.	120 .	119	118	120 10
186	West Hold.	190 50	188 50	190 50	193
4	Zambia Cop.	3 95	3 95	3 95	3 95

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10 2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 368	4 341	4 38
Canada ($ can. 1)	4 371	4 337	4 335
Allemagne (100 DM)	184 350	184 730	183 75
Belgique (100 fr.)	12 857	12 325	12 15
Danemark (100 krd.)	77 770	77 870	77
Espagne (100 pes.)	7 745	7 705	7 52
Grande-Bretagne (£ 1)	10 339	10 342	10 38
Italie (100 lires)	0 675	0 678	0 667
Norvège (100 krn.)	85 750	85 770	85 50
Pays-Bas (100 fl.)	178 050	178 300	177 25
Portugal (100 esc.)	17 810	17 790	17 30
Suède (100 krs.)	108 320	108 550	107 50
Suisse (100 fr.)	172 675	172 550	172 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10 2
Or fin (kilo en barre)	24975	24780
Or fin (kilo en lingot)	24985	24650
Pièce française (20 fr.)	267	265
Pièce française (10 fr.)	188	185 20
Pièce suisse (20 fr.)	255	251 10
Union latine (20 fr.)	240	238 70
Souverain	242	240 10
Pièce de 20 dollars	1150	1132 80
Pièce de 10 dollars	570 20	570
Pièce de 5 dollars	429	426
Pièce de 50 pesos	989 50	985
Pièce de 10 florins	224 90	221 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 11 février 1975 a été tiré à 581 536 exemplaires.

A B C D E F G

DÈS LA FIN DE 1975

Les téléspectateurs parisiens pourraient recevoir TF 1 en couleurs

Le conseil d'administration de l'Etablissement public de télédiffusion (T.D.F.), présidé par M. Jean Autin, a délibéré lundi 10 février sur le budget 1975 de l'établissement, qui s'élève à 635,5 millions de francs pour les dépenses de fonctionnement et à 192,5 millions en autorisations d'engagements pour les investissements.

« Ces derniers, déclare un communiqué, ont été examinés longuement par le conseil, qui a décidé de poursuivre les opérations prévues par l'O.R.T.F., particulièrement le développement du troisième réseau de télévision (FR3). Le conseil a également pris la décision de consacrer une première tranche de crédits à la coloration par « duplication » du premier réseau de télévision (TF1), les modalités juridiques, techniques et financières devant être mises au point dans un délai rapproché. »

L'utilisation du quatrième réseau

C'est pour le système dit de la « duplication » que vient de se prononcer le conseil d'administration de l'Etablissement public de diffusion en votant une première tranche de crédits. Au total, on estime à 350 ou 400 millions de francs le coût de la « coloration » de la première chaine par cette méthode.

Le service public que constitue la télévision depuis 1972 que fut prise la décision d'introduire la couleur sur la première chaine, se heurte à une difficulté majeure. Techniquement, il faudrait abandonner le standard de 819 lignes — qui est la « définition » de la première chaine depuis 1947 — pour adopter celui de 625 lignes, l'actuel standard de la deuxième et de la troisième chaine, ainsi que de toutes les chaines européennes. Mais on ne saurait convertir la première chaine de cette manière sans risquer de priver de télévision quelque sept cent mille Français au moins, plus probablement deux millions.

En effet, contrairement aux prévisions des constructeurs qui estimaient à sept ou huit ans la durée moyenne d'un récepteur de télévision, un sondage a permis de constater qu'il restait en France 700 000 postes « monostandard » (ne pouvant capter que la première chaine), qui continuent de fonctionner, après quinze, voire vingt ans d'âge. A ces récepteurs s'ajouteraient ceux de la « seconde génération » (2 millions environ) dont la conversion aux 625 lignes exigerait des adaptations techniques quasi insurmontables et... coûteuses.

Est-il besoin d'ajouter que les possesseurs de ces postes sont généralement des Français à faible revenu, de ceux à qui, précisément, on ne saurait imposer l'achat d'un récepteur neuf ?

La solution de secours aujourd'hui retenue consiste à faire la « duplication » des émisssions en noir et blanc de la première chaine, c'est-à-dire à transmettre les mêmes images en couleurs sur une seconde « bande », en fait un second réseau. Ainsi, ceux qui ont des « vieux » récepteurs continueront de recevoir la première chaine en noir et blanc tandis que ceux qui possèdent un récepteur-couleur pourront, dès que la date sera arrêtée, capter les mêmes images colorées.

Indépendamment de son coût, cette décision supprime la possibilité — très hypothétique — de lancer une quatrième chaine (privée ?) d'ici longtemps puisque, techniquement, on a choisi d'utiliser pour cette « coloration » de la première chaine la dernière « bande » de fréquence disponible, qui avait été attribuée à la France par les instances internationales.

En revanche, cette décision répondra non seulement au vœu de nombreux téléspectateurs, mais aussi à celui des constructeurs de postes. Le SCART (entendez le Syndicat des constructeurs d'appareils de radio-télévision) constatait, en effet, la stagnation (à un million et demi environ) de la vente des récepteurs couleur et souhaitaient une relance du marché qui ne pouvait venir que de la « coloration » de la première chaine, la seule reçue partout.

Mais il faudrait peut-être aussi que le prix moyen d'un récepteur couleur baisse. Les constructeurs français ont toujours dit que les postes bi-standards qu'ils étaient contraints de fabriquer en raison de l'utilisation simultanée du 819 et du 625 lignes entrainait une hausse de prix de 10 % au moins. La décision d'aujourd'hui, qui les délivre de cette contrainte, devrait provoquer une baisse de prix au moins équivalente dans un proche avenir.

Le choix que vient de faire le conseil d'administration de Télédiffusion France — et qui a été certainement précédé d'une décision gouvernementale — n'est sans doute pas sans rapport non plus avec l'effort de promotion consenti ces derniers mois en faveur du système SECAM de télévision en couleurs, notamment dans les pays arabes.

Hier encore, l'implantation du PAL (procédé allemand, très bien soutenu logistiquement par Téléfunken) dans la plupart des démocraties occidentales « riches » (Allemagne fédérale, Hollande, Belgique, Grande-Bretagne, Norvege, Danemark, Finlande) prenait le pas sur le SECAM, qui, en dehors de la France, n'avait été adopté que par les pays de l'Est (avec des perspectives de développement assez lent).

Aujourd'hui, c'est-à-dire après l'option prise en faveur du SECAM par plusieurs pays arabes (Arabie Saoudite, Liban, Egypte, Irak et Iran) devenus soudain les « nouveaux riches » de la planète, relance la compétition. Sans compter que « *l'Italie*, vient d'annoncer M. Carlos Donat Cattin, ministre de l'industrie et du commerce, *fera son choix avant la fin du mois de mars* ». Les industriels français de l'électronique devraient trouver dans ces pays des débouchés intéressants.

En conclusion, la solution qui vient d'être choisie concernant la « coloration » de la première chaine si elle était quasi inévitable ne sera pas la plus économique ni la plus rapide. La première tranche de crédits votée concerne la région parisienne qui ne pose aucun problème majeur et où TF 1 pourrait émettre en « coloration » dès la fin de 1975 ; mais sur combien d'années faudra-t-il étaler le calendrier de cette « duplication » pour l'ensemble du territoire ? quatre ans, cinq ?

CLAUDE DURIEUX.

Dans un nouveau livre

SOLJENITSYNE RACONTE SON COMBAT DE 1961 A 1974

« *Quand le veau encornait le chêne* », tel est, en traduction littérale, le titre du nouvel ouvrage qu'Alexandre Soljenitsyne a choisi de faire paraître lundi 10 février — trente ans après sa première arrestation — aux éditions Ymca Press, de Paris. Il s'agit des mémoires de l'écrivain pour la période allant du début de sa « vie publique », en 1961, à son bannissement d'U.R.S.S., en février 1974.

En choisissant ce titre, *Bodalsia Telionok s Doubom*, qui est le début d'un proverbe russe illustrant le combat du faible contre le fort, Soljenitsyne a voulu montrer les principales phases de sa lutte contre le système soviétique. Il dresse, dans son ouvrage, une vaste fresque des péripéties de la déstalinisation et des événements qui suivirent le limogeage de Khrouchtchev en 1964. On y trouvera des portraits politiques de l'ancien premier secrétaire du parti, de M. Michel Souslov, membre du politburo, et de M. Demitchev, responsable des questions culturelles au comité central du parti, qui a récemment perdu sa place.

Cent cinquante pages de documents complètent l'ouvrage.

Pour l'essentiel, le livre a été écrit d'une traite d'avril à novembre 1967, puis complété par la suite. Le dernier chapitre a été ajouté en juin 1974 à Zurich. L'ouvrage sera publié en français à la fin de mars par les éditions du Seuil.

M. CHIRAC OFFRE UN DINER EN L'HONNEUR DE L'AMBASSADEUR D'U.R.S.S.

M. Jacques Chirac, qui a donné audience mardi matin 11 février au général Marcel Bigeard, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, devait recevoir à déjeuner, à l'hôtel Matignon, les membres du comité de liaison de la majorité au Sénat. Le premier ministre devait s'entretenir dans l'après-midi avec M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, avant d'offrir un diner en l'honneur de M. Stefan Tchervonenko, ambassadeur d'U.R.S.S.

LES « LISTES NOIRES » ARABES

Le gouvernement français ne prendrait pas parti sur le boycottage des banques israélites

Le gouvernement français s'efforcera, semble-t-il, de ne pas prendre parti dans l'affaire des banques israélites figurant sur « es listes noires » arabes. C'est là, laisse-t-on entendre à Paris, une question qui intéresse les banques dans le cours de leur activité professionnelle et c'est à elles de la régler cas par cas. On rappelle que dans le passé les autorités officielles françaises se sont employées, quand elles l'ont pu, à régler discrètement, loin de la place publique, tel ou tel dossier qui leur était présenté. Compte tenu des nombreux liens qui unissent les établissement français aux investisseurs arabes et de l'orientation de la diplomatie française, l'état d'esprit est un peu le même dans la profesison bancaire : on espère que le temps passant on pourra « dédramatiser » la situation.

Dans ce climat, l'emprunt que s'apprêtait à lancer l'E.D.F. sous le patronage de la B.N.P. sur le marché de l'eurodollar pour un montant de 40 millions de dollars a été différé. Plusieurs motifs techniques sont invoqués, et par exemple le fait qu'on n'avait pas encore décidé si le taux d'intérêt serait de 9 1/4 ou de 9 1/3 %, mais les organisateurs reconnaissent eux-mêmes que la raison principale de l'ajournement est l'agitation suscitée par les deux affaires précédentes : 1) l'emprunt d'Air France lancé par un groupe bancaire dirigé par le Crédit lyonnais et la B.N.P. et dont la Banque Lazard avait été exclue sur la demande expresse de l'Intra Investment Company de Beyrouth et de la Banque franco-arabe UBAF. La Banque Lazard avait d'autant plus protesté contre cette discrimination que cet établissement entretien depuis longtemps des relations d'affaires avec Air France ; 2) L'emprunt de la Compagnie nationale du Rhône dont l'émission était organisée par la Banque de Paris et des Pays-Bas et dont a été écartée la firme londonienne Warburg.

Cette dernière société a également été éliminée d'une émission organisée par une autre grande banque de la Cité, Kleinwort Benson, pour le compte d'un emprunteur japonais, la société Marubeni. La Banque d'Angleterre aurait elle aussi reçu des plaintes de la part d'établissements inscrits sur la liste noire des Arabes, mais il semble bien que les autorités britanniques aient l'intention d'adopter la même attitude de discrétion.

Reste à savoir s'il sera possible d'en rester là étant donné le rôle croissant joué par les établissements financiers à capitaux arabes sur le marché international. Notre correspondant à New-York, Philippe Ben, nous indique que selon le représentant d'une des maisons les plus connues de Wall Street, qui a insisté sur l'anonymat, « *une émission lancée à New-York par un syndicat et dont les établissements dits juifs seraient exclus, ne pourrait réussir* ». Mais un membre d'une autre firme de Wall Street paraissait moins sûr : « *La contagion pourrait se répandre un jour ici également* ». Le système bancaire américain fait une distinction très nette entre les grandes banques de dépôts qui ne peuvent pas intervenir à la Bourse et les banques d'affaires. Parmi les grandes banques on ne compte pratiquement pas d'entreprises qu'on pourrait qualifier d'israélites. — P. F.

La trêve en Irlande du nord

Les loyalistes s'inquiètent des conditions dans lesquelles Londres a négocié avec les « provisoires »

De notre envoyé spécial

Belfast. — Depuis lundi soir 10 février à 6 heures, heure du nouveau cessez-le-feu déclaré par l'aile provisoire de l'IRA, le bruit des explosions a cessé dans la capitale, mais, dans le comté de Tyrone, à l'ouest de la province, un pub catholique a été, tard dans la soirée, le théâtre d'une fusillade qui a fait deux morts et trois blessés graves.

Il reste à savoir maintenant si cette paix fragile tant espérée par les habitants de la province durera. Selon un porte-parole de l'IRA à Belfast, il n'y a pas de raison pour que la violence reprenne, mais il s'agit, a-t-il précisé, d'une trêve et non pas d'un cessez-le-feu définitif.

On continue, cependant, à spéculer sur la vraie nature de l'accord passé entre l'IRA provisoire et le gouvernement de Westminster. Il est certain que le secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, M. Merlyn Rees, acceptera, comme le lui demande le Mouvement républicain, de mettre un terme à la détention sans jugement et de réduire les activités des troupes britanniques dans les villes de l'Ulster. Mais on ne doute pas que les deux protagonistes ne se soient aussi mis d'accord sur la manière dont les Britanniques se retireront d'Irlande dans un avenir proche ou lointain. L'extrême prudence observée par les représentants du gouvernement britannique en Ulster et ceux des « provisoires » pendant ces dernières semaines, alors que les négociations étaient en cours, l'absence de précisions sur l'accord renforce cette hypothèse.

Ce secret inquiète les loyalistes qui ont, de nouveau, condamné tout pourparler avec les « terroristes ». L'attentat contre le pub catholique, lundi soir, pourrait être le début d'un nouveau « backlash » (réaction) protestant. Mais le camp loyaliste est actuellement en plein désarroi. Depuis la semaine dernière, les leaders des partis loyalistes, MM. Craig, Paisley et West, sont préoccupés des menaces agitées par les chefs des organisations paramilitaires protestantes, l'UDA (Association pour la défense de l'Ulster) et l'U.V.F. (Forces de volontaires d'Ulster), qui projettent d'organiser avec le concours de de l'U.W.C. (Conseil des ouvriers d'Ulster), une grève générale comme celle du mois de mai dernier, grève qui avait paralysé la province et fait tomber l'exécutif.

Ces organisations para-militaires parlent même d'installer un gouvernement provisoire de la province si l'évolution politique ne leur convient pas.

A Dublin, le ministre des P.T.T., le docteur Connor Cruise O'Brien, a accueilli avec une grande satisfaction la décision des « provisoires » de déclarer un cessez-le-feu, mais il a indiqué que le gouvernement de la République ne pouvait pas changer d'attitude en ce qui concerne les détenus membres de l'IRA, qui font la grève de la faim. Ceux-ci réclament le statut de prisonniers politiques, et plusieurs d'entre eux, qui en sont à leur trentième jour de jeûne, sont dans un état grave.

JOE MULHOLLAND.